TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 071 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 4 SEPTEMBRE 1980

Des intérêts malaisiens sont en passe de prendre le contrôle de Dunlop

LIRE PAGE 32

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 235 CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 30 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 35 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 25 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.-A., 35 cts; Yougoslavie, 35 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4297-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'océan Indien zone de paix ?

A en croire le président Ratsiraka de Madagascar, qui vient de passer trois jours à Paris, venant de Moscou en attendant de visiter Pékin dans un proche avenir, une vingtaine de pays ont répondu favorablement à son projet de conférence au sommet sur le thème « Océan Indien, zone de paix ». Le chef de l'Etat malgache vise la conclusion d'un traité également souhaité depuis longtemps par l'U.R.S.S. Il y voit l'aboutissement diplomatique de la conférence que les Nations unies prévoient de réunir sur ce sujet au Sri-Lanka en 1981.

Le désir des Etats insulaires et riverains de l'océan de voir « dénucléariser » leur région transformée en « zone de paix » se heurte toutefois à des obstacles de plus en plus importants, surtout depuis le développement des crises iranienne et afghane. L'intervention militaire soviétique à Kaboul a, en effet, plus encore que l'évolution de la situation à Téhéran, conduit les Etats-Unis à affirmer leur présence dans le Golfe, zone par laquelle transite le tiers des approvisionnements occidentaux en hydrocarbures.

Un accord a été paraphé le 21 août, qui permet aux forces américaines d'utiliser la base somalienne de Berbera. Aussitôt vivement dénoncé par la Libye, par l'Ethiopie et par la Syrie, il ne fait que confirmer la volonté de riposte américaine dans une région où la présence militaire soviétique demeure imposante. L'U.R.S.S. dispose en effet d'un quartier général aménagé à Aden, face à Berbera, et de facilités navales sur la côte éthiopienne de la mer Rouge. Alliée de Moscou à l'époque où Addis-Abeba était « pro-américaine », la Somalie, qui a expulsé les Soviétiques en 1977, est devenue, après Oman et le Kenya, le troisième Etat de l'océan Indien à mettre des installations à la disposition des forces américaines, en contrepartie d'une aide économique et militaire au demeurant bien éloignée de ce qu'elle souhaitait.

Pour Washington, ce nouveau dispositif comble une lacune. A ce jour, la flotte américaine d'une trentaine de navires, dont deux porte-avions, qui croise en permanence dans la mer d'Oman depuis l'aggravation de la crise iranienne, est encore ravitaillée à partir de la base de Subic-Bay, aux Philippines, à une semaine de route maritime des côtes d'Oman. D'un autre côté, les Américains pourront utiliser dans un avenir proche Mombasa (Kenya), Massirah (Oman), Berbera (Somalie) et Ras-Banas (Egypte) pour y ancrer les navires-entrepôts qu'ils ont dépêchés en juillet à Diego-Garcia, base aéronavale sous juridiction britannique située au cœur de l'océan, dans l'archipel des Chagos, avec l'inconvénient de se trouver à 3 700 kilomètres de l'entrée du Golfe.

On comprend que le renforcement rapide de la présence militaire des grandes puissances dans cette région préoccupe sérieusement les Etats insulaires et riverains, pour la plupart déshérités. Resté longtemps à l'écart des conflits qui ont éclaté après la seconde guerre mondiale, l'océan Indien ne pouvait évidemment se transformer en « zone de paix » que dans un monde où l'amélioration des rapports entre les blocs aurait fait perdre à un secteur névralgique son caractère d'enjeu vital. Il n'en a rien été, et le soutien qu'apporte l'U.R.S.S. à la suggestion de M. Ratsiraka n'est pas démuni d'arrière-pensées. Dans le climat international actuel, il paraît déjà ambitieux de vouloir atténuer les tensions et d'équilibrer les pressions que subissent les Etats de la région, dont Madagascar.

LA VISITE DU MINISTRE MOZAMBICAIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A CONSACRÉ LA NORMALISATION DES RAPPORTS ENTRE PARIS ET MAPUTO.

(Lire page 8.)

La remise en ordre à Pékin

- Importante refonte de la fiscalité et de la législation sur les personnes
- « Réexamen » d'un million de verdicts prononcés lors de la révolution culturelle
- M. Zhao Ziyang va remplacer M. Hua Guofeng à la tête du gouvernement

L'Assemblée nationale chinoise a procédé, mardi 2 septembre, à une vaste refonte de la législation, adoptant une loi sur la nationalité, une autre sur le mariage, deux lois fiscales — qui prévoient l'imposition des sociétés et des résidents étrangers. Elle a aussi entendu la lecture d'un rapport sur les erreurs judiciaires au cours de la révolution culturelle. Selon le président de la Cour suprême, plus d'un million de verdicts ont été réexaminés par les tribunaux.

D'autre part, dans le cadre du programme d'austérité budgétaire, le chef d'état-major général, le général Yang Dezhi, a déclaré lundi que les forces armées « soutenaient » la décision du gouvernement de réduire les dépenses militaires de près de 3 milliards de yuans, soit 8 milliards de francs.

Enfin, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Masayoshi Ito, est arrivé mardi à Pékin. Il a rencontré M. Hua Guofeng, qui lui a confirmé son intention d'abandonner son poste de premier ministre le 10 septembre et lui a précisé que son successeur serait M. Zhao Ziyang, actuellement vice-premier ministre.

De notre correspondant

Pékin. — Divers textes législatifs ont été présentés mardi 2 septembre à l'Assemblée. Les députés ont d'abord été invités à approuver une « *loi sur la nationalité* », la première dans l'histoire du régime qui codifie essentiellement les usages établis depuis trente ans. On en retiendra surtout qu'elle exclut toute forme de double nationalité mais qu'elle prévoit expressément pour un Chinois d'outre-mer ayant pris la nationalité de son pays de résidence la possibilité — sur avis favorable du ministère de la sécurité — d'être rétabli dans la nationalité chinoise.

Une « *loi sur le mariage* » vient d'autre part remplacer le texte adopté en 1950. D'après les indications données mardi, les changements sont peu importants, excepté sur un point : l'âge minimum pour le mariage est retardé de vingt à vingt-deux ans pour les hommes, de dix-huit à vingt ans pour les femmes.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 9.)

Les mesures sociales et le conflit de la pêche

- Fixation à 368,65 francs de la prime de rentrée scolaire
- Protection accrue des salariés malades

MM. Barre et Matteoli ont présenté au conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre diverses communications d'ordre économique ou social. Le premier ministre devait faire le bilan de la situation économique mercredi soir à la télévision au cours du journal de 20 heures de TF 1. L'ensemble des mesures économiques et sociales adopté au conseil devait être rendu public dans l'après-midi.

Une augmentation exceptionnelle de 150 F environ (au lieu de 200 F en 1979 et 300 F en 1977) de l'allocation normale de rentrée scolaire, portée ainsi à 368,65 F, serait attribuée à quelque cinq millions d'enfants. Une majoration exceptionnelle de 150 F du minimum vieillesse serait versée en octobre à deux millions de personnes âgées. Un projet de loi visant à améliorer la protection des victimes d'accidents du travail a également été approuvé.

Le principe d'une aide aux investissements, des mesures de soutien pour le bâtiment et de plus grandes facilités pour les entreprises exportatrices figureraient parmi les dispositions arrêtées au conseil des ministres, dont le détail serait précisé lors de la présentation du projet de budget 1981 au prochain conseil du 10 septembre.

Enfin, les nouvelles règles d'imposition fiscale des sociétés pétrolières, qui aboutiront à faire payer davantage d'impôts à ces entreprises qui ont largement bénéficié du renchérissement des prix des hydrocarbures ont été exposées au conseil.

Comme en 1977 et 1979, l'« allocation de rentrée » scolaire, versée chaque année à certaines familles, sera majorée d'un montant plus faible. Egale à 218,65 F, cette allocation, attribuée à chaque enfant de six à seize ans dont la famille a un revenu inférieur à un certain plafond de ressources, sera augmentée de 150 F au lieu de 300 F en 1977, et 200 F en 1979. Cette mesure intéresse près de cinq millions d'enfants, répartis dans quelque deux millions trois cent mille familles. (Lire page 13 l'article d'Edwy Plenel sur le coût de la rentrée.)

Autres initiatives gouvernementales : le ministre du travail et de la participation, M. Matteoli, a présenté un projet de loi sur « *la protection de l'emploi des salariés victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle* ». Annoncé le 13 mai dernier au Conseil économique et social, ce projet tend notamment à interdire le licenciement de ces salariés pendant la durée de leur indisponibilité et à obliger l'employeur à proposer à ces personnes un emploi correspondant à leurs nouvelles capacités professionnelles. Ce texte devrait être présenté au Parlement lors de la prochaine session d'automne.

(Lire la suite page 32.)

Trop peu, trop tard

Sept semaines après que les chalutiers de Boulogne-sur-Mer ont renoncé à larguer les amarres, trois semaines après que les pêcheurs de Port-en-Bessin ont renoncé à lancer leurs filets à l'eau, le gouvernement peut espérer voir se terminer cette crise. Les marins, eux, ont l'impression d'être envoyés à fond de cale. Aucune de leurs revendications essentielles n'a été satisfaite. Les concessions qui leur ont été faites sont insuffisantes. Il y a quelques mois, ils auraient pu s'en contenter. Aujourd'hui, elles ne sont pas à la mesure de l'appel au secours qu'ils lancent.

Certes, les techniciens leur ont proposé — leur ont imposé — de belles mesures, intellectuellement satisfaisantes sur le papier mais froides, glacées, surtout pour des hommes plus habitués aux coups de gueule et aux coups de cœur qu'au langage abstrait des chiffres et des règlements. Pour faire admettre ces mesures, il eût fallu les présenter avec plus de bon sens politique. Or, du premier ministre, ils n'ont entendu nul mot de compréhension, de sympathie, mais simplement l'ordre de lancer contre eux la marine nationale et, en coulisse, des consignes très strictes données aux gens de l'administration qui auraient osé se montrer trop généreux.

Certes, tous les pêcheurs ne sont pas au bord de la faillite. Mais ces mêmes pêcheurs doivent regretter de n'avoir pas su se faire plaindre comme les agriculteurs quand l'Etat acceptait encore d'être « la providence ». Les producteurs de porcs ont bien su, ces jours-ci, profiter de l'habitude prise pour le monde agricole.

Le gouvernement déplorera peut-être dans quelque temps d'avoir blessé, d'avoir meurtri, des hommes fiers.

(Lire page 30.)

Lire page 34 :

- LE GÉNÉRAL DELAUNAY DEVIENT CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE DE TERRE

Lire page 11 :

- LA FÉDÉRATION D'ACTION NATIONALE EUROPÉENNE EST DISSOUTE

AU JOUR LE JOUR

VIVIFIANT

On connaissait, en théologie, la « grâce vivifiante ». Voici, en politique, la « candidature vivifiante » : c'est celle de M. Debré à l'Elysée vue par M. Chaban-Delmas, qui en connaît un bout en matière de candidature.

C'est gentil pour M. Debré, mais pour les autres ? Le président de l'Assemblée nationale ne dit pas si la candidature de M. Chirac serait stimulante ou soporifique, celle de M. Giscard d'Estaing rafraîchissante ou lénifiante, celle de M. Marchais consternante ou amusante, celle de M. Mitterrand enivrante ou désespérante.

Si une seule d'entre elles pouvait être surprenante...

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue

Politique agricole et peuples affamés

par MICHEL DEBRÉ (*)

Ces réflexions ne s'adressent pas seulement aux lecteurs du *Monde*, mais aussi à nos gouvernants, notamment au ministre de l'agriculture. Qu'il me soit permis d'espérer qu'elles ne laisseront pas indifférents, en outre, les parlementaires français, les membres de la Commission économique européenne, et plus largement les représentants des Etats à l'Assemblée européenne.

On ne cesse pas de nous dire et de nous redire fréquemment, en effet, qu'il convient de réduire, puis de supprimer les excédents de l'agriculture européenne. On accuse les agriculteurs, notamment les agriculteurs français, de produire trop. Les dirigeants de la Communauté économique européenne, qui entendent mettre bon ordre à cet état de choses, préconisent une diminution de la production de lait, de viande, de céréales.

Or, dans le même temps, nous entendons des discours remarquables, nous lisons des déclarations enflammées, appelant les Européens à venir en aide aux peuples sous-alimentés et à s'organiser pour faire reculer la famine dans le monde. L'ancien chancelier ouest-allemand Brandt a même présenté, il y a six mois, un dossier sur les rapports entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde qui prévoit dans son programme d'urgence la mise en place d'un plan pour l'alimentation.

On en arrive ainsi à cet étonnant paradoxe :

D'un côté, une politique qui tend à supprimer les excédents dans les pays fertiles ; de l'autre, une politique qui appelle à des excédents pour nourrir les pays déshérités : deux politiques diamétralement opposées.

Le caractère contradictoire de cette situation doit être d'autant plus dénoncé que le principal argument mis en avant pour l'exemple ne vaut pas. Prétendre, en effet, que les excédents européens ne sont pas consommables en l'état par beaucoup de peuples du tiers-monde n'a valeur d'excuse que pour un très petit nombre de productions. Pour l'essentiel, les habitudes de consommation peuvent changer et les pays industrialisés doivent être en mesure de présenter les denrées alimentaires sous la forme qui convient ; il n'y a à cet égard aucune impossibilité d'ordre technologique. Une industrie agro-alimentaire digne de ce nom peut transformer nos excédents dans des conditions qui permettent leur consommation dans le monde entier.

Dès lors, une conclusion s'impose. Le malthusianisme agricole que l'on veut imposer à l'Europe, outre qu'en bien des secteurs il va à l'encontre de l'indépendance alimentaire des peuples du continent, atteint directement le prestige, l'influence, l'autorité des nations européennes en leur faisant abandonner une capacité exemplaire de coopération internationale et humaine.

(Lire la suite page 2.)

(*) Député (R.P.R.) de la Réunion, ancien premier ministre.

J.M.G. LE CLÉZIO
Désert
roman
Un très beau roman qui est lyrique et épique tout ensemble.
Jacqueline Piatier - Le Monde
Gallimard

« Said et moi »
roman-reportage de Poirot-Delpech
AUJOURD'HUI
XIII. - VIEILLARDS POMPETTES
(Lire page 23.)

« LOULOU », un film de Maurice Pialat

Un cinéaste tout seul

Les cheveux en désordre, les sourcils froncés, les yeux chargés d'orage, la bouche méfiante, il a toujours l'air rébarbatif. On lui prête un caractère impossible qui rend conflictuelles ses relations avec les producteurs, les techniciens. Il court sur ses tournages des histoires de disputes et de coups de gueule dont ses interprètes font plus particulièrement les frais...

Maurice Pialat est, sans doute, un homme qui n'a pas bon caractère, mais, depuis son premier long métrage, *l'Enfance nue*, en 1967, il a dû constamment se battre pour travailler, s'imposer. Il a connu des succès et des échecs commerciaux, il a dû sans cesse tout recommencer comme s'il n'était, chaque fois, qu'un débutant, renoncer à des projets qui lui tenaient à cœur. Et comme il ne tourne que des films dérangeants, la légende qui s'est créée autour de lui a permis de le rejeter dans une sorte de marginalité.

Râleur et rageur, il est, en vérité, un réalisateur exigeant envers lui-même et envers le cinéma. Il se délivre dans ses films d'une telle charge émotionnelle, d'un tel pouvoir de création vivante et violente qu'il doit ensuite s'en protéger en mettant, sur sa pudeur d'écorché, le masque de l'autocritique batailleuse. Il ne sépare pas son œuvre de sa vie, mais il ne veut pas se livrer. Avec *l'Enfance nue*, *Nous ne vieillirons pas ensemble*, *la Gueule ouverte*, *Passe ton bac d'abord* et à présent *Loulou*, il est aujourd'hui, à cinquante-cinq ans (Bresson et Tati mis à part), le plus grand cinéaste français. Un cinéaste qui s'en va tout seul.

JACQUES SICLIER.

(Lire nos articles page 18.)

Le Monde

idées

FAIM

L'Assemblée des Nations unies qui débat jusqu'au 5 septembre de la troisième décennie de développement invitera-t-elle à réfléchir aux solutions d'urgence ? Ce sont celles que le « monde de la faim » attend. M. Michel Debré demande que l'on n'entre pas « dans le jeu du malthusianisme » et que les excédents agricoles de l'Europe servent aux pauvres du tiers-monde. Bertrand de Jouvenel rappelle les chiffres essentiels du désastre dont Tahar Ben Jelloun estime que l'on ne peut sortir que par une guerre d'ordre économique et politique. Refus de la fatalité que partage également Henri Ferretti, notamment à propos de la désertification.

Désertification : l'humanité solidaire

par HENRI FERRETTI (*)

Le problème de la désertification ne vient à la surface de l'actualité que dans quelques rares occasions. Lorsque des conditions climatiques particulières créent des drames aigus il fait la « une » des journaux, lorsqu'il reprend son aspect endémique on l'oublie, tant il est vrai que le malheur dilué dans le quotidien ne fait pas recette.

Il n'y a pas de fatalité dans le processus de désertification : l'homme peut et doit lutter. D'ailleurs, diverses méthodes sont connues, existent et sont utilisées depuis plusieurs millénaires, telles que forage de puits, désalination, irrigation avec petits bassins, reboisement, etc. A côté des méthodes curatives, il est nécessaire de penser au long terme et donc d'organiser la prévention, qui passe par l'information et l'éducation des populations concernées; en vue notamment d'une meilleure gestion de l'eau et des sols.

Il est également nécessaire de prévoir une action de sensibilisation générale pour que la contribution à la lutte contre ce fléau soit universelle, les modalités techniques devant être laissées au niveau local, compte tenu de la spécificité des actions à entreprendre en fonction des circonstances.

Cependant, les pays victimes du phénomène de la désertification disposent trop rarement des moyens financiers nécessaires, et il convient que la communauté internationale les aide par solidarité et aussi parce qu'elle est tout entière concernée.

Le problème de la désertification est mondial pour plusieurs raisons. Tout d'abord, et quelle que soit la définition des zones arides et sous-arides, on peut considérer que plus du tiers des terres émergées de la planète sont touchées par ce fléau. Et sur ces terres vivent plus de 630 millions d'hommes, soit 14 % de la population du globe. Le problème est mondial aussi parce que la répartition des déserts affecte la planète entière, parce qu'il est une interrogation de solidarité adressée à l'espèce tout entière, parce que, comme l'écrivait Valéry « l'ère du monde fini commence », que les phénomènes sont interdépendants et que de plus en plus la nourriture de l'homme sera plus rare et donc économiquement plus chère.

(*) Député de Moselle, U.D.F., rapporteur pour avis du budget de la coopération, membre de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Une vision d'apocalypse

par TAHAR BEN JELLOUN

AINSI vingt millions d'Africains meurent tranquillement de faim ! On nous montre des images qui se passent de commentaires : enfants déshydratés tirant sur des seins creux ; la désolation totale ; les rides de la mort sur des corps sans âges, le regard déjà saisi par le ciel. La famine est décidément photogénique !

La dénoncer, crier, hurler son indignation, pleurer, voilà ce qui donne la mesure de l'impuissance, de l'individu face aux dimensions gigantesques de cette apocalypse qui se déroule devant nous au ralenti comme dans un film à l'exotisme parvenu.

Curieusement, plus la catastrophe est grande, plus elle est meurtrière, moins ses victimes auront des chances de provoquer, au-delà de l'émotion, une action rapide chez ceux qui ont le pouvoir politique d'intervenir et d'agir. Voire. Le spectacle de la violence désamorce la réaction. Le spectacle insinue l'habitude et banalise l'horreur. La fascination n'est-elle pas une forme subtile d'aveuglement ?

On l'a déjà dit et répété : la famine ne peut plus être imputée à la seule injustice de la nature. Les calamités du ciel et de la terre s'abattent aussi sur des continents riches. On l'a dit aussi : certains se nourrissent de la famine. Des responsables politiques rongés par la corruption et la folie du pouvoir entretiendraient cette famine et détourneraient les produits de l'aide internationale envoyés sur les lieux. On a vu aussi, dans un reportage télévisé sur la situation actuelle de la famine en Ouganda, comment les camions qui transportent la nourriture se font attaquer par des bandes de pillards. C'est la loi du plus fort. C'est la lutte contre la mort.

Une guerre économique et politique

Il faut poser le problème non pas en terme de fatalité mais bien en termes politiques. Le partage du monde est ainsi : une partie de la planète est maintenue dans la pauvreté et la famine. L'aumône — ni celle de certains Etats, riches ni celle, plus sincère, des individus qui se sentent concernés par la vie et la mort du quart-monde — ne peut annuler la famine. Elle peut tout au plus retarder un peu la mort. Et puis, le propre de l'aumône, c'est de maintenir l'autre dans l'état de mendiant, être inférieur et dépendant.

Cela ne veut pas dire qu'il faut cesser tout aide. La solidarité concrète que manifestent des individus ou des organisations de lutte contre la faim est précieuse. Elle ne peut cependant remédier à un mal profond ni se substituer à la véritable guerre contre la faim et la misère que le monde doit mener. Cette guerre, si elle peut prendre des aspects plus humanistes, doit être surtout d'ordre économique et politique.

Que faire ? En finir avec le discours qui continue sans la moindre gêne ou pudeur de parler de dialogue ou même de trilogue. Ce n'est pas vrai : le Nord n'a pas encore réellement dialogué avec le Sud. L'Afrique n'appartient pas encore aux Africains. L'Occident riche dialogue à sa manière : en préservant ses intérêts. Les armes de l'échange sont inégales : le tiers ou énième-monde n'a à proposer face aux puissants que son urgence à vivre et sa lutte pour la survie. L'histoire semble l'oublier même quand la famine, provoquée par tant d'injustice et de cynisme, s'acharne sur des enfants qui ont eu l'impudence de venir au monde, un monde qui n'en veut pas. Il les condamne alors à une mort lente et sûre et se montre prodigue en émotions.

Les repas du monde

par BERTRAND DE JOUVENEL (*)

Si l'espèce humaine a pu s'élever au-dessus des espèces animales et se rendre maîtresse du monde, c'est en apprenant à exploiter la nature, en premier lieu pour se nourrir de plus en plus régulièrement et richement.

Voici quelques générations seulement (un siècle et demi) que nous avons découvert combien longues et lentes ont été notre ascension et notre conséquente multiplication par nos progrès dans la chasse et la pêche. Par comparaison avec ces milliers de siècles, c'est seulement par milliers d'années que se compte notre développement par l'élevage et l'agriculture : d'où l'approvisionnement des cités, la formation d'empires (cela dès le troisième millénaire avant notre ère). Voici vingt siècles, la population mondiale s'élevait, pense-t-on, à 300 millions d'individus. Les mêmes experts situent aux environs de 500 millions seulement la population en 1650. Pourquoi une si faible augmentation ? Il faudrait s'arrêter sur les invasions barbares, les famines et les pestes.

Mais à partir de là, il y a croissance annuelle au rythme de 4 pour mille jusqu'à 1800 (la population dépasse peut-être alors le milliard) puis de 5 pour mille ; au début de notre siècle, nous voici 1 milliard 600 millions. Le progrès de la population passe alors à 8 pour mille ; à partir de 1850 commence l'accélération qui nous a déjà portés à plus de 4 milliards et qui nous conduira à plus de 6 milliards en l'an 2000.

Dès lors se pose la question de l'alimentation humaine. La faim nous a été montrée, ces temps-ci, sous la forme la plus bouleversante : des enfants périssant d'inanition au Cambodge, en Ouganda. Mais il nous faut prendre conscience d'une menace plus générale. Une grande partie de la population humaine peut souffrir de sous-alimentation.

Nous devons éviter la vision étroite, à court terme, exprimée en produit national brut, limitée à cette petite partie du monde qui constitue l'O.C.D.E. et appréhender, au contraire, le contraste entre la nourriture des populations appartenant aux « pays développés » et celle des populations, près de trois fois plus nombreuses, vivant dans les pays « en développement ».

Ici, l'abondance — et souvent la surabondance, — là-bas, la pénurie, souvent tragique. Tandis que la consommation de viande fournit 1 300 calories par jour aux habitants de l'Amérique du Nord, 1 100 en Europe occidentale, 1 000 dans les pays de l'Est européen et en U.R.S.S., la moyenne est de 200 en Asie, 250 en Chine, 100 en Inde, 50 en Indonésie. En Afrique, la moyenne est de 167 ; elle tombe au-dessous de 100 dans plusieurs pays.

La connaissance de « l'ailleurs »

Quant au lait, il n'en est produit que 100 millions de tonnes dans les pays en développement, contre 350 dans les pays développés.

Les premiers comptent 724 millions d'agriculteurs, dix fois autant que les pays développés, mais leur production de céréales est inférieure (730 millions contre 850).

Or nous ne pouvons pas prendre à la légère la grande étude faite pour les Nations unies par les démographes les plus réputés : « Les perspectives d'avenir de la population mondiale, évaluées en 1968. » Et, selon ce travail, la population des régions en développement se sera élevée en l'an 2000 à 5 milliards 40 millions d'habitants (celle des pays développés à 1 milliard 453 millions, mais laissons de côté cette moindre partie).

L'essentiel est que, selon cette prévision, il aura fallu d'ici là bien plus que doubler l'alimentation des régions actuellement dites « en développement ». En effet, il est inconcevable que des populations qui formeraient alors à peu près les quatre cinquièmes de l'espèce humaine puissent se contenter d'une condition gravement inférieure à celle des pays sacrés développés. La connaissance de « l'ailleurs » par l'image et la visite rendra absolument intolérable une inégalité si fondamentale.

Il paraîtra d'autre part anormal que nos populations « développées », ne formant plus alors qu'un cinquième des populations terrestres, continuent de s'arroger les régions distinguées comme « développées » : car elles occupent à présent 42 % des terres du globe, 42 % de ses pâturages permanents, 45 % de ses forêts, et 47 % de ses terres arables.

Un « plateau » si étendu pour un poids devenu relativement léger, voilà qui deviendra inacceptable. Ne verra-t-on pas alors passer dans ce plateau une partie du poids humain formé dans l'autre plateau surchargé ? Où il y a déséquilibre, il y a flux : il serait raisonnable de nous y attendre.

(*) Economiste, écrivain.

Politique agricole et peuples affamés

. (Suite de la première page.)

Il faut être lucide, et notamment nous, Français.

Va-t-on, alors que tant d'hommes et de femmes meurent de faim, stériliser l'appareil de production de l'Europe et en particulier celui de la France, qui se situe aujourd'hui, pour beaucoup de productions, au niveau des meilleurs du monde, alors que nous avons eu tant de mal à le créer, et au prix de tant de sacrifices de la part des familles paysannes et de la nation tout entière ?

Va-t-on, en outre, privilégier l'égoïsme en se contentant, pour ce qui concerne une générosité cependant nécessaire, de grands discours et de longs rapports, les uns et les autres empreints d'hypocrisie — si l'on ne fait rien ?

Ayons un grand dessein pour la France, pour l'Europe, pour le développement agricole dans le monde.

Nous n'avons pas le droit, quand tant de peuples meurent de faim, de nous lancer dans cette discussion aveugle sur la réduction des productions agricoles en Europe. Nous avons, au contraire, le devoir d'adresser à nos partenaires de la Communauté des suggestions sur la manière de concilier, dans une même politique agricole, aide alimentaire et développement de notre production. Refusons donc d'aborder dans les instances communautaires la négociation sur la résorption des excédents agricoles, aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu satisfaction. En même temps, donnons l'exemple et proposons aux Etats où sévit la sous-alimentation de véritables contrats d'aide à longue durée en provoquant, le cas échéant, sur notre territoire, l'aménagement des industries de transformation qui s'avèrent nécessaires. Oui, je le répète, il y a là un grand dessein pour l'Europe — et la France se doit à la fois de le proposer et de commencer sans tarder à le réaliser.

Mais l'aide alimentaire n'est pas une fin en soi. Elle doit déboucher, partout où c'est possible, sur une aide technique dont l'objectif est de permettre progressivement un développement agricole des Etats. Voilà qui est indispensable à la dignité des peuples. Voilà qui est conforme à l'intérêt bien compris de la paix. Proposons donc à nos partenaires d'étendre la discussion de l'aide alimentaire directe à l'aide technique agricole. Et là aussi donnons l'exemple. Nous sommes en mesure de le faire. Il ne s'agit pas de faire œuvre charitable, souvent refusée, car elle atteint la dignité des hommes, mais de faire avec eux ce qu'ils ne peuvent faire seuls.

Un exemple pour l'Europe

Les agriculteurs français l'ont bien compris quand ils ont créé l'AFDI (Agriculteurs français et développement international), qui s'est fixé pour mission d'apporter le concours des agriculteurs au développement des pays du tiers-monde. Faute de volonté politique à la tête de l'Etat, rien de bien significatif n'a encore été réalisé ; seules, quelques expériences portent témoignage de cet effort. L'élan est pourtant donné, et le gouvernement, aujourd'hui plus qu'hier, a le devoir d'appuyer ces initiatives.

Nous pouvons, en effet, tout en respectant les options politiques et économiques de chaque Etat, apporter nos conseils, en nous appuyant non pas sur des principes idéologiques qui ont échoué et échoueront toujours, mais sur des réformes agraires, fondées sur l'exploitation familiale à responsabilité personnelle. C'est elle, en effet, qui permet de promouvoir l'homme. Elle permet d'éviter aussi bien les formes collectivistes qui aboutissent aux résultats que l'on sait, et les formes capitalistes, certes efficaces, mais qui tiennent le plus grand nombre à l'écart du processus de développement. Ce modèle peut s'adapter à des situations diverses avec d'autant plus de facilité qu'il permet toutes les formes d'agriculture et de commercialisation des produits. Deux ou trois programmes d'aide s'appuyant sur ce type de réforme auraient valeur d'exemple. Ils permettraient de mettre très vite en chantier d'autres programmes et de les mener à bien sans contrainte.

Afin d'associer les organisations agricoles, les banques nationales, les industries agro-alimentaires, pourquoi ne pas créer une fondation où chacun apporterait capacités, connaissances et moyens, au service du développement rural, dont la réussite conditionne directement notre succès dans les pays du tiers-monde ? Cette fondation, qui servirait à la fois de documentation pour les réformes agraires du tiers-monde et pour la formation de techniciens de haut niveau, pourrait prendre en charge des stagiaires et établir ainsi un courant d'échanges entre la France et les pays du tiers-monde.

Quel exemple pour l'Europe !

Au moment où nos partenaires hésitent, où la Commission économique européenne est pressée de toutes parts, et d'abord par l'Assemblée européenne, de couper dans les crédits ou de proposer des taxes nouvelles, changeons la nature du débat ! La Grande-Bretagne veut la fin de la politique agricole européenne afin de maintenir, voire d'augmenter ses achats extérieurs à l'Europe. L'Allemagne considère que son agriculture, désormais, peut se dispenser de politique commune et que ses contribuables, par une aide nationale, paieraient moins que ne l'exige une politique européenne. D'autres partenaires, pour des raisons tantôt économiques, tantôt diplomatiques, refusent de limiter leurs achats en provenance des Etats-Unis et laissent des importations peser sur le marché, créant ainsi un faux problème d'excédents.

N'acceptons pas ces considérations. N'entrons pas dans le jeu mortel du malthusianisme. Sortons de ce débat insoluble. A quoi riment ces interminables palabres pour modifier tel ou tel règlement en vue de résoudre la quadrature du cercle ? Osons poser le problème à son véritable niveau, qui est politique, au sens le plus élevé du terme : l'aide alimentaire aux pays affamés ou sous-alimentés, accompagnée de l'aide technique qui, parallèlement, fera naître une agriculture bien nécessaire à la consommation de pays en expansion démographique.

Il y a un problème financier : nous dépensons des sommes considérables pour stocker et détruire ! Il y a un problème commercial : nous n'osons pas tenir tête aux Etats-Unis, qui exigent un marché européen ouvert alors qu'ils se protègent.

Elevons donc le débat. L'intérêt de notre agriculture est en jeu, certes, mais aussi le prestige de la France. L'Europe, au-delà de nous-mêmes, peut et doit se montrer capable d'offrir à bien des pays une alternative au totalitarisme par une action à la fois humaine et intelligente.

MICHEL DEBRÉ.

Le Monde DE L'EDUCATION

MENSUEL - SEPTEMBRE 80 - 5 RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 TEL. 246-72-23 - No 54-75

LA FRANCE SANS ENFANTS ?

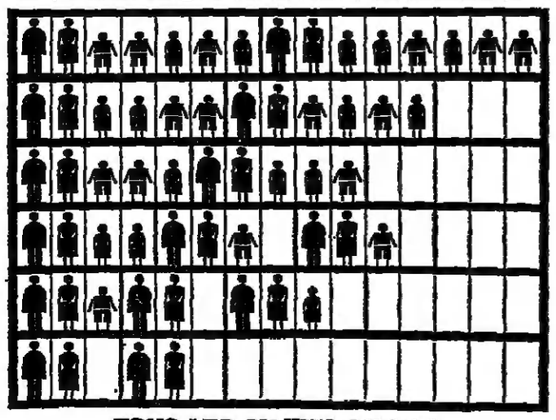

TOUS LES SUJETS DU BAC EN FRANÇAIS ET EN PHILO

L'ENTRÉE EN SIXIÈME LES ENFANTS GAUCHERS

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
202 F	331 F	461 F	589 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
267 F	651 F	956 F	1 258 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
226 F	366 F	553 F	730 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
239 F	396 F	722 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. Le Monde.
Gérante :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

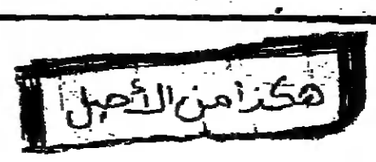

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN POLOGNE ET SES PROLONGEMENTS INTERNATIONAUX

Soulagement à l'Ouest, inquiétude persistante à l'Est : ainsi peuvent être résumées les réactions qui continuent de se manifester après l'accord entre les grévistes et les autorités polonaises.

● EN UNION SOVIETIQUE, l'agence Tass a diffusé un nouveau commentaire publié dans les journaux du 3 septembre. Ce texte reconnaît que des erreurs ont été commises avant les grèves, mais insiste sur le rôle de « force motrice » que doit garder le parti et lance un avertissement aux Polonais.

● EN R.D.A., tous les journaux ont reproduit, mardi 2 septembre, l'article de la « Pravda » publié la veille, mais ils y ajoutent des remarques qui en durcissent encore le ton. Aussitôt après avoir parlé des « desseins contre-révolutionnaires des « éléments antisocialistes », la presse est-allemande écrit que « les commissions gouvernementales de négociation ont effectivement accepté ces demandes », alors que le quotidien soviétique ne parlait que des revendications des travailleurs. Les journaux est-allemands affirment pour leur part que l'acceptation des revendications des grévistes « portera directement préjudice au socialisme sur le sol polonais ».

● EN REPUBLIQUE FEDERALE, le chancelier Schmidt s'est déclaré prêt, dans un télégramme de félicitations au nouveau premier ministre polonais, à poursuivre la coopération avec Varsovie. En revanche, M. Strauss, candidat de l'opposition à la chancellerie, désapprouve l'octroi de nouveaux crédits à la Pologne aussi longtemps que l'on n'est pas assuré que les dirigeants donneront suite aux revendications des grévistes.

● EN GRANDE-BRETAGNE, la plupart des syndicats affiliés au TUC, semblent maintenant favorables à la visite en Pologne d'une délégation des trade-unions.

● A STRASBOURG, le conseil européen indique dans un communiqué publié mardi que les membres de la commission parlementaire chargée des relations avec les pays européens non membres s' « emploieront auprès de leurs Parlements nationaux et de leurs gouvernements » afin que ceux-ci prennent des mesures susceptibles d'aider le gouvernement polonais.

Les grévistes du bassin minier de Silésie ont signé un accord avec le gouvernement

Varsovie (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Les grévistes du bassin houiller de Silésie ont signé, le mercredi 3 septembre à 5 heures du matin, un accord avec la commission gouvernementale dirigée par un vice-premier ministre, M. Alexandre Kopeo, et comprenant M. Andrzej Zabinski, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central, et M. Wlodimierz Lejczak, ministre des mines.

Ce dernier avait mené les pourparlers préliminaires avec le M.K.S. (comité inter-entreprises formé par trente mines et vingt-sept établissements industriels, soit quelque deux cent cinquante mille travailleurs) installé à la mine Manifeste de juillet, à Jastrzebie-Zdroj. Mais les mineurs ont demandé que, comme à Gdansk et Szczecin, les pourparlers soient menés par un vice-président du gouvernement. On a remarqué aussi que le premier secrétaire du parti pour la région de Katowice, membre du bureau politique, M. Jdislaw Grudzien, ne faisait pas partie de la commission. Selon certaines rumeurs, il serait très contesté par les mineurs, qui demanderaient son limogeage, voire, selon l'agence U.P.I., la démission de M. Gierek.

L'accord reprend pour l'essentiel les dispositions des protocoles de Gdansk et Szczecin, à savoir la création de syndicats « indépendants autogérés », la reconnaissance du droit de grève et toutes les autres dispositions. De plus, les mineurs avaient élevé diverses revendications qui leur sont propres. Ils auraient obtenu satisfaction sur trois points essentiels : suppression du système des « quatre fois six heures », abaissement de l'âge de la retraite à cinquante ans, semaine de cinq jours. On ne connaît pas encore le texte complet de l'accord signé.

Un accident à la mine

La cérémonie de signature s'est déroulée sous un crêpe noir tendu sur un mur, en hommage aux victimes de l'accident survenu lundi 1er septembre à la mine Halemba, où huit mineurs avaient été tués et dix-huit blessés par des wagonnets fous. Sur le mur opposé était accroché une banderole : « *Nous exigeons des syndicats libres et indépendants du parti et du gouvernement* ». La radio et la télévision polonaises étaient présentes pour la cérémonie.

Cet accident de mine a motivé la demande des mineurs pour que davantage de temps soit consacré à l'entretien et aux réparations du matériel utilisé. Ils estiment que, depuis l'introduction, l'an dernier, du système de travail quotidien des « quatre fois six heures », le nombre des accidents s'est fâcheusement accru. De plus, ce système les prive trop souvent du repos dominical et donc de la possibilité d'assister à la messe du dimanche.

Interrogé peu avant la signature, M. Zabinski a indiqué que l'accord conclu serait appliqué à tous les mineurs du pays, qu'ils aient ou non fait la grève. Il a reconnu que sa mise en application serait difficile sur le plan financier, mais que les sacrifices nécessaires seraient consentis.

En principe, les travaux d'entretien devraient reprendre ce mercredi après-midi, mais les mineurs ne descendront dans les mines que le jeudi matin.

A Varsovie, la Diète (Parlement) devrait se réunir « à brève échéance » pour débattre des dispositions prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des accords conclus avec les grévistes. Ces dispositions, a précisé l'agence PAD, réunies dans un programme élaboré en consultation avec le Conseil central des syndicats (officiels), seront présentées par le premier ministre, M. Jozef Pinkowski.

En attendant, une réunion des premiers secrétaires du parti pour les quarante-neuf voïvodies polonaises (départements) s'est tenue mardi soir au siège du comité central à Varsovie, avec la participation du premier secrétaire, M. Gierek, des membres du bureau politique et du secrétariat.

Cette réunion, a annoncé l'agence PAP, était consacrée à l'examen des tâches du parti résultant de la situation. Les exposés ont été faits par MM. Stanislaw Kania, également membre du secrétariat, au nom du bureau politique, et Jozef Pinkowski, premier ministre, pour le gouvernement. Ce dernier a notamment réaffirmé que les augmentations de salaires accordées dans les entreprises qui ont fait grève seraient étendues à l'ensemble des travailleurs. M. Gierek a pris la parole à la fin de la réunion, indique l'agence PAP, mais celle-ci ne donne aucune précision sur l'intervention du chef du parti.

Toute la presse, y compris l'organe du parti communiste *Trybuna Ludu*, a publié, mardi, le texte intégral des accords de Gdansk et de Szczecin, ainsi que l'avalent exigé les grévistes. Ces textes avaient été lus la veille à la radio et à la télévision.

Même le paragraphe concernant les « prisonniers politiques » (ce terme est employé entre guillemets dans la presse) a été publié, avec le nom des trois personnes désignées nommément dans les accords. Ces personnes, Edmund Zadrozynski, Jan Kozlowski et Marek Kozlowski, avaient toujours été désignées, jusqu'à présent, comme des détenus de droit commun, et, il y a moins de dix jours, la télévision polonaise avait lancé contre eux une violente attaque.

Jusqu'à présent, seul M. Marek Kozlowski a été remis en liberté dans la soirée de mardi. M. Kozlowski était chargé par le Comité d'autodéfense sociale (KOR) de rendre compte des brutalités policières exercées contre les citoyens. Il avait en grain de cause dans plusieurs affaires successives. Finalement poursuivi lui-même, pour brutalités, par des fonctionnaires de la milice contre lesquels il avait obtenu des sanctions, il avait été condamné pour voies de fait contre une femme à dix-neuf mois de prison.

En revanche, en Silésie, M. Kasimierz Switon, du ROPCIO (Comité pour la défense des droits civiques et humains), avait été arrêté, mardi, à Katowise en sortant d'une église. Cet ouvrier est un militant de longue date des syndicats libres, et c'est lui qui avait annoncé l'éclatement des grèves en Silésie.

Les événements de Pologne constituent « *un changement important et profond, car, dans l'avenir, la société polonaise se comportera de la même façon qu'au cours des trois dernières semaines* », a estimé M. Jan Litsynski, rédacteur en chef du magazine dissident *Robotnik*, au cours d'une interview diffusée, mardi soir, par la chaîne de télévision britannique B.B.C. 2.

Les travailleurs, a ajouté cet opposant polonais, ont accepté le rôle dirigeant du parti communiste « *parce que leur mouvement est fondé sur une pensée réaliste. Il ne s'agit pas d'un problème de socialisme ou de communisme, mais de celui des objectifs concrets de notre société. Bien sûr, pratiquement, nous, Polonais, rêvons d'une société démocratique. Mais il y a une situation concrète. (...) Il y a le rôle dirigeant du parti communiste garanti par les chars soviétiques.* »

M. Litsynski a considéré, en outre, comme « *une grande victoire* » le fait que « *les travailleurs aient lutté jusqu'au dernier moment* » pour les dissidents. « *Je me sens beaucoup plus fort qu'avant, parce que je sais que, dorénavant, les travailleurs nous défendront* », a-t-il indiqué en conclusion.

Tirant la leçon des événements, le *Zycie Warszawy* écrit, ce mercredi, que les dispositions des accords de Gdansk et de Szczecin « *présagent un renforcement de la démocratie socialiste* ». Pour le quotidien de Varsovie, « le *bilan des accords, ainsi que de la grève* » à laquelle ils ont mis fin « *méritera une grande considération si la leçon donnée par la crise est profitable au pays et rend possible dans l'avenir d'exercer l'art difficile de la gestion sage et démocratique de l'Etat, de l'économie, d'une région ou d'une entreprise, sans avoir à passer par une expérience aussi coûteuse. En élargissant les droits des travailleurs et en donnant des pouvoirs considérables aux syndicats autogérés, les accords accroissent la responsabilité et la participation des travailleurs à l'administration et à la gestion du pays.* »

« *L'écoute de la voix du peuple* » est « *une loi fondamentale du socialisme* », écrit encore le quotidien, pour lequel « *le rappel de ce principe* » apparaît comme « *la principale conclusion* » des événements de la Baltique. « *Les récents conflits ont mis en évidence les conséquences fatales* » qui surgissent lorsqu'on « *s'écarte de ce principe* », souligne le journal.

LA SUPPRESSION DES SYNDICATS OFFICIELS DANS LA RÉGION EST ACCEPTÉE

La suppression des syndicats officiels dans la région des mines de Haute-Silésie est prévue dans l'accord conclu dans les petites heures de la matinée entre le M.K.S. de Jastrzebie, représentant très exactement vingt-six mines comptant deux cent huit mille mineurs et vingt-sept entreprises comptant cent mille travailleurs, et la commission gouvernementale dirigée par le vice-premier ministre, M. Kopeo, nous indique notre envoyé spécial en Pologne Bernard Guetta. C'est l'une des vingt revendications supplémentaires des mineurs acceptées par le gouvernement et qui s'ajoutent aux vingt et un points accordés ici comme à Gdansk.

Le futur local des syndicats indépendants autogérés sera acheté avec les fonds de l'ancien syndicat officiel local ; le bâtiment qui abrite actuellement ce syndicat officiel local appartient au Conseil central des syndicats et ne saurait donc être utilisé par les syndicats indépendants.

De plus, les mineurs ont obtenu que le samedi soit désormais jour férié et non plus ouvrable comme auparavant.

UN AVERTISSEMENT DE MOSCOU

Tass invite les Polonais à tenir compte des «conséquences éventuelles» de leurs décisions

De notre correspondant

Moscou. — Tout en continuant soigneusement de cacher à ses lecteurs le contenu des accords de Gdansk et l'étendue des concessions des autorités de Varsovie, la presse soviétique insiste de plus en plus sur le rôle dirigeant du parti et multiplie les attaques contre ceux qui, à l'étranger, ont soutenu les grévistes polonais et se félicitent de leur victoire.

La *Pravda* du 3 septembre ainsi que d'autres quotidiens soviétiques publient un commentaire de l'agence Tass daté de Varsovie. Ce commentaire avait déjà été lu la veille dans le principal journal télévisé de la soirée. L'agence soviétique, qui emploie pour la première fois le mot « *grèves* », explique ainsi les événements de Pologne :

1) Il y a eu des erreurs : « *... Tout ce qui a été fait au lendemain du huitième congrès du P.O.U.P., depuis le comité central jusqu'aux cellules du parti, a été insuffisant pour de nombreuses raisons, pour surmonter les difficultés existantes, les erreurs commises et les imperfections, en premier lieu sur le plan économique et social.* »

2) Mais personne ne doit se faire d'illusions : « *... Indépendamment des difficultés et des erreurs commises, le parti a toujours été et sera la principale force motrice dans l'œuvre de l'édification du socialisme. Il est le parti de la classe ouvrière, avec tous les groupes professionnels et sociaux. Il représente différentes couches sociales et différentes générations...* » ;

3) Ce qui se passe en Pologne fait partie de l'affrontement entre l'Ouest et l'Est : « *Les protagonistes des actions antisocialistes, antipolonaises, lancent des slogans et des revendications démagogiques. Les visiteurs des pays occidentaux arrivent en Pologne ; la plupart ne cachent pas leurs opinions antisocialistes. Ces derniers temps, les journalistes de la presse occidentale réactionnaire arrivent en grand nombre en Pologne : ce sont eux qui diffusent ensuite les informations qui sont utilisées à des fins subversives contre le régime socialiste dans le pays.* »

4) En fait, c'est l'Occident qui tire les ficelles : « *Carter a dit combien il admirait et combien il était satisfait des développements en Pologne, ceci dans l'esprit de sa fameuse théorie des droits de l'homme. L'autre prétendant au poste présidentiel, Reagan, a été encore plus franc dans son propos. La presse bourgeoise a indiqué que plusieurs syndicats sociaux-démocrates en Occident avaient envoyé de fortes sommes à ceux qui se livrent en fait à des activités de sabotage des bases de la Pologne.* »

En conclusion, l'agence Tass, mêlant habilement les extraits de la presse polonaise à ses propres commentaires, indique « *la bonne voie* » aux communistes polonais : « *Les forces hostiles au développement socialiste de la Pologne, sans parler des forces antisocialistes à l'étranger, exploitent la crise actuelle pour attaquer le socialisme et le rôle dirigeant du parti dans la vie en Pologne, y compris au sein du mouvement syndical (...). Des gens de ce genre ont toujours utilisé et continueront d'utiliser cyniquement tous les moyens de lutte politique. C'est pourquoi les communistes polonais doivent être vigilants (...). Mais nous croyons fermement à la sagesse de la classe ouvrière polonaise, à sa conscience de classe élevée, à la conscience du rôle qui lui est imparti dans la défense des intérêts du pays.* » Enfin, l'agence lance un véritable avertissement : « *Le pays est contraint actuellement de prendre des décisions difficiles, qui doivent être mesurées et fondées. Elles doivent tenir compte non seulement des implications économiques, mais aussi d'autres conséquences éventuelles.* »

Quelles « *autres conséquences* » ? La menace est plus lourde, même si la formulation est délibérément floue. — (*Intérim.*)

Washington est disposé à accroître les crédits au gouvernement de Varsovie

De notre correspondant

Washington. — Aussi longtemps que les grévistes bloquaient les usines de Gdansk, il n'était pas question que les Etats-Unis augmentent leur aide économique à la Pologne, ou même évoquent publiquement une telle possibilité. Ne les aurait-on pas accusés aussitôt de vouloir « *acheter le pays de M. Gierek* » pour mieux orienter son avenir politique ?

Mais après la conclusion de l'accord entre les grévistes et le gouvernement de Varsovie, on annonce l'arrivée à Washington cette semaine d'une délégation polonaise comprenant des banquiers et des fonctionnaires du commerce extérieur. Leur objectif est d'obtenir des crédits destinés à acheter des produits alimentaires pour un montant de 675 millions de dollars pour la prochaine année fiscale, au lieu des 550 millions actuels. C'est une vieille requête qui avait été formulée bien avant les événements, comme l'a précisé, mercredi 3 septembre, le porte-parole du département d'Etat.

Washington reconnaît la nécessité d'aider davantage la Pologne ne serait-ce que pour consolider les réformes entreprises dans ce pays et donner à M. Gierek d'autres atouts dans ses négociations avec les Soviétiques. Les Etats-Unis ne veulent cependant pas être le seul Etat occidental à fournir cet effort supplémentaire. Ils estiment d'ailleurs qu'il est de l'intérêt de tout le monde de réexaminer le financement des dettes polonaises.

L'agence Tass a dénoncé ces derniers temps les « *ingérences* » et les « *provocations* » des Américains. On est frappé ici, au contraire, de la modération avec laquelle les Etats-Unis ont réagi aux événements de Pologne, bien que la campagne électorale batte son plein. C'est une discrétion frôlant le mutisme qui a prévalu, jusqu'à ces derniers jours dans les milieux politiques.

M. Carter a attendu qu'un accord soit solennellement conclu à Varsovie pour rendre hommage, le 1er septembre, aux « travailleurs de Pologne ». Il l'a d'ailleurs fait en des termes modérés, se gardant bien de voir dans cette affaire un quelconque échec du communisme. Les mots employés par le président — « plaisir », « admiration » — évoquent davantage un événement familial qu'une bataille politique.

La discrétion de M. Reagan

La relative discrétion de M. Reagan étonne plus encore. De la part de quelqu'un qui veut restaurer la suprématie du « monde libre », c'aurait pu être les grandes orgues. Le candidat républicain s'est contenté, le 1er septembre, de quelques remarques banales sur « *les courageux travailleurs polonais* ». Et s'il a rendu hommage à leur chef de file, M. Lech Walesa, c'était surtout pour comparer son *leadership* à celui — défaillant — de l'hôte actuel de la Maison Blanche. Il faut dire que tout a coïncidé ici : l'accord de Varsovie, la Fête du travail (Labor Day) et l'ouverture officielle de la campagne.

Les Américains ont assisté assez passivement aux événements de Pologne. Il y a bien eu, de la part des dockers, un boycottage des navires à destination de la Pologne, mais cela n'allait pas très loin. Les syndicalistes locaux, qui n'ont pas de sympathie particulière pour le communisme, ne se sont pas vantés d'un activisme particulier. Pour avoir laissé échapper, au cours d'une émission de télévision, qu'une aide financière avait été accordée aux grévistes polonais, M. Douglas Fraser, leader des travailleurs de l'automobile, s'est attiré beaucoup de critiques. Ne jetait-il pas inutilement de l'huile sur le feu ?

Les Américano-Polonais eux-mêmes se sont gardés d'avoir des réactions excessives. S'ils ont protesté contre la froideur des dirigeants et leur insistance à considérer les événements de Pologne comme « *une affaire intérieure* », ces protestations ont pris des formes très officielles et — signe des temps — se sont accompagnées d'une exigence d'aide économique accrue à la Pologne socialiste.

La bataille pour la Maison Blanche s'annonçant très serrée, il est indispensable de tenir compte des sentiments des millions d'Américano-Polonais. M. Carter est déjà en difficulté avec d'autres groupes, comme les juifs et les Noirs. Il ne peut se permettre de négliger cette frange de l'électorat, concentrée surtout dans les grands Etats industriels desquels dépend l'issue du scrutin. En 1976, M. Gerald Ford s'était attiré des inimitiés dans les faubourgs de Chicago pour avoir imprudemment déclaré que la Pologne « *n'est pas sous domination soviétique* ».

Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, les soucis électoraux ne poussent pas les candidats à hausser le ton au sujet de la Pologne. M. Reagan n'a aucun intérêt à forcer son image d'anticommunisme puisque les électeurs conservateurs lui sont naturellement acquis. Aux yeux des autres, il veut apparaître comme un homme d'Etat responsable, susceptible de s'adapter aux douloureuses exigences de la détente.

Se garder des manœuvres imprudentes

M. Carter, lui, ne peut en aucune façon se lancer dans des croisades verbales. Il risquerait de compliquer le conflit en Pologne et, à la limite, d'offrir un prétexte aux Soviétiques pour une intervention militaire. Dans le meilleur des cas, le président se serait montré incapable de donner une suite pratique à ses déclarations. Le candidat Carter aurait alors tout le temps d'ici au scrutin de novembre de subir les conséquences de cette manœuvre improductive.

La course à la Maison Blanche influence beaucoup la politique étrangère des Etats-Unis, mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Si les Américains ont réagi modérément aux événements de Pologne, c'est aussi parce que les esprits ont sensiblement évolué depuis la guerre froide. « *La détente est peut-être moribonde, mais elle produit encore ses fruits* », remarque un haut fonctionnaire de Washington.

Commentant abondamment les événements de Varsovie et de Gdansk, les grands journaux ne se sont pas privés de troubler la frange conservatrice de leur public. En affirmant, par exemple, comme l'a fait le *New York Times*, que les travailleurs polonais réclamaient « *davantage de socialisme* », ou que c'est l'Occident et notamment les Etats-Unis qui avaient en quelque sorte « *exporté* » leur récession et leur inflation en Pologne par des échanges accrus avec ce pays. Ironie du sort : ce public conservateur, qui dénonce à longueur d'année le trop grand pouvoir des Unions aux Etats-Unis, a découvert les vertus du syndicalisme en regardant derrière le « rideau de fer ».

Les événements qui viennent de se produire en Pologne sont jugés « très importants » dans les milieux officiels américains. Mais très importants pour ce pays seulement. Aucun élément sérieux ne permet d'affirmer que les conquêtes de Varsovie feront boule de neige.

Durant ces événements, Washington n'a jamais vraiment craint une intervention militaire soviétique. Les dernières déclarations publiées à Moscou ne l'ont pas fait changer d'avis. Elles visent, pense-t-on, à impressionner les Polonais plutôt qu'à préparer psychologiquement l'opinion internationale à une nouvelle aventure. Mais, bien entendu, l'hypothèse d'une intervention ne peut être exclue en cas d'impasse. Le *Washington Post* du 2 septembre y fait allusion dans un éditorial pessimiste intitulé « *La prochaine phase* », alors que la plupart des journaux continuent à saluer avec lyrisme l'événement « *inconcevable* », comme l'écrit le *Christian Science Monitor*, qui vient de se produire à Varsovie.

ROBERT SOLÉ.

LE DIRECTEUR LIMOGÉ DE LA RADIO-TÉLÉVISION EST MIS EN CAUSE A PROPOS DE SA FORTUNE

La presse, la radio et la télévision polonaises sont devenues méconnaissables. Ce changement de ton a commencé à se manifester au lendemain du quatrième plénum du comité central du 24 août, qui a limogé le grand responsable de la propagande, M. Jerzy Lukaszewicz — exclu du bureau politique et du secrétariat du comité central — et le directeur du comité d'Etat pour la radio et la télévision, M. Maciej Szczepanski.

Ce dernier départ semble avoir été salué avec une particulière jubilation dans les milieux de la radio et de la télévision, où l'on appréciait peu ses méthodes dictatoriales et son dogmatisme. Selon plusieurs sources dignes de foi, une liste des propriétés et des fonds déposés en banque par M. Szczepanski, aussi bien en Pologne qu'à l'étranger, a été rendue publique au cours de récentes réunions de cellules du parti de la radio et de la T.V. Il s'agirait, selon les chiffres donnés dans cet « *inventaire* », qui a aussi circulé dans les milieux de la presse étrangère, de sommes colossales. Il aurait possédé un nombre important d'appartements et de villas, un yacht de belle taille, plusieurs avions personnels et un haras.

EUROPE

LA SITUATION EN POLOGNE ET SES PROLONGEMENTS EN FRANCE

Au P.C.F. : relance du débat sur le « bilan globalement positif » des pays socialistes

Les événements de Pologne ont mis en évidence la fragilité des analyses officielles du parti communiste sur la situation des pays de l'Est, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique.

En défendant l'idée que les pays socialistes connaissent une croissance supérieure à celle des pays capitalistes, mieux répartie et seulement freinée par les effets de la *crise qui sévit à l'Ouest*, les communistes ne s'étaient pas donné les moyens de prévoir et d'expliquer les difficultés que rencontreraient les dirigeants polonais lorsqu'ils tenteraient de mener une politique de « vérité des prix ».

Les revendications des ouvriers polonais ont, en second lieu, mis à mal l'affirmation, maintes fois répétée par un responsable du P.C.F., selon laquelle la participation des travailleurs aux affaires publiques atteint, dans les pays socialistes, un niveau inégalé partout ailleurs.

Le parti pris des communistes français au sujet du socialisme « réel » ont obligé la presse du P.C.F. à pratiquer une information sélective sur l'actualité polonaise. En même temps, le parti communiste a adapté une position d'attente, consistant à souligner que, en Pologne, les travailleurs en grève sont écoutés par le gouvernement, tandis que, en France, les pouvoirs publics usent de la manière forte.

Les responsables du P.C.F. ne sont sortis de ce retranchement que lorsque l'attitude des dirigeants polonais vis-à-vis des grévistes s'est précisée. M. Charles Fiterman d'abord, le 29 août ; puis M. Georges Marchais, le 2 septembre, ont déclaré que le développement de la démocratie conditionne le progrès du socialisme dans les domaines économique et social (M. Marchais a parlé d'un « lien » entre ces trois éléments).

Cette assertion modifie sensiblement la thèse du « bilan globalement positif » des pays socialistes, puisqu'il est dit à la fois que ces pays ont des progrès à faire et que ces progrès passent par une extension de la démocratie. Cette opinion avait déjà été émise par des intellectuels (MM. Claude Prioux et Francis Cohen, respectivement dans *Révolution* et dans *l'Humanité*), mais de façon extrêmement prudente, et elle n'avait jamais été reprise officiellement par les dirigeants du parti.

Me Eddy Kenig, membre du P.C.F., qui a appartenu au secrétariat de la fédération de Paris jusqu'en mai 1979, exprime ici son jugement sur les propos tenus par M. Marchais dans *l'Humanité* du 2 septembre (*le Monde* du 3 septembre). — P. J.

M. JUQUIN : il y a des choses qui ne vont pas.

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C., a déclaré le 2 septembre à France-Inter :

« Effectivement, en Pologne, il semble bien qu'il y a des retards, des insuffisances, des choses qui ne vont pas. Oui, ces problèmes se posent dans un certain nombre de pays socialistes, sous des formes très diverses, à des stades de développement très divers. Mais notre position est bien connue là-dessus. Tout le monde sait que nous considérons, d'une part, que le développement démocratique de ces pays est très important et, d'autre part, que des progrès doivent être faits. Il y a des recherches qui sont en cours. Il y a des efforts (...) Mais ça ne peut pas remettre en cause le système lui-même. Voilà le fond de la question. (...) Il n'est méconnu de personne, je crois, que nous avons certaines divergences avec nos camarades soviétiques et des camarades d'autres pays socialistes sur ces questions de ce que nous appelons, nous, la composante démocratique universelle du socialisme, c'est-à-dire la nécessité pour la société socialiste de se développer dans et par la démocratie, dans et par l'exercice des libertés, étant entendu que, par ailleurs, il faut développer l'efficacité économique et qu'il faut développer le progrès social ; tout cela va de pair. »

LES CONFÉRENCES DE PRESSE DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T.

Deux sources d'information, deux conceptions du syndicalisme autonome

Deux Polonais autour de M. Georges Séguy ; deux Polonais aux côtés de M. Edmond Maire. A quelques heures d'intervalle, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont, le même jour, présenté des témoignages et des analyses complètement opposés de la crise sociale et de l'accord syndical en Pologne. Deux conférences de presse qui révèlent aussi le fossé grandissant entre les deux centrales françaises.

« Je le dis franchement : nous n'avons pas su rester à côté de la classe ouvrière. C'est notre grande faute. » A la droite du dirigeant cégétiste, le chef du département international du Conseil central du syndicat polonais, M. Wieslaw Scholz, a fait, mardi 2 septembre à Paris, une nette autocritique de l'organisation officielle qui représente les travailleurs de Pologne.

Mais le *mea culpa* de ce dirigeant syndical s'arrête aussitôt. L'Union des syndicats a-t-elle été surprise par ce que M. Scholz appelle lui-même *« un mouvement de protestation jamais vu de la classe ouvrière polonaise »* ? *« Non ! Parce que, les mois précédents, des centaines de revendications ont été présentées et n'ont pas été satisfaites. C'est l'une des raisons de la crise. »* Et d'ajouter que, depuis le seizième session du plénum syndical, c'est-à-dire il y a quelques jours, beaucoup de choses ont changé... dans le syndicat officiel.

« Nous avons été critiqués. C'est pourquoi nous avons été obligés de changer de méthode. » Comment ? *« Nous avons décidé que les syndicats seraient une organisation DE la classe ouvrière et non pas POUR la classe ouvrière, c'est-à-dire que les salariés doivent décider eux-mêmes. Nous avons dit que les comités de grève pouvaient se transformer en syndicats. Depuis la seizième session, nous sommes une organisation indépendante, autonome, autogestionnaire. »* Des journalistes lèvent la tête. Ont-ils bien entendu ? M. Scholz poursuit : *« L'accord de Gdansk ouvre la possibilité — pour toute la Pologne — de créer de nouveaux syndicats. Mais notre Union est pour l'unité du mouvement syndical. Nous y tenons beaucoup. Chacun, dans l'Union, trouvera la possibilité de s'exprimer librement. »*

S'agit-il là — suprême habileté — de la nouvelle tactique de récupération des hommes au pouvoir ? On dit oui aux syndicats autonomes et aussitôt on baptise *« autonome »* le syndicat officiel. Deux autres déclarations tendraient à renforcer cette thèse. M. Scholz a démontré que le syndicat était le mieux placé pour obtenir satisfaction : *« Lundi, nous avons rencontré le gouvernement pour obtenir des augmentations de salaires pour ceux qui n'étaient pas en grève. »* Après avoir précisé que, sur 12 millions de salariés, 400 000 étaient en grève, M. Scholz affirme : *« Le gouvernement a accepté »*, Salaire des ouvriers, salaire minimum, allocations familiales vont être augmentés (1).

Quant au conseiller juridique du syndicat polonais, M. Lopatka, qui assiste aussi à la conférence de presse de la C.G.T., il se lance dans une vaste démonstration prouvant que les libertés existent, que l'information en Occident était erronée et qu'à Gdansk, où il a participé aux négociations, *« il n'y a pas eu confrontation, mais réalisation en commun pour satisfaire des besoins nouveaux »*.

Pressé de questions sur le pluralisme syndical, M. Scholz fait alors preuve d'un libéralisme conditionnel. *« Les syndicats nouveaux pourront ne pas être affiliés à l'Union. »* Seront-ils reconnus au niveau national et international ? *« S'ils s'organisent, s'ils rejettent l'unité, si leur action correspond à la loi, mon opinion personnelle est qu'ils pourront être représentés à l'O.I.T. à Genève. »*

Réponse à la fois habile et inquiétante que M. Séguy confortera. Tout en reconnaissant aux salariés le droit de s'organiser comme *« bon leur semble »*, la C.G.T. maintient sa *« position bien arrêtée »* en faveur de l'unité syndicale. Et si une nouvelle centrale polonaise se crée ? *« Si elle est authentiquement représentative, la C.G.T. se comportera avec elle comme elle se comporte avec les autres centrales. »* Mais, interrogé sur l'absence de contacts entre la C.G.T. et les *« autonomes »*, M. Séguy répond : *« C'est une faute de penser que les syndicats nouveaux sont des rivaux hostiles à l'organisation syndicale »* existante. Autrement dit, tout est dans tout. L'autonomie existe déjà en Pologne, puisque le syndicat officiel dit désormais qu'il est autonome. Tout est vraiment dans tout puisque, en fin de conférence, on apprend que le conseiller syndical, aujourd'hui à Paris, hier à Gdansk, négociait non pas dans la délégation syndicale, mais dans celle du gouvernement...

La solidarité internationale

Et c'est bien cette logique implacable des pays de l'Est que, le matin même, la C.F.D.T. avait dénoncée. Pour M. E. Maire, pour les deux contestataires polonais — MM. Alexander Smolar et Krzystof Pomian (2) — et surtout pour le responsable cédétiste, M. Bardais, qui est allé à Gdansk, il faut instaurer un véritable pluralisme syndical.

« Là-bas, des ouvriers m'ont parlé des inégalités de salaires très importantes, des mauvaises conditions de travail, de la pression de la maîtrise et des accidents. Dans ce cas, quand il y a conflit d'interprétation sur les responsabilités, le syndicat officiel penche toujours du côté de la direction. »

D'où la nécessité, selon la C.F.D.T. et selon les observateurs polonais, de créer un autre syndicat, de restaurer la liberté dans un régime bureaucratique, de renforcer la solidarité internationale, y compris financière.

Côté cégétiste, c'est donc la voix officielle — des représentants *« autorisés »*, a déclaré M. Séguy — qui s'est exprimée. Côté cédétiste, c'est le courant contestataire qui a témoigné. Deux sources différentes, deux sensibilités opposées, deux conceptions du syndicalisme... et du socialisme en Pologne, mais aussi en France.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Augmentation, d'ici juin 1981, de 400 à 700 zlotys pour les rémunérations inférieures à 12 000 zlotys ; salaire minimum majoré de 2 000 zlotys ; promesse d'accroissement des allocations familiales.

(2) Vivant en France, M. Smolar est représentant du KOR ; M. Pomian, historien, représente l' « université volante » polonaise.

Libres opinions

Les communistes français et le socialisme réel

par EDDY KENIG (*)

En faisant de la reconnaissance de certaines libertés fondamentales la condition de la fin de la grève, alors que ses revendications économiques, pourtant urgentes et légitimes, étaient admises, la classe ouvrière polonaise a manifesté avec une totale clarté que la clé des problèmes qui se posent à la société socialiste polonaise est la conquête de la démocratie.

C'est ce qui donne une portée historique aux événements que *vient de vivre la Pologne, et c'est le mérite des ouvriers polonais*, comme des dirigeants du parti et de l'Etat, d'avoir finalement concrétisé cette idée par l'accord qu'ils ont signé.

Les orientations définies par ses deux derniers congrès mettaient le parti communiste français en mesure de saisir d'emblée la signification de ce qui se passait et d'en tirer toutes les conséquences pour son analyse et sa démarche. Les documents du vingt-troisième congrès *ne soulignent-ils pas qu'il y a, en U.R.S.S. et dans d'autres pays socialistes, une « méconnaissance persistante »* de la démocratie, et que nous avons sur ce point une grave divergence avec les partis communistes de ces pays ? Toute initiative tendant à faire reconnaître que la démocratie doit avoir droit de cité dans le socialisme devait donc bénéficier de la compréhension et de l'appui du parti communiste français.

Or la lecture de ses prises de position fait apparaître que les appréciations données ne découlaient pas de ces propres analyses, mais se contentaient de refléter les orientations successives du gouvernement polonais. Il en est résulté une attitude embarrassée, l'absence de soutien aux revendications démocratiques des grévistes, et même, en arrière-fond, une suspicion à leur égard.

Comment expliquer autrement que *l'Humanité* ait adopté la même *attitude que la presse polonaise en publiant l'accord du 31 août*, sans avoir jamais auparavant publié les vingt et une revendications des ouvriers de Gdansk ? Comment expliquer que, jusqu'à la dernière minute, on se soit prononcé contre la liberté de créer de nouveaux syndicats face au discrédit du syndicat officiel ? Comment expliquer que les dizaines d'arrestations opérées au cours du conflit n'aient pas suscité la moindre marque de réserve de notre part ?

Intervenant pour la première fois sur ces événements pour en tirer la leçon dans *l'Humanité* du 2 septembre, Georges Marchais confirme cette démarche qui masque la gravité du problème de la démocratie dans les pays socialistes. Il se félicite à juste titre de l'heureuse conclusion du *« conflit social »*, mais il évacue les données de base mises en lumière par cette crise : la classe ouvrière d'un pays socialiste écartée de tous les centres de décision et privée *de toute structure autonome d'intervention, un gouvernement et un* parti communistes ne bénéficiant plus d'aucun crédit dans la population, les travailleurs contraints de mener avec un acharnement exemplaire et une fermeté à toute épreuve une grève de plusieurs semaines pour imposer des libertés élémentaires : liberté syndicale, droit de grève, liberté d'expression, libération des prisonniers politiques ; le tout dans une situation où l'ombre menaçante d'une éventuelle inter*vention soviétique est présente dans tous les esprits et justifie la* préoccupation de tout faire pour régler les problèmes « *entre Polonais* ».

Face à cette crise profonde qui affecte les structures d'une société socialiste, Georges Marchais tend à la réduire aux seuls problèmes d'une adaptation à une évolution économique rapide, nécessitant simplement une *« extension de la démocratie »*.

Nous sommes décidément bien loin des décisions du vingt-troisième congrès. Quelles que soient les réserves qu'a pu susciter *le « bilan globalement positif des pays socialistes »*, il *n'en reste pas* moins que l'orientation du congrès comporte une appréciation critique *sur le manque de démocratie dans certains pays socialistes* ; elle fait *un devoir au parti d'y dénoncer toute atteinte aux libertés et de* contribuer, dans l'intérêt du socialisme, à ce que la démocratie s'y déploie réellement.

Au lieu de quoi, de glissement en glissement, et au motif que l'impérialisme commet des crimes innombrables, *nous en sommes* arrivés, en taisant ou en minimisant le problème des libertés et de *la démocratie, au « formidable bilan des pays socialistes »*.

***

Au moment où les événements de Pologne marquent un pas dans le sens d'une réconciliation du socialisme et de la démocratie, qui ne peut être que bénéfique au mouvement ouvrier dans son ensemble, il est capital que le parti communiste français y apporte sa contribution effective, en exprimant sans hésitation, à partir de ses propres analyses, son opinion sur les problèmes que les événements de Pologne viennent de mettre en lumière et qui sont en fait les problèmes du socialisme réel.

(*) Avocat, membre du P.C.

● *L'U.D.F.* a publié, mardi après-midi 2 septembre, la déclaration suivante : *« Pour la première fois, un pays situé au-delà du rideau de fer a franchi un pas important vers la démocratie. Avec les accords de Gdansk, le peuple polonais a remporté une victoire dont tous les hommes libres se réjouissent. »* L'U.D.F. constate *« avec satisfaction »*, que *« la crise polonaise a trouvé une issue pacifique »*.

Allemagne fédérale

La rivalité électorale s'accentue entre libéraux et socialistes

De notre correspondant

Bonn. — La rivalité électorale entre sociaux-démocrates et libéraux s'accentue. Le chancelier Schmidt a reproché à ses alliés du F.D.P. d'aller trop loin en dénonçant des *« tendances collectivistes »* au sein du S.P.D. à des fins de propagande. Le secrétaire général libéral a rétorqué que les électeurs tenaient à connaître très clairement les différences entre les deux alliés de la coalition gouvernementale.

La querelle est en partie artificielle, car M. Schmidt souhaite, autant qu'il en a besoin, que les libéraux continuent d'être représentés au Bundestag. Leur contre-poids lui permet de contenir les exigences de l'aile gauche de son parti. Les inquiétudes qu'avait suscitées au printemps l'élimination des libéraux du Parlement de Düsseldorf sont maintenant dissipées : tous les sondages montrent qu'ils franchiront la barre des 5 % grâce aux électeurs soucieux de préserver le système des trois partis qui, depuis des années, garantit la stabilité politique de la République fédérale.

Le revirement de l'opinion à cet égard est tellement clair que les stratèges du S.P.D. en viennent à redouter un renforcement trop accentué des libéraux, dont le rôle en politique étrangère s'est accru. M. Genscher, ministre des affaires étrangères et dirigeant du F.P.D., a joué un rôle décisif dans l'annulation de la rencontre Schmidt-Honecker.

La discussion sur la cogestion dans l'industrie divise aussi les deux alliés. La firme Mannesmann envisage une réorganisation qui soustrairait la société principale du groupe à la loi de 1951 sur la cogestion paritaire dans le charbon et l'acier. Elle serait placée sous le régime de la loi de 1976, valable pour l'ensemble de l'industrie et moins avantageux pour les syndicats (*le Monde* du 28 juin).

A ce propos, les députés sociaux-démocrates ont répondu en menaçant de présenter un texte de loi qui maintiendrait la cogestion paritaire même en l'absence des conditions prévues par la nouvelle loi pour son application. Or les libéraux soutiennent Mannesmann sans réserve, tandis que M. Strauss, candidat de l'opposition, a entraîné la C.D.U. récidente à soutenir un système de cogestion institué après tout par le gouvernement Adenauer.

Il a fallu que M. Schmidt menace de donner sa démission pour mettre un terme à la querelle qui provoquait une convergence, même occasionnelle, entre S.P.D. et C.D.U. contre les libéraux. L'affaire semble écartée pour l'instant du débat électoral.

Restent les inquiétudes de la S.P.D. devant la tactique libérale pour l'utilisation des suffrages : elle vise à gagner « la deuxième voix » des électeurs.

Le 5 octobre, en effet, chacun déposera deux bulletins : l'un pour un candidat, l'autre pour un parti. Cette seconde voix permettra de déterminer le nombre total des sièges des formations au Bundestag. Les libéraux disent donc aux chrétiens-démocrates : *« Votez pour votre candidat avec la première voix, mais, si vous n'aimez pas M. Franz Josef Strauss, donnez la seconde au F.D.P. »* Et aux socialistes ils recommandent : *« Votez pour votre candidat du S.P.D., mais, si vous ne voulez pas que le chancelier Schmidt soit prisonnier de la gauche de son parti, donnez votre seconde voix au F.D.P. »*

Cette stratégie paraît assez efficace pour inquiéter sérieusement les deux grands partis. Mais, si l'état-major du S.P.D. dénonce cette « escroquerie de la seconde voix », il n'est pas certain que M. Schmidt soit vraiment mécontent de voir s'améliorer ainsi les chances de ses alliés libéraux.

JEAN WETZ.

PLUSIEURS EXTRÉMISTES DE DROITE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Karlsruhe (*A.F.P.*). — M. Manfred Roeder, ancien avocat, animateur des Groupes d'action allemands (mouvement d'extrême droite), a été arrêté le lundi 1er septembre près de Hanovre. Quatre autres extrémistes de droite présumés, dont l'identité n'a pas été révélée, ont également été arrêtés dans le cadre d'une vaste opération de police déclenchée sur tout le territoire fédéral à la suite de l'attentat perpétré le 29 août contre un camp de réfugiés à Hambourg. Cet attentat avait causé la mort de deux Vietnamiens.

Union soviétique

UN PROCÈS « JUSTE ET HONNÊTE » ?

Moscou (*Reuter, U.P.I.*). — Le journal des syndicats soviétiques *Troud* est revenu sur le procès du Père Gleb Yakounine au cours duquel le prêtre orthodoxe, fondateur d'un comité pour la défense des croyants, a été condamné, le 28 août, à cinq ans de camp suivis de cinq ans de relégation pour activités « anti-soviétiques ».

Troud affirme que le procès a été « juste » et « honnête » et que les crimes reprochés au père Yakounine *« ont été objectivement et complètement prouvés. Le criminel a reçu ce qu'il méritait. Mais étant donné qu'il a reconnu les actions criminelles qu'il a commises et condamné le fait que le matériel qu'il avait préparé (...) ait été utilisé à des fins hostiles à l'U.R.S.S., et qu'il ait dit qu'à l'avenir il s'abstiendrait de telles activités, la Cour l'a condamné à cinq ans de camp et cinq ans de relégation »*, alors que la loi prévoit en ce cas une peine maximum de sept ans de camp.

Ces affirmations contredisent celles de la femme du Père Yakounine qui a assisté au procès. Elle avait déclaré à l'époque que son mari avait plaidé *non coupable*, avait repoussé les accusations dont il avait fait l'objet.

Nous apprenons d'autre part qu'au cours du procès de Mme Tatiana Velikanova, animatrice de la *Chronique des événements courants* qui recense les arrestations et persécutions, (le procès eut lieu les mêmes jours que celui du Père Yakounine à Moscou), celle-ci a refusé de prendre part aux débats après les avoir qualifié de *« farce sinistre »*. Durant les dix mois de détention préventive, elle n'a jamais signé le moindre document ou protocole d'interrogatoire. Son avocate commise d'office a bien tenté de la défendre durant les débats, mais *avait jugé inutile de citer des* témoins à décharge et de prévenir la famille de la date d'ouverture du procès. La mère de Mme Velikanova n'a pu y assister car, à la suite d'une hémorragie cérébrale, elle est actuellement hospitalisée, mais son frère se trouve à Moscou.

DEVANT LE CONGRÈS DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN

M. Lecanuet estime que l'Europe doit devenir une « grande puissance » économique et militaire

De notre correspondant

Bonn. — M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., a provoqué *quelques remous parmi les membres du parti populaire européen, réunis à Cologne, en estimant, mardi 2 septembre, que l'Europe devait devenir, sinon une « superpuissance »*, du moins une *« grande puissance »* économique et militaire.

Avant lui, M. Tindemans, président du parti populaire européen, qui rassemble les démocrates-chrétiens des pays membres de la C.E.E., et M. Kohl, président de la C.D.U. ouest-allemande, avaient très vigoureusement plaidé en faveur d'une solidarité plus étroite avec les Etats-Unis.

Le moment est venu, selon M. Lecanuet, pour ceux qui constituent le *« pilier européen de l'alliance atlantique »*, de coordonner les forces politiques et militaires en vue d'assurer progressivement leur défense. Il ne s'agit pas, a précisé le président du C.D.S., d'affaiblir l'alliance atlantique, mais de s'appuyer sur elle jusqu'à ce que les pays du Vieux continent deviennent un *« partenaire égal »* des Etats-Unis.

M. Lecanuet a surpris plus encore en proposant une action concertée des Européens pour la défense de leurs voies de communication et de ravitaillement. Il a suggéré également que leurs forces navales soient présentes dans l'océan Indien, afin de garantir la sécurité d'une région dont l'importance est vitale pour l'Europe.

Certains des congressistes ont vu dans ces propos les *« tendances neutralistes »* dénoncées auparavant par MM. Tindemans et Kohl. M. Franz-Josef Strauss, candidat de l'opposition à la chancellerie ouest-allemande, a par contre défendu des thèses assez proches sur certains points de celles de M. Lecanuet. Il a mis l'accent de façon beaucoup plus claire sur l'indispensable solidarité avec les Etats-Unis, mais a estimé, lui aussi, que les Européens devaient assumer leur part de *« responsabilités globales »*, aujourd'hui abandonnées aux Américains, pour contrecarrer la stratégie mondiale de l'U.R.S.S.

J. W.

La Turquie

● RENVOI DU DEBAT SUR LA MOTION DE CENSURE. — L'Assemblée nationale turque n'a pu discuter, le 2 septembre, une motion de censure contre le ministre des affaires étrangères, M. Hayrettin Erkmen, faute d'un quorum suffisant. Ce texte déposé par le parti du Salut national (pro-islamiste), censure la politique étrangère du gouvernement de M. Suleyman Demirel. Celui-ci n'engagera pas sa responsabilité au cours du débat, qui a été remis au 3 septembre. A Ankara, trois personnes ont été tuées et cinq grièvement blessées au cours d'une attaque à la bombe en plein centre piétonnier de la ville contre le siège d'une organisation professionnelle d'extrême-droite. (*A.F.P.*)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Ne voyagez plus incognito, protégez-vous contre l'inconnu.

La Carte American Express vous est remplacée gratuitement en cas de perte ou de vol et votre responsabilité est limitée à 250 E

Elle vous permet de retirer 2.000 FF par semaine dans plus de 1000 bureaux et représentants American Express dans le monde.

Avec American Express Assistance, elle vous assiste, vous, votre famille et votre voiture, en France et à l'étranger.

Avec l'Assurance Automatique Voyage et l'Assurance Aviation, elle peut vous garantir un capital de 1.600.000 E*

Avec l'Assurance Hospitalisation, elle couvre vos frais d'hospitalisation dans le monde entier.

Avec les Réservations Assurées, elle garantit vos réservations d'hôtel auprès des grandes chaînes internationales.

Et bien sûr, elle est acceptée par les meilleurs hôtels, les meilleurs restaurants, les grandes compagnies aériennes et les grands loueurs de voitures, en France et à l'étranger.

Carte American Express. Ne partez pas sans elle.

La meilleure manière d'avoir la Carte American Express, c'est encore de la demander:
American Express Carte France B.P. 302 - 92561 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 732.92.62

*Souscrites auprès de la Compagnie St. Paul Fire and Marine, entreprise régie par le Code des Assurances D.A. 23.06.77/29.02.80.

Ogilvy & Mather

EUROPE

Espagne

La tension monte en Navarre entre partisans et adversaires de l'ETA

Des membres du GRAPO (Groupe de résistance antifasciste du 1er octobre) seraient responsables de l'assassinat à Barcelone du général Briz Armengual (le Monde du 4 septembre). C'est la conviction de la police, qui a retrouvé des indices étayant cette thèse. Cet attentat serait une réponse à la mort d'un des dirigeants du GRAPO tué par la police à Madrid la semaine dernière.

D'autre part, de violents incidents ont éclaté mardi 2 septembre à Pampelune, où des groupes favorables ou hostiles à l'ETA se sont affrontés. La tension monte en Navarre, dont le rattachement au Pays basque doit être décidé par la population à une date encore indéterminée.

Enfin, un docker de la banlieue de Bilbao, M. Antonio Fernandez Guzman, a été abattu, le mercredi matin 3 septembre, alors qu'il se rendait à son travail. Deux heures plus tard, un correspondant anonyme a revendiqué par téléphone au journal basque Egin *cet assassinat au nom de l'organisation séparatiste basque ETA.*

De notre correspondant

Madrid. — Manifestants anti-ETA et contre-manifestants basques se sont affrontés, mardi, à Pampelune. Seule l'importance du dispositif policier a empêché ces heurts de dégénérer en bataille rangée.

Ces incidents illustrent les contradictions qui font peu à peu de la Navarre le foyer de l'agitation basque. Des mouvements aussi divers que les commissions ouvrières, le parti nationaliste basque (P.N.V.) et le mouvement d'extrême droite Fuerza Nueva, entre autres, soutenaient la manifestation convoquée « *contre le terrorisme, l'assassinat, pour la liberté d'expression, la démocratie et le droit des Navarrais à décider librement de leur avenir* ».

La manifestation, qui a réuni environ quarante mille personnes, était une réponse à l'attentat commis la semaine dernière par l'ETA-militaire contre M. José Javier Uranga, directeur du journal de Pampelune *Diario de Navarra*. M. Uranga, criblé de balles, a survécu par miracle. L'ETA s'en était pris à lui pour la campagne que menait son journal contre l'intégration de la Navarre au Pays basque autonome.

La contre-manifestation convoquée « *contre le terrorisme d'Etat, la répression et le chômage* » par plusieurs groupes basques « patriotes » avait été interdite par le gouverneur civil, et les forces de l'ordre avaient dressé des barrages vingt-quatre heures à l'avance autour de Pampelune pour empêcher les *renforts d'affluer*.

Le nœud du problème est le statut de la Navarre. Les nationalistes basques la considèrent comme historiquement partie intégrante d'Euskadi, dont elle constitue le vaste hinterland. Néanmoins, beaucoup de Navarrais, particulièrement dans le sud de la province, ne s'estiment pas basques et veulent que la Navarre suive son propre chemin. Le statut basque d'autonomie prévoit que la Navarre aura le droit de décider par référendum de se joindre aux trois provinces de Biscaye d'Alava et de Guipuzcoa. Néanmoins, dix mois après l'approbation du statut d'Euskadi, la date du référendum, qui dépend de l'Assemblée navarraise profondément divisée, n'a pas encore été fixée.

L'aile politico-militaire de l'ETA mettait au nombre des exigences énoncées lors de la « guerre des vacances », en juin dernier, l'annonce d'une date prochaine par le gouvernement. L'ETA n'a pas obtenu satisfaction, mais a juré de continuer la lutte. Deux assassinats commis par des groupes d'extrême droite la semaine dernière à Irun et à Bilbao ont avivé les tensions. L'arrestation, samedi à Pampelune, de M. José Antonio Urbiola, membre de la coalition séparatiste Henri-Batasuna (Union populaire), vice-président de l'Assemblée provinciale navarraise, a porté à son comble la colère des « abertzale » (patriotes).

M. Urbiola a été arrêté pour avoir déclaré au cours d'une session à huis clos de l'Assemblée qu'Henri Batasuna partageait la stratégie de l'ETA-militaire. Il a été transféré à Madrid pour y être interrogé sur ses éventuels contacts avec l'organisation. Il était, mardi, détenu au secret depuis soixante-douze heures sous le coup de la loi anti-terroriste, et, selon son avocat, un magistrat avait autorisé la prolongation de la garde à vue de six jours.

(Intérim.)

Grande-Bretagne

LE CONGRÈS DU TUC A BRIGHTON

M. Callaghan propose aux syndicats d'accepter une politique des revenus en cas de retour des travaillistes au pouvoir

De notre correspondant

Londres. — Dans le discours qu'il a prononcé mardi 2 septembre au congrès de la Confédération inter-syndicale du TUC (Trade Union Congress) à Brighton, M. Callaghan, chef de l'opposition travailliste, a proposé au syndicat un nouveau « *contrat social* », une sorte de pacte entre le mouvement syndical et un futur gouvernement travailliste. A en juger par le volume modéré des acclamations qui saluèrent son discours, M. Callaghan n'a que partiellement regagné le terrain qu'il avait perdu auprès des syndicats, dont l'opposition à sa politique des salaires provoqua les grèves sauvages de l'hiver 1978-1979 et son échec électoral l'an dernier.

D'autre part, plusieurs syndicats, dont celui des ouvriers du transport (T.G.W.U.) — le plus important par le nombre, — voteront pour une motion hostile à toute forme d'économie dirigée, notamment à une politique des revenus.

Le T.G.W.U. représente plus de deux millions de syndiqués. Fidèle au principe de la libre négociation des salaires, il exclut tout contrôle direct ou indirect sur ceux-ci.

Néanmoins, les mineurs (malgré l'opposition d'une minorité entraînée par M. Scargill, leader du Yorkshire) et les métallurgistes assureront l'adoption d'une motion qui, tout en excluant la possibilité d'un gel des salaires sous le gouvernement Thatcher, envisage de coopérer avec un futur gouvernement travailliste — « *pour la construction d'une nouvelle société plus juste, l'élimination du chômage, la réduction de l'inflation...* ».

La formule est assez vague pour être interprétée comme une approbation de l'initiative de M. Callaghan, qui, avec beaucoup d'autorité et de franchise, avait défini les termes de la coopération à rétablir entre les syndicats et un éventuel gouvernement travailliste. « *Nous allons définir une fois pour toutes le rôle du mouvement syndical dans la société* », a-t-il déclaré, en ajoutant : « *L'Etat a des obligations envers les syndicats, qui, à leur tour, en ont envers la société.* »

M. Callaghan a pris l'engagement, si les travaillistes revenaient au pouvoir, d'abolir la nouvelle loi restrictive des droits syndicaux et de mener activement une politique de plein emploi. Mais, de son côté, le mouvement syndical doit accepter un « *code de discipline* » qu'il devra faire respecter, et M. Callaghan a insisté sur la nécessité d'aboutir à une politique des revenus.

Il a dit : « *Si nous voulons une société plus juste, nous avons besoin d'une politique concernant tous les revenus et non pas seulement les bénéfices.* » « *Que pouvez-vous offrir, pouvez-vous suggérer quelque chose ? Nous devons aboutir à un accord.* »

M. Callaghan n'a pas remis ses convictions, et M. Scargill n'a pas manqué de souligner que M. Callaghan voulait ressusciter une politique menant à la défaite du gouvernement travailliste. Si M. Callaghan n'est pas encore assuré du succès de son initiative, il peut espérer cependant obtenir l'appui d'une majorité des syndicats dans le prochain affrontement qu'il livrera à la gauche, au congrès travailliste de Blackpool, à la fin du mois. En fait, depuis le début des discussions de Brighton, la gauche et la droite du Labour multiplient leurs efforts en coulisse pour rallier à leurs causes respectives les syndicats qui, en raison du vote par bloc, doivent faire pencher la balance au congrès travailliste.

Après le revirement au sein du grand syndicat des métallurgistes, la gauche a perdu du terrain et devra sans doute renoncer à une partie des réformes de structures qu'elle suggérait pour renforcer son emprise. De leur côté, les dirigeants de la droite, familièrement appelés la « *bande des trois* » (Mme Williams, MM. Owen et Rogers), mènent une campagne très agressive en espérant obtenir un changement en leur faveur au sein de l'exécutif, jusqu'à présent contrôlé par la gauche. Etant donnée l'intensité des querelles des factions, M. Callaghan pourrait être tenté de rester à la barre. En tout cas, il n'a donné aucune indication sur ses intentions. De nombreux observateurs pensent que, si finalement les syndicats réagissent favorablement à son initiative, et si la gauche était définitivement battue à Blackpool, M. Callaghan ayant renforcé son autorité et son prestige pourrait plus facilement se retirer pour céder la place à M. Healey.

Ces préoccupations accaparent l'esprit de délégués du congrès au point d'éclipser celles concernant l'avenir du mouvement syndical. A court terme, le TUC espère pouvoir intégrer et récupérer dans l'organisation syndicale les deux millions de chômeurs, dont beaucoup, faute de payer leurs cotisations, ont cessé d'être membres. A plus long terme, le TUC voudrait voir réduire le nombre des syndicats et renforcer l'autorité de la centrale. Le TUC compte, en effet, cent neuf syndicats. Cette prolifération est une source de conflits entre des organisations rivales. Une motion recommandant que le nombre des syndicats soit réduit à vingt a été votée à l'unanimité, mais, étant données les traditions du mouvement syndical britannique, il y a peu de chances qu'elle soit mise à exécution.

HENRI PIERRE.

AFRIQUE

Algérie

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ÉVOQUE « LA CRISE D'IDENTITÉ DU PAYS »

M. Abderrahmane Chibane, ministre algérien des affaires religieuses, a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de l'enseignement de l'islam à l'occasion du quatorzième séminaire de la pensée islamique, qui se tient à Alger et qui est consacré cette année à « *la place de l'islam dans le monde contemporain* ».

Dans une interview publiée mardi 2 septembre par *El Moudjahid*, M. Chibane déclare notamment : « *L'Algérie fait face, d'une certaine façon, à une crise d'identité... que ni le nationalisme ni l'arabisation n'ont pu résoudre depuis l'indépendance.* » Après avoir évoqué les efforts déployés depuis 1962 pour « *promouvoir le nationalisme en idéologie totale* », le ministre déclare : « *Force est de constater aujourd'hui qu'ici comme ailleurs dans les pays musulmans — voir les exemples de l'Iran sous le chah et de la Turquie — le nationalisme est impuissant, à lui seul, à fournir la matrice d'un comportement culturel... C'est certainement conscient de ce trouble que le président Chadli Bendjedid a voulu rétablir la hiérarchie des valeurs en plaçant la foi en Dieu au-dessus de toute allégeance.* »

Pour M. Chibane, « *les deux notions d'arabisation et d'islamisation font partie, de nos jours, d'une même réalité* ». Il rappelle qu'il a existé « *plusieurs exemples où l'arabisation a servi de couverture pour l'évacuation de tout contenu éducationnel islamique* », et ajoute « *plus que jamais, il convient d'affirmer que l'arabisme désislamisé n'aura jamais droit de cité dans notre pays* ».

Enfin, M. Chibane a rejeté l'idée que le regain de ferveur islamique constaté en Algérie puisse être attribué à des origines extérieures au pays et a affirmé que « *la revendication d'islamité qui se fait de plus en plus pressante dans notre pays (...) a des racines et un caractère endogènes* ».

Zimbabwe

M. MUGABE LANCE UN APPEL AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

A l'occasion de l'ouverture, le 1er septembre à Salisbury, d'une conférence réunissant un millier d'hommes d'affaires du Zimbabwe et des principaux pays occidentaux, M. Robert Mugabe a lancé un appel à l'investissement étranger dans son pays. Le premier ministre a assuré que les objectifs du Zimbabwe, « *une société socialiste, égalitaire et démocratique* », ne devrait pas entraver l'entreprise privée et l'investissement étranger. Il a indiqué que les investisseurs devaient tenir compte des aspirations sociales du peuple du Zimbabwe et de la nécessité d'une hausse rapide du niveau de vie des couches les plus pauvres. Il a d'autre part demandé qu'un pourcentage substantiel des profits réalisés soit réinvesti dans le pays.

M. Mugabe a estimé que la participation de l'Etat n'était indispensable que dans le domaine énergétique et dans certaines industries stratégiques comme l'acier, ce qui a rassuré les congressistes, car ces industries sont largement contrôlées par l'Etat. Il n'a fait aucune allusion à des nationalisations éventuelles, se contentant d'insister sur la participation de nationaux à la définition des projets d'investissement et aux équipes de direction, « *ce qui ne doit être considéré que comme une preuve de confiance mutuelle* ». Il a critiqué la faiblesse de l'aide étrangère, et affirmé que les richesses de son pays, notamment les possibilités du sous-sol et de l'agriculture, étaient « *considérables* ».

● MILLE SIX CENT QUARANTE-QUATRE ZIMBABWEENS — dans leur grande majorité des Blancs — ont quitté le pays en juillet 1980, ce qui constitue le nombre de départs le plus élevé depuis avril 1979. Ce chiffre était de mille deux cent trente-huit le mois précédent. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Colombie

Le projet d'amnistie du gouvernement ne satisfait pas les organisations de guérilla

Bogota *(A.F.P.)*. — Implantée depuis un quart de siècle dans le pays, la guérilla colombienne semble décidée à poursuivre la lutte armée, après avoir rejeté la proposition d'amnistie présidentielle.

Alors que le Parlement vient d'entamer la discussion du projet de loi envisageant d'amnistier les guérilleros qui déposeraient les armes, les deux principales organisations rebelles ont intensifié leurs actions.

Le mouvement du 19 avril (M-19, extrême gauche) a enlevé un rapporteur du projet et quatre journalistes de la capitale pour leur remettre un « *contre-projet* » élargissant la mesure de clémence à tous les prisonniers politiques et demandant une « *amnistie sociale* » à l'égard des couches sociales les plus défavorisées.

Poursuivant leurs opérations de harcèlement de l'armée, les forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, procommunistes, ont, de leur côté, tendu une embuscade sanglante à une patrouille, tuant trois soldats et en prenant douze autres en otages pendant soixante-douze heures dans une des régions les plus inaccessibles du pays. Les otages ont été libérés par l'armée au terme d'une vaste opération qui a mobilisé plusieurs milliers d'hommes.

En présentant son projet de loi, le président Turbay a tenté une ouverture en direction des organisations extrémistes pour les faire revenir au sein de l'opposition légale. Son projet a reçu l'appui des deux principaux partis (libéral et conservateur), des organisations syndicales réformistes et de l'Eglise. Mais beaucoup ont regretté la modestie d'un texte qui ne concerne pas les personnes déjà condamnées pour faits de guérilla, ni celles en instance de jugement.

Même si le projet était amendé par le Congrès, il est douteux que les FARC ou le M-19 acceptent de déposer les armes. Les deux organisations ont annoncé qu'elles continueraient la lutte armée, respectivement en milieu rural et dans les zones urbaines, tant que le gouvernement ne satisferait pas leurs exigences. Elles demandent notamment la levée de l'état de siège en vigueur en Colombie depuis 1975 et l'abrogation du « *statut de sécurité* » décrété en 1978 par l'administration et conférant de larges pouvoirs à l'armée pour lutter contre la guérilla. Elles exigent également l'adoption de profondes réformes sociales et de nouvelles mesures économiques, ainsi que l'ouverture d'un dialogue sur l'« évolution démocratique » du pays. A toutes ces exigences, le président a répondu fermement qu'il n'était pas question de signer un « *armistice* » avec la guérilla et réaffirme que l'amnistie était une offre « *non négociable* ».

LA BOLIVIE QUITTE LE PACTE ANDIN

La Paz *(A.F.P., Reuter)*. — La Bolivie a décidé de quitter le pacte andin. Cette annonce a été faite à La Paz, mardi 2 septembre, par M. Sosa, ministre du pétrole, qui a précisé que les pays du groupe andin sont intervenus dans les affaires d'un pays membre. C'est une référence à « ferme condamnation par les gouvernements péruvien, équatorien, colombien et vénézuélien du coup d'Etat du 17 juillet à La Paz (*le Monde* du 3 septembre).

A Cochabamba, l'assemblée des évêques boliviens a débuté ses travaux mardi et doit examiner les délicates relations de l'Eglise avec le gouvernement ainsi que la situation des droits de l'homme en Bolivie. Le Père Julio Tumiri, président de l'Assemblée des droits de l'homme de Bolivie, est encore détenu, et plusieurs religieux sont réfugiés dans des ambassades.

La réunion, qui s'achèvera vendredi, débute alors que les évêques de Bolivie ont reçu des messages de soutien du président du Conseil épiscopal pour l'Amérique latine (Celam), dont le siège est en Colombie, Mgr Alfonso Lopez Trujillo, et du cardinal primat du Pérou, Mgr Juan Landazuri.

LE MONDE diplomatique

de septembre

EST PARU

Au sommaire :

L'ÉLECTRONUCLÉAIRE UNE SOLUTION CONTESTÉE

stage pré-rentrée, soutien annuel, année préparatoire

MEDECINE ET PHARMACIE

7 centres : saints-pères, neuilly, nation, bichat, créteil, orsay, châtenay

CEPES 57, r. Ch.-Laffite. 92. Neuilly. 722.94.94 - 745.09.19

enseignement supérieur privé

PROCHE-ORIENT

« Envoyé spécial » de l'UNICEF

LE FRÈRE DU ROI KHALED D'ARABIE SAOUDITE EST REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing devait recevoir mercredi 3 septembre le prince Talal Ben Abdel Aziz, frère du roi Khaled d'Arabie Saoudite, « envoyé spécial » de l'UNICEF, que M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a chargé de recueillir des fonds à destination des organisations internationales qui se préoccupent du tiers-monde, et singulièrement de l'UNICEF. A cet effet, une entité financière sera créée, en octobre, à Djeddah par plusieurs pays du Golfe. Ces fonds seront répartis dans chaque pays receveur par un comité interministériel présidé par le chef de l'Etat.

Cette action, nous a déclaré le prince Talal, montre une prise de conscience, dans les pays pétroliers du Golfe, quant à l'utilité du type d'aide concrète, multilatérale, que fournit l'UNICEF. D'ores et déjà, des sommes provenant de cette source sont engagées au Pakistan afin de créer des systèmes d'adduction d'eau et de produire du vaccin anti-rougeoleux.

L'aide collectée de cette manière, indique le prince Talal, profitera à un maximum d'enfants et de femmes du tiers-monde, et non pas seulement à ceux des pays arabes ou musulmans.

Rappelons que la contribution officielle de la France (1) au financement de l'UNICEF (8,6 millions de francs en 1978) s'est amenuisée au fil des années ; le Comité français pour l'UNICEF (2), qui collecte des fonds privés, avait rassemblé à lui seul au cours de la même année 39 millions de francs.

(1) Les contributions des pays membres de l'UNICEF sont non pas obligatoires et alignées sur le produit national brut comme c'est le cas pour la majorité des institutions internationales, mais facultatives.

(2) 35, rue Félicien-David, Paris-16e. Tél. : 224-13-95.

EN ACCEPTANT L'OFFRE D'« UNION » DE TRIPOLI

Damas entend surtout tirer parti du soutien libyen dans une conjoncture délicate

De notre correspondant

Beyrouth. — Malgré une réponse immédiate et chaleureuse de la Syrie à l'offre d'unité faite par le chef de l'Etat libyen, il ne semble pas que la proposition du colonel Kadhafi ait des chances d'aboutir à une forme quelconque de fusion entre les deux pays. Le « oui » de principe syrien a été formulé par le président Assad le jour même de l'offre libyenne et confirmé le lendemain par les commandements national et régional du parti Baas, qui ont tenu une réunion conjointe. Il est possible qu'un sommet syro-libyen se tienne rapidement et qu'il soit suivi d'une proclamation unitaire sans, pour autant, que cela ait d'autre signification que celle d'une alliance conjoncturelle.

Géographiquement, la Libye est encore plus éloignée de la Syrie que ne l'était l'Egypte, et ce facteur avait déjà été déterminant, malgré le prestige de Nasser, dans la rupture de l'union égypto-syrienne des années 1958-1961. En outre, en matière d'« unions », le président Assad s'est toujours montré très prudent : on l'a constaté dans ces rapports avec l'Irak et, d'ores et déjà, avec la Libye. Il n'accepte une telle formule que lorsqu'il est en position de force, comme ce fut le cas lors de l'« union » avec la Jordanie entre 1975 et 1977. Ce qui est loin d'être la situation aujourd'hui, alors qu'il est engagé dans une épreuve de force interne avec les Frères musulmans, dont seize membres ont été tués, mardi, à Damas, au cours de combats avec les forces de sécurité.

L'offre du colonel Kadhafi venait cependant à point nommé pour le président Assad, à un moment où il se trouve isolé sur la scène arabe, face à un axe Bagdad-Ryad qui se consolide sans dire son nom et qui dispose de l'appui secret de la Jordanie.

A l'approche du prochain sommet arabe (en principe en novembre, à Amman), il était particulièrement bienvenu pour Damas de compter sur un soutien politique indéfectible comme celui que peut lui apporter le colonel Kadhafi. La Syrie a aussi grandement besoin d'un soutien financier, mais, en cette matière, peut-être ne se fait-on pas trop d'illusions à Damas, la Libye ayant dans le monde arabe la réputation d'être un mauvais payeur.

LUCIEN GEORGE.

● *Le Parlement iranien* a ajourné son débat sur la composition du nouveau gouvernement de M. Radjaï, écartant ainsi, pour le moment, le conflit majeur à ce propos entre le premier ministre et le président de la République, M. Bani Sadr. Le premier ministre, qui s'est entretenu tard dans la nuit de lundi avec le chef de l'Etat, s'est présenté brièvement mardi matin devant le Parlement pour l'informer que M. Bani Sadr désirait avoir plus de temps pour étudier certaines des attributions de portefeuilles. — *(Reuter.)*

LA CINQUIÈME TENTATIVE DU PRÉSIDENT LIBYEN

Le projet d'union de la Libye et de la Syrie proposé par le colonel Kadhafi est la cinquième tentative du président libyen pour s'unir à des pays arabes. Toutes ces tentatives ont eu jusqu'ici une brève existence ou sont restées sans lendemain.

● **27 DECEMBRE 1969 : Libye-Soudan-Egypte : signature de la charte de Tripoli entre les trois pays, prévoyant la création d'une « fédération souple » entre les trois pays. Le 27 novembre 1970, deux semaines après l'arrivée au pouvoir, à Damas, du général Hafez El Assad, la Syrie se joint à eux. L'union ne prend jamais forme.**

● **17 AVRIL 1971 : Libye-Egypte-Syrie : trois des quatre signataires de la charte de Tripoli décident de créer une fédération des républiques arabes. L'union restera purement théorique.**

● **2 AOUT 1972 : Libye-Egypte : MM. Khadafi et Sadate décident l'union totale entre les deux pays, deux semaines après l'expulsion des conseillers soviétiques d'Egypte. Le 28 août 1973, l'union « par étapes » et sans délai précis est proclamée. La guerre d'octobre 1973 provoque la rupture des relations entre les deux pays (1er décembre 1973).**

● **12 JANVIER 1974 : Libye-Tunisie : à Djerba, le colonel Kadhafi et M. Bourguiba annoncent la fusion entre leurs deux pays. Deux jours plus tard, le président tunisien démet de ses fonctions son ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi, considéré comme le principal artisan de cette union, et abandonne le projet.**

هكذا من الأصل

AFRIQUE

LIBÉRIA CINQ MOIS APRÈS LEUR COUP D'ÉTAT

Les nouveaux dirigeants n'ont pas réussi à emporter l'adhésion de la population

Le sergent-chef Samuel Doe, chef de l'Etat libérien, a annoncé, lundi 1er septembre, le rétablissement de la peine de mort pour motifs politiques. « Tout élément contre-révolutionnaire pris en train de saper les progrès de la révolution libérienne sera immédiatement exécuté », a déclaré le chef de l'Etat devant un auditoire d'étudiants, à son retour d'une visite officielle en Ethiopie, où il avait dit sa « conviction » que « le Libéria pouvait beaucoup apprendre de l'expérience révolutionnaire éthiopienne ».

Le président Doe avait annoncé la suspension de telles exécutions le 29 avril, répondant ainsi aux nombreux appels consécutifs à la mise à mort, dans des conditions atroces, de treize dirigeants de l'ancien régime Tolbert. Parmi les appels les plus récents en faveur de la libération des prisonniers politiques, que le délégué général pour l'Afrique du Comité international de la Croix-Rouge n'a pas été autorisé à rencontrer en août, figurent ceux des deux évêques catholiques du Libéria ainsi que celui du chargé d'affaires américain en poste à Monrovia. Le nombre des détenus politiques est généralement estimé à cent cinquante ou deux cents personnes, alors que le gouvernement libérien affirme ne détenir que « quelques prisonniers ».

D'autre part, M. Nah Tipoteh, ministre du plan et des affaires économiques, vient d'annoncer l'octroi d'une aide étrangère de 128 millions de dollars au Libéria pour l'année 1980-1981.

Le gouvernement américain devrait accorder environ 20 millions de dollars pour l'alimentation, les médicaments, l'agriculture, la radio rurale et le matériel militaire.

La R.F.A. devrait fournir environ 23 millions de dollars pour le développement de l'agriculture et des forêts, la modernisation des ports, les adductions d'eau et l'entretien des routes.

Les 85 millions de dollars restant devraient provenir du Fonds monétaire international et serviront à couvrir un déficit budgétaire d'environ 75 millions de dollars.

Cependant, *cinq mois après le coup d'Etat, les nouveaux dirigeants n'ont pas réussi à emporter* l'adhésion de la population.

De notre envoyé spécial

Monrovia. — « *In the cause of the people, the corruption continues.* » Dans les rues chaudes de Monrovia, comme dans les salons cossus du quartier de *Sunkor* ou dans les « *slums* » de West-Point et de New-Kru-Town, on parodie ainsi un des slogans favoris du nouveau régime, « *In the cause of the people, the struggle continues* » (« *Au nom du peuple, le combat continue* »). La plaisanterie traduit assez bien la désillusion de la très grande majorité de la population libérienne, *cinq mois* après le renversement du président Tolbert par une poignée de sous-officiers et de soldats conduits par le sergent-chef Samuel Doe, le 12 avril.

La récente libération de plusieurs personnalités de l'ancien régime, épargnées aux premières heures du coup d'Etat, comme la veuve du président assassiné, ainsi que la *suspension de facto* des procès en cours n'ont pas suffi à détendre le climat. Des voix courageuses s'élèvent avec de plus en plus d'insistance pour demander davantage. Ainsi l'évêque catholique de Monrovia, dans une lettre pastorale lue en chaire, le dimanche 10 août, dans toutes les églises du pays, s'est prononcé pour la libération des prisonniers politiques et l'amnistie en faveur des condamnés.

Même si elles ont conservé pour la plupart — pour le moment du moins — l'essentiel de leurs fortunes, les « *trois cents familles* » d'origine afro-américaine qui gouvernaient depuis plus de cent cinquante ans le pays et le mettaient *en coupe réglée ont perdu* le pouvoir. Les « *big shots* » — les « *gros fusils* », — comme on désigne ici les éléments les plus huppés de cette petite minorité *privilégiée*, se réfugient les uns après les autres, avec femmes et enfants, aux Etats-Unis. Symbole brisé de leur ancienne puissance, le grand temple maçonnique de *style néo-victorien qui dominait* la capitale n'est plus qu'une carcasse désolée, dont les pillards ont emporté jusqu'aux huisseries.

Quatre mois après être sortis de leurs casernes, les « *sans-grade* » de l'armée ne paraissent pas avoir grande envie d'y retourner. Leurs anciens camarades de *chambrée*, devenus du jour au lendemain maîtres de l'Etat, ne parviennent plus à leur imposer la moindre discipline. Certes, violences et agressions ont à peu près complètement disparu *du moins dans la capitale*. Mais casquette à visière ou casque américain sur la tête, lunettes à verres fumés, talkies-walkies avec mini-micro au menton et mitraillette à la main, des groupes de soldats en tenue léopard arpentent les rues du matin au soir, sans autre but que d'exhiber leur puissance ou d'extorquer quelques dollars aux commerçants ou aux simples passants. Précédées de motards, toutes sirènes hurlantes, les grosses voitures des membres du Conseil de rédemption populaire ne transportent bien souvent que les épouses des « nouveaux messieurs » qui se rendent au marché.

Ostentation et jalousie

Cette ostentation de parvenus exaspère de plus en plus les classes moyennes, notamment les fonctionnaires, qui ont pour la plupart conservé leurs postes.

Le très substantiel relèvement des soldes des militaires, portées du jour au lendemain de 100 à 250 dollars par mois pour les hommes de troupe, alors que les effectifs de l'armée vont être accrus de 60 % (de cinq mille à huit *mille hommes*), suscite, en effet, beaucoup de jalousie dans l'administration, dont les agents attendent toujours l'entrée en vigueur des augmentations promises. Il en va de même chez les salariés du secteur privé, qui se sont bercés, jusqu'à présent en vain, des mêmes espérances. La désillusion n'est pas moindre en ce qui concerne la baisse des prix du riz, du poisson, des loyers et des transports, qui avait été tout aussi démagogiquement annoncée aussitôt après le renversement de Tolbert. Un décret en date du 30 juin a suspendu *sine die* l'exercice du droit de grève — ce qui n'empêche pas la multiplication anarchique des arrêts de travail — et il a été précisé que la réglementation très répressive des conflits sociaux mise en place par le régime déchu ne serait pas révisé « *pour le moment* ». Dans ces conditions, la popularité des nouveaux maîtres, qui au lendemain du coup d'Etat était incontestable, *est sérieusement* compromise dans les milieux syndicaux, notamment à la Firestone, la plus grande plantation d'hévéas du monde, comptant dix mille employés, et dans les grosses compagnies minières comme la Lamco qui exploite les riches gisements de fer du mont Nimba.

La marge de manœuvre des nouvelles autorités est, en ce domaine comme dans beaucoup d'autres, extrêmement étroite. « *The country is broke* » (« le pays est fauché »), avait déclaré, dès le 25 avril, le nouveau ministre du plan et des affaires économiques, M. Togba Nah Tipoteh, brillant économiste qui animait l'opposition de gauche sous l'ancien régime. « *A la veille du coup d'Etat, avait-il révélé alors, le gouvernement Tolbert n'avait que 5 millions de dollars en caisse, son découvert à la Banque nationale du Libéria (institut d'émission) s'élevait à 25 millions de dollars et la dette extérieure était de l'ordre de 700 millions de dollars.* » Depuis lors, en dépit des efforts déployés pour amener les « *big shots* » à régler leurs arriérés d'*impôts* et pour *faire* rendre gorge aux anciens dignitaires déchus convaincus de corruption, la situation des finances publiques est demeurée tout aussi précaire.

L'activité économique ralentie

Durant les quatre derniers mois, l'activité économique s'est, en effet, considérablement ralentie, et les rentrées budgétaires en sont très affectées. En dehors des grandes compagnies, protégées par des systèmes fiscaux privilégiés et qui menacent de fermer leurs portes si on les contraint à relever les salaires de leurs employés, la plupart des sociétés industrielles et commerciales se sont mises plus ou moins en veilleuse, tandis que les banques adoptaient une politique très restrictive de crédit. En conséquence, durant les mois d'avril, mai et juin, les importations et, partant, les recettes douanières, ont baissé de près de 44 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier, et la situation ne s'est pas sensiblement redressée durant les dernières semaines. En dépit d'une aide de 12 millions de dollars promise par le Fonds monétaire international (F.M.I.), les principaux projets d'équipement qui avaient été mis au point pour la ville de Monrovia, qui en a pourtant grand besoin, ont dû être annulés, faute de crédits.

Mettant entre parenthèses ses convictions socialistes, M. Tipoteh, dont les déclarations ont été ensuite reprises par le ministre des finances, le major Perry G. Zulu, et par le chef de l'Etat lui-même, a eu beau assurer qu'il n'y aurait pas de nationalisations, que le dollar serait maintenu comme monnaie du pays, qu'aucun contrôle des changes ne serait institué et que tous les contrats et accords passés par l'ancien régime avec les pays et les firmes étrangères seraient scrupuleusement respectés, en particulier en ce qui concerne le « *programme maritime* » (environ 20 % des navires de commerce du monde se sont placés sous pavillon libérien), ces professions de foi libérales n'ont pas vaincu les réticences de la plupart des investisseurs inquiets de la fragilité du nouveau régime.

Deux organismes superposés exercent le pouvoir à Monrovia : le Conseil de rédemption populaire (C.R.P.), qui est l'organe de décision, et le gouvernement réduit au rôle d'« *organe de propositions* ». Le conseil est composé des seize sous-officiers et soldats qui participèrent à l'assaut du palais présidentiel, dans la nuit du 11 au 12 avril, ainsi que de quelques membres cooptés ensuite pour des raisons de rééquilibrage ethnique — tous les conjurés étaient des Krahns, membres d'une petite ethnie qui ne représente qu'à peine 5 % de la population libérienne. Le C.R.P. est pratiquement condamné à une inefficacité brouillonne, ses membres n'ayant ni formation intellectuelle ni expérience des affaires publiques. Le gouvernement, qui compte des officiers, trois anciens ministres de Tolbert et des hauts fonctionnaires, est certes plus compétent mais ne parvient pas à faire prévaloir ses vues. Le fait que le sergent-chef Doe, devenu chef de l'Etat, préside ces deux instances, et malgré la décision prise *récemment* que celles-ci tiendraient désormais une réunion commune tous les mois, n'a pas amélioré la situation. D'autant que les deux équipes sont très divisées.

Au sein du gouvernement se développent notamment de sourdes rivalités entre les chefs des deux anciens partis d'opposition au précédent régime : M. Gabriel Bacchus Matthews, qui animait le Progressive People's Party (P.P.P.) et qui détient le portefeuille des affaires étrangères, et M. Togba Nah Tipoteh, l'actuel ministre du plan et des affaires économiques, qui présidait aux destinées du Mouvement pour la justice en Afrique (MOJA), généralement considéré comme « *plus à gauche* » que la formation rivale.

Diverses personnalités attendent que la situation se décante pour tenter de revenir progressivement sur le devant de la scène. On peut citer à cet égard le recteur de l'université de Monrovia, M. Amos Sawyer, proche du MOJA, la présidente de la Banque nationale, Mme Ellen Johnson Sirleaf, qui occupait le poste de ministre des finances dans le dernier gouvernement Tolbert, et même M. « Chad » Tubman, le fils du prédécesseur du président assassiné, « gentleman-farmer », ami de longue date de M. Bacchus Matthews, resté populaire auprès de larges secteurs de la population.

Dans la confusion née de ces clivages, un groupe de trois dirigeants semble s'affirmer : le chef de l'Etat, le commandant en chef des forces armées, le général (ancien sergent-chef) Thomas Quiwonkpa, et le ministre d'Etat pour les affaires présidentielles, M. Georges Bolley. Suppléant par l'intelligence à son inexpérience, le sergent-chef Doe, le « rédempteur », conserve une incontestable popularité. M. Georges Bolley, qui fut, dit-on, le seul civil informé du putsch qui se préparait (il est originaire du même village que le nouveau chef de l'Etat), est le véritable chef du gouvernement. Toutefois ce triumvirat demeure encore très fragile.

Les avances de Moscou

Le jeu des grandes puissances et de leurs alliés africains respectifs achève, enfin, de compliquer la situation, et, à maints égards, de la rendre explosive. Tenus à l'écart sous l'ancien régime, les Soviétiques essaient d'avancer quelques pions dans ce qui fut si longtemps une chasse-gardée de l'Occident et plus particulièrement des Américains. M. Brejnev a invité le sergent-chef Doe, qui a accepté, à se rendre en visite à Moscou, à une date à déterminer. Le chef de l'Etat a été chaleureusement accueilli, le 28 août, à Addis-Abeba, où il avait été invité par le président Mengistu qui fut le premier et même, pendant un temps, le seul dirigeant africain à le reconnaître, alors que tous les autres lui interdisaient de venir siéger parmi eux (*le Monde* du 28 août). Inquiets de ces avances, qui pourraient déboucher rapidement, selon un processus désormais classique, sur des fournitures d'armes, puis sur l'arrivée d'experts militaires du camp socialiste chargés de « *consolider* » le nouveau pouvoir, les Américains, encore très influents ici, s'efforcent de réagir, en apportant sans plus tarder un appui à Monrovia.

C'est ainsi qu'une délégation du C.R.P., comprenant notamment le général Quiwonkpa, mais aussi le coprésident du Conseil, le sergent-chef Weh Syen, est attendue aux Etats-Unis, où ont déjà été reçus à plusieurs reprises divers membres du nouveau gouvernement. De leur côté, les principaux responsables de la politique africaine de Washington ont fait ces derniers mois le déplacement de Monrovia. Dans leur contre-offensive, les Etats-Unis bénéficient du soutien résolu des pays africains francophones voisins, en particulier de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire et du Togo, discrètement encouragés par la France.

PIERRE BIARNÈS.

Profitez de l'offre exceptionnelle de Pierre et Vacances (valable jusqu'au 31 décembre 1980) pour investir en multi-propriété : paiement échelonné sur 3 ans à un taux d'intérêt environ moitié moins élevé que celui pratiqué pour la multi-propriété.

Dès cet hiver, vous cesserez de dépenser à fonds perdu pour vos vacances. Vous constituez un capital indexé sur les plus-values de la pierre dans les stations les mieux cotées.

Pierre et Vacances vous propose en plus une bourse d'échange entre 8 stations mer et montagne et les garanties de ses 13 ans d'expérience.

PIERRE et VACANCES

MULTI-PROPRIÉTÉ

AVORIAZ
440 F PAR MOIS PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en mars/avril. Valeur 19.800 F. 1.980 F à la réservation, 3.960 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 440 F par mois. Soit un total de 21.780 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. 720.70.87.
Nom ... Profession ...
Tél. ... Tél. bureau ...
Adresse ...
MM m.
TAUX INTÉRÊT 50 % DE MOINS ENV.

REBERTY LES MENUIRES
410 F PAR MOIS PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en mars. Valeur 18.400 F. 1.840 F à la réservation, 3.680 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 410 F par mois. Soit un total de 20.280 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. 720.70.87.
Nom ... Profession ...
Tél. ... Tél. bureau ...
Adresse ...
MM m.
TAUX INTÉRÊT 50 % DE MOINS ENV.

LE BALCON DE VILLARD
300 F PAR MOIS PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en janvier. Valeur 13.800 F. 1.380 F à la réservation, 2.760 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 300 F par mois. Soit un total de 14.940 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. 720.70.87.
Nom ... Profession ...
Tél. ... Tél. bureau ...
Adresse ...
MM m.
TAUX INTÉRÊT 50 % DE MOINS ENV.

CHAMONIX-SUD
290 F PAR MOIS PENDANT 3 ANS
Un deux pièces 1 semaine en janvier. Valeur 12.900 F. 1.290 F à la réservation, 2.580 F à la signature de l'acte et paiement trimestriel représentant 290 F par mois. Soit un total de 14.310 F seulement.
Bon pour une documentation à retourner à Pierre et Vacances, 54, av. Marceau, 75008 Paris. Tél. 720.70.87.
Nom ... Profession ...
Tél. ... Tél. bureau ...
Adresse ...
MM m.
TAUX INTÉRÊT 50 % DE MOINS ENV.

Délia

ANVERS Centre Mondial du
DIAMANT
Tous renseignements vous seront communiqués par téléphone au numéro
TEL. : 19-32-31 31-27-54
GENERAL DIAMONDS
FELIKAANSTR 92 ANVERS

DIPLOMATIE

La réunion de l'Association du traité de l'Atlantique

Le vice-premier ministre portugais souligne l'option pro-occidentale de son pays

De notre correspondant

Lisbonne. — « La stratégie soviétique et l'Occident », tel est le thème de la 26e assemblée générale de l'Association du traité de l'Atlantique, qui, sous la présidence du secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, se déroule à Madère du mercredi 3 au samedi 6 septembre. Présidant l'ouverture des travaux, le vice-premier ministre des affaires étrangères, M. Freitas Do Amaral, a souligné l' « *option clairement occidentale et pro-européenne* » de son gouvernement.

« *Seule une grande fermeté et une détermination de la part de l'OTAN peuvent éviter le succès de la politique expansionniste de l'Union soviétique ainsi que le progrès des forces du pacte de Varsovie* », a-t-il déclaré.

L'hostilité à l'U.R.S.S. est devenue un des traits dominants de la diplomatie portugaise depuis l'investiture, en janvier dernier, du gouvernement de centre-droite dirigé par M. Sa Carneiro. Et les incidents s'accumulent, le dernier en date étant l'expulsion de quatre diplomates soviétiques accusés d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Cette attitude a provoqué une très vive protestation de la part de l'ambassadeur M. Kalinin.

Parallèlement, les autorités de Lisbonne multiplient les gestes de bonne volonté à l'égard de Washington : ainsi, des pourparlers sont en cours pour l'ancrage dans les eaux portugaises d'un porte-avions américain ; l'opération entraînerait l'installation au Portugal d'environ dix mille personnes, y compris les familles des militaires.

Un projet de construction d'un oléoduc reliant le complexe industriel de Sines à la ville de Matozinhos est à l'étude. La réalisation de ce projet ferait du Portugal un des principaux centres de ravitaillement de la flotte des pays de l'OTAN. Enfin, la négociation concernant l'octroi aux Etats-Unis du droit d'utilisation de la base aérienne de Beja serait en bonne voie. — J. R.

DES PERCHES DE RAVITAILLEMENT EN VOL SUR LE BOMBARDIER SOVIÉTIQUE BACKFIRE

Des photographies récentes prises par un avion de patrouille maritime suédois, au-dessus de la Baltique, montrent que les Soviétiques ont replacé sur leurs avions Backfire des perches de ravitaillement en vol. Ces hampes dans le nez du bombardier nucléaire avaient disparu pendant les négociations SALT 2, entre Moscou et Washington, sur la limitation des armements stratégiques, qui n'ont toujours pas été ratifiées par le Congrès américain.

Par ce dispositif très répandu sur les avions de combat et, depuis peu, sur des appareils de transport militaire aux Etats-Unis et, bientôt, en France sur le nouveau Transall, les états-majors obtiennent un accroissement sensible du rayon d'action et, donc, des capacités d'intervention lointaine de leur aviation.

La construction du Backfire (nom de code donné par l'OTAN au biréacteur soviétique Tupolev-26 ou Tupolev-22 M) a été signalée, pour la première fois, à l'automne de 1969. Le Backfire est entré en escadre opérationnelle à partir de 1975 pour la reconnaissance stratégique et l'attaque de forces adverses en mer. Il est armé d'un ou deux missiles air-sol baptisés Kitchen par l'OTAN.

Pendant les négociations SALT 2, les perches de ravitaillement en vol avaient disparu pour que l'appareil, selon toute vraisemblance, ne soit pas classé dans la catégorie des « vecteurs » stratégiques. A vitesse supersonique, le Backfire peut parcourir jusqu'à 2 250 kilomètres sans ravitaillement et dépasser 3 500 kilomètres avec un ravitaillement en vol. A vitesse subsonique, l'avion peut franchir des distances de l'ordre de 5 320 kilomètres sans ravitaillement et franchir jusqu'à 6 300 kilomètres avec un ravitaillement.

LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

Une lettre du professeur Kastler

M. Alfred Kastler, membre de l'Académie des sciences, prix Nobel de physique, nous a adressé la lettre suivante :

L'article de vos collaborateurs Dominique Dhombres et Xavier Weeger, paru dans *le Monde* du 11 août, signale que la deuxième conférence de réexamen du traité de non-prolifération nucléaire, réunissant les pays signataires de ce traité, vient de se réunir à Genève. L'article en question fait état de l'engagement des pays signataires non nucléaires de s'abstenir de fabriquer des armes nucléaires, mais il passe sous silence l'article VI de ce traité par lequel ses promoteurs, les gouvernements des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., se sont engagés, par leur signature en 1970, à entrer « *à une date rapprochée* » (« *at an early date* » dans le texte anglais) dans la voie du désarmement nucléaire pour aboutir « *à un désarmement complet sous strict contrôle international* ».

Il est patent que ces deux gouvernements n'ont pas respecté leur engagement, mais qu'ils ont fait, au cours de la décennie qui vient de s'écouler, exactement le contraire. Violant leur signature, ils ont de part et d'autre intensifié leur surarmement nucléaire, abordant encore récemment, du côté de Moscou comme du côté de l'OTAN, une nouvelle étape de l'escalade.

Comment peuvent-ils prétendre faire respecter ce traité par les pays non nucléaires lorsqu'ils le traitent eux-mêmes comme « *un chiffon de papier* » ? Le seul moyen d'arrêter une prolifération nucléaire qui conduira à la destruction de l'espèce humaine, est l'arrêt de l'armement nucléaire démesuré poursuivi par les deux Grands.

LE SÉJOUR DE M. CHISSANO A PARIS

La visite du ministre mozambicain des affaires étrangères a consacré la normalisation des rapports entre Paris et Maputo

M. Joachim Chissano, ministre mozambicain des affaires étrangères, a quitté Paris, mardi 2 septembre en fin de soirée, à destination de Maputo, à l'issue d'une visite officielle de trois jours en France. Il a été reçu, lundi, par M. Giscard d'Estaing. M. Chissano, qui rendait la visite faite à Maputo par M. Guiringaud, alors ministre des affaires étrangères il y a trois ans, a eu plusieurs entretiens avec M. François-Poncet.

A sa sortie de l'Elysée, M. Chissano a jugé « *positif* » le bilan de la coopération entre son pays et la France. Les entretiens ont aussi porté sur la Namibie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Sur le plan bilatéral, depuis l'autorisation donnée, en juin 1980, à la Caisse centrale de coopération économique d'intervenir au Mozambique, un plan de financement a été élaboré. Il prévoit notamment la fourniture d'équipements légers (100 millions de FF), la réparation de la centrale électrique de Mavuzi et la mise en place d'une ligne à haute tension entre le barrage de Cabora-Bassa et Mokuba (173 millions de FF), ainsi que l'achat de navires crevettiers (117 millions de FF). D'autres projets de coopération sont en cours (prospection minière, production charbonnière, livraison d'une sciérie).

Cette visite consacre avant tout la normalisation des relations entre les deux gouvernements. Maputo « *approuve* » l'action de Paris au sein du « *groupe de contact* » (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Allemagne fédérale) des Nations unies chargé de négocier un règlement namibien. De leur côté, les Français incluent le Mozambique dans l'ouverture amorcée voilà trois ans en direction des pays lusophones et anglophones d'Afrique.

Paris a offert au Mozambique une aide alimentaire de deux mille tonnes de céréales pour lutter contre la disette qui sévit, en raison d'une sécheresse prolongée, dans six provinces et affecte un million et demi de personnes. Dans un appel à la communauté internationale, lancé le 29 août, le gouvernement mozambicain a évalué ses besoins immédiats à 175 000 tonnes de céréales, 20 000 tonnes de haricots et d'arachide, 10 000 tonnes de poisson séché, 10 000 tonnes d'huile alimentaire et 15 000 tonnes de savon. — J.-C. P.

LA VISITE DE M. FRANÇOIS-PONCET

Les Tunisiens souhaitent inscrire la coopération bilatérale dans le cadre du « trilogue »

De notre correspondant

Tunis. — Passer d'une aide à la consommation à une aide à la production : les Tunisiens voudraient que la coopération avec la France s'engage désormais dans cette voie. Ils espèrent que la grande commission mixte franco-tunisienne qui siège les mercredi 3 et jeudi 4 septembre à Tunis, sous la présidence des deux ministres des affaires étrangères, MM. Hassan Belkhodja et Jean François-Poncet, lui donnera une « impulsion politique » pour l'orienter dans ce sens.

Cette session — la huitième, — qui se tient tous les ans alternativement à Paris et à Tunis, précède de moins de deux mois la venue de M. Barre, premier chef d'un gouvernement de la Ve République à visiter officiellement la Tunisie.

« *La coopération avec la France a donné jusqu'ici des résultats appréciables, mais, compte tenu de l'évolution économique de la Tunisie, ces mêmes résultats nous imposent de passer un cran au-dessus pour aider le pays à résorber son chômage, à couvrir ses besoins et à améliorer la position de sa balance commerciale et des paiements,* nous a déclaré M. Hassan Belkhodja. *Une aide à l'agriculture, qui, jusqu'ici, n'a pas bénéficié de la coopération française, et une plus grande participation des capitaux français à l'industrialisation permettront à la Tunisie non seulement de maintenir le niveau social auquel elle est parvenue après vingt-cinq ans d'indépendance, mais surtout de l'améliorer.* »

L'aide française — 500 millions de francs en 1980, dont 300 millions de francs de soutien à la balance des paiements et de crédits fournisseurs — est jugée aujourd'hui insuffisante par les Tunisiens, qui souhaitent dépasser le stade des échanges commerciaux et de l'assistance technique pour atteindre celui des investissements en commun, principalement dans le secteur industriel, auquel le plan quinquennal 1981-1986 réservera une place importante.

Le problème de l'emploi — 65 000 demandeurs arrivent chaque année sur le marché — reste vital. « *C'est dans une grande percée industrielle que doit être recherché l'essentiel de la solution à ce problème* », nous a dit M. Mohamed Mzali. « *Mais,* a ajouté le premier ministre, *l'exiguïté du marché local, le poids du déficit de la balance commerciale, nous commandent une assimilation du processus industriel qui nous permette, d'une part, d'accéder au stade de la production des biens d'équipement et, d'autre part, de nous orienter d'une manière plus rigoureuse vers l'exportation. Nous devons donc mobiliser tout le potentiel national mais aussi coopérer avec tous les pays amis dans le respect des intérêts de toutes les parties.* »

Un projet agricole

C'est précisément sur l'intérêt que peut représenter pour la France un apport d'investissements que les Tunisiens mettront l'accent : selon eux, la création d'usines franco-tunisiennes, principalement dans les domaines de la mécanique (des projets sont en cours d'étude avec Peugeot), de la pétrochimie et de l'informatique, auxquels pourraient être associés financièrement des pays arabes dans le cadre du trilogue que propose M. Giscard d'Estaing, représenterait des avantages certains, notamment par l'ouverture de nouveaux débouchés vers le monde arabe et — pourquoi pas ? — vers l'Afrique. Dans cette perspective le gouvernement tunisien avait déjà proposé à M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur (*le Monde* des 15 et 16 juin), la création d'une banque d'investissements franco-tunisienne, avec le concours de capitaux arabes, afin de réaliser de grands projets industriels dans le cadre des 50 à 70 milliards de francs d'investissements productifs prévus par le prochain plan.

Quant à la coopération dans le domaine agricole, pratiquement inexistante depuis la nationalisation des terres en 1964, à l'exception d'une assistance substantielle dans le domaine de la formation, Tunis souhaiterait que, à l'instar de pays comme l'Allemagne fédérale, la Belgique ou les Pays-Bas, la France prenne en charge financièrement et techniquement le développement d'un secteur dans une région déshéritée du Nord-Ouest, du Centre ou surtout du Sud, zone frontalière particulièrement névralgique où il convient d'améliorer la situation des populations et par là même de freiner l'émigration.

Tous les domaines de la coopération, que des commissions spécialisées sont chargées de définir et de programmer dans le détail, seront aussi évoqués. L'ordre du jour comprend également des échanges de vues sur la situation au Maghreb, au Proche-Orient, en Asie et en Afrique, sur la sécurité, la coopération en Méditerranée, le dialogue euro-arabe et sur les relations de la Tunisie avec la C.E.E., à propos desquelles les Tunisiens exprimeront à nouveau leurs inquiétudes à l'égard de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal et de ses répercussions sur l'écoulement de leurs produits agricoles et surtout de l'huile d'olive.

MICHEL DEURÉ.

L'U.R.S.S. PROPOSE AU JAPON DE SIGNER UN ACCORD DE COOPÉRATION

Moscou (*Reuter*). — Le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, a invité, mardi 2 septembre, le Japon à signer un accord de coopération avec l'U.R.S.S. et « *à résister à la tentation du militarisme sous la pression des Etats-Unis et de la Chine* ».

« *Sous prétexte d'une prétendue menace militaire soviétique, ils* [Etats-Unis et Chine] *poussent constamment ce pays* [le Japon] *sur la dangereuse voie du militarisme et d'actions hostiles à l'Union soviétique* », écrit le ministre dans un article de la *Pravda* destiné à marquer le trente-cinquième anniversaire de la capitulation japonaise.

Le maréchal Oustinov ajoute qu'une telle voie « *est dangereuse, non seulement pour les voisins du Japon, mais par-dessus tout pour le peuple japonais, qui a tant souffert dans le passé à cause du militarisme* (...) ».

[Il y a peu de chances que cette proposition — qui n'est pas entièrement nouvelle — soit bien accueillie à Tokyo. Le Japon et l'U.R.S.S. n'ont toujours pas signé de traité de paix. Les négociations à ce sujet se sont heurtées au refus de Moscou de faire la moindre concession sur le statut des îles Kouriles, saisies par les Soviétiques après la défaite du Japon.]

OCÉANIE

Vanuatu

● *Le premier ministre du Vanuatu*, M. Lini, qui est arrivé mardi 2 septembre à New-Delhi, pour assister à la seconde session régionale des chefs de gouvernement du Commonwealth d'Asie et du Pacifique, a indiqué que le chef du mouvement sécessionniste de l'île d'Espiritu Santo, M. Stevens, sera soit jugé, soit expulsé. Des négociations sont en cours avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour qu'elle accepte temporairement le chef rebelle.

ASIE

Vietnam

FAISANT SON « AUTOCRITIQUE »

M. Pham Van Dong dénonce les « insuffisances » et « malversations » dans la gestion de l'économie

Prenant la parole mardi 2 septembre, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de l'indépendance, M. Pham Van Dong s'est livré à une sévère critique de la situation économique du Vietnam. S'adressant à une nombreuse assistance réunie dans le bâtiment de l'Assemblée nationale, le premier ministre a parlé « *des insuffisances et lacunes des services responsables dans la gestion de l'économie nationale. En d'autres termes, nous faisons notre autocritique devant vous à propos de nos propres responsabilités. En même temps, nous tous devons faire valoir la critique et l'autocritique concernant le manque de responsabilité, l'indiscipline, le travail non rentable, les bas rendements, les malversations, le copinage, l'autoritarisme (...)* ». « *Nous devons,* a-t-il ajouté, *attacher une importance particulière à la socialisation de l'agriculture dans le Sud.* »

Il a aussi annoncé qu'un nouveau plan quinquennal serait lancé l'an prochain ; son objectif sera de « *ramener la stabilité et de favoriser un nouvel essor de l'économie nationale, afin de permettre un vigoureux développement ultérieur* ». De nouvelles mesures de taxation vont être appliquées : « *Nous estimons de la plus grande importance d'accroître les impôts sur le revenu, surtout dans le domaine de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Nous devons combattre toutes les formes de fraude fiscale* », a-t-il précisé.

Sur le plan politique, M. Dong a rappelé la politique de son pays à l'égard de l'U.R.S.S., où doit se rendre, ces jours prochains, son ministre des affaires étrangères, ainsi qu'envers les deux autres pays indochinois, le Cambodge et le Laos, avec lesquels le Vietnam « *resserre chaque jour son union dans une lutte pour des objectifs communs* ». M. Dong s'est enfin félicité de l'envoi dans l'espace d'un cosmonaute vietnamien. « *La patrie de Lénine,* a-t-il déclaré, *a donné des ailes à un citoyen du Vietnam pour qu'il effectue, avec son frère soviétique, un vol cosmique.* »

D'autre part, à Pékin, deux anciennes personnalités du régime vietnamien ont été, mardi, les hôtes d'un banquet offert par le vice-premier ministre et le premier ministre désigné, M. Zhao Ziyang. Il s'agit de MM. Hoang Van Hoan, ancien membre du bureau politique du P.C. vietnamien et ancien vice-président de l'Assemblée nationale, réfugié en Chine, et Truong Nhu Tang, qui fut ministre de la justice du G.R.P. sud-vietnamien jusqu'en 1976, et qui a trouvé asile en France. — (*A.F.P., Reuter, Tass.*)

Afghanistan

LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LA GUÉRILLA AURAIT ÉTÉ RÉORGANISÉ

Le gouvernement afghan aurait adopté, la semaine dernière, une série de mesures administratives et financières destinées à réduire la résistance, déclarait-on, le mardi 2 septembre, de source diplomatique, à New-Delhi, citant des sources rebelles à Kaboul. Le pays aurait été divisé en sept secteurs ayant chacun à leur tête un membre du comité central du parti populaire démocratique. Celui-ci serait assisté d'un général de l'armée soviétique. Outre les troupes régulières afghanes, des unités d'élite soviétiques d'au moins un millier d'hommes auraient été envoyées dans chaque secteur.

D'autre part, le gouvernement afghan aurait créé des brigades de volontaires chargées d'exploiter les rivalités tribales entre les groupes de résistants, rapporte le *Times* de ce mercredi, dans une correspondance de New-Delhi. Selon le quotidien britannique, ces brigades seraient composées de très jeunes gens payés environ 7 000 afghanis par mois, soit 875 francs, alors que les soldats de l'armée régulière ne perçoivent que 500 à 600 afghanis par mois. Ces volontaires, précise le journal, seraient engagés contre des tribus qui ont une longue tradition de rivalité avec la leur et dans lesquelles ils « *auraient déjà réussi à semer la peur* ».

En outre, trente-cinq « conseillers techniques » cubains seraient récemment arrivés à Kaboul, a-t-on appris de source diplomatique occidentale à Islamabad. Ils se seraient inscrits à l'université de la capitale, le but officiel de leur présence étant l'étude de la langue persane. Selon ces sources, ces conseillers seraient en réalité venus former les cadres de la nouvelle milice du Parcham (faction du parti au pouvoir) récemment créée pour combattre les résistants.

Dans un entretien accordé à des journalistes soviétiques à Kaboul et cité par l'agence Tass, M. Babrak Karmal, chef de l'Etat, a déclaré, le mardi 2 septembre, que « *la vie se normalise* » dans le pays, tandis que « *l'unité du parti se resserre* ». « *Quelles que soient les ruses des milieux impérialistes et des hégémonistes chinois, ils ne réussiront pas à faire marcher l'histoire à reculons* », a-t-il ajouté. — (*A.F.P., A.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● DEUX MINISTRES QUÉBÉCOIS ont remis, mardi 2 septembre, leur démission à *M. Lévesque, premier ministre,* MM. Guy Joron, responsable du portefeuille des consommateurs, et Jacques Couture, ministre de l'immigration, déclarent avoir procédé à cette démarche « *pour des raisons d'ordre strictement personnel* ». Ces deux démissions renforcent les rumeurs selon lesquelles une une élection provinciale pourrait avoir lieu cet automne. — (*A.F.P.*)

Chypre

● L'ANNONCE D'UN ATTENTAT, le 24 août, contre M. Lyssarides, président du parti socialiste chypriote EDEK, reposerait sur un malentendu, selon un rapport de la police. Il indique que l' « attaque » était en réalité un tir de feu d'artifice par des estivants près de la maison de campagne de M. Lyssarides (*le Monde* du 26 août). — (*A.F.P.*)

Inde

● LES DIRIGEANTS DE SEIZE PAYS D'ASIE ET DU PACIFIQUE, membres du Commonwealth, doivent se réunir pour cinq jours à New-Delhi, à partir du jeudi 4 septembre. Les questions de coopération régionale dans les domaines économique, commercial, industriel et technologique seront évoquées au cours de cette réunion, ainsi que les questions liées à l'énergie, au terrorisme et à la drogue.

Italie

● UN TYPOGRAPHE A ÉTÉ TUÉ, le 2 septembre, dans la banlieue romaine par un commando armé qui l'avait pris pour un journaliste spécialisé dans les articles sur le terrorisme. L'attentat a été revendiqué par le mouvement néo-fasciste noyau révolutionnaire armé. La victime s'appelle Maurizio Di Leo, mais le commando croit avoir exécuté Michele Concina, journaliste du *Messaggero*, a précisé la police. — (*Reuter.*)

Mongolie

● SIX RESSORTISSANTS CHINOIS ont été expulsés de la République populaire mongole, a rapporté, le mardi 2 septembre, l'agence Tass, citant l'agence mongole Montsame. Selon cette source, il était reproché aux six Chinois d'avoir « *à plusieurs reprises* » enfreint les lois du pays, « *notamment en portant atteinte à la liberté individuelle des citoyens, en se livrant dans la production privée pour s'enrichir et en commettant d'autres actes illégaux* ». — (*A.F.P.*)

Pakistan

● LES DIRIGEANTS DE QUATRE PARTIS POLITIQUES INTERDITS ont signé, le mercredi 3 septembre, un programme commun pour la « *restauration de la démocratie au Pakistan* », qui demande la formation d'un gouvernement intérimaire civil, chargé d'organiser des élections libres avant trois mois, et la levée immédiate de la loi martiale. Ce programme a été signé lors d'une réunion organisée par la bégum Asghar Khan, dont le mari, commandant en chef en retraite de l'armée de l'air, est emprisonné. Les quatre formations qui l'ont mis au point sont la Ligue musulmane du Pakistan, le Front national de libération, l'Organisation islamique Jamiatul Ulemai, et le Tehrik-E-Istiqlal, mouvement pour la liberté (centriste). — (*A.F.P.*)

Philippines

● Le président Marcos a accepté, le mardi 2 septembre, la reddition du commandant Jamil Lacman, l'un des dirigeants du mouvement séparatiste musulman Moro (M.N.L.F.), ainsi que celle de vingt et un chefs guérilleros. Il a annoncé que ceux-ci participeront au programme gouvernemental de développement du sud du pays. Il a, d'autre part, indiqué que la conférence qui devait réunir, au début septembre, à Djakarta, en Indonésie, des responsables du gouvernement et du M.N.L.F. serait renvoyée d'un mois ou deux (*le Monde* du 3 septembre). — (*A.F.P.*)

Tchad

● M. HISSÈNE HABRÉ a déclaré que la Libye était « *le principal ennemi* » du Tchad, dans une interview publiée, mardi 2 septembre, par le quotidien sénégalais *le Soleil*. Le chef des Forces armées du Nord, qui séjourne à Dakar, a également dit que « *le gouvernement français a une grande part de responsabilité dans ce qui se passe au Tchad* ». « *La France veut un Etat fédéral : or nous pensons que le fédéralisme équivaut à la destruction du Tchad* », a-t-il ajouté. (*Reuter.*)

Zaïre

● LE PRÉSIDENT MOBUTU SESE SEKO a signé, mardi 2 septembre, une ordonnance portant nomination des membres du comité central du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R., parti unique zaïrois). Parmi les cent quatorze personnes désignées figurent six membres des corps constitués, deux « compagnons de la révolution », vingt-trois commissaires politiques, dix-huit commissaires du peuple (députés) et deux commissaires d'Etat (ministres). — (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Chine

La remise en ordre à Pékin

(Suite de la première page.)

Chacun sait que les mariages sont rarement autorisés en Chine avant des âges sensiblement plus tardifs; à la campagne comme en ville.

Les nouvelles dispositions peuvent seulement, à cet égard, donner des armes supplémentaires aux autorités dans leur politique de limitation des naissances. La nouvelle loi stipule, ce qui est une innovation par rapport au texte de 1950, que le contrôle des naissances est un « devoir » auquel les époux doivent obligatoirement se conformer.

Un changement de rédaction dans la même loi intervient à propos du divorce, qui peut désormais être accordé en cas de « complète désaffection mutuelle », et, bien sûr, d'échec des tentatives de conciliation.

La loi de 1950 prévoyait pour sa part un divorce par consentement mutuel, mais les difficultés, en ce domaine, ont beaucoup moins leur origine dans les textes que dans la pratique sociale. Or celle-ci est ouverte pour les couples qui souhaitent se séparer. Il semble seulement que le législateur s'efforce, très prudemment, de faire évoluer les mœurs en rappelant qu'il est vain, voire dangereux, de forcer à vivre ensemble des gens qui ont cessé de s'aimer.

Deux lois fiscales sont présentées à l'Assemblée, qui sans doute feront couler beaucoup d'encre. L'une et l'autre constituent en effet des innovations totales en Chine où la notion d'impôt sur le revenu n'existait pas jusqu'à présent, et il était touchant, mardi, de voir les porte-parole officiels du gouvernement eux-mêmes s'informer à ce sujet auprès des correspondants étrangers.

Le premier texte concerne les impôts sur les bénéfices des entreprises mixtes — c'est-à-dire à participations étrangère et chinoise — qui seront taxées au taux de 33 %, taux de principe en fait, et qui connaît de nombreuses exceptions : dans les « zones spéciales » du Guangdong et du Fujian d'abord (où le prélèvement prévu est de 15 %), pour les compagnies pétrolières ou exploitant d'autres ressources naturelles (pour lesquelles un taux sera fixé séparément), en faveur de projets agricoles ou forestiers également (qui bénéficient d'exemptions plus ou moins prolongées) selon que les bénéfices réalisés sont exportés ou réinvestis en Chine (...). Le texte méritera un examen attentif quand il sera publié mais, à première vue, les prétentions chinoises sont relativement modestes ; on a eu très clairement le souci de ne rien faire qui puisse effaroucher les capitaux étrangers.

La loi instituant un impôt sur le revenu des particuliers baigne encore dans un flou permettant d'éventuelles adaptations, mais où s'affirme le désir de ne pas laisser échapper un dollar possible de recette fiscale.

Il est clair, en effet, que la loi ne vise pratiquement que les étrangers puisqu'elle ne s'appliquera qu'aux salaires supérieurs à 800 yuans (soit moins de 2 300 francs, mais le traitement nominal du président Hua lui-même n'atteint pas ce chiffre) « perçus en Chine ou hors de Chine par des personnes résidant en Chine pour un an ou plus. Un « tarif progressif de 5 % à 45 % » sera appliqué suivant des règles restant à déterminer.

D'autres catégories de revenus — royalties, locations, dividendes — seront imposées au taux uniforme de 20 %. Les diplomates, seuls, échappent à cette ponction. Inutile de dire que les conversations allaient bon train, mardi soir à Pékin, sur les moyens par lesquels les autorités chinoises pourraient déterminer le montant exact des revenus perçus par les étrangers travaillant en Chine.

Les services fiscaux d'autres pays ont déjà connu ce genre d'épreuve et de longues et multiples conversations bilatérales seront sans doute nécessaires avant que la loi puisse être appliquée — pour un bénéfice modeste compte tenu du nombre malgré tout très limité (quelques milliers à peine) des étrangers non-diplomates résidant effectivement en Chine.

L'ordre du jour de l'Assemblée, décidément très chargé, touchait encore à bien d'autres sujets. Les députés ont ainsi appris que la loi électorale adoptée lors de leur dernière session — en juin 1979 — serait appliquée dans l'ensemble du pays vers le printemps prochain. Les représentants du peuple seront alors élus directement à l'échelon du canton. Un suffrage indirect fonctionnera ensuite à l'échelon provincial, puis national.

Plusieurs lois sont encore en préparation : un code civil et un code de procédure civile notamment (dont la mise au point exigera toutefois, paraît-il, « un temps considérable ») et divers textes sur le fonctionnement des entreprises et les contrats commerciaux.

La fin des « quatre grandes libertés »

De surprenantes statistiques ont, en outre, été révélées par le président de la Cour suprême, M. Jiang Hua. Un million cent trente mille cas judiciaires, datant des années 1966-1976 — de la révolution culturelle à la mort de Mao Tse-toung et à la chute de la « bande des quatre », — avaient été réexaminés, a-t-il dit, à la date du 30 juin, soit 94 % des jugements prononcés pendant ces dix années. Sur deux cent soixante-dix mille dossiers traitant de « crimes contre-révolutionnaires », cent soixante-quinze mille relevaient « de fausses accusations ou d'erreurs judiciaires ». Un peu moins de 10 % des huit cent soixante mille cas criminels « ordinaires » jugés à la même époque appelaient d'autre part rectification.

M. Jiang Hua a affirmé que des tribunaux qui se respectent ne sauraient se prononcer qu'en toute indépendance et, dans la même souffle, que les « rectifications » en cours servaient puissamment à dénoncer les crimes « de Lin Biao et de la bande des quatre ». Les révisions de verdicts dont il a dressé le bilan attendent encore d'ailleurs, a-t-il dit, d'être « approuvées ». Le président de la Cour suprême n'a pas précisé par quelle autorité, mais il semble bien qu'un sérieux bout de chemin reste à faire en Chine comme ailleurs avant que l'indépendance du pouvoir judiciaire devienne autre chose qu'un concept théorique.

Ainsi surchargés de discours, de chiffres et de projets d'avenir, les députés n'ont pu accorder qu'une attention minime à un point de leur ordre du jour portant cependant réforme d'une des dispositions les plus originales de la Constitution chinoise : l'affaire était, il est vrai, entendue depuis le 16 janvier, date à laquelle le vice-premier ministre, M. Deng Xiaoping, avait proposé devant une conférence de travail que l'article 45 de la Loi fondamentale soit modifié afin d'éliminer ce qui est couramment désigné en chinois comme « les quatre grandes libertés » — en particulier celle d'afficher des journaux muraux en grands caractères où s'exhalent publiquement les revendications populaires (*le Monde* du 3 septembre). Les *dazibaos* évoquent principalement la révolution culturelle, et c'est à ce titre qu'ils sont condamnés. Qui veut bien toutefois se souvenir qu'ils connurent à Pékin une autre heure de gloire pendant l'hiver 1978, sur le « mur de la démocratie », que M. Deng, à l'époque, loin de les condamner, en fit indirectement usage pour abattre ses adversaires et que, devant plusieurs visiteurs étrangers successifs, il affirmait alors qu'il s'agissait là d'un droit reconnu aux citoyens chinois par leur Constitution et auquel il ne pouvait être question de porter atteinte ?

ALAIN JACOB.

Corée du Sud

CORRESPONDANCES

Le sort de M. Kim Dae-Jung

UNE « MISE AU POINT » DE L'AMBASSADE EN FRANCE

A la suite de la publication d'un article de Robert Guillain sur M. Kim Dae-jung, intitulé « Un homme libre » (le Monde du 22 août), nous avons reçu de M. Chang Duk-sang, chef du service d'information de l'ambassade de Corée du Sud, la « mise au point » suivante :

Connaissant de longue date la probité et l'objectivité de M. Robert Guillain, nous nous étonnons beaucoup que le témoignage « sans coloration politique » qu'il apporte en faveur de M. Kim Dae-jung, dont le procès se poursuit devant la cour martiale de Séoul, soit contestable : il est certain que M. Kim Dae-jung n'est pas communiste du Nord, mais il était un des dirigeants politiques de l'opposition qui a cherché tous les moyens de renverser le gouvernement légal de Séoul de façon illégale.

Pour atteindre son but politique, il a fondé au Japon des organismes contestataires soutenus par la Corée du Nord et avec l'aide financière de ces organismes il a incité les troubles estudiantins en Corée. Il s'en est ensuivi des manifestations qui aboutirent aux violents incidents de mai dernier à Séoul, qui ont conduit à l'insurrection de Kwangju.

A les considérer du point de vue des démocraties occidentales, des incidents de ce genre ne sont qu'épisodes montrant la liberté dont jouissent les citoyens d'exprimer leur opinion. Et c'est ici que diffère le point de vue coréen. La Corée du Sud est en effet un pays qui depuis l'armistice de 1953, mettant fin à la guerre contre les communistes du Nord, vit en perpétuel état d'alerte. Les hostilités ne sont que suspendues, et la ligne de démarcation qui sépare les deux Corées est fragile et a fait l'objet de nombreuses tentatives de franchissement par les Coréens du Nord. Il est évident que tout trouble intérieur pourrait favoriser une attaque militaire communiste. D'où la loi sur la sécurité nationale, qui interdit les manifestations politiques accompagnées d'actes de violence et qui a été enfreinte à maintes reprises par M. Kim Dae-jung et les autres accusés du procès de Séoul, ce qui justifie celui-ci.

C'est sous cet angle de sauvegarde de la nation qu'il faut juger l'attitude du gouvernement de Séoul et non sous celui de démocraties établies depuis longtemps à l'intérieur de frontières stables.

[Lisez bien : le crime de M. Kim Dae-jung est le crime d'opposition. Il a de plus agi « de façon illégale ». Comment pourrait-il en être autrement quand toute opposition est proscrite par des lois répressives servie par une police omniprésente ? Depuis Syngman Rhee, tous les gouvernements sud-coréens ont abusé de la législation anticommuniste pour combattre leurs adversaires. Le régime politique de Corée du Sud a fini par ressembler à celui de la Corée du Nord comme son image dans un miroir. N'est-ce pas aggraver le péril communiste et non l'écarter ? — R. G.]

Ecole Pigier : la bonne voie pour réussir

Formation aux métiers du Secrétariat, de la Comptabilité, de la Gestion et du Commerce. CAP, BEP, BAC G1, G2, G3, BTS. Demandez un entretien d'orientation à

Pigier-Info
Institution d'enseignement privé
93 rue de Rivoli 75001 Paris
233.44.88

ZPIC

L'ÉLYSÉES EST AU ROND-POINT.

L'Elysées est au Rond-Point, façon de parler bien entendu. L'Elysées Rond-Point, c'est la nouvelle galerie du Rond-Point des Champs-Elysées. La nouvelle, ça ne veut pas dire une autre. Disons une galerie différente avec des boutiques de mode sélectionnées. Le luxe, le calme, c'est la vocation de l'Elysées Rond-Point. Venez vous rendre compte par vous même, elle est ouverte (c'est rare!) de 10 h à 22 h. Un nouveau rendez-vous parisien vient d'ouvrir ses portes.

Elysées Rond Point

Galerie Elysées Rond-Point
12-14 Rond-Point des Champs Elysées Paris.

Adam's. Alain Manoukian. Avis. Baby Charles. Le Bar de la Machine. Beylerian. La Rotonda. Carel. La Caverne. La Cave d'Hédiard. Destray Opticiens. Dune. Elysées Sportswear. Gherardini. Hervé Montigny. Kate's. Léonard cadeaux. Lucie Saint-Clair. Minelli. Neuhaus Catalin. Oner. Saint Laurent Rive Gauche. Sylviane's. Tobacco's. Valemuomo. Vera Pinbert.

Le Monde

politique

L'ÉCHÉANCE DE 1981

M. Chaban-Delmas n'est pas « indifférent » à la candidature de M. Debré

Alors que M. Jacques Chirac, après quelques jours de vacances au Maroc, a regagné Paris mardi soir 2 septembre, M. Jacques Chaban-Delmas est revenu mercredi matin dans la capitale. Avant de quitter Bordeaux, le président de l'Assemblée nationale a accordé une interview à FR3-Aquitaine.

L'ancien candidat à l'Elysée a *essentiellement* parlé de la prochaine élection présidentielle, mais il l'a fait avec une prudence extrême et une modération calculée, soulignant que son « devoir » est de « rester sur la réserve ». Aussi les éloges qu'il a faits de M. Michel Debré relèvent-ils davantage de l'hommage amical à un « compagnon » de la même génération que d'un soutien électoral déclaré. M. Chaban-Delmas ne fait guère plus que de rendre à M. Debré sa politesse de 1974, lorsque celui-ci *avait approuvé le soutien* de l'U.D.R. au maire de Bordeaux sans pour autant faire activement campagne en sa faveur. Aussi la comparaison des deux candidatures faite par le député de la Gironde n'est-elle peut-être pas *un signe de bon augure* pour le député de la Réunion. M. Chaban-Delmas ne risque-t-il pas d'apparaître indirectement désobligeant pour M. Giscard d'Estaing — et également pour les autres — lorsqu'il voit en M. Debré le candidat qui placera le débat sur « le plan supérieur des idées » et « vivifiera la démocratie » ?

En fait, M. Chaban-Delmas ne renonce pas à œuvrer entre les deux tours de l'élection présidentielle au rapprochement de l'électorat de M. Debré avec celui de M. Giscard d'Estaing en usant à la fois de sa qualité de « gaulliste historique » et de ses bonnes relations avec l'actuel chef de l'Etat.

Si le président de l'Assemblée nationale n'a pas *évoqué* le nom de M. Chirac, c'est non seulement en raison du contentieux qui oppose les deux hommes depuis 1974, mais aussi du fait que le maire de Paris n'a toujours pas révélé ses intentions. La déclaration de M. Chaban-Delmas, huit mois avant le scrutin, et la candidature de M. Debré ne constituent pas — c'est le moins que l'on puisse dire — des actes de nature à faciliter les éventuelles entreprises du président du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chaban-Delmas a notamment déclaré :

« *Entre la présidence de l'Assemblée nationale et la mairie de Bordeaux, je n'éprouve pas le besoin de me mêler aux concerts ou à la cacophonie que vous constatez.*

» *La campagne présidentielle, je crois qu'il est beaucoup trop tôt pour pratiquer déjà à son sujet.*

» *Cette campagne, on ne parviendra pas à la soustraire à l'action, à l'influence des partis politiques, mais je pense cependant qu'il faudra essayer de la placer sur son véritable terrain, qui est celui du choix d'un homme. Alors que le P.S. et le P.C. qui, à l'époque, quand le général de Gaulle a proposé en France l'élection du président de la République au suffrage universel, ont voté contre, refusent l'esprit dans lequel le général de Gaulle avait envisagé cette élection, c'est leur droit et leur affaire. Ils désignent, ont désigné ou vont désigner un candidat très officiel. Je pense, par contre, que les autres formations politiques, celles de la majorité, devraient se borner à un soutien d'un candidat, sans aller au-delà, chacun le sien, qui aurait décidé de sa propre volonté d'être candidat.*

» *Michel Debré a décidé, de son propre mouvement, d'être candidat, et sa candidature ne peut laisser personne indifférent, pas plus ceux qui sont en désaccord que ceux qui sont en accord avec lui, et non seulement parce qu'il est un homme de premier rang, qu'il a rendu à la France, tant dans la guerre que dans la paix, les services les plus éminents, parce qu'il sait gouverner, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il placera le débat à son véritable niveau, sur le plan supérieur qui s'impose, celui des idées, en fonction des questions fondamentales dont les réponses commandent l'avenir de la France et des Français. A cet égard, la candidature de Michel Debré me paraît vivifiante pour la démocratie, et à ce titre elle doit, je le répète, intéresser tout le monde.* »

Interrogé sur le fait que M. Debré ait soixante-huit ans et lui-même soixante-cinq, le maire de Bordeaux a répondu :

« *En réalité, ce qui compte c'est l'homme, la forme dans laquelle il se trouve. Je peux vous dire une chose dont je suis certain, c'est qu'à égalité de valeur, il faut pour un choix quel qu'il soit, et encore plus quand il s'agit de choisir le responsable du destin national, le chef de l'Etat, il faut élire celui qui a le plus d'expérience des hommes, des choses et des événements. Ne parlons plus de l'âge ni dans un sens ni dans l'autre, c'est un snobisme dérisoire.* »

M. Chaban-Delmas a ajouté : « *En 1974, j'ai jugé en conscience que mon devoir était de me porter en première ligne et je l'ai fait. Aujourd'hui, je pense que probablement mon devoir sera de rester sur la réserve, car, en effet, à l'instant où nous parlons, le cas de figure qui est le plus probable me conduira à « passer », comme on dit au bridge.* »

● *Le comité pour l'élection de M. Jean-Marie Le Pen* à la présidence de la République a publié, mardi 2 septembre, une déclaration dans laquelle il qualifie de « *rocambolesque* » le sondage de l'IFOP publié par *le Point* le 1er septembre (*le Monde* du 2 septembre). Selon cette enquête, M. Jean-Marie Le Pen recueillerait soit 1 %, soit 0 % des intentions de vote, et le comité qui le soutient estime que le sondage est un « *faux grossier et scandaleux* ».

DÉCÈS DE M. JACQUES PIOT DÉPUTÉ R.P.R. DE L'YONNE

M. Jacques Piot, député R.P.R. de la troisième circonscription de l'Yonne, est décédé subitement mardi 2 septembre à son domicile parisien.

Né le 3 février 1925 à Saint-Fargeau (Yonne), notaire à Chéron, dont il était le maire depuis 1965, Jacques Piot était conseiller général de l'Yonne depuis 1968. Elu sénateur U.D.R. en 1968, il s'était présenté avec succès comme candidat U.D.R. dans la circonscription de Sens aux élections législatives de 1973 et il avait été réélu en 1978. Vice-président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, il avait été, au cours de la dernière session, le rapporteur particulièrement actif du projet de loi « Sécurité et libertés » déposé par M. Alain Peyrefitte.

Auteur ou rapporteur de diverses propositions de loi, notamment du texte « anti-casseurs », Jacques Piot avait été nommé en 1978 parlementaire en mission auprès du ministre de la justice pour étudier la modernisation du régime carcéral. En avril dernier, il avait fait l'objet de menaces de la part du groupe Action directe à la suite de l'arrestation de diverses personnes suspectées d'appartenir à cette organisation.

Au titre du R.P.R., Jacques Piot s'occupait également des relations du mouvement gaulliste avec les territoires d'outre-mer. Toujours enjoué et cordial, il était un parlementaire particulièrement actif et assidu et s'efforçait toujours à la conciliation entre les tendances diverses de son groupe.

Jacques Piot sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. André Mercier, R.P.R., cinquante-cinq ans, chirurgien, premier adjoint au maire de Joigny.

● *Les élections sénatoriales en Charente-Maritime.* — MM. Henri Moreau (Gauche dém.) et Jacques Verneuil (M.R.G.) (et non Jacques Vernoil comme nous l'avons écrit dans *le Monde* daté 3 septembre), sénateurs sortants de Charente-Maritime, ne se représente pas. En revanche, M. Josy Moinet (M.R.G.) sollicite le renouvellement de son mandat, contrairement à ce qui a été écrit dans nos premières éditions datées du 3 septembre, dans la note qui figurait sous le reportage relatif à la campagne dans ce département.

ANNIVERSAIRE

Le dimanche 7 septembre

LES ANCIENS DE LA RÉSISTANCE FÊTENT LA LIBÉRATION DE PARIS

Le comité de Paris de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance — que préside M. André Tollet, ancien président du comité parisien de libération — organise une cérémonie du souvenir le dimanche 7 septembre, à 16 heures, place du 18-Juin, devant la plaque commémorative de la reddition de la garnison allemande au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy en 1944.

Le communiqué de l'ANACR invite les Parisiens à s'y rendre nombreux. Il s'agit, dit-il, de marquer « *par votre présence votre inquiétude devant les résurgences du nazisme et les exactions des groupes qui s'en réclament ouvertement. Vous affirmerez votre désir de les voir mettre rapidement hors d'état de nuire* ».

POINT DE VUE

La logique de l'élection présidentielle

par NICOLAS BERNARD-GEORGES et LOUIS FEUVRIER (*)

La *classe politique* doit se demander pourquoi le septennat du doublement des prix, de la *démocratie chloroformée* et de l'indécision comme mode de gouvernement n'incite pas plus nettement la population à porter ses espoirs sur un homme d'Etat apte à battre M. Giscard d'Estaing et à donner un souffle à la France.

La raison de cette situation *anormale et pour beaucoup désespérante* est pourtant claire : il est impossible pour gagner d'ignorer la logique institutionnelle profonde de *l'élection* présidentielle qui est de provoquer le dialogue d'un homme avec son pays en dehors des luttes d'états-majors et des pesanteurs partisanes. En négligeant cette loi voulue par les auteurs de la Constitution et de la révision de 1962, beaucoup *risquent de rendre la tâche aisée* à l'actuel président, lui qui a bien compris les règles du jeu et qui demandera, n'en doutons pas, à l'U.D.F., « le parti du président » de se faire très humble durant la campagne afin de faire oublier qu'il est « le candidat de la moitié de la majorité ».

Evidemment, nous allons désormais assister à une course vers « *les hauteurs* », *mais il n'est guère* facile de se situer ailleurs quand, depuis six ans, on participe au spectacle de « la bande des quatre » qui n'a plus aujourd'hui toutes les faveurs du public.

Nombreux sont, en effet, les observateurs qui constatent que, malgré *leur désir* de se situer en dehors des partis, plusieurs hommes politiques ne peuvent faire mieux que de se tourner d'abord vers le leur pour le prendre à témoin et lui demander un arbitrage en leur faveur.

Ainsi M. Debré a dû écrire aux parlementaires du R.P.R. pour exposer son programme et leur demander de lui apporter une caution partisane. Ainsi M. Rocard a entrepris *une tournée des fédérations socialistes* pour tenter de convaincre les militants de changer l'équilibre interne issu du congrès de Metz. Pour pouvoir se représenter, M. Mitterrand est donc obligé de conserver sa majorité au P.S. Quant à M. Chirac, il est amené à susciter *plus tôt que prévu* les appuis des comités locaux du R.P.R.

Si bien que, malgré leurs talents incontestables, ces candidats potentiels risquent d'apparaître après les luttes intestines au mieux comme les représentants de leur parti, plus vraisemblablement d'une tendance de celui-ci, et au pire comme des symboles de l'hérésie partisane.

Ne parlons pas de M. Marchais, *qui n'existe que par son parti* et dont il est normal qu'il se présente comme le héraut dans une période où le P.C. retrouve la plénitude de son dogmatisme, cherche à « plumer *la volaille socialiste* », *c'est-à-dire* avant tout M. Mitterrand, et se contenterait finalement de la reconduction de M. Giscard d'Estaing, le voyageur de Varsovie.

***

Tout cela laisse une grande marge de manœuvre à ce dernier pour tenter, de façon inespérée, d'apparaître comme le seul candidat *au-dessus des partis* et de compenser, par cette hauteur affectée, le handicap dû à la déception ressentie par *ses électeurs de 1974 à l'égard de* sa gestion.

Du fait des habitudes partisanes, faudrait-il se résigner à sept années supplémentaires d'anesthésie dans le fonctionnement de la démocratie, d'immobilisme dans la vie sociale et culturelle, d'hésitations dans l'*action extérieure et d'inefficacité dans* la lutte économique ?

Sans doute pas si tous ceux qui en ont *les moyens, dans la classe* politique comme chez les « guides d'opinion », ouvrent les yeux et acceptent l'implacable logique de l'élection présidentielle, bien comprise par une majorité de Français.

Celle-ci impose de sortir du carcan qui bloque depuis plusieurs années *la vie politique française. Cela n'est* pas un simple souhait mais une nécessité institutionnelle si l'on veut gagner. A cet égard, seul M. Giscard d'Estaing peut faire illusion aujourd'hui quant à son indépendance à l'égard des partis, du fait de sa fonction et de sa science des mots.

Pour le battre au second tour, il ne s'agit donc plus de déterminer l'appartenance ou les alliances de tel ou tel candidat possible mais de tracer les conditions d'une candidature propre à entraîner la victoire sur l'apparent favori et de poser les bases d'une politique de redressement et de *développement de la démocratie*.

Critères personnels et politiques

Dans le régime semi-présidentiel qui est le nôtre, le « portrait robot » de l'homme d'Etat susceptible de gagner en 1981 doit s'établir selon deux séries de critères :

— *D'une part, des critères personnels permettant* de justifier la confiance que les citoyens sont appelés à manifester envers un homme dans une période difficile ;

— D'autre part, des critères plus spécifiquement politiques, posant les bases essentielles du redressement.

Les critères personnels sont assez évidents, même si leur énoncé doit faire grincer les dents ici et là :

— Une honnêteté au-dessus de tout soupçon ;

— Un passé irréprochable de démocrate ;

— Une stature d'homme d'Etat *reconnue en France et à l'étranger* ;

— Une indépendance totale vis-à-vis des partis qui est seule à même d'assurer un large rassemblement des électeurs, puis un fonctionnement vraiment démocratique de nos institutions ;

— Une attitude d'opposition ferme *et sans équivoque au pouvoir actuel*, lorsque celui-ci fait preuve d'arrogance ou lorsque au contraire il tend la carotte de la décrispation.

Les critères politiques qui ne peuvent bien sûr coïncider avec le programme d'un parti doivent être à la hauteur de la fonction présidentielle et bien marquer l'attitude de respect du citoyen sans laquelle aucune *action ne sera crédible aux yeux* de ceux qui veulent le changement :

La transformation des mécanismes de décision. — *Il est impensable de* continuer à gérer la France de la fin du vingtième siècle avec les méthodes et les habitudes de la fin du dix-neuvième. Le citoyen doit donc avoir le choix entre le renoncement actuel à toute réforme significative et le projet cohérent d'adapter au *monde moderne* l'administration, les systèmes hiérarchiques, l'enseignement, l'organisation du temps, les loisirs.

Le développement de l'économie française. — Le paradoxe du régime giscardien veut que, libéral dans les mots et technocratique dans les faits, *il ne donne aux entreprises et à l'industrie* que l'apparence de la liberté en leur fermant les possibilités réelles d'expansion. Les acteurs économiques doivent donc avoir le choix entre le pseudo-laisser-faire présent et une politique économique où l'Etat prend ses responsabilités et les *moyens* de l'efficacité, que ce soit dans les domaines essentiels de la recherche, de la fiscalité, du crédit, de l'épargne et de la concurrence, cette velléité de M. Barre.

La recherche d'un nouvel équilibre social. — Chacun se plaît à reconnaître que les bases sur lesquelles *repose notre système de* relations sociales répondent de plus en plus mal aux conditions économiques et aux aspirations profondes de notre époque. Loin de susciter des adaptations nécessaires, le pouvoir profite depuis six ans des blocages existants pour flatter les intérêts catégoriels, *étendre la société d'assistance* et par là même le contrôle de l'Etat. La population doit avoir le choix entre la résignation à l'égard de l'*évolution* d'une société qu'elle subit sans l'aimer et une ambition sociale digne de ce nom permettant une réalité différente du travail, un renouveau *démographique réel*, une politique de santé sauvegardée grâce à un financement de la sécurité sociale favorable à l'emploi, *fondé sur la* valeur ajoutée et un effort sans précédent en faveur de la prévention.

La redéfinition de l'indépendance. — Voici un mot qui est adopté par tous les programmes politiques ; et pourtant comme il est mal défini, comme il est mal appliqué ! On le voit bien à travers les péripéties de l'action extérieure du président de la République, tour à tour conciliant envers les Soviétiques au plus mauvais moment et atlantiste sans le dire dans les orientations de sa politique de défense. Les Français doivent donc avoir le choix entre la diplomatie de la double complaisance et la mise en œuvre concrète de *l'indépendance à l'égard des blocs* par la fermeté des attitudes, la recherche d'« une nouvelle donne internationale » avec le tiers-monde et la réforme, à l'initiative de l'Europe, du système monétaire international.

L'éloge de la différence. — Un *lieu commun consiste* à souligner que nous vivons dans une société de masse, vouée à l'uniformisation. Rien de plus faux quand on prend le temps de découvrir les initiatives individuelles ou collectives qui foisonnent et sont susceptibles de se développer grâce au progrès technique, et rien de plus dangereux que d'ignorer les aspirations et les refus des jeunes, comme des moins jeunes, *concernant le fonctionnement* de notre vie démocratique. Les individus doivent donc avoir le choix entre une action gouvernementale *freinant* au repli sur soi, voire à la peur au nom de la sécurité, et un nouveau rôle pédagogique de l'Etat donnant sa chance à l'imagination, respectant *la diversité, informant véritablement* les citoyens de toutes les possibilités concernant leur avenir et diffusant concrètement l'exemple du respect des droits de l'homme.

***

C'est un grand débat national qui doit s'ouvrir sur ces thèmes au-delà des exigences doctrinaires et des ambitions personnelles. Si les responsables politiques *ne consentent pas* à cet effort, s'ils demeurent dans leur routine, dans leur cercle de convictions, aussi respectables soient-elles, ou dans leurs ambitions personnelles, ils se feront dans la réalité les complices du pouvoir en place avec tout ce qu'il représente *d'égoïsme*, de laisser-aller et de renoncement national.

Personne ne peut plus éluder cette responsabilité et s'abstenir de ce que M. Michel Jobert appelait récemment à propos de l'esprit du 18 juin « *le simple courage et le devoir d'imprudence* ».

Cette recherche de grandes orientations, collectives, et celle d'un homme capable d'en animer la mise en œuvre, est d'abord l'affaire de tous les citoyens qui doivent être plus que jamais complètement informés. Que les idées fusent, que des noms soient lancés, que l'égalité des *chances soit affective*, et peut-être sortirons-nous du conformisme politique ambiant qui comble d'aise le pouvoir actuel ! L'expression du « bon choix » était bien peu démocratique, de par le manichéisme qu'elle supposait. C'est un vrai choix que les Français doivent se voir offrir en 1981, *seule manière de respecter* la logique de l'élection présidentielle. Un vrai choix entre deux conceptions de la démocratie. Celle-ci saura toujours reconnaître les siens.

(*) Conseillers nationaux du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert.

OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie

L'Assemblée territoriale approuve la réforme foncière

L'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie a donné le 3 septembre un avis favorable au projet de loi relatif à la réforme foncière. Ce projet de loi sera soumis au Conseil d'Etat, au conseil des ministres et au Parlement au cours de la session d'automne. Il constitue l'un des principaux éléments de la politique menée par M. Paul Dijoud dans ce territoire. Aussi le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM se félicite-t-il de la décision de l'Assemblée de Nouméa.

« *En premier lieu*, déclare-t-il, *la réforme foncière est un élément capital de la promotion de la communauté mélanésienne. Le gouvernement a toujours considéré comme indispensable que les différentes communautés ethniques de Nouvelle-Calédonie aient leur juste part dans le développement du territoire.*

» *On peut rappeler que, si mille exploitants agricoles possèdent 430 000 hectares, vingt-quatre mille ruraux mélanésiens vivent sur 164 000 hectares de terres.*

» *L'impact de la réforme foncière sera surtout sensible sur la Grande-Terre, où les Mélanésiens occupent moins de 10 % de la surface du territoire.*

» *La réforme foncière, en second lieu, permettra aux colons d'origine européenne, par des compromis et des concessions réciproques, d'affirmer leur position (...).*

» *En troisième lieu, la réforme foncière permettra la mise en valeur et le développement du sol (culture du café, élevage, installation de jeunes agriculteurs...). On considère que, actuellement, 200 000 hectares sont faiblement exploités. La réforme foncière est une pièce essentielle du plan de développement à long terme de la Nouvelle-Calédonie élaboré par le secrétaire d'Etat, M. Paul Dijoud, et les responsables élus et économiques du territoire.* »

Depuis 150 ans, nous gardons le rythme.

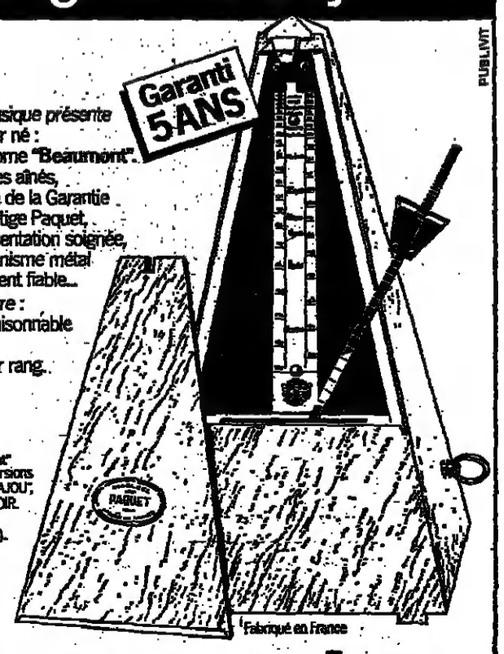

Paquet Musique présente son dernier né : le métronome "Beaumont". Comme ses aînés, il bénéficie de la Garantie 5 ans Prestige Paquet, d'une présentation soignée, d'un mécanisme métal extrêmement fiable... Atout maître : son prix raisonnable le place au premier rang.

"Le Beaumont" existe en 3 versions laquées : "ACAJOU", "NOYER" et NOIR. (Sortie début septembre 80).

Fabriqué en France

paquet musique
La qualité du rythme

7 bis rue de l'Isle-Adam. BP 17 - 95260 Beaumont-s/Oise Tél. 034.38.20

PUBLIVIT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Groupuscule néo-nazi

LA FANE EST DISSOUTE PAR LE GOUVERNEMENT

Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres du mercredi 3 septembre a décidé de prononcer la dissolution de la Fédération d'[redacted] nationale [redacted] européenne (FANE).

Le communiqué officiel précise : *« Les manifestations violentes organisées par ce mouvement, dont l'un des buts exprimés est l'installation d'un nouveau régime nazi, l'organisation paramilitaire de cette association et ses incitations à la discrimination raciale sous les formes les plus diverses (tracts, affiches, propos publics, actions de commando), entrent dans le champ d'application [redacted] dispositions de la loi du 1er juillet 1972, qui a complété la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées. »*

La FANE avait été fondée en 1966 par M. Marc Fredriksen, employé de banque, âgé aujourd'hui de quarante-six ans, militant d'extrême droite, qui en était le secrétaire général (*le Monde* des 1er juillet et 13 août). Elle était née de la fusion de deux groupuscules affiliés précédemment au mouvement Occident.

Si le nombre de ses adhérents paraît avoir toujours été assez limité, ses activités et ses actions s'étaient multipliées depuis quelques mois et sous des formes violentes, notamment au mois de juin dernier contre des juifs dans le quartier du Marais à Paris, et par divers attentats contre le siège de mouvements comme le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), la commission Justice et paix.

Tout en refusant pour son mouvement la qualification de néo-nazi, M. Fredriksen ne cachait pas qu'il défendait *« les valeurs de l'Occident et l'unité raciale de la nation européenne »*. Dans le bulletin du mouvement, intitulé *Notre Europe*, le secrétaire général de la FANE avait aussi fait valoir que l'histoire du IIIe Reich comme la personnalité d'Adolf Hitler n'étaient pas aussi noires lobby juif et que les fours crématoires, le génocide nazi, étaient des mythes.

Pour un certain nombre de ces écrits dans *Notre Europe*, dont chaque publication portait en exergue le nombre de jours d'emprisonnement de *« notre camarade Rudolf Hess »*, M. Fredriksen est d'ailleurs inculpé actuellement d'apologie de crimes de guerre et doit comparaître devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris le 19 septembre prochain.

On notera enfin que la FANE, au moment où commençait à se poser la question de sa dissolution, déclarait à la préfecture de police, le 11 juillet, la constitution *de deux associations sœurs*, ayant leur siège à sa propre adresse... (*le Monde* du 21 août).

CINQ AFRICAINS UTILISAIENT DE BONNE FOI DE FAUSSES CARTES DE SÉJOUR

Charleville. — Les avocats de cinq [redacted] immigrés domiciliés à Sedan, soutenus par un collectif composé de la C.F.D.T., [redacted] parti [redacted] du P.S.U., de [redacted] Ligue [redacted] révolu[redacted] (L.C.R.) [redacted] Ligue des [redacted] de l'homme [redacted] annoncé samedi 30 août qu'ils [redacted] appel de la décision d'expulsion [redacted] à l'encontre de ces immigrés.

Ces cinq Africains [redacted] Sénégalais, un Malien, un Mauritanien) ont été l'objet, le 22 mai, d'un contrôle d'identité. Ils ont [redacted] présenté leurs papiers, *mais* leurs cartes de séjour étaient fausses. Inculpés pour faux et usage de faux, ils ont été écroués. Après trois mois de détention provisoire, ils ont comparu, le 20 août, devant le tribunal correctionnel de Charleville-Mézières, qui les a condamnés à trois mois d'emprisonnement ferme, peine couverte par la détention provisoire.

A leur sortie, leurs employeurs ont proposé de les réembaucher. Mais entre-temps le préfet des Ardennes avait signé un arrêté ordonnant leur expulsion. Depuis, ils vivent dans une semi-clandestinité, sans ressource, hébergés la plupart du temps à la Bourse du travail de Sedan.

Certes, disent leurs avocats, on reproche à ces hommes d'avoir possédé et utilisé de fausses cartes de séjour. Mais le tribunal a reconnu leur bonne foi : ils se croyaient en possession de documents authentiques. Ils sont donc fondés, *disent* les défenseurs, à *s'opposer* à cette expulsion qu'ils estiment injustifiée. — (*Corresp.*)

● *Les Nouvelles Editions latines* signalent que le titre *Retour au pays natal*, de Thomas Hardy, qui vient de reparaître aux Editions NEO (Nouvelles Editions Oswald) « le Monde des livres » du 1er août) a été saisi et que le tribunal de grande instance leur a reconnu la propriété du texte de la traduction par Marie Canavaggia. Les Nouvelles Editions latines exploitent ce titre, qui figure toujours à leur catalogue depuis 1934.

JUSTICE

MALGRÉ LE CARACTÈRE POLITIQUE DES DÉLITS REPROCHÉS AU JEUNE ITALIEN

L'avocat général se prononce pour l'extradition de M. Affatigato

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la [redacted] d'appel d'Aix-en-Provence, [redacted] par M. Etienne Doz, a examiné mardi [redacted] septembre [redacted] d'extradition formulée par le gouvernement italien contre M. [redacted] Affatigato, [redacted] militant d'extrême [redacted] vingt-quatre ans, arrêté à Nice [redacted] Au cours de l'[redacted] général, M. [redacted] Chauvy, [redacted] soutenu [redacted] thèse [redacted] possible l'extradition de M. Affatigato [redacted] l'un [redacted] délits [redacted] politique qui [redacted] reprochés, en l'occurrence [redacted] reconsti[redacted] parti fasciste [redacted] (« le Monde » [redacted] septembre). La cour rendra son avis motivé, sur la demande dont elle a été saisie, le vendredi [redacted] septembre (nos dernières éditions).

De notre correspondant régional

Peut-il être [redacted] principe [redacted] droit constant [redacted] d'un étranger [redacted] cordée [redacted] France pour [redacted] de caractère politique ? La jurisprudence [redacted] ce [redacted] rendus, [redacted] Tutti à Aix-en-Provence [redacted] Piperno [redacted] à Paris, où [redacted] gravité [redacted] reprochés [redacted] prévalu [redacted] du [redacted] politique.

[redacted] l'appréciation [redacted] magistrats [redacted] l'avocat général, [redacted] Chauvy, [redacted] une [redacted] plus [redacted] à [redacted] jeune [redacted]miste [redacted] pour [redacted] délit de reconstitution de parti [redacted] qui [redacted] prévu ni [redacted] 1870, ni dans la loi [redacted] de [redacted] relative à [redacted] étrangers.

[redacted] démonstration, [redacted] représentant du ministère public [redacted] d'abord [redacted] disposi[redacted] de la [redacted] étaient, en quelque [redacted], et qu'il [redacted] qui prévoit l'extradition lorsque [redacted] faits [redacted] pu[redacted] peine maximum [redacted] d'emprisonnement, [redacted] loi de l'Etat requérant [redacted] requis. Ce [redacted] pas sans faille, puisque [redacted] réprimé [redacted] tant que [redacted] loi française.

L'avocat général [redacted] le [redacted] en [redacted] au [redacted] de paix [redacted] l'Italie signé [redacted] le 10 [redacted] de ce [redacted] « l'Italie, qui, conformé[redacted] d'armistice, [redacted] les organisations fascistes, s'engage [redacted] d'organisations [redacted] ». [redacted] une [redacted] à une simple [redacted] du [redacted] requis — en l'espèce [redacted] 1927, — il s'ensuit, [redacted] Chauvy, que M. Affatigato [redacted] pour le [redacted] parti [redacted] « Affatigato, a-t-il conclu, [redacted] l'homme d'un [redacted] refuge [redacted] désordre [redacted] prolongez [redacted] paix [redacted] principes qu'ils ont posés. »

« Pourquoi une discrimination entre les terrorismes ? »

L'avocat général [redacted] attaché, « [redacted] il ne serait pas [redacted] par [redacted] cour », à disjoindre [redacted] de droit commun reprochés au jeune [redacted] italien (vol [redacted] pièces d'iden[redacted] celui [redacted] entreprises pure[redacted] politiques. Il [redacted] également rap[redacted] possibilité pour [redacted] magis[redacted] chambre [redacted] donne un avis favorable [redacted]

Le [redacted] M. Affatigato, Me Gabri[redacted] Citres, [redacted] barreau de Nice, a [redacted] part, sur [redacted] circonstances [redacted] demande d'extradition [redacted] contre son client : « *Il ne serait pas là, a-t-il [redacted] déclaré, s'il n'y avait pas [redacted] le drame [redacted] Bologne. Or il n'a [redacted] participation [redacted] cet attentat que sur un seul témoignage [redacted] anéantie.* » [redacted] Me Dufaure de [redacted], l'extradition [redacted] M. Affatigato [redacted] impossible, [redacted] regard [redacted] la convention de 1870. [redacted] validité ne peut [redacted] remise en [redacted] que de la loi de 1927, qui a posé le principe intangible [redacted] protection [redacted] militants politiques. « *Personne ne peut contester*, a-t-il affirmé, *qu'Affatigato est un personnage politique, au [redacted] subalterne, dont la seule arme a été sa plume [redacted] journaliste.* »

[redacted] à la [redacted] l'avocat général, [redacted] Dufaure [redacted] lui a [redacted] puisqu'elle [redacted] idéologies [redacted] que celle du [redacted] « *Je veux bien que l'on crie : les fascistes au poteau !* s'est-il exclamé, [redacted] *pourquoi introduire* [redacted] *discrimination* [redacted] *terrorisme* [redacted] *droite et celui* [redacted] *Basques* [redacted] *l'ETA ou* [redacted] *brigades rouges ?* »

GUY PORTE.

Pigier c'est aussi le bac

Pour réussir un Bac (G1, G2 ou G3), il faut s'y préparer avec soin. L'Ecole Pigier vous aide [redacted] réussir.
Inscrivez-vous [redacted]

Ecole Pigier
Rive Droite
Institution d'enseignement privé
53 rue de Rivoli 75001 PARIS
233.44.88

Le tribunal de Paris [redacted] prononce sur la demande d'interdiction du film « le Bar du Téléphone »

« Toute ressemblance... »

Le [redacted] grande instance [redacted] Paris [redacted] saisi, [redacted] août, [redacted] demande d'interdiction du film français « le [redacted] du Téléphone », [redacted] Barrois. L'audience [redacted] a eu [redacted] mardi [redacted] septembre. [redacted] jugement devait être rendu [redacted] mercredi après-midi.

« [redacted] *personnes* [redacted] *purement* [redacted] *ou* [redacted]*fontaire.* » La formule habituelle, en [redacted] noir, *prélude* [redacted] *Téléphone* [redacted] réali[redacted] français [redacted] Le [redacted] du film, Tony [redacted], trente-cinq [redacted], n'aurait [redacted] rapport avec [redacted] Véronèse, trente-trois [redacted] Tony, condamné [redacted] de [redacted] criminelle pour [redacted] meurtre [redacted] des policiers (1), [redacted] *quartier* [redacted] prison [redacted] Bourgoin-[redacted] (Isère) depuis [redacted].

[redacted] Me *Joseph* [redacted] bourg, [redacted] Me Siefer, qui, [redacted] nom [redacted] client, [redacted] jour [redacted] du film [redacted] Paris, une [redacted] en [redacted] (*le* [redacted] du 29 août) pour [redacted] la [redacted] provisoire du film jusqu'au jour [redacted] comparaîtra [redacted] de [redacted] pour vols qualifiés [redacted] violences, [redacted] qui [redacted] Me [redacted] le remplacement [redacted] du nom [redacted] par un signal [redacted], comme [redacted] fut le [redacted] pour [redacted] *Juge Fayard* [redacted] *Shérif*, d'Yves Boisset, [redacted] qui fut retiré [redacted] jusqu'à ce [redacted] SAC (Service d'action civique) soit remplacé [redacted] un « *bip-bip* » (*le* [redacted] du [redacted] janvier 1977).

L'audience [redacted] 2 septembre a eu lieu sous [redacted] présidence [redacted] M. Jean-Georges Diemer. [redacted] ses conclusions, Me Rennemann [redacted] état [redacted] *similitudes — ou* [redacted] — *qu'il voit* [redacted] *le personnage du film* [redacted] son client. [redacted] que cette homonymie est [redacted] à influencer [redacted] jury de [redacted] cour d'assises, ce qui constituerait une sorte [redacted] « *préjugement* », causant [redacted] son [redacted] un « [redacted] *préjudice* ». [redacted] plus, les défenseurs de *Roland* [redacted] *ne* [redacted] *loin* [redacted] *penser* [redacted] *l'auteur* [redacted] *scénario*, M. [redacted] Néron, [redacted] choisi [redacted] nom de son [redacted] de [redacted] en [redacted] d'une [redacted] publicitaire [redacted] « *Cette* [redacted] *la personnalité* [redacted] *peut-être pré*[redacted] », a [redacted]

Au [redacted] de la [redacted] productrice A.T.C. 3000 (Art [redacted] technique [redacted]matographique), de la [redacted] dis[redacted] A.M.L.F. [redacted] méditer[redacted] de [redacted] films), [redacted] du réalisateur, M[redacted] Colsne, Georges Kiejman [redacted] geois, [redacted] opposés aux mesures [redacted]

Publicité

Me [redacted] a [redacted] *lité, dans la mesure* [redacted] *M. Néron, qui a* [redacted] film, [redacted] assigné [redacted] qu'une galerie d'art, non loin du [redacted] scénariste, porte, [redacted] le nom du peintre italien...

Me [redacted] indiqué qu'il n'y [redacted], puisque [redacted] film [redacted] villes *depuis* [redacted] *vu* [redacted] ; [redacted] *part, souligné qu'il y a peu de rapport entre des cambrio*[redacted] de bijouterie [redacted] banque, [redacted] — [redacted] qui [redacted] reproché [redacted] Véronèse, — [redacted] racket, [redacted] nuit [redacted] rivaux, — [redacted] *du film.*

Me Kiejman, [redacted] part, s'adressant au président, lui [redacted] ne [redacted] « [redacted] » ce film, [redacted] que ce [redacted] pas [redacted] donner [redacted] un [redacted] *d'une œuvre* [redacted] *nom d'une personne* [redacted] : Roland Véronèse n'a [redacted] défrayé [redacted] chronique, hormis peut-être [redacted] presse savoyarde. Tout [redacted] plus, [redacted] lui, pourrait-on invoquer « *l'imprudence* ». Il [redacted] à qui pouvait [redacted] profiter une *campagne publicitaire que cette action en référé ne manquerait* [redacted] *de provoquer.*

CHRISTIAN COLCOMBET.

(1) Roland [redacted] n'est en aucun cas impliqué dans [redacted] affaire [redacted] Bar du Téléphone (*le Monde* [redacted] 5 octobre 1978), [redacted] que nous [redacted] nos édi[redacted] du 29 [redacted] et [redacted] 2 septembre. [redacted] 3 [redacted] 1978, jour où quatre tueurs massacraient dix personnes dans un petit bar de Marseille, il était en détention.

MSL international
73, boulevard [redacted] PARIS - Tél. (1) [redacted]
94, rue Servient Le Mercure 69003 [redacted] - Tél. (7) 862.08.33

Direct Selling

Marketing Executive — *France*

A fast-growing [redacted] marketing consumer durables direct to employees in their places of work and similar outlets, is [redacted] expanding in Continental Europe. To [redacted] project in France the Executive will recruit [redacted] motivate self-employed salesmen and personally spearhead the operation. Candidates, aged under 40 must have sales and marketing management experience in fast moving consumer goods, or durables, including modern sales force controls and motivation, particularly of self-employed salesmen. Experience of direct selling operations desirable. Fluent French/English essential. Remuneration (basic salary and commission) negotiable, around FF 300,000. Please write with career/salary [redacted] S.W.J. Simpson ref. M 38345, Manage[redacted] Limited, 17 [redacted] Street, London W1X 6DB.

Ingénieur recherche et développement

25 [redacted] 27 ans — *50 km Nord Paris*

Une société française (1500 personnes, C.A. 400 millions de F) spécialisée [redacted] la transmission hydrostatique de puissance, recherche un jeune ingénieur pour étoffer son service recherche. Dépendant du chef de service, cet ingénieur sera responsable de la conception et de la mise au point d'ensembles hydrostatiques mécaniques ou électro-hydrauliques [redacted] l'assistance, au départ, de deux personnes. Le candidat recherché, ingénieur diplômé, ayant d'excellentes connaissances en usinage, résistance des matériaux, dessin, appareils de mesure, aura une expérience équivalente acquise soit en stage, soit durant un ou deux ans maximum dans une société de mécanique. D'intéressantes perspectives d'avenir existent au sein [redacted] cette société pour un ingénieur même débutant. Ecrire [redacted] Yves Blanchon - [redacted] (Paris).

Chef Service Juridique

Afrique/Moyen-Orient — *France Sud*

Un groupe international [redacted] opérant sur plusieurs continents [redacted] comportant un [redacted] de [redacted] et de compagnies apparentées, recherche le chef [redacted] service juridique [redacted] Afrique/Moyen-Orient. Dépendant du directeur financier de la zone [redacted] des liaisons avec [redacted] directions juridiques européenne [redacted] internationale, le titulaire du poste participera à l'élaboration de la stratégie [redacted] plans de développement [redacted] la société. Il fournira aux différentes [redacted] les informations juridiques [redacted] légales nécessaires [redacted] s'assurera du respect de la réglementation [redacted] vigueur principale[redacted] qui concerne [redacted] accords (créations, fusions, participations, etc...). Ce poste [redacted] confié à un juriste diplômé, d'au moins 28 ans, parlant [redacted] anglais, ayant [redacted] expérience de plusieurs [redacted] de la législation française. La connais[redacted] de l'Afrique francophone serait appréciée. [redacted] pourvoir près [redacted] Pour obtenir des informations détaillées, [redacted] à Denise Derocq, sous réf. [redacted] 194 (Paris).

Ingénieur technico-commercial

Côte Atlantique

CHAUDRONNERIE-MECANIQUE GENERALE. Un impor[redacted] de construction mécanique, aux activités [redacted] diversi[redacted] mécanique générale [redacted] chaudronnerie, recherche un ingénieur technico-commercial. Il sera un partenaire important du développement [redacted] activités [redacted] la division industrielle. Il [redacted] pour mission, d'une part, l'identification [redacted] la prospection [redacted] marchés, et, d'autre part, [redacted] maintien [redacted] suivi de [redacted] clientèle existante. Encadrant une équipe [redacted] techniciens, il s'intéressera, avec les [redacted] d'ordre, à [redacted] cahiers [redacted] charges, participera à la négociation des marchés, et en suivra la réalisation technique, [redacted] qui lui permettra d'orienter son [redacted] commerciale selon la charge des ateliers. Ce poste s'adresse à un cadre de formation technique supérieure, âgé de 35 ans environ. Il aura acquis son expérience technique en mécanique générale [redacted] surtout en chaudronnerie dans un poste du type B.E., méthodes ou fabrication au sein d'une entreprise [redacted] type [redacted] technologie. Outre une [redacted] technique, [redacted] candidat [redacted] sera doté d'un tempérament [redacted] vendeur [redacted] d'un réel esprit d'entreprise. [redacted] connaissance [redacted] secteur pétrolier (ingénierie, raffinage...) [redacted] un [redacted] supplémentaire. Ecrire à Hervé Zebrowski - [redacted] M [redacted] (Lyon).

M. JEAN-PIERRE MICHEL EST MUTÉ A CRÉTEIL

M. [redacted], magistrat à la Chancellerie, [redacted] une [redacted] suites disciplinaires, a [redacted] nommé [redacted] du [redacted] de la République en date du 1er septembre 1980 publié au [redacted] septembre, [redacted] procureur de la République auprès du tribunal de [redacted] de [redacted]

[redacted] participé à [redacted] Radio-Riposte, [redacted] pirate du [redacted] le [redacted] juin 1979, M. Michel [redacted] comparu devant la commission [redacted] discipline du [redacted] qui, [redacted] 30 no[redacted] ce magistrat [redacted] simple [redacted] avec inscription au [redacted] Le [redacted] n'avait [redacted] suivre [redacted] de la [redacted]mission [redacted] à nouveau du [redacted] M. Michel au mois [redacted] mai. [redacted] juillet, la [redacted] alors [redacted] une [redacted] (« le [redacted] juillet et 22 juillet).

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

[redacted] du [redacted] de la [redacted] 1er [redacted] publié [redacted] « Journal [redacted] » du 3 [redacted] M. [redacted], premier [redacted] tribunal de Paris, [redacted] les [redacted] d'avocat [redacted] la [redacted] l'Etat, est nommé [redacted] du procureur [redacted] la [redacted] d'appel [redacted] Il remplace M. Maurice [redacted] nommé [redacted]reur [redacted] la République adjoint [redacted] le tribunal [redacted] grande [redacted] (« le [redacted] 31 juillet). M. [redacted] maintenu en [redacted] afin d'exercer [redacted] près la [redacted] de [redacted]

[redacted] du procureur général près la [redacted] Paris [redacted] M. [redacted] Lecante, qui [redacted] premier [redacted] tribunal [redacted] grande [redacted] Paris.

A Lille, M. Jean Peyrat est nommé président du tribunal [redacted] grande ins[redacted] en remplacement [redacted] M. Jac[redacted] nommé premier pré[redacted] cour [redacted] d'Amiens.

A Auxerre, M. [redacted] est [redacted] président [redacted] tribunal [redacted] instance.

MÉDECINE

Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ?

III. — Les ambiguïtés du « secteur »

par CLAIRE BRISSET

La [redacted] n'a [redacted] su échapper, dans l'organisation des hôpitaux psychiatriques pu[redacted] un [redacted] travers : encombrement et suréquipement (« le Monde » [redacted] 3 septembre). Elle [redacted] pourtant [redacted] dès 1960, il y a vingt [redacted] d'une politique, dite de « [redacted] », progres[redacted] pour l'époque.

Les ennemis [redacted] ne [redacted] recrutent plus [redacted] parmi [redacted] nostalgiques [redacted] mai [redacted] les milieux psychiatriques les plus [redacted] « [redacted] assistons, [redacted] le [redacted] Tom[redacted] l'Institut national [redacted] la santé [redacted] recherche médicale (INSERM), au refus de plus en plus [redacted] familles de déficients [redacted] placer [redacted] enfants [redacted] hôpi[redacted] psychiatriques. Je partage [redacted] refus! [redacted] déficients [redacted] et des [redacted] qui fait l'horreur [redacted] hôpitaux psychiatriques, c'est, [redacted] tout, la concentration des [redacted], la déportation, [redacted] de journée [redacted] bas, les frais inutiles, la non-formation [redacted] personnel, [redacted] médical... » [redacted] d'autres, [redacted] moins sévères, n'en [redacted]

« [redacted] aujourd'hui, [redacted] le professeur [redacted] (Marseille), [redacted] grands hôpitaux psychiatriques [redacted] vécu ; [redacted] formule périmée. » « [redacted] actuel, ajoute le docteur René Angelergues (Paris), [redacted] inacceptables. » Pourquoi ? « C'est un système carcéral, [redacted] Ollevenstein, [redacted] thérapeutique [redacted] stérilisée, [redacted] ne s'exerce, [redacted] règne une triple [redacted]plicité [redacted] médecins, [redacted] syndi[redacted] personnel, [redacted]tration, pour [redacted] ne [redacted] et [redacted] rouages fonctionnent au bénéfice exclusif [redacted] soignants... » « [redacted] hôpitaux psychiatriques, dit, [redacted] son [redacted] le professeur Jacques Hochmann (Lyon), je n'y crois plus. Ce sont des structures [redacted], qu'il faut f[redacted]. » « [redacted]ailleurs, ajou[redacted] Bellini, infirmier-chef à l'hôpital [redacted] Ville-Evrard (Seine-Saint-Denis), [redacted] n'existe, [redacted] malade mental [redacted] l'asile, [redacted] « [redacted] thérapeutiques » : [redacted] — quand [redacted] reste [redacted] remplissage. »

Pour la majorité [redacted] que [redacted] rencontrés, [redacted] porte [redacted] lui sa [redacted]tion, par la [redacted] qu'il [redacted] perte [redacted] qu'il provoque. « Il y a une [redacted]détérioration asilaire », dit le docteur Tomkiewicz. « A l'hôpital [redacted]iatrique, estime le [redacted] Préminville, [redacted] lentement, c'est [redacted] temps [redacted] non-vie, un [redacted] à l'écart, [redacted] pathogène... »

Le professeur Serge [redacted] (Bobigny), qui [redacted] été longtemps conseiller du ministre de [redacted] questions de psychiatrie, se déclare, lui aussi, en faveur [redacted] « [redacted] fermeture de ces [redacted] » « Mais, ajoute-t-il, [redacted] dépérissent lentement, [redacted] ; [redacted] qu'il y faille [redacted]tive. »

« Nous sommes assis, estime pour sa part le docteur Michel Audisio (Rouen), secrétaire général du Syndicat des psychiatres des hôpitaux, sur un siècle de dérive, de misérabilisme, d'abandon par la société. »

Ce qui est en cause, par conséquent, ce sont avant tout l'amalgame des situations — on a mêlé depuis des décennies les problèmes sociaux, neurologiques et psychiatriques — et le gigantisme des institutions.

Beaucoup ont imaginé un remède à ces deux maux : l'implantation de services de psychiatrie dans les hôpitaux généraux, qui présenterait l'avantage, disent de nombreux médecins, « de réintégrer la psychiatrie dans la médecine, et de permettre un enseignement réel de la psychiatrie aux étudiants. Il faut en finir avec le ghetto ». D'ores et déjà, 17 000 lits de psychiatrie ont été créés dans les hôpitaux génér[redacted] depuis quelqu[redacted]. Cette évolution n'a été que timidement encouragée par [redacted] ministère qui connaît le [redacted] — social et économique — des hôpitaux psychiatriques. Elle suppose que la tolérance à la maladie mentale devienne réalité, y compris [redacted] les hôpitaux généraux.

Une autre solution aux pro[redacted] insurmontables que pose [redacted] — depuis [redacted]ptisé pudiquement « centre hospitalier spécialisé » — [redacted] imaginée [redacted] lorsque, [redacted] la pression [redacted] élaborée [redacted] « politique de secteur ». Il s'agit désormais, lit-on en su[redacted] la circulaire qui fonde cette politique, de soigner le malade au plus près de son lieu de vie, donc de multiplier les formules extra-hospitalières (foyers de postcure, dispensaires, hôpitaux de jour et de nuit, visites à domicile) et de faire en sorte que l'hospitalisation ne soit qu'un temps dans la trajectoire de chaque malade. Chaque secteur, défini à partir de l'hôpital psychiatrique, comporte environ 70 000 habitants, trois fois plus pour les intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile.

« Un siècle de dérive »

Tel [redacted] la majorité. Les docteurs [redacted] Chouraqui [redacted] Mérot, [redacted]pectivement président [redacted] secré[redacted] général du Syndicat de la psychiatrie (psychiatres [redacted] formation), estiment que « [redacted] dépé[redacted] spontané [redacted] n'est pas [redacted] espérer ». Il est de fait [redacted] la population [redacted] hôpi[redacted] psychiatriques, [redacted]gré [redacted]phalistes, ne diminue guère : 120 000 malades en 1963 ; 105 000 en 1978, un chiffre qui paraît « [redacted] ».

C'est que la « demande » qui [redacted] à [redacted] n'est [redacted], il [redacted] faut, d'ordre [redacted] psychiatrique, [redacted] même [redacted]

« Dans bien des cas, dit le directeur de l'hôpital du Vinatier (Lyon), nous faisons figure d'annexe de l'Armée [redacted] salut. » Trouvent refuge [redacted] l'asile, en effet, tous ceux que la société se révèle de moins en moins apte à supporter : les grands arriérés mentaux, les déments séniles, voire des cas sociaux et des prédélinquants q[redacted] l'on hésite à placer d'emblée [redacted] le circuit pénitentiaire. « Si nous ne prenons pas en charge cette population, s'exclame une infirmière, [redacted]ui le f[redacted] ? » « Où, ajoute le professeur Jean Guyotat (Lyon) doit aller la « défectologie » ? Les [redacted] incontinents, les encéphalopathes [redacted] ? Où ? »

Une valse de malades

Vingt ans après, où en est-on de cette politique, qui n'a jamais été consacrée par une loi ? Là encore règne la plus grande hétérogénéité. Pour quelques secteurs qui fonctionnent activement, tels que — entre autres, — ceux du septième et du treizième arrondissement de Paris, plusieurs expériences lyonnaises et marseillaises, une réalisation de pointe à Saint-Nazaire, etc., que d'organisations purement formelles ! La notion même de sectorisation — une même équipe doit prendre en charge un même malade quel que soit le stade de sa maladie — a parfois un sens voyée et utilisée dans un sens ubuesque. Que la famille d'un malade « embarrassant » change de domicile, fût-ce à quelques rues près, et certains responsables hospitaliers n'hésitent pas à envoyer le patient encombrant dans un autre « secteur », donc vers une autre équipe soignante du même établissement. Existe enfin toute une population dite « hors secteur », instable, sans domicile fixe, que l'on se renvoie comme une balle de tennis. « Il y a, dit le docteur Pierre Bailly-Salin (Paris), une valse absolument incroyable de malades. J'ai eu un patient qui, en deux ans, avait été hospitalisé quarante-deux fois ! Il fait huit jours ici, puis il part 40 kilomètres plus loin ; là-bas, on le renvoie... » (1). A l'hôpital psychiatrique de Villejuif, cette population des « hors secteur » représente presque un tiers des malades hospitalisés.

Pourtant, il n'est pas [redacted] de penser que l'idée du secteur en psychiatrie reste porteuse d'espoir. A la condition qu'une définition claire en soit redonnée, et qu'un mode de financement, surtout, soit trouvé : à l'heure actuelle, les dépenses extra-hospitalières ne sont pas prises en charge par la Sécurité sociale, mais par les départements, selon leur bon vouloir. Aussi, les hôpitaux doivent-ils prélever ce dont ils ont besoin pour financer les dépenses de secteur sur leurs ressources propres, c'est-à-dire sur le prix de journée. Donc, tout l'édifice extra-hospitalier repose, pour son existence même, sur le nombre de malades hospitalisés, que l'on cherche précisément à réduire ! Il y a là une absurdité administrative que le ministère de la santé n'a jamais cherché à résoudre. Alors que le même ministère, cherchant à évaluer le coût du fonctionnement d'un secteur de soixante-dix mille habitants « doté de moyens suffisants », estimait qu'il équivaudrait « à l'hospitalisation complète de neuf malades ! (2) »

Le remède et le mal

Ces incohérences ont un sens, ou du moins une raison d'être. Depuis vingt [redacted] depuis qu'un service administratif du ministère, en étroite liaison avec le Syndicat des psychiatres des hôpitaux, a élaboré la politique de secteur — qui constituait alors un progrès conceptuel important et visait à vider considérablement les asiles, — aucun relais n'a été pris, aucune impulsion politique de niveau national n'a été fournie qui aurait pu permettre sa réelle mise en pratique. Ce manque d'élaboration, de réflexion, d'impulsion, et, parfois, de connaissance réelle des faits, retentit sur l'ensemble des activités de la psychiatrie publique où, suivant le dynamisme ou la dépression des équipes, les malades sont pris en charge ou laissés à l'abandon.

Le monde de la psychiatrie publique reste prisonnier d'un passé carcéral hérité du dix-neuvième siècle : d'une époque où les sociétés agricoles européennes — traditionnellement tolérantes à la folie — donnant naissance au monde industrialisé ont rejeté, décennie après décennie, toutes formes de déviance. Les découvertes psychopharmacologiques majeures des années 50, qui auraient pu provoquer l'éclatement rapide du milieu asilaire, l'ont paradoxalement, en bien des points, consolidé. Les médicaments apaisaient les délires, soulageaient la souffrance, indéniablement, mais ils faisaient aussi tout retomber dans le silence.

[redacted] pays [redacted] un problème [redacted] ampleur. [redacted] tentatives, pourtant, ont été entreprises en Grande-Bretagne, [redacted] en Scandinavie surtout, qui [redacted] au moins le mérite d'avoir été imaginées. En France, le vaste travail entrepris sur ce point, tout récemment, par le ministère de la santé, permettra-t-il au moins de mettre un terme rapidement à la dichotomie entre l'hôpital et le « secteur » ?

En tout état de cause, une véritable « sectorisation » qui, jointe à un développement systématique des services psychiatriques dans les hôpitaux généraux — grands ou petits — permettrait seule de venir à bout du gigantisme actuel, se heurte à d'énormes résistances. Résistances politiques, administratives, électorales : un hôpital psychiatrique pèse lourd dans la vie d'une collectivité locale et les élus le savent bien, qui déploient souvent de multiples efforts pour éviter la fermeture de lits pourtant indispensable au développement d'activités extra-hospitalières. Il ne manque pas de ministres, par exemple, eux-mêmes élus locaux, pour faire pression en ce sens auprès de leur collègue de la Santé.

Mais les résistances sont aussi ailleurs : chez un certain nombre de médecins dont l'adhésion à la « sectorisation » a été purement verbale et qui préfèrent, de loin, conserver « leurs » malades. Chez les infirmiers psychiatriques enfin — ils sont cinquante mille en tout — inquiets de l'avenir de leur profession : bien souvent, cet avenir leur paraît [redacted]iable de celui [redacted] l'hôpital lui-même. [redacted] plus grands hôpitaux psychiatriques — à Clermont-de-[redacted] exemple, qui [redacted] compté jusqu'à quatre [redacted] véritables dynasties. [redacted] d'infirmières psych[redacted] l'existence [redacted] organisée [redacted] de l'hôpital. Le père [redacted] un service, le fils [redacted] un autre, l'épouse, [redacted] belle-sœur... De véritables villages [redacted] ces grandes [redacted] malades : y [redacted] de l'hôpital, enveloppant celui-ci d'une atmosphère [redacted] depuis [redacted] décennies, [redacted] corps [redacted] oublié. [redacted] politique [redacted] secteur dynamique devrait permettre, entre autres, de montrer que la prise en charge des malades [redacted] « hors [redacted] murs » [redacted] synonyme [redacted] chômage pour [redacted] soignants.

Reste une [redacted] : « Prétendre [redacted] hôpitaux psychiatriques, se [redacted] le [redacted] Ayme, président [redacted] Syndicat [redacted] psychiatres [redacted] hôpitaux, ne serait-ce pas d'abord prendre [redacted] conjuratoire [redacted] folie ? » [redacted] l'horreur, ajoute [redacted] professeur [redacted] Marie-Car[redacted] (Lyon), [redacted] fondamentalement, [redacted] confondre [redacted] folie elle-même ? » C'est-à-dire mêler, dans [redacted] discrédit, le remède et le mal ?

[redacted] existe-t-il là un risque, un piège [redacted] lequel il est tentant [redacted] tomber, tant il est [redacted] que [redacted] qui [redacted] d'abord [redacted] folie. [redacted] sont [redacted] regards perdus et ces corps déformés, [redacted] incompréhensibles, [redacted] mains agrippées [redacted] visiteurs... Il n'en [redacted] n'a pas su, [redacted] qui [redacted] tant appliquée [redacted] depuis vingt ans, [redacted] visage humain aux établissements où se [redacted] corps, [redacted] en charge et regarder clairement [redacted] hôpitaux qui [redacted] qui [redacted] asiles.

Prochain article :

APRÈS L'ASILE : RIEN, OU PRESQUE

par [redacted] BEAU

(1) Recherches, n° 17, mars 1975.
(2) Direction générale [redacted] santé, mars 1977.

Les régimes d'internement

[redacted] quels régimes juridiques vivent [redacted] quelque 105 000 malades qu'hébergent aujourd'hui [redacted] hôpitaux psychiatriques [redacted] trois :

● LE PLACEMENT LIBRE

Tel est [redacted] régime [redacted] lequel vivent plus de 40 % [redacted] hospitalisés. [redacted] règles [redacted] l'admission [redacted] alors [redacted] tout hôpital général. [redacted] a [redacted] inaugurée en [redacted] Edouard Toulouse, [redacted] l'hôpital Henri-Rousselle, dans l'enceinte [redacted] de Sainte-Anne. [redacted] en [redacted] libres [redacted] cependant voir [redacted] modifier [redacted] trai[redacted] l'objet [redacted] l'une [redacted] formules d'internement.

● LE [redacted]TAIRE (P.V.)

C'est [redacted] rigide des deux types d'internement. La [redacted] d'admission, [redacted] au directeur [redacted] l'hôpital, [redacted] signée par un proche du [redacted] (un [redacted]bre [redacted] sa famille généralement, [redacted] un ami, ou une assis[redacted] sociale) [redacted] d'un « [redacted] d'internement » rédigé par un [redacted] qui ne [redacted] ni [redacted] à [redacted] où [redacted] interné le malade, ni parent du patient. Dans [redacted] vingt-quatre [redacted] qui [redacted] l'internement, [redacted] l'hôpital [redacted] signer un [redacted] justifiant [redacted] Ils [redacted] procédure au [redacted] quinze jours. [redacted] peut quitter l'hôpital [redacted] simple [redacted] la [redacted] ou sur décision d'un médecin du service : celui-ci doit simplement [redacted] le préfet.

50 % environ [redacted] vivent sous ce régime [redacted] hôpitaux psychiatriques ; une proportion qui décroît [redacted] profit [redacted] placements libres.

● LE [redacted] D'OFFICE

Il s'agit [redacted] placement [redacted]ritaire d'un [redacted] « dangereux [redacted] ou [redacted] autrui ». [redacted] formule [redacted] que [redacted] ait signé un [redacted] d'internement (en cas d'urgence, [redacted] remplacé [redacted] un réquisitoire du maire ou [redacted] police). L'arrêté préfectoral [redacted] accompagné d'un état [redacted] renseignements sur [redacted] d'un certificat [redacted], théoriquement facultatif, [redacted] d'internement. Comme pour les placements [redacted] le médecin ne doit [redacted] ni [redacted] de la [redacted] à [redacted] aussi être rédigés vingt-[redacted] heures, [redacted] jours après l'internement, [redacted] l'hôpital.

Le placement [redacted] par un [redacted] préfectoral [redacted] l'établissement.

[redacted] procédure, [redacted] lourde, [redacted] appliquée [redacted] quelque [redacted] 8 % [redacted] la population asilaire.

La loi de 1838

[redacted] procédures d'internement [redacted] règles par [redacted] qui [redacted] la législation française [redacted] l'assistance psychiatrique. [redacted] système [redacted] complété, [redacted] ce qui [redacted] trait [redacted] la [redacted] des « incapables majeurs » par [redacted] de [redacted]

La loi [redacted] fortement [redacted] dernières [redacted] milieux juridiques notamment. En [redacted] ses dispositions [redacted] théoriques, [redacted] qui prévoient la [redacted] mois, [redacted] hôpitaux psychiatriques, du [redacted] la République, [redacted] du président [redacted] de grande [redacted] juge d'instance [redacted] du [redacted] de [redacted] commune, [redacted] recueillir [redacted] éventuelles [redacted] malades. [redacted] faites, [redacted] plus [redacted] de [redacted] ou de [redacted] voisinage... Il n'est [redacted] d'ailleurs que tel soit [redacted] moyen d'améliorer [redacted] droit, [redacted] fait, [redacted] malades [redacted] hospitalisés.

Beaucoup [redacted] se [redacted] législation qui [redacted] généralement [redacted] redoutent pas [redacted] qu'on [redacted] entraver, [redacted] nom [redacted] libertés, [redacted] thérapeutiques déjà [redacted] la majorité [redacted] psychiatriques. La [redacted] étroite, [redacted] — C. B.

DÉFENSE

L'avion brésilien Xingu est choisi par la France pour l'entrainement de ses pilotes du transport militaire

Le ministère de la [redacted] l'avion brésilien Xingu, du nom d'origine indienne de cet affluent [redacted] l'Amazone, pour remplacer les avions anciens, du modèle Dassault MD-315, qui servent [redacted] l'entraînement [redacted] pilotes de transport dans [redacted] de l'air [redacted] l'aéronavale françaises. Le contrat, dont les détails sont [redacted] négociations finales [redacted] constructeur brésilien Embraer, [redacted] évalué [redacted] près [redacted]0 millions de dollars [redacted] millions de francs) pour une cinquantaine d'exemplaires.

Ce marché [redacted] nombreuses controverses dans [redacted] aéronautiques, par [redacted] implications politiques [redacted] les répercussions que sa conclusion ne manquera pas d'avoir sur les rapports de la France avec [redacted] continent [redacted] En [redacted] Brésil, qui est déjà un client important des industries françaises [redacted] l'armement, [redacted] fournisseur en lice : deux [redacted] nord-américaines, dont l'une a concédé [redacted] fabrication à une entreprise française, étaient [redacted] compétition et le [redacted] aura des conséquences [redacted] échanges commerciaux [redacted] les États-Unis dans [redacted] domaine militaire.

On prête, [redacted] reste, [redacted] députés de l'opposition de réclamer la [redacted] d'une commission d'enquête parlementaire pour éclaircir les conditions dans lesquelles le ministère de [redacted] a [redacted] conduit [redacted] opter pour l'avion brésilien.

Une décision controversée

En service depuis 1952-1953, les bimoteurs Dassault MD-315 ne devraient pas [redacted] en [redacted] au-delà de [redacted] d'une carrière d'une trentaine d'années pour la formation des pilotes militaires de transport et pour des liaisons à courte distance. Les besoins en avions de remplacement sont estimés à vingt-huit exemplaires pour l'armée de l'air, seize pour la marine et six pour le groupement de liaisons aériennes ministérielles (GLAM).

Ce marché, relativement [redacted] ne justifiant pas la construction [redacted] nationale [redacted] du [redacted] mars 1980), [redacted] des fournisseurs étrangers [redacted] — biturbo-propulseurs — ont [redacted] pour les traditionnelles éval[redacted] techniques des services [redacted] : le Xingu EMB-121 de la [redacted] Empresa Brasileira [redacted] (Embraer) contrôlée par l'État brésilien, qui a volé pour la première fois en octobre 1976 ; le King Air C-90 de l'entreprise américaine Beechcraft, qui existe en versions civile et militaire avec certaines modifications ; et le Model-425 Corsair, le plus récent des trois avions en concurrence, dont le constructeur américain Cessna détient 49 % du capital de la société Reims-Aviation à laquelle il a concédé des licences de fabrication pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Accident

Très rapidement, la compétition s'est, en réalité, réduite à deux appareils : le Cessna Model-425 Corsair qui, selon le Centre d'essais en vol, « présente dans l'ensemble de bonnes caractéristiques pour l'utilisation en avion-école ou en liaison » bien que « la mise au point n'étant pas terminée, le fonctionnement de certains systèmes n'est pas encore tout à fait satisfaisant », et le Xingu brésilien, malgré un accident resté secret jusqu'à présent et survenu à Istres (Bouches-du-Rhône), il y a un an maintenant, lors d'un essai d'arrêt volontaire puis de remise en marche d'un moteur.

Dans une lettre à un parlementaire de la Marne qui s'inquiétait des répercussions sur l'emploi dans la région rémoise en cas de rejet du Cessna-425, le ministre de la défense a tenu à affirmer au début de juin dernier qu'il était « convaincu de la capacité de cet avion à remplir les missions pour lesquelles il est proposé ». M. Yvon Bourges précisait cependant : « Les autres éléments susceptibles d'être pris en compte pour le choix final méritent un examen approfondi dans la [redacted] décision [redacted] sera [redacted] peut avoir des répercussions sur l'ensemble de [redacted] matière d'armement avec le pays fournisseur. »

Ainsi donc, outre les avantages techniques et les performances des matériels en concurrence, qui peuvent être discutés à l'infini par les spécialistes, les considérations politiques et économiques ont constitué [redacted] du dossier examiné par les services compétents du ministère de la défense. Depuis, on a [redacted] début de cette semaine que les autorités françaises [redacted] tranché en fa[redacted] du Xingu et que les négo[redacted] ouvertes avec Embraer.

Garantie

Précisément, c'est au nom de ces mêmes considérations industrielles et financières que la décision de principe de M. Bourges est critiquée par les adversaires de la solution brésilienne.

Contrairement à ce que l'on avait pu croire au début des discussions avec les Brésiliens, il ne semble pas que le fournisseur éventuel de la France soit prêt [redacted] commander, en retour, les avions de combat Mirage-50, les moyen-courriers européens Airbus et les hélicoptères Super-Puma dont il avait d'abord été question. Empêtrée dans ses difficultés de trésorerie créées par une inflation exceptionnelle et un endettement extérieur considérable, l'économie brésilienne davantage préoccupée de maintenir [redacted] développer un fort courant d'exportation et [redacted] réduire [redacted] importations.

En [redacted]vanche, par une lettre du 30 mai adressée au ministre [redacted] la défense, le président de [redacted] s'est engagé, dans l'éventualité d'un achat de son Corsair Model 425 par la France, à commander en quatre ans, pour environ 60 millions de dollars (soit 250 millions de francs), à la société Reims-Aviation un total de 2 000 avions légers de tourisme et d'affaires destinés à la réexportation et payés en dollars.

Selon le président-directeur général de Reims - Aviation, M. Pierre Clostermann, qui occupe six cents ouvriers dans ses usines et un millier de sous-traitants « régionaux » dans la Marne, cette garantie représente l'emploi de cinq cents personnes supplémentaires pendant cinq ans, dans une région rémoise où l'on compte déjà huit mille chômeurs.

Réciprocité

Mais les risques économiques menacent d'être plus graves encore à plus long terme, car, s'il faut en croire plusieurs industriels français de l'aéronautique, c'est toute une stratégie d'exportations vers les États-Unis qui va se trouver compromise avec la solution brésilienne.

En dépit de la concurrence acharnée de sociétés américaines, la France a déjà vendu outre-Atlantique quarante et un avions Falcon-20 Gardian de surveillance maritime conçus par Dassault-Breguet, quatre-vingt-dix hélicoptères Dauphin de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et, plus récemment encore, quelques centaines de cibles acoustiques de la Société française d'équipement de navigation aérienne (SFENA). Deux marchés très importants sont en cours de prospection aux États-Unis : d'une part, la fourniture, pour environ 14 milliards de francs, de quelques milliers de réacteurs CFM-56 de 10 tonnes de poussée par la [redacted] nationale d'étude et de [redacted] moteurs d'aviation [redacted] l'armée de [redacted] américaine, qui [redacted] d'en équiper ses avions-ravitailleurs, et, d'autre part, la vente, pour 12 milliards de francs, à l'aéronavale américaine d'avions d'attaque embarqués et dérivés du biréacteur Alpha-Jet coproduit par Dassault-Breguet et l'Allemagne fédérale.

A la mi-août, l'un des conseillers du président Carter a fait savoir à des diplomates français à Washington combien les États-Unis étaient attachés au principe [redacted] la réciprocité commerciale. Il a rappelé aussi que les [redacted] compétentes du Congrès [redacted] les procédures en vigueur aux États-Unis, devaient approuver les [redacted] par les [redacted] armées américaines avec les sociétés étrangères et, donc, qu'elles pouvaient s'y opposer dans le cas où les échanges militaires avec l'extérieur leur paraîtraient trop déséquilibrés.

Certains industriels français qui ont vendu des matériels au Brésil [redacted] d'autant plus sensibles à [redacted] tels arguments que, se préparant à prospecter la clientèle internationale avec le projet d'un court-courrier civil de vingt à trente places, ils [redacted] de constater que la NASA a confié précisément une étude théorique sur un programme similaire à Cessna [redacted] ainsi une occasion supplémentaire [redacted] ou [redacted] coopération transatlantique.

Des parlementaires, y compris [redacted] la majorité, se sont inquiétés récemment du choix du ministère de la défense en faveur du Xingu, à l'heure où, d'autre part, le gouvernement demande aux industriels français [redacted] du personnel et [redacted] leurs ventes à l'étranger pour réduire le déficit de la balance commerciale. Si des sénateurs américains ont suggéré, comme un symbole, de partager le contrat en dotant la marine du Xingu et l'armée de l'air du Cessna-425 pour conserver à la France toutes ses chances sur les marchés brésilien et américain, en revanche, des députés français se proposent de réclamer du gouvernement, au besoin par la constitution d'enquête parlementaire, des explications sur les raisons, autres que techniques ou économiques, qui plaident pour le Xingu.

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل

Nous sommes tous des Macciocchi

par MAURICE DUVERGER

Trois [redacted] *son expulsion du* parti communiste italien, [redacted] Macciocchi est chassée de l'université française. Elle pourra [redacted] que les [redacted] M. Berlinguer [redacted] ficeler un acte [redacted] que ceux [redacted] Sau-[redacted] qu'un [redacted] *parlementaire européen ne permet* [redacted] d'assurer le service [redacted] d'un professeur d'enseignement supérieur, n'est *pas* sérieux. La pratique et la loi [redacted] expressément le contraire [redacted] les titulaires, dont [redacted] le même que celui [redacted] *le* [redacted] *fort* bien que [redacted] Antonietta Maccioc-[redacted] et [redacted] Schwartzenberg, qui [redacted] les deux [redacted] Strasbourg, sont [redacted] de remplir *leurs* [redacted] *ceux* [redacted] *nos collègues* [redacted] à ne [redacted] le [redacted] de leur université.

[redacted] hommage cependant [redacted] chef [redacted] déclarant qu'aucun [redacted] s'applique [redacted] au [redacted] *Il sait que la loi du 7 juillet 1977* [redacted] représentants français [redacted] l'Assem-[redacted] qu'elle ne [redacted] étendue [redacted] analogie [redacted] collègues [redacted] puisque chaque [redacted] *définit en ce* [redacted] *règles applicables* [redacted] Il sait que l'incompatibilité [redacted] fonctions publiques [redacted] parlementaires qu'elle [redacted] aux députés européens [redacted] pendance des élus à l'égard de l'exécutif, [redacted] pourrait profiter [redacted] pouvoir hiérarchique pour [redacted] Il s'agit d'empêcher [redacted] contrôlant [redacted] vote [redacted] *députés-fonctionnaires.* [redacted] *pression* [redacted] *gouvernement ne* risque pas [redacted] un [redacted] du peuple [redacted]

[redacted] se trouve [redacted] devant un [redacted] juridique. [redacted] façon [redacted] entendant [redacted] exemplaire. [redacted] *la* [redacted] *qu'ils* [redacted] d'imposer [redacted] l'enseignement supérieur. Par la [redacted] de son [redacted] le [redacted] estime qu'un [redacted] communautaire [redacted] en cause la [redacted] du [redacted] public. *Par* [redacted] *parole, son préposé* [redacted] *comme anor-*[redacted] qu'un député étranger puisse exercer une fonction professorale *en France.*

Le problème n'est [redacted] ce [redacted] *l'administration* [redacted] ce qu'elle [redacted] ce qu'elle considère. Le problème [redacted] de savoir ce qu'elle peut décider. [redacted] le plan [redacted] Il [redacted] passionnant de discuter les [redacted] précédentes avec Mme [redacted] plan du [redacted] *Il* [redacted] *qu'elle* impose son *opinion.* [redacted] n'est point au ministre, [redacted] au président de [redacted] cause [redacted] ce qu'un enseignant accomplisse son [redacted] ministre, [redacted] *commission des spécia-*[redacted] au [redacted] de [redacted] et [redacted] comité consultatif [redacted] un représentant italien [redacted] biée [redacted] *France* [redacted] *fonctions* [redacted] *professeur* [redacted]

Le ministre [redacted] si les [redacted] ont [redacted] accomplies, [redacted] prescriptions réglementaires [redacted] rien de plus. Il ne peut pas substituer [redacted] *appréciation* [redacted] *compétentes.* [redacted] pas la question ! [redacted] Macciocchi ne [redacted] entre [redacted] Neuf [redacted] préro-[redacted] *des organes communautaires. Elle* [redacted] tout [redacted] françaises. Elle forme un mail-[redacted] dans la [redacted] se forge peu [redacted] peu pour les réduire [redacted] l'état de dépendance. Jacques Ellul [redacted] quablement décrit le mécanisme [redacted] *d'après* [redacted] *prestige,* [redacted] *pour le* [redacted] à délivrer [redacted] diplômes. [redacted] des discriminations [redacted] nalité, plus limitées, [redacted] par [redacted] quent [redacted] *susceptibles* [redacted] provo-[redacted] *réactions.* Après [redacted] Il s'agit d'une [redacted] n'est-ce pas ?

Non. Il s'agit du [redacted] contrôler [redacted] recrutement, le [redacted] et la [redacted] leurs enseignants. Si [redacted] l'État [redacted] léga-[redacted] en *pouvoir* [redacted] *apprécier l'opportunité,* [redacted] n'y a plus [redacted] C'est-à-dire [redacted] Macciocchi [redacted] qu'un petit pas dans ce sens. Mais il *prend* [redacted] *dans un* [redacted] *trop* [redacted] *trop* [redacted] *pour* qu'on ne le prenne pas au sérieux.

Le coût de la rentrée pour les familles : 15 à 18 % d'augmentation

La rentrée des classes, c'est aussi celle des grands magasins à Paris comme en province. Pour les familles, c'est l'heure des comptes. Cette année, les calculs des différentes organisations familiales ou de consommateurs s'accordent pour reconnaître que l'augmentation du coût de la rentrée est la plus forte enregistrée depuis plusieurs années : de 15 % pour la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) et l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) à 18,5 % pour la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) selon que l'on prend en compte les seules fournitures scolaires ou d'autres [redacted] *obligatoires* [redacted] *transports, équipements* [redacted] *etc.).* [redacted] *cas, la hausse du coût de la rentrée dépasse le taux d'inflation.*

La C.S.F., [redacted] *a fait une enquête portant sur l'ensemble* [redacted] *scolaires (habillement* [redacted] *exclu),* [redacted] *que l'entrée d'un enfant en sixième revient* [redacted] *834 F (+ 15 % par rapport* [redacted] *1979), en quatrième* [redacted] *830 F (+* [redacted] *%) et en seconde à 1 069* [redacted] *(+* [redacted] *%).*

Dans l'enseignement technique, il en coûtera [redacted] *(+ 14,5 %) pour un élève entrant en* [redacted]

[redacted] *négliger l'importance* [redacted] *la gratuité des manuels, désormais effective dans toutes les classes des collèges, la C.S.F. comme la C.S.C.V. revendiquent son extension aux transports* [redacted] *aux* [redacted] *spécifiques (professionnels, sportifs, etc.). La C.S.F. s'inquiète, en outre, de la diminution* [redacted] *de boursiers (— 30* [redacted] *depuis 1975) et de la stagnation de la part de bourse, qui, compte* [redacted] *l'inflation,* [redacted] *à une* [redacted]

[redacted] *organisations demandent* [redacted] *de la gratuité*

M. Barre a proposé lors du conseil des [redacted] *de* [redacted] *septembre* [redacted] *verser aux* [redacted] *de l'allocation* [redacted] *rentrée la somme totale de 368,65 F ; elle était de 400 F l'an dernier.*

Valse commerciale

Qui en douterait ? Qui nierait que la rentrée des classes soit une bonne affaire, l'enfance écolière un marché qui a déjà ses habitudes et ses traditions, et les normes scolaires tatillonnes une aubaine pour la consommation ? Les chiffres le disent, quelle que soit l'image sociale des magasins et de leurs publics. Dans la chaîne Carrefour (quarante-neuf magasins), le chiffre d'affaires des mois d'août et de septembre représente 26,28 % du chiffre d'affaires annuel du rayon livre-papeterie-disque et 24,76 % de celui du rayon enfants (textile-chaussures). Aux Galeries Lafayette, entre la mi-août et la mi-septembre, en quatre semaines, le rayon papeterie réalise 20 % de son chiffre d'affaires annuel. Au Printemps, durant [redacted] période et pour le même rayon, comprenant toutefois, outre la papeterie, les « cadeaux », le pourcentage est de 10 %.

Il faut donc vendre. Faire vendre et faire acheter. « *C'est notre métier de créer des besoins,* dit une « acheteuse » des Galeries Lafayette, responsable du rayon papeterie. [redacted] *vise l'enfant. C'est lui qui est décisionnaire. Sans quoi, ça reste dans les placards.* » Choix des produits, prospection des fabricants, présentation des collections : la cérémonie est préparée un an à l'avance. Et les bons de commande sont signés dès le *mois de février qui précède.* Mais il ne suffit pas de s'y prendre tôt. Dans cet apprêtement de la consommation future intervient un savant dosage de « tendances » et de « supports » selon le langage consacré, où se laisse *entrevoir le commerce de l'enfance.* Les « supports » rois, ces riens qui séduisent, cette image d'une idole enfantine qui fera clin d'œil, sont essentiellement fournis par la télévision.

« *L'année qui précède la rentrée,* explique Mlle Brigitte Beylier, « *acheteuse* » responsable de la papeterie au Printemps, *les chaînes* [redacted] *les feuilletons à venir et les fabricants qui* [redacted] *la licence,* [redacted] *qui* [redacted] *produits. Les supports nous sont imposés de l'extérieur.* » Ainsi déferlent les « Goldorak », « Albator », « Casimir » et autres « Batailles des planètes ». Avec des mystères, des thèmes « *plus porteurs que d'autres* » : les « Muppets » n'auraient rien donné, « Goldorak » aurait « marché » en jouet, pas en papeterie ; à la Samaritaine « Casimir » [redacted] fait un « bouillon »...

[redacted] bigarré [redacted] « *tendances* », [redacted] qui [redacted] « mode » du moment. « [redacted] », dit Mlle Beylier. S'y mêlent [redacted] l'utile et l'agréable, savoir-[redacted] plaisir de [redacted] Ainsi, par exemple, de deux ascensions parallèles. La gibecière, « *plus saine* », l'emporte partout désormais dans les rayons cartables : c'en est fini de ces sacs à malice et à devoirs qui arrachaient le bras. Et, au rayon papeterie, « Holly Hobbie » et « Sarah Kay », ces cahiers, carnets, et calepins fantaisie « *made in U.S.A.* », jeunes filles en fleur et tons Liberty, font des ravages. Parmi ces tendances versatiles, le retour au naturel, avec ses à-côtés rétro, cette « *mode à l'envers* », comme l'on dit aux Galeries Lafayette. Ainsi des cahiers recouverts de papier reliure, [redacted] cuir, qui, malgré [redacted] prix, [redacted] surface, « *pour* [redacted] *plus* [redacted] » *La qualité reste,* [redacted] *prix* [redacted] à [redacted] L'univers [redacted] taire est plus décevant [redacted] l'attirail scolaire, plus simple [redacted]

Besoin contre fantaisie

Autant [redacted] Car, [redacted] fait, l'aspect caractéristique [redacted] l'intégration [redacted] dans [redacted] L'exigence [redacted] argument [redacted] publicitaires [redacted] axées [redacted] sur la diversité séduisante [redacted] produits. Au-delà du « *faire* [redacted] *cher* » que revendique [redacted] monde, [redacted] donc [redacted] quelques [redacted] aux [redacted] la consommation. C'est [redacted] la « *rentrée* [redacted] Printemps (5 [redacted] pull [redacted] d'en [redacted] un autre) [redacted] le « *tiercé* [redacted] *trée* » [redacted] la [redacted] de 10 %, 15 [redacted] 20 %), qui a tiré [redacted] bilan négatif d'une « *banale* » [redacted] « *prix exceptionnels* » [redacted] Aux Galeries Lafayette, [redacted] lancés [redacted] « *prix champions* », les responsables [redacted] constaté, depuis février, [redacted] « *achats d'impulsion* ». [redacted] *fait dans* [redacted] : [redacted] *fantaisie* [redacted] *la fantaisie, c'est fini. Le côté mode* [redacted] *gadget doit s'intégrer dans* [redacted] *budget général* »

Curieusement, l'évolution [redacted] ble inverse du [redacted] grandes [redacted] plus populaires. [redacted] Chomel, responsable [redacted] secteur [redacted] Carrefour, [redacted] au contraire que [redacted] que [redacted] *image* [redacted] *prix moins* [redacted] *acquise,* [redacted] *(...). La* [redacted] *m'enchante,* [redacted] *l'argent* [redacted] *plus* [redacted] *chez nous* ». [redacted] « *produit libre* » particulier pour la rentrée.

[redacted] Mlle Beylier, [redacted] Printemps, « *dans le* [redacted] *scolaire,* [redacted] *bénéficiaires se réduisent sensiblement.* [redacted] ; *avant,* [redacted] *hypermarchés ne faisaient* [redacted] *campagne spéciale* [redacted] »

[redacted] que [redacted] tort [redacted] hauteur. Elle n'y [redacted] indifférente, loin de là : tous les responsables [redacted] grands magasins [redacted] leur [redacted] données [redacted] enseignants [redacted] : « *jusqu'à* [redacted] *pages noircies,* [redacted] *avec* [redacted] *précisions* [redacted] *les* [redacted] *demandées...* »

EDWY PLENEL.

(Publicité)

Cours du jour - [redacted] *soir*

PROGRAMMEUR ANALYSTE D'EXPLOITATION

Niveau exigé : [redacted]
Durée : [redacted] 8 mois

PUPITREUR O.S. INFORMATIQUE

[redacted] exigé : [redacted]
1re [redacted] rigoureuse avec [redacted] après 30 [redacted]

École privée

FAX

6, rue d'Amsterdam, 9e, 874-95-69
94 rue Saint-Lazare, 9e

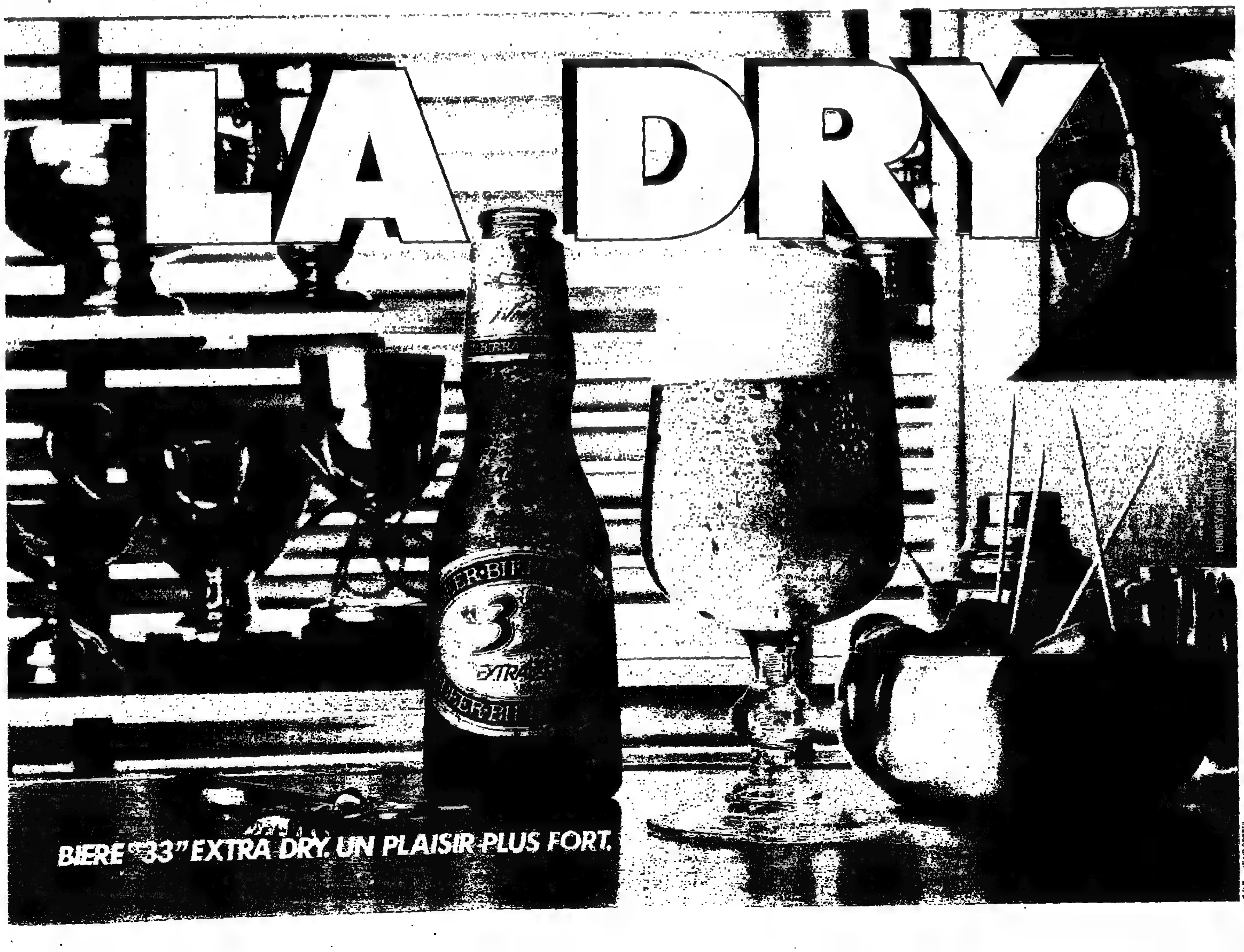

La Pompadour
NOUVELLE COLLECTION
manteaux, tailleurs, robes, impers, etc.
FEMMES FORTES
du 42 au 60
bis, Bd HAUSSMANN
M° Chaussée d'Antin

SCIENCES PO. Préparations
Documentation sur demande
Octobre à Juin
• Plein Temps
• Parallèle
IPEC Enseignement supérieur privé
46, bd Saint-Michel, Paris 6e
Téléphone : 633.81.23/329.03.71/354.45.87

Institut de Gestion de Personnel
RECRUTEMENT DE LA PROMOTION 80-82
■ un programme spécialisé d'insertion professionnelle
■ deux années d'études en alternance (entreprises-école)
● une formation technique de haut niveau en liaison avec les milieux professionnels pour
25 TITULAIRES D'UN D.U.T. OU D.E.U.G.
souhaitant
● faire carrière dans la fonction humaine et sociale
● acquérir les techniques essentielles d'un métier passionnant
● s'entraîner à la pratique des relations dynamiques et efficaces dans l'entreprise
RECRUTEMENT IMMÉDIAT
renseignements et inscriptions
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier, 8e PARIS

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

McEnroe expéditif face à Portes

Flushing Meadow. — Dernier Français en course dans les championnats internationaux de tennis des *Etats-Unis*, Pascal Portes a été battu, mardi 2 septembre, par John McEnroe. L'Américain rencontrera en quarts de finale le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui a éliminé Harold Solomon. L'ultime match du quatrième tour programmé en nocturne a vu la victoire de Jimmy Connors sur le Sud-Africain Bernie Mitton après qu'Eliot Teltscher eut éliminé Brian Gottfried, tête de série n° 13.

Les premiers quarts de finale devaient donc opposer, ce mercredi, Björn Borg à Roscoe Tanner et Wojtek Fibak à Johan Kriek. Ils seront suivis jeudi par les rencontres McEnroe-Lendl et Connors-Teltscher.

Chez les dames, les quarts de finale opposeront Tracy Austin à Pam Shriver, Chris Evert à Mima Jausovec, Andrea Jaeger à Ivanna Madruga et Barbara Hallquist à Hana Mandlikova.

De notre envoyé spécial

Battu simplement l'effet du coup de fouet, plus désagréable que jamais ? Nul ne tenait mardi sur les courts de Flushing Meadow à prolonger le spectacle, hideux de plaire à un public qui avait trop baigné dans le vinaigre pour manger à l'huile. Ce fut, bien sûr, assez court : quatre jeux, trois sets. De n'importe quel jour à n'importe quel prince, quelques heures pour l'honneur du samedi d'été.

Ivan Lendl, premier à l'appel, premier ce jour, a tenu le haut du pavé ton. Haut, très haut. Une heure et dix-neuf jeux. Un seul pour Harold Solomon, le premier, et bien d'autres pour lui. Mais relativement courts, assez pour son plaisir pervers à jouir des agonies en cinq sets de Tom Pouce américain, pauvre raquette, au sol aussi éberlué : il se mettait en jambes qu'il avait déjà l'heure de passer aux choses qui sérieuses.

Les adeptes des statistiques qui s'abîment à Flushing Meadow n'en croyaient pas leurs ordinateurs : rien ne laissait présager qu'un deuxième set n'aura marqué que neuf points — la part des pauvres, — si précisons que Lendl passait pour sortir de la chaleur !

Les progrès du jeune Tchécoslovaque étaient chaque jour davantage. Il parlait loin près le service et les *entraîneurs* des tournois se mettaient à glissaient imperceptiblement dans l'oreille de leur protégé de l'accabler sur ces revers encore trop scolaires. En deux ans, accumulant les tournois, il a beaucoup appris et fait de sa maudit revers une arme parmi d'autres. Entré dans le grand bain du tennis mondial en même temps que Borg — qu'il battit en juniors de 1977, il tient aujourd'hui un certain avantage sur le Français alors que leur carrière était, jusqu'à présent, très parallèle.

A la vu de son adversaire Harold Solomon, Ivan Lendl ne sera pas un obstacle sur tour après John McEnroe, vainqueur mardi, sans grand - peine, de Pascal Portes. Le Français, il est vrai, a tardé à « entrer dans le match ». Face à un joueur de ce niveau : *quand* Portes s'est enfin senti dans le coup, il a rendait « un set de handicap... Au deuxième, il dominait le meilleur de lui-même et, mené 2-0, parvenait à égaliser 2-1 en prenant le service de l'Américain. Par une mince arrière, tout illusoire il y semblait jusqu'au bout pour l'adversaire, tournant le dos et dégainant aussitôt comme un desperado du Tennessee.

Portes en face, c'est le « pied tendre ». Et comme « Big Mac » aussi grand — *Fleming* pour un double, — il s'est fâché, a pris cinq jeux *de suite et puis* a terminé sur une faute. « Le Français *peut bien jouer* et même avoir *un petit coup* d'avance », notait avec délicatesse le programme officiel et commenté la journée. Mandat rempli. Portes peut rentrer à Paris, apprendre du moins : en un mois d'Amérique il a battu *Jimmy Connors* à Washington ; atteint une demi-finale à Cincinnati et fini dans les seize premiers du l'U.S. open : une carrière toute tracée pour lui.

Le meilleur fait de la journée est l'œuvre d'Yvan Teltscher, jeune *collégien attardé*, battant un collégien attardé, jeunes Américains poussés dans l'ombre encombrante de McEnroe. Devant lui Brian Gottfried, parti trop tôt de Harpo Marx et sourire... de Groucho Marx. Ceci un solide pilier des phases finales des grands tournois. Cette fois pourtant il a manqué sous terme, pris au piège d'un jeu de contre, précis et tranchant, mais manchot par ces revers au service.

Hormis un match, programmé à la fortune, le TAC venue donc, Jimmy Connors affrontait le Sud-Africain Bernie Mitton. Classé soixante-huitième joueur mondial, athlétique et rafleur, Mitton avec son bras droit et limpide, lâchant tous ses coups sans vice ni hésitation, était l'adversaire idéal, pour permettre à Connors de vivre son impression d'énergie et de jeunesse. Il n'y a pas manqué, Jimmy, bondissant comme un lapin, plongeant à droite, décollant à gauche, sauts de carpe au filet, jusqu'à ce que le tonnerre gronde.

Le ciel soudain levé transforme le court en bateau ivre. Journaux et sacs gras par dizaines saucissons-frites volettaient alentour. Paquets de pop-corn et boîtes à Coke dévalaient les gradins, la balle fuyait dans sauts de carpe, plongeons brisés à ras de sol. Mitton. Connors vainqueur d'un tie-break au premier set mené d'un service vouluit « se retirer » avant l'orage : il y arrivait juste. Une petite heure d'intervalle et l'Américain, bras lourd, jambes de mauvais jour. De nouveau mené 4-2 au troisième, il forçait le destin, alignait les points gagnants, prenait le temps : deux chronométreurs venaient d'attaquer le Central : l'une plantée dans le dos d'une dame assise, et l'autre dans la poche de quelqu'un.

DOMINIQUE POUCHIN.

RÉSULTATS

SIMPLES MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Borg (*Suède*) b. Noah (Fr.), 6-3, 6-3, 6-0 ; Gottfried (E.-U.) b. Teacher (E.-U.), 6-3, 6-4, 5-7, 6-3 ; Fibak (Pol.) b. Vilas (Arg.), 3-6, 6-3, 6-4, 6-3 ; Kriek (Afr. Sud) b. Mottram (G.-B.), 6-4, 5-7, 6-3, 6-4 ; McEnroe (E.-U.) b. Portes (Fr.), 6-3, 6-4, 6-2 ; Lendl (Tch.) b. Solomon (E.-U.), 6-2, 6-0, 6-0 ; Teltscher (E.-U.) b. Gottfried (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-1 ; Connors (E.-U.) b. Mitton (Afr. Sud), 7-6, 6-4, 6-4.

SIMPLES DAMES

Quarts de finale. — H. Mandlikova (Tch.) b. M. Jaeger (*spécialité*), 7-6, *6-4* ; M. Austin (Toug.) b. K. Jones (E.-U.), 7-5, 6-4 ; C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. J. Russel (E.-U.), 6-3, 6-1 ; P. Shriver (E.-U.) b. D Fromholtz (Aust.), 3-6, 6-1, 6-1 ; B. Hallquist (E.-U.) b. I. Romanov (Roum.), 6-3, 3-6, 6-3 ; I. Madruga (Arg.) b. *C. Reynolds* (E.-U.), 5-7, 6-3, 6-3 ; A. Jaeger (E.-U.) b. R. Tomanova (Tch.), 6-3, 6-0 ; T. Austin (E.-U.) b. V. Ruzici (Roum.), 6-4, 6-0.

PRE-NATIONAL

■ ROLAND-GARROS

Quatre joueurs de première série ont obtenu mardi 2 septembre, au stade Roland-Garros, leur qualification pour le National, qui se disputera du 6 au 14 septembre à Bayonne, en battant des joueurs classés 4 — 25.

Potier (Vincennes) b. Chiche (Nice), 7-5, 6-1, 3-6, 6-3 ; Brunet (Marseille) b. Bonnemaison (Nice), 6-4, 6-2, 6-3 ; Barthes (Cap-d'Agde) b. Bavel (Montrouge), 2-6, 6-4, 6-2, 6-1 ; Bafaltin (Nice) b. Kuentz (T. C. Paris), 6-3, 6-2, 6-2.

FOOTBALL. — *L'équipe de France A' a battu la sélection nationale des espoirs par 2 buts à 0, le 2 septembre à Lille. Les deux buts ont été marqués par les Sochaliens Yannick Stopyra et Bernard Genghini en deuxième mi-temps. Deux mille cent trente-huit spectateurs seulement assistaient à cette revue d'effectifs.*

Dans les 9 BHV.

Le choix du BHV*.
• 30 réfrigérateurs 1 porte de 695 F à 3 050 F.
• 40 réfrigérateurs 2 portes et combinés de 1 575 F à 4 505 F.
• 20 congélateurs armoires de 790 F à 3 785 F.
• 10 congélateurs coffres de 1 225 F à 2 500 F.

Dans les grandes marques suivantes* :
AEG, ARTHUR-MARTIN, BOSCH, BRANDT, CANDY, ELECTROLUX, FRIGIDAIRE, HALVATIA, IBERNA, INDESIT, NOGAMATIC, PHILIPS, SIEMENS, THOMSON, VEDETTE, ZOPPAS.

* Certaines marques et modèles peuvent ne pas être présentés mais tous peuvent être fournis dans les mêmes délais.
■ L'EXCEPTION DES ARTICLES MARQUÉS PAR POINT VERT ET DES SERVICES.

Le grand magasin spécialiste de la maison et des loisirs.
BHV
• LES 9 BHV : RIVOLI • PARLY 2 • MONTLHERY • GARGES • FLANDRE • BELLE ÉPINE • ROSNY 2 • CRÉTEIL • VILLENEUVE-LA-GARENNE •

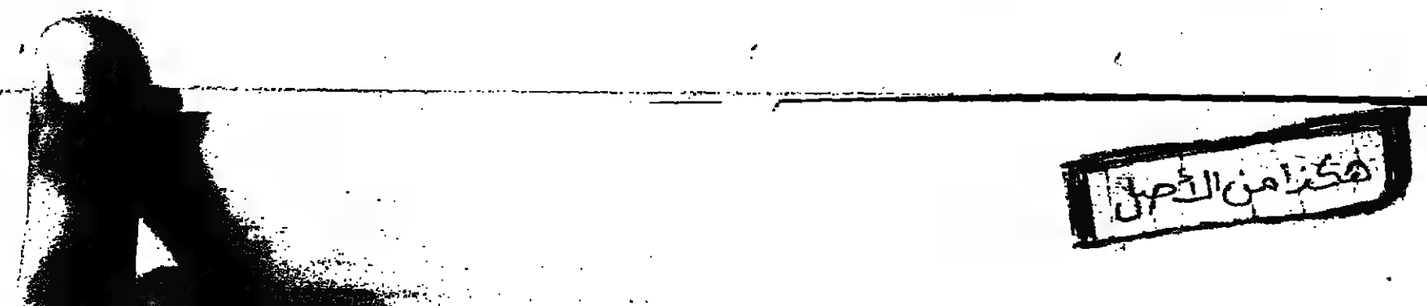

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Robert Hossein monte « les Misérables » [redacted] comédie musicale

D'accord avec Gavroche et Thénardier

Après « Potemkine », « Notre-Dame de Paris » et « Danton et Robespierre », Robert Hossein monte « les Misérables », de Victor Hugo, mis en musique et en chansons par Claude-Michel Schönberg, Alain Boublil et Jean-Marc Natel. La première représentation a lieu le 17 septembre, et, depuis deux mois, Hossein vit pratiquement jour et nuit au Palais des sports, avec ses comédiens et ses techniciens.

Micro en main au milieu de la salle, tour à tour didactique, conteur, tendre ou plein d'emportements subits, allant à grandes enjambées sur le plateau travailler le personnage d'un comédien, inventer avec celui-ci chaque geste, imaginer, jongler avec des idées, des images qui tourbillonnent, se télescopent, Robert Hossein se jette tout entier, comme à son habitude, dans cette mise en scène inventée au jour le jour, sans préjugés, sans système théorique, sans message. Mais avec toute la générosité dont il est capable, avec [redacted] manière spontanée de sentir les choses, de les visualiser, sa façon d'être à la fois désespéré et optimiste sur les gens, et de les aimer avec passion. « Trois semaines avant sa mort, *dit-il,* j'ai rencontré Brel dans un restaurant. Il se levait de table et partait. Il s'est approché de moi, il m'a dit : *« La vie est belle, hein ! »,* et il s'est barré.

» Quand j'ai écouté pour la première fois l'adaptation musicale de Schönberg et Boublil, *dit encore Robert Hossein,* ça m'a permis de rêver à des tas de choses qui n'avaient rien à voir avec *les Misérables.* Et puis la fin m'a fait plaisir. Ces *Misérables,* c'est une affaire sombre. Ce n'est pas une comédie musicale avec pleins feux. Ça ne véhicule pas le bonheur. J'ai eu la liberté totale d'inventer des personnages, de couper les musiques, d'imaginer des séquences muettes, de trouver des motivations au deuxième degré, de considérer des détails comme des choses essentielles, de faire des diversions apparentes. Je me suis dit : avec des « misérables », on va pouvoir parler du désespoir des uns et des autres, de types aux oriflammes calcinées. A partir de ça, je suis entré dans une espèce de tunnel.

« La mort, ici, est omniprésente. Elle vient, elle visite, elle est là, aimable, à attendre les gens, elle rôde sur les barrid' *(entendez les barricades, Hossein aime abréger les mots).* Et puis elle rôde avec les gens quand ils aspirent à donner leur vie pour la liberté. A la fin, il y a [redacted]aljean complètement enchaîné, avec un grand numéro, et tous les mômes viennent pleurer autour de lui, ils ne voient pas qu'il est dans sa défroque de bagnard, et [redacted] s'en foutent, ils vont, viennent. Valjean, lui, il dit : *« Faut bien vous aimer »,* comme le moine de *Roméo et Juliette.* Il y a alors un coup d'orage terrifiant. Les mômes ont peur et se baisent. Valjean se lève, casse ses chaînes. Et il voit la barricade avec tous les mecs morts, crucifiés.

Il n'y a plus personne

» L'autre jour, on m'a dit : *« Ah ! ils sont déjà morts quand vous donnez votre truc d'espérance. C'est trop tard. »* Eh oui ! Mon espérance aujourd'hui, elle se passe un peu au-delà. C'est pessimiste, et j'ai une passion folle pour les gens.

» Autrefois, dans mes mises en scène, l'espoir venait juste avant la fin. Raskolnikov se foutait à genoux, et disait : *« C'est moi qui ai tué la vieille. »* Dans les *Bas-Fonds,* quand l'acteur se suicidait, tout le monde jetait une poignée de terre sur son corps. Mais ici, dans les *Misérables,* il n'y a plus personne. Moi, je crois que nous allons vers la fin. On descend à toute vitesse. On est déjà dans le trou, on glisse. Toute notre intelligence, toute notre culture, tout ce qui ne passe pas par une certaine folie, une certaine foi des hommes, un amour presque naïf, grossier, banal, est sclérosé, entièrement foutu ; et je le ressens d'autant plus dans ces *Misérables* que [redacted] me [redacted] piéger par les personnages et par les thèmes qui se développent et qui me touchent infiniment, qui me [redacted] à mon [redacted] soit à l'époque où, « star » au cinéma, j'avais imaginé que les privilèges, le fric, les bagnoles, les appart' et la maison de campagne donnaient une certaine sécurité. Tu parles ! C'était l'enfer. Et c'est pour ça que je suis d'accord avec Gavroche ou avec Thénardier. J'ai une passion pour Thénard', il m'attendrit comme la Panthère rose. On vit au jour le jour, on se démerde. Dans la vie, je m'arrange aujourd'hui pour n'avoir rien tout en essayant de vivre le mieux possible. J'ai déjà les angoisses du propriétaire qui me sont ainsi ôtées... »

[redacted] reprend. L'assistant fait dérouler la bande musicale — l'orchestre de trente musiciens ne s'intègre à la troupe qu'à partir de ce début de semaine. Sur la scène, les Thénardier s'introduisent dans l'appartement cossu où vit à présent Marius.

Hossein (au micro, s'adressant à Marius) : « Il y a un côté rassurant ici, et en même temps, c'est le seul moment dans la pièce où il y a une seconde de nostalgie, extrêmement suspecte, d'accord, mais de nostalgie quand même. »

Les comédiens reprennent une fois, deux fois, dix fois. Coups de gueule d'Hossein. Il s'attendrit, explique, raconte comment dans tel ou tel film une situation semblable était exploitée, en profite pour lancer d'autres images, développer des détails susceptibles d'être utilisés en gros plan.

« Thénard, il fait comme s'il était chez lui : [redacted] vient pleurer auprès de Marius, lui soutirer quelques biftons, et, en même temps, il fouine, il fait l'inventaire de la baraque. La seule chose qui le déconcerte un peu, c'est que, à chaque fois qu'il veut regarder quelque part, dans une pièce, puis dans une autre, [redacted] a le valet qui apparaît. Ce qui vous passionne, toi Thénardier et ta femme, c'est le fric, et ce qui vous épate, c'est [redacted] larbin qui passe sans arrêt, qui est solide, sain, honnête et un petit peu déconcertant, et qui va finir par vous faire marcher à travers la baraque... avec, bien sûr, une espérance au bout... »

Des gueux admirables

[redacted] vers les *éclairagistes et leur demande de donner de la lumière sur un tableau qui, soudain, va jouer un rôle dans le comportement des Thénardier face à Marius.*

« Monter une comédie musicale en France, nous dit Hossein, c'est héroïque — non, le mot est horrible — c'est stoïque. La troupe des comédiens des *Misérables* est formée par de jeunes comédiens et chanteurs qui sont venus, au bon sens du mot, comme des gueux admirables et merveilleux, et avec des voix sublimes. Certains m'ont dit : *« Moi, je ne gagne pas 3 000 balles par mois parce que je ne trouve pas d'engagement pour chanter. »* Ils sont « misérables » parce qu'ils ont envie d'exister. Ils ont une espèce de cœur qu'on ne [redacted] plus chez d'autres qui sont [redacted] organisés. Ils sont comme des [redacted]ants, et [redacted] es [redacted] une tendresse absolument folle. Tu t'engueules, et puis tu viens tout près d'eux, comme ça, et tu es bien. Avec eux, tu irais partout. Ils sont prêts à toutes les aventures.

» Cela dit, après *les Misérables,* je [redacted] ce [redacted] je [redacted] faire. J'ai envie de monter mon Evang', un évangile qui me pré[redacted] beaucoup. [redacted] pourrait s'appeler : *[redacted] homme, [redacted] Jésus.* Mais je n'ai pas un fonds de commerce. A chaque fois, je dois recommencer à faire la manche, je dois aller voir un mec, le convaincre : *« Est-ce que vous ne voulez pas monter ça ?... »* J'ai parlé ainsi de l'Evang' pendant des heures et des heures : *« Voilà comment je le vois, comment je le sens. »* Le type m'a laissé parler, et il m'a balancé ensuite : *« Vous croyez pas qu'un phénomène de rejet... »* Textuel. D'autres m'ont dit : *« Ah ! [redacted], c'est [redacted] formidable... Vous ne voulez pas monter* [redacted] Trois [redacted] ? »

» Il y a une chose qui est certaine : je refuse de mettre en scène quelqu'un qui s'installe dans le je et le moi pendant trois heures et qui parle de lui ou de ce qu'il fait. Ça m'ennuie. »

CLAUDE FLÉOUTER.

[redacted] avait permission...

FONDS ET LUMIÈRES

[redacted] de comédiens-chanteurs, de salles [redacted] capacité (quatre mille [redacted] cinq mille [redacted]) pour [redacted], le manque [redacted]mateurs capables de [redacted] sur l'adaptation [redacted] genre par essence américain, [redacted] l'épanouissement [redacted] de la comédie [redacted] les besoins de plus [redacted] aujourd'hui du public [redacted] le grand [redacted].

[redacted] les tentatives [redacted] jusqu'ici dans l'Hexagone avec surtout [redacted] la [redacted], beaucoup de [redacted] sans [redacted] impulsion originale.

Voici enfin, avec *les Misé*[redacted] le premier travail français vraiment [redacted] dans le [redacted] sera moderne d'inspiration et [redacted] ton. [redacted] producteurs (l'ALAP, Lumbroso, le [redacted] des [redacted] et Europe 1) [redacted] suffisamment financé [redacted] qu'on [redacted] lésine pas [redacted]. L'imagination de Robert Hossein s'est mue [redacted] l'aise dans [redacted] hugolien. [redacted] main la [redacted] des éclairages [redacted] projecteurs [redacted] « ambiodes » reliés [redacted] un jeu d'orgue de deux [redacted] mémoires). Il a écarté pour les [redacted] des micros à [redacted] qui [redacted] possibilités de [redacted] et [redacted] nécessaires à la mise en scène [redacted] technique des micros H.F. [redacted] fil). Enfin, [redacted] par un chorégraphe et [redacted] chant, Hossein a rassemblé [redacted] cinquantaine d'artistes — [redacted] sont connus : [redacted] Barrier, [redacted] Dautin, Jean [redacted] — qui se [redacted] lancés avec [redacted]. — C.F.

UNE SELECTION

cinéma

LOULOU DE MAURICE PIALAT

(Lire nos articles page 18.)

PASTORALE D'OTAR IOSSELIANI

Le grand bonheur de la rentrée, c'est de pouvoir aller voir ce film. Quatre musiciens venus de la ville s'installent un été dans un village... Iosseliani, léger et musical, simple et savant, regarde la confrontation et savant, regarde la confrontation et, dans ces images de la Georgie,

ANTHRACITE D'EDOUARD NIERMANS

Comment les jésuites, en 1952, concevaient l'éducation, l'initiation. Le réalisateur plonge dans ses souvenirs, mais aussi dans l'idée qu'il s'en fait. Il décrit l'enfermement, fait s'entrecroiser les désirs et les révoltes. Classiquement narratif, le film acquiert une certaine dimension grâce à la présence du jeune Jérôme Zucca.

La Petite Sirène, de Roger Andrieux : une adolescente se façonne un prince charmant. Scarface, de Howard Hawks : à voir pour refaire une évaluation. L'Empire contre-attaque, de Irvin Kershner : la suite de la Guerre des étoiles. Extase, de Gustav Machaty : érotisme 1930, la beauté extraordinaire de la jeune Hedy Lamarr. Je suis photogénique, de Dino Risi : un « vitelloni » moderne s'évade par le cinéma. Pile ou Face de Robert Enrico : duel de super-vedettes sur toile de fond policière. Rosy la bourrasque, de Mario [redacted] les [redacted] *voltigeantes d'une catcheuse et d'un b o x e u r.* [redacted] Troupeau, [redacted] *Okten : un grand voyage* [redacted] à [redacted] *Turquie d'aujourd'hui.*

théâtre

LA RENTRÉE A PARIS

La rentrée se fait [redacted] pas avec, [redacted] la Gaîté-Montparnasse, [redacted] comme Vian, [redacted] Raymond Cousse, et [redacted] one man show [redacted] Jean Benguigui au Lucernaire, Bonjour les monstres, de [redacted] Campan [redacted] Chapelle, aux [redacted] Coups, la Traversée, [redacted] Christ[redacted] Binder, avec Françoise Bette et [redacted] (102, [redacted] de La Vilette). Avec la reprise [redacted] l'Aide-mémoire au Saint-Georges, [redacted] Joyeuses Pâques au Palais-Royal. Et toujours, à l'Œuvre, Un [redacted] pour [redacted] avec Claude Rich, [redacted] Wilson, Claude *Piéplu,* le [redacted] au Poche, [redacted] au [redacted], *Jean-Paul Farré* [redacted] toujours trois [redacted].

musique

SEMAINE FRANÇAISE A CASTRES

Réputée déjà pour [redacted] guitare, la [redacted] de Castres choisit [redacted] l'originalité en ajoutant désormais [redacted] cette [redacted] annuelle une [redacted] française [redacted] programme, avec [redacted] pages [redacted] Déodat de Séverac, Guy Ropartz, *Charles Bordes, Chausson et Albéric Magnard, sort tout à fait des sentiers battus. La musique ancienne y trouve naturellement sa place (ensemble Mondonville le 11 septembre), mais aussi celle du vingtième siècle, à travers les compositeurs de la région Midi-Pyrénées : Fauré, Chaynes, Darasse, Carles (le 18 septembre).* Ouverte avec un récital d'orgue par Georges Robert le 10 septembre, la Semaine française s'achè[redacted] septembre en [redacted] le prestigieux [redacted] du Capitole [redacted] (au programme : [redacted], Saint-Saëns, Magnard), mais, entre les deux, le [redacted] Thinat [redacted] pour piano [redacted], Ropartz [redacted] 14), ou [redacted] (de Duparc à Ibert [redacted] 15), méritent à plus d'un titre de retenir [redacted]. Renseignements : tél. [redacted].

SEPTEMBRE EN FRANCHE-COMTÉ

Avec trente-trois ans d'expérience, le Festival de Besançon demeure l'une des grandes manifestations musicales de l'été. Le concours [redacted] jeunes [redacted] du [redacted] au [redacted] septembre, attire toujours un public [redacted] philharmonique [redacted] qui [redacted]. Le [redacted] 5 septembre avec un [redacted] et [redacted] *Philharmonie nationale* [redacted] *Varsovie dont le programme réunira Mozart et Bruckner.* Le [redacted] Melos se produira [redacted] à [redacted] et [redacted] à [redacted] *de* [redacted], *tandis qu'à Besançon S. Richter donnera un* [redacted] *au* [redacted] *7), auquel succédera, le 8 septembre, un concert de la Grande Ecurie* [redacted] *la Chambre du Roy.*

Parmi les formations invitées [redacted] année, il faut *citer notamment l'Ensemble vocal et instrumental* [redacted] (le 13), [redacted] Consor[redacted] antiquum [redacted] à Besançon), [redacted] philharmonique [redacted] Radio-France [redacted] 14 [redacted] 15), [redacted] du [redacted] 16), l'Orchestre [redacted] et le Scottish Chamber [redacted] (le 19 à [redacted], le [redacted] à Besançon et le [redacted] à Vesoul). Renseignements : (81) [redacted].

Au [redacted] estival de Paris, [redacted] gambe et [redacted] par J. [redacted] T. Koopmann, le [redacted] Saint-Merri ; récital de P. [redacted] au piano forte, le 6 septembre, [redacted] chambre bulgare, [redacted] Alpes-Mari[redacted], visitera tout le département [redacted] 3 [redacted] 12 septembre (renseignements : [redacted] 67-55-53). La [redacted] Hungarica [redacted] pour [redacted] au [redacted] Chaise-Dieu, [redacted] 5, 6 [redacted] 7 septembre, sous la [redacted] de T. Hungar [redacted] *junior,* [redacted] en [redacted] J.-P. [redacted] G. [redacted]. La *vio*[redacted] Flachot *se produira* [redacted] H. [redacted], *le 5 septembre à l'Orangerie du* [redacted] (chef [redacted] P. Entremont) sera [redacted] du festival [redacted] le 6 septembre. L'Orchestre symphonique [redacted] Lyon [redacted] 15e Festival J.-S. Bach, [redacted] la [redacted] de J. Aquino, le 6 [redacted] le 7 [redacted] Mazamet *(renseignements :* [redacted] 61-27-07). [redacted] par [redacted] Engerer, le 7 [redacted] *: téléphone :* 052-05-11). [redacted] *produira* [redacted] *septembre à Ascain et le 15 à Anglet.* « *Airs de cour* » par R. Jacobs et W. Christie, le 10 [redacted] l'abbaye [redacted] Royau[redacted] (renseignements : 035-30-16). Le [redacted] présentera [redacted] portugaise [redacted] P. [redacted] le Pauvre Matelot [redacted] Milhaud, le 10 septembre au [redacted].

expositions

GROMAIRE

[redacted] MUSEE D'ART [redacted] DE LA VILLE DE [redacted]

(Voir [redacted] pages 16 [redacted] 17.)

[redacted] A MONTAUBAN

Au [redacted] Ingres, un palais [redacted] dominant le Tarn, une exposition rétrospective à [redacted] du [redacted] la [redacted] peintre. [redacted] du chef d'école, [redacted].

ESPRITS ET DIEUX D'AFRIQUE...

[redacted] exposition de quatre-vingt-dix [redacted] africains, [redacted] biblique [redacted] à [redacted] expressions [redacted] spirituelles de [redacted] peuples : les [redacted] dans [redacted] étrangères pour leur pouvoir [redacted] évoquer [redacted] esprits, [redacted] dieux, et leur [redacted] plastique.

... JEAN-BAPTISTE CARPEAUX [redacted] NICE

Une exposition [redacted] avec [redacted] niçoises, notamment [redacted] du [redacted] Jules-Charet, [redacted] en terres, plâtres, [redacted], aquarelles et [redacted] sculpteur.

HARTUNG AU MUSEE [redacted] MODERNE DE [redacted] VILLE DE PARIS

[redacted] peintre qui, [redacted] Dresde [redacted] Paris, [redacted] ment, prépara [redacted] de la *peinture* [redacted] lyrique [redacted] l'après-guerre.

[redacted] BRAQUE A [redacted] FONDATION MAEGHT

Un hommage [redacted] Georges Braque, [redacted] *cinquante œuvres* [redacted].

LES DESSINS D'ARTAUD [redacted] SABLES-D'OLONNE

[redacted] connus, [redacted] pas, [redacted] ceux proches [redacted] qui [redacted] cahiers, où [redacted] images symboliques [redacted] nous [redacted] plus près du [redacted] l'écrivain.

BOLTANSKI A CALAIS

Un [redacted] d'avant-garde [redacted] photographie [redacted] dix ans. Où [redacted] sur [redacted] venir, [redacted] d'images stéréotypées.

jazz

STÉPHANE GUÉRAULT A L'HOTEL MÉRIDIEN

Stéphane [redacted] présente [redacted] 1er au [redacted] *septembre son quintette auquel* [redacted] le [redacted] *groupe :* Alain Fougeret *(piano),* Marc [redacted] *(basse),* Jean [redacted] (batterie).

FORTUNES ET INFORTUNES DES ACADIENS EN FRANCE

Le système du serpentin

Si la [redacted] le plus [redacted] d'aller d'un point [redacted] un autre, [redacted] mieux la fatigue [redacted] le temps, ce [redacted] logique *semble avoir* complètement échappé à [redacted] qui, *jadis* [redacted] *naguère*, [redacted] nos [redacted] chemins, [redacted] *sémillantes* départementales [redacted] nationales [redacted] *croupe se* recourbe en replis [redacted] qui leur [redacted] petit [redacted] cartes Michelin, [redacted] Légion d'hon[redacted] du pittoresque ambulatoire, néo-romantique et subalpin.

Alors [redacted] que [redacted] ne [redacted] commande notre réseau routier, celui [redacted] l'Italie, [redacted] l'Espagne, [redacted] la Grande-Bretagne plus [redacted] le système [redacted] serpentin dépasse bien [redacted] l'extravagance. Et, lorsque [redacted] ligne droite, au [redacted] d'appuyer bêtement [redacted] qu'on appelait [redacted] champignon, arrêtez-vous, consultez [redacted] archives, [redacted] appel [redacted] local. [redacted] êtes [redacted] toujours [redacted] pré[redacted] d'un [redacted] d'histoire, incisif [redacted] daté, qui [redacted] s'inscrit [redacted] durées, [redacted] tâtonnements, [redacted] prudences, [redacted] infinies de l'histoire agraire.

La première *explication* qui vient [redacted] l'esprit est celle de l'ancienne [redacted] romaine. *Il* [redacted] Par exemple, [redacted] descendez vers *le Sud-Ouest.* [redacted] Châtellerault (quel adorable petit *troufignon* [redacted] *ville !*) et [redacted] d'éviter [redacted] horreurs [redacted] *R.N. 10 pour gagner* [redacted] Charente, [redacted] bras ronds et [redacted] vignes, [redacted] champignons, [redacted] cheptel glo[redacted] *entre* [redacted] *chefs-d'œuvre* [redacted]

Deux [redacted] s'offrent [redacted] L'une, qui [redacted] plus fréquentée, descend vers Chauvigny [redacted] passant [redacted] délicieux ombra[redacted] de Bonneuil-Matours [redacted] permettra d'aller voir [redacted] château [redacted] Touffou qui, [redacted] dit [redacted] Guide bleu, « occupe [redacted] magnifique situation au-dessus [redacted] rive gauche [redacted] la Vienne ». [redacted] c'est bien vrai : il n'est rien de si beau [redacted] Touffou. Touffou, [redacted] plus cher [redacted] rêves, [redacted] la route épouse, [redacted] servante [redacted] La longue paresse, [redacted] sommeil voluptueux [redacted] la rivière [redacted] milieu [redacted] prés.

Une innocence patriarcale

L'autre [redacted] qui, après [redacted] Puye, rejoint Saint-Savin, Angles-sur-l'Anglin, Fontgaubault et [redacted] abbaye, Montmorillon [redacted] son octogone, a moins [redacted] charmes immédiats. Terrain plat, ligne droite, un véritable coup [redacted] rasoir [redacted] brandes poitevines. [redacted] aujourd'hui la D 9. [redacted] autrefois [redacted]

[redacted] l'histoire des Aca[redacted] labours et artisans *d'Anjou, de Touraine,* [redacted] que [redacted] voya [redacted] *pre*[redacted] française d'Amérique du [redacted] Ils [redacted] marais, [redacted] souche, [redacted] *villages et* [redacted] fidèles à [redacted] religion et à [redacted] langue, bien [redacted] *dès 1713,* le [redacted] de [redacted] une [redacted] britannique.

[redacted] gens [redacted] paisibles [redacted] laborieux, les Anglais, qui les appelaient les « [redacted] » les [redacted] quelque [redacted] tranquilles. Mais, en 1757, les dirigeants de [redacted] Nouvelle-Angleterre décident [redacted] déportation [redacted] lorsque, [redacted] 1763, [redacted] traité [redacted] Paris [redacted] l'abandon du Canada, il [redacted] qu'à émigrer, qui [redacted] Louisiane, qui au Québec, [redacted] rentrer en France.

Que faire [redacted] ? [redacted] rut [redacted] d'argent, de vivres, [redacted] demeures de fortune [redacted] Havre, [redacted] Cherbourg, [redacted] ports [redacted] l'on [redacted] un [redacted] plus durable. L'épo[redacted] physiocrates, [redacted] ces esprits [redacted] éclairés qui pensaient que [redacted] richesse vient de [redacted] terre et que le salut [redacted] passait par [redacted] défrichement des [redacted] incultes, encore si nombreuses à l'époque en [redacted]

Pour une [redacted] entreprise, [redacted] indiqués et quelques grands propriétaires *s'empressèrent* de les accueillir, ainsi le [redacted] de Nivernais, Choi[redacted] à *Chanteloup et même,* à Combourg, le père de Chateau[redacted] Mais [redacted] dispersion (il y [redacted] des [redacted] jusqu'en [redacted] *signifiait la perte de* [redacted] et [redacted] responsable *de l'agriculture,* Bertin, persuada un [redacted] poitevin, [redacted] *marquis* [redacted] des [redacted] d'accueillir l'ensemble des *familles* [redacted] les terres qu'il possédait au sud de *Châtellerault.*

[redacted] l'intendant du Poitou, Blossac, et [redacted] Turgot, le marquis de Pérusse se prit au jeu, installa son monde, fit tra[redacted] routes, créa même une école d'agriculture, rêvant [redacted] de transformer [redacted] Gâtine en [redacted] colonie agricole qui serait [redacted] exemple [redacted] patriar[redacted] le [redacted] d'une [redacted] parfaite. D'où la ligne [redacted] et [redacted] l'on voit [redacted] du [redacted] Monthoiron et d'Artigny.

L'histoire [redacted] la [redacted] fut cependant [redacted] décevante. Beaucoup d'Acadiens quittèrent assez [redacted] la région [redacted] point qu'il ne restait, [redacted] 1776, que vingt-cinq [redacted] sur [redacted] cent cinquante qu'on y [redacted] Comme l'expérience [redacted] fort cher [redacted] l'Etat, Necker finit [redacted] couper [redacted] l'un [redacted] plus [redacted] de l'époque contemporaine, Ardouin-Dumazet, qui parcourut [redacted] en [redacted] la recherche [redacted] Acadiens, [redacted] « leur souvenir [redacted] à peine [redacted] Poitou ».

Le souvenir a revécu. Grâce [redacted] initiatives locales, [redacted] conviction d'un [redacted] maires [redacted] la région. Grâce [redacted] la [redacted] Canada, qui sont aujourd'hui [redacted] trente [redacted] Nouveau-Brunswick, qui y ont [redacted] et leur langue, langue [redacted] qu'ils [redacted] Poitou [redacted] ils [redacted] sentent évidemment plus [redacted] qu'à [redacted] ou Saint-Tropez. [redacted] qu'Ardouin-Dumazet voyait [redacted] désolé, paraît prospère [redacted] l'une [redacted] a [redacted] transformée [redacted] un petit musée qui aurait enchanté Rousseau [redacted] ravir [redacted] d'écologie. [redacted] d'arbres magnifiques, [redacted] lieu [redacted] singulier, très prenant, parfai[redacted] évocateur d'une [redacted] plus [redacted] expériences d'agronomie dirigée qu'ait [redacted] le dix-huitième [redacted]

Les Acadiens, avons-nous dit, [redacted] religieux. S'ils [redacted] construisirent pas de [redacted] c'est que ceux-ci [redacted] fort nombreux dans la région [redacted] que l'un d'entre eux, l'abbaye [redacted] leur était particu[redacted] cher. [redacted] 1120, [redacted] bénédictine puis cistercienne, l'abbaye de l'Etoile tient son nom de l'un de ses abbés, Anglais d'origine, [redacted] de l'Etoile, qui [redacted] d'Abélard [redacted] dont l'œuvre [redacted] bien [redacted]

[redacted] âpre [redacted] retiré [redacted] la plupart [redacted] monastiques, [redacted] lieu [redacted] superbe de noblesse, d'ampleur, de bienfaisante solitude, d'eurythmie [redacted] la disposition [redacted] arbres et des bâtiments, [redacted] où prier [redacted] de la [redacted] L'Eglise elle-même, [redacted] portail [redacted] classé, [redacted] d'époque [redacted] capitulaire, [redacted] classée, [redacted] premier gothique et [redacted] édifices (la porterie, [redacted] le moulin, [redacted] du dix-septième [redacted] quel dix-septième [redacted] ! [redacted] plus simple [redacted] plus beau, [redacted] Port-Royal, de cette architecture rustique de grands [redacted] murs parfaits à laquelle [redacted] a donné, aux [redacted] Chaux, [redacted] expression. Rien de tout [redacted]

L'exil renouvelé

Et l'on voit ici la première, l'incroyable folie qui fut longtemps [redacted] *n'est plus tout à* [redacted] des monu[redacted] historiques : classer, protéger par [redacted] le [redacted] leur œuvre pour les [redacted] Qu'est-ce [redacted] peut [redacted] qu'il y [redacted] un [redacted] dans le [redacted] c'est un [redacted] qui [redacted] au volant ? Qu'est-ce que [redacted] peut [redacted] l'on [redacted] une [redacted] si on [redacted] le [redacted] ?

C'est ce qui est [redacted] train de se produire [redacted] l'Etoile. L'abbaye est, depuis longtemps, semble-t-il, [redacted] exploitation agricole, ce qui est [redacted] normal [redacted] où les chapelles [redacted] en étables [redacted] appentis de garage sont légion. [redacted] qui [redacted] moins, c'est que le propriétaire n'entretient pas [redacted] bâtiments et [redacted] même éventré l'un d'entre eux, le plus beau, [redacted] logis abbatial, pour [redacted] récupérer un escalier [redacted] quelques cheminées [redacted] à un antiquaire.

[redacted] qui l'est *moins encore,* [redacted] qu'aucune [redacted] n'a [redacted] enre[redacted] *du* [redacted] *monuments* historiques, ni [redacted] côté [redacted] la [redacted] régionale des *affaires* culturelles, ni du côté de l'environnement, ni du côté [redacted] la culture, ni [redacted] de [redacted] divers [redacted] l'invraisemblable système [redacted] tin, pour [redacted] revenir, [redacted] place par la [redacted] et [redacted] lesquels se dilue [redacted] responsabilité en [redacted] de protection du patrimoine. Refus de classement, [redacted] d'inscription, refus de crédits : c'est [redacted] ce magnifique ensemble est voué à une perte certaine. Et [redacted] malgré les avertissements [redacted] d'élus et [redacted] de la région, d'autant plus étonnés [redacted] cette [redacted] rence que [redacted] dans lequel se [redacted] il y a quelques années l'abbaye permettait, [redacted] raisonnables, [redacted] sauvegarde [redacted] sa [redacted]

ANDRÉ FERMIGIER.

GROMAIRE AU MUSÉE D'ART

Le peintre qui

Gromaire [redacted] eu une [redacted] : trouver [redacted] collectionneur qui [redacted] à [redacted] peinture. [redacted] jusqu'à la crise [redacted] des [redacted] docteur Girardin, un dentiste, [redacted] qui animait une galerie, [redacted] La [redacted] acquis auprès du peintre [redacted] centaine de [redacted] En fait, [redacted] part du meilleur [redacted] production. En [redacted] années, [redacted] collec[redacted] le [redacted] des œuvres [redacted] ne [redacted] pas. [redacted] (avec [redacted] d'au[redacted] au [redacted] moderne [redacted] la [redacted] de Paris, [redacted] qui nous [redacted] présentée [redacted] pective. [redacted] mort [redacted] Cette exposi[redacted] première grande sortie [redacted] d'un long purgatoire.

[redacted] du [redacted] Girardin : [redacted] un [redacted] musée [redacted] circulation [redacted] la [redacted] peintre. Pourtant, [redacted] ne [redacted] faire [redacted] exposition sur l'art [redacted] l'entre-deux-guerres [redacted] particulièrement [redacted] réalisme, qui fut [redacted] « retour [redacted] l'ordre » après [redacted] nova[redacted] de l'abstraction [redacted] sur-réalisme, sans évoquer Gromaire. Et, en fait, longue est la liste [redacted] ces manifestations où on a [redacted] jouer à ce peintre les figurants d'une époque. [redacted] première rétrospective est une sorte de réparation. Mais elle est aussi un [redacted] des [redacted] : le purgatoire de Gromaire [redacted] modes [redacted] tiques qui avaient agité le monde de l'art contemporain durant des lustres. Et [redacted] lassitude du mouvement de balancier qui voit des [redacted] naître et mourir après [redacted] à cet [redacted] pictural ancré dans la tradition.

En quelque sorte, [redacted] à [redacted] qu'on observe, tant [redacted] picturale du [redacted] artistes, que [redacted] l'activité [redacted] des [redacted] multiplie [redacted] expositions historiques sur [redacted] réalismes [redacted] années [redacted] la peinture figurative [redacted] grande dissolution de l'image par [redacted] Ainsi, « La [redacted] subjectivité » en Allemagne [redacted] « [redacted] 30 » [redacted] Angleterre, [redacted] la [redacted] Gallery [redacted] Londres, et bientôt la grande fresque des « Réalismes » que prépare le Centre Georges-Pompidou.

Des idées [redacted] des gens

Et il est pour le moins intéressant [redacted] voir les salles de Musée d'art moderne de la Ville de Paris pleines de visiteurs recueillis devant la peinture âpre et sombre de Gromaire. Le tableau qui, chez lui, est un drame à trois personnages — la nature qui émet la sensation, le peintre qui la transfigure et le spectateur qui l'accepte ou la refuse — agit, dit-il, « *de suite ou tardivement* » ; son action peut subir des éclipses sans que son [redacted] soit atteint, [redacted] que sa qualité soit en cause.

[redacted] « théorie » [redacted] dirigé sa peinture, lui a donné son élévation. Et, très tôt, il n'a voulu peindre que ce qu'il a appelé les gens de son pays, les gens du Nord. Sa couleur, disait-il, il la devait à son pays. Sa peinture lui a été, en quelque sorte, imposée depuis l'enfance. Quelques couleurs terres de tuiles salies, des bleus-gris de ses Flandres natales... Et, par la suite, il y avait ajouté — comme d'autres — ces couleurs de parti pris culturel qui sont les rouges et les bleus des vitraux des cathé[redacted] gothiques. Il les a peints, ces gens du Nord industrialisé comme Georges de La Tour les paysans du dix-septième siècle, pas [redacted] l'électricité, mais comme [redacted] la lumière de bougie, avec des [redacted] immobiles [redacted] des statues, dont on discerne la présence, tapies dans [redacted] picturale.

[redacted] philosophie [redacted] du Nord [redacted] dans les quelques [redacted] d'un discours prononcé, [redacted] chez [redacted] Gromaire faisait partie, [redacted] qui [redacted] de [redacted] *de nos Pays-Bas (...), lumière parfois* [redacted] *mais* [redacted] *de ces* [redacted] *subtils qui sont la vie de la peinture* ».

Et puis, il y a cette morale sociale de l'homme [redacted] pays où la vie doit être gagnée tous les jours sur un milieu dur. Les personnages de Gromaire ont été ces rudes hommes des champs, de la mer, du charbon, [redacted] fer et [redacted] textile du Nord. Pour Gromaire, cette appartenance enseigne au peintre [redacted] ne pas s'éloigner des [redacted] qui parle d'eux, en quelque [redacted] *temps qu'il* parle au peintre.

MUSÉE NATIONAL MESSAGE BIBLIQUE MARC CHAGALL

Esprits et dieux d'Afrique

jusqu'au 3 novembre NICE (93) 81-75-75

DES ADRESSES POUR APPRENDRE A DANSER
LE RETOUR DE BALANCHINE,
LES TROYENS DE BERLIOZ
LES MEILLEURS LIVRES SUR LE ROCK
LES EXPATRIES DU JAZZ,
INTERVIEW IMAGINAIRE DE BRAHMS,
LA POLOGNE DE SZYMANOWSKI
L'OPERA SELON JEAN-PIERRE PONNELLE
LE NOUVEAU SOUFFLE DE [redacted]

Au sommaire du numéro 26 du **Monde de la Musique**, des conseils et des adresses pour tous ceux qui veulent apprendre à danser, du classique aux claquettes.

Les Troyens [redacted] un « peplum » lyrique qui, depuis l'époque romantique, n'a jamais cessé de faire scandale.

Brahms : de notre envoyé spécial [redacted] Hambourg, l'interview à peine imaginaire d'un compositeur de trente ans découvert par Schumann.

Szymanowski : un jalon essentiel dans l'évolution de la culture slave et *dans l'histoire de la musique polonaise après Chopin.*

Egalement dans ce numéro, un grand reportage sur les musiciens de jazz d'origine américaine expatriés en France, un panorama des nou[redacted] répertoires de l'accordéon, un [redacted] le rock actuellement disponibles avec, évidemment, l'actualité des disques parus cet été.

LE MONDE DE LA MUSIQUE

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.

EN EGYPTE AU TEMPS DE FLAUBERT
les premiers photographes
1839/1860
au Centre Kodak d'Information
38 avenue George V, 75008 Paris
du lundi au vendredi de
9 h 30 à 18 h 30
jusqu' au 19 septembre.

"En Egypte au temps de Flaubert" est l'une des 27 expositions présentées actuellement en France sous la signature de Kodak-Pathé.
Peut-être, parmi celles-ci, avez-vous vu : J. H. Lartigue 8 x 80/E.J. Marey, la photographie du mouvement/La reconstitution photographique de la Tombe de Nofretari.

Kodak

OPERA NIGHT DISCOTHEQUE
30, rue Gramont (angle Bd. des Italiens) Metro: Richelieu-Drouot
Tel: 296.62.56 [redacted] 296.87.35
LA [redacted] DISCOTHEQUE DE PARIS
[redacted] lumineuse - Light show - Diaporama
Lasers - Jeux electroniques - Films musicaux - Bars - [redacted]
Pour recevoir une entrée gratuite envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse. La Direction se réserve le droit de refuser les personnes ne présentant pas un aspect ou une attitude convenable.
Ecrire à Parispectacle Opera Night 5 Bd des Italiens 75002 PARIS.

LE MARAIS - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
HARRY LANGDON
PAPA D'UN JOUR
(THREE'S A CROWD)
en complément HIS FIRST FLAME avec HARRY LANGDON

AU CAFÉ DE LA GARE
41 RUE DU TEMPLE, METRO HOTEL DE VILLE TEL. 278.52.51 RELACHE DIMANCHE ET LUNDI
LE FENOMENAL BAZAAR ILLIMITED PRÉSENTE 2 SPECTACLES
20h30 CRÉATION MONDAINE
LA TRANSATLANTIDE
22h30 REPRISE DU SUCCÈS 79 !
LE BASTRINGUE etc... de Karl VALENTIN

هكذا من الأصل

MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

venait du Nord

Gromaire a donc des convictions sur l'endroit d'où il vient et des certitudes sur les moyens de les dire. Sa peinture en est en quelque sorte l'illustration. Mais, pour peindre et dépeindre cette France laborieuse du nord, Gromaire s'abstrait de toute la France qui est en pleine révolution industrielle. C'est un régionaliste, mais qui traverse les frontières. Il parle de tradition du Nord, reliée à la sensibilité culturelle germanique. Pour lui, la Renaissance est une sorte de désastre culturel qui a relié la France à la tradition romaine. Vieux débat qui opposait les constructeurs de cathédrales gothiques à ceux des cathédrales romanes (mais on sait que l'Allemagne nazie avait émis la théorie d'un art gothique inventé d'abord de l'autre côté du Rhin avant de descendre la vallée de la Seine !).

A la lumière du Midi, pays où tout est donné, avec la violence de ses contrastes, il oppose les irisations de la mer du Nord. Gromaire avait trouvé ses moyens esthétiques, des formes, des couleurs, une lumière, et s'y était tenu sa vie durant. Mais, comme il le disait lui-même, « *il n'y a pas de mauvais moyens. Il n'y a que de mauvais peintres* ». Gromaire n'est pas Matisse, qui pourtant, lui aussi, est un homme du Nord, mais que la lumière de Nice avait changé. Matisse « tout entier peintre » qui taille avec aisance, aux ciseaux, dans la couleur-lumière, porté par une inépuisable inspiration picturale. Gromaire n'avait pas de ces facultés.

Pour peindre et agir, il lui fallait des certitudes, certitudes morales et moyens techniques sûrs. Et ses dessins préparatoires, accrochés par Marie-Odile Briot sur des cimaises d'accompagnement, près des tableaux, montrent la façon dont il procédait. Il dessine d'un trait de laboureur sur son champ « le faucheur » penché sur son outil, la femme qui s'apprête à entrer dans sa baignoire, le personnage assis près d'une fenêtre, le portrait du critique et poète Florent Fels. Puis il le peint. De la petite feuille de papier à la grande toile, de l'esquisse à sa phase définitive, l'image ne change pas. Il ne lui manque que « ton et teinte ». Ces [redacted] teintes terre et nuit avec leur lumière intérieure, dont il s'est imprégné dès l'enfance et auxquelles il est resté fidèle.

Gromaire fut une figure de proue de ce retour à l'ordre du réalisme qui a suivi l'éclatement d'une avant-garde erratique. C'est le repos après la tempête. Il n'aime pas les moyens paresseux du rêve surréaliste qui n'est pas la vie intérieure. Il a le goût de l'effort. Son rythme est celui de la terre, du carré de glèbe qui le porte et qu'il peint dans son tableau. Gromaire est resté sourd et aveugle à tous les mouvements qui avaient agité ces années. Il suit son chemin. La stylisation primitive empruntée à l'art nègre par les cubistes, la ligne mécanicienne de l'art déco, la coulée des formes chez Matisse, tout cela il ne connaît pas. Mais la rétrospective a ceci de fascinant qu'elle montre, à l'intérieur de la continuité, les ruptures, voulues ou non, qui n'étaient pas décelables au jour le jour.

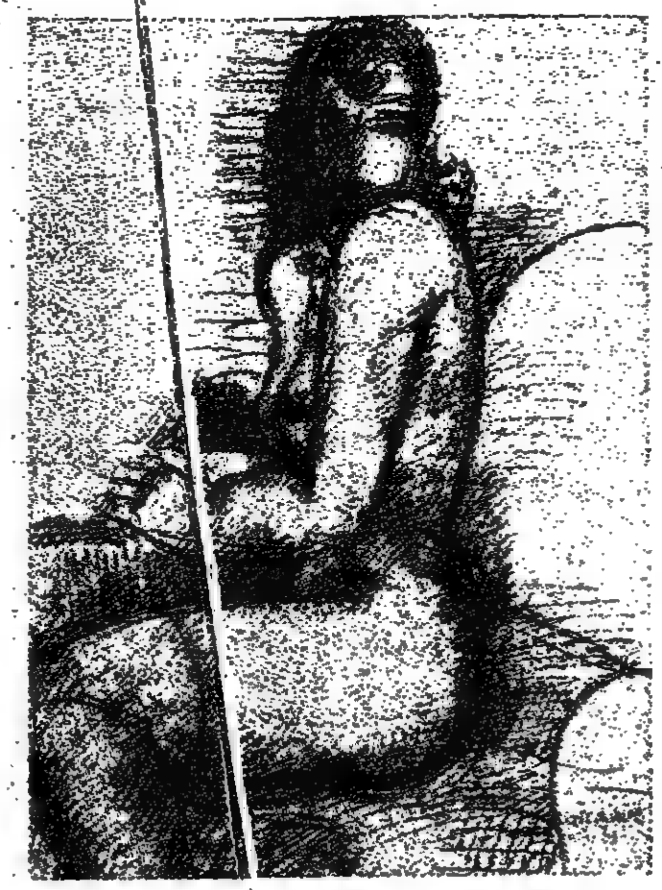

Nu, assis au fauteuil (1931).

Être d'aujourd'hui et de demain

Et on y voit bien, au-delà de son populisme paysan, que l'esthétique de Gromaire a des rapports avec l'art déco, avec ses fêtards de cabaret, ses bourgeoises de salon, femmes du monde et du demi-monde ; que l'art nègre [redacted] joué son rôle dans la simplification de ses formes expressi[redacted] ; qu'il a quand même peint les « terribles mécaniques » du monde moderne, bien que, étrangement, d'un regard rétrograde ; le simple pare-brise de l'auto des années 25 a la présence d'un tracé d'arcs-boutants de cathédrale gothique !

On peut dire que chaque tableau de Gromaire est un document [redacted] en même temps que le témoignage des préoccupations esthétiques du moment.

Mais regardons la femme qui s'apprête à entrer dans sa baignoire... Bien sûr, Gromaire n'est pas Bonnard, Bonnard qu'il admirait et qui, lui, peignait la quiétude de l'intérieur bourgeois avec des couleurs infusées de subjectivité vibrante. Le bain de Gromaire est froid, lugubre. Chez lui, le printemps semble l'hiver. Gromaire, peintre social, atteignait le plus [redacted] son [redacted] en pleine crise du capitalisme industriel qui frappait duremen[redacted] les travailleurs, y compris les artistes.

Il [redacted] devait [redacted] voir venir ce [redacted] moderne, [redacted] Léger qui en peignait gaiement les reflets d'acier. L'artiste doit bien plonger dans la réalité pour en rapporter son témoignage. Et c'est ainsi que Gromaire nous garde l'image prenante du chômeur ou du gréviste (comme Pignon peignait l'ouvrier mort) durant ces années du Front populaire, où sa peinture joua son rôle d'entraînement. Mais après coup, le paradoxe veut que l'évolution esthétique donne raison à [redacted] qui, [redacted] étant de leur temps, [redacted] l'avoir trahi en prenant leur chemin particulier : Cézanne avec ses pommes, Matisse ses odalisques, pendant que tout allait si mal, Chagall, quoiqu'il arrive, sa petite musique peinte, et Braque ses compotiers de citrons jaunes.

En vérité, Gromaire avait aussi son rêve intérieur : peindre des figures réelles, mais tendre à [redacted] de dépouillement à une sorte d'abstraction. Il voulait être d'aujourd'hui et de demain. Inventer un art qui ait pour la peinture la permanence qu'a le gothique en architecture. Chez Gromaire, les idées préconçues dominent l'imagination et la sensibilité. Il a beau parler de l'esprit des peintres du Nord, on retrouve chez lui la forme linéaire d'un Modigliani, via l'art nègre, lorsqu'il peint un nu déhanché, la taille bien prise, sans visage, sans regard, comme une statue grecque ! Mais les soldats dans les tranchées, immobiles et massifs comme [redacted] monuments, n'appartiennent qu'à lui : [redacted] surprenant de quelque aberration de sa logique stylistique. C'est du Gromaire tout pur, avec un dessin tracé [redacted] comme s'il taillait la pierre et le tout baignant dans un [redacted] jus brunâtre émaillé de couleurs de nef de cathédrale. Le temps passe, rien ne bouge. C'est le cliché monumental, lent et pénétrant, qui semble là depuis toujours et devrait demeurer pour les temps [redacted] venir.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Gromaire au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Exposition organisée par Marie-Odile Briot. Jusqu'au 28 septembre.

Une thèse sur les « Salons » de Diderot

La verve critique

De 1759 [redacted] 1781, [redacted] fut critique d'art pour [redacted] *Correspondance* [redacted] de [redacted] ami *Grimm*, qui [redacted] quinze ou [redacted] abonnés, [redacted] étrangers, princes [redacted] princes, qu'il entre[redacted] l'occasion [redacted] morale civique, [redacted] toutefois trop d'illusions [redacted] valeur d'exemple d'une [redacted] d'art édi[redacted] par Greuze, [redacted] en [redacted] « peinture [redacted] », [redacted] lui a beaucoup reproché depuis. [redacted] *plus tard, il n'y croyait plus* [redacted] *reportait* [redacted] *espoirs de* [redacted] la peinture d'histoire, le « grand genre », qu'il n'avait [redacted] et qui [redacted] remise [redacted] l'honneur.

[redacted] Bukdahl, [redacted] publie [redacted] Copenhague, en français, [redacted] *Salons*, [redacted] l'opinion courante, un critique méthodique, toujours [redacted] qu'il [redacted] temps, marqué [redacted] désaffection pour [redacted] la « petite manière » de Boucher, et par le fameux retour [redacted] l'antique. Le premier chapitre, le plus développé (avec [redacted] nouvelles [redacted] œuvres [redacted] par Diderot [redacted] plus de [redacted] reproductions), [redacted] dans [redacted] sens, en soulignant que chaque peintre ou groupe [redacted] peintres, suivant [redacted] hiérarchie officielle, fait l'objet d'une [redacted] poursuivie d'un Salon [redacted] l'autre.

[redacted] inconvénient : [redacted] avoir [redacted] la prise [redacted] parti [redacted] Boucher et [redacted] style décoratif, [redacted] n'a [redacted] su [redacted] quelques simplifications qui [redacted] de son originalité [redacted] Diderot. Il [redacted] *que l'originalité* [redacted] à saisir, [redacted] s'y [redacted] tradition, d'emprunts divers. [redacted] confron[redacted] précise [redacted] critiques contemporains [redacted] indispensable, [redacted] l'objet d'un [redacted] volume.

[redacted] yeux [redacted] l'âme

[redacted] attendant, [redacted] est dommage qu'une [redacted] plus [redacted] *Salons*, éclairée [redacted] l'analyse, [redacted] troi[redacted] partie, [redacted] principes spéculatifs », [redacted] permis [redacted] dégager un [redacted] critique d'art. Un résumé trop schématique, [redacted] raccourcis gomment [redacted] significatif, [redacted] tel œuvre d'un [redacted] qu'il [redacted] qu'à [redacted] esquisses [redacted] Grégoire [redacted] Carle Vanloo, [redacted] s'en[redacted]. [redacted] n'est [redacted] peintre [redacted] interpréter [redacted] sujets religieux [redacted].

En réalité, il [redacted] forte, imprégnée [redacted] l'esprit de simplicité, [redacted] qui convenait [redacted] sujet, [redacted] que Deshayes, « [redacted] *plus grand peintre d'église* [redacted] *nous* [redacted] », [redacted] Vien, [redacted] plus haut, [redacted] exprimer [redacted] portraits [redacted] André [redacted] saint Denis. E. M. Bukdahl, [redacted] l'autre bout [redacted] son livre, a bien noté l'idéal de démocratie rurale développé par Diderot contre [redacted] des villes, [redacted] « peintres d'éventails » et de leurs [redacted]. Il n'est [redacted] étonnant de le [redacted]ver dans [redacted] du critique, la définition qu'il se plaît [redacted] donner [redacted] caractère des [redacted] expressions, des physionomies.

« [redacted] *peinture*, dit-il, [redacted] *l'art* [redacted] *yeux. Si* [redacted] *s'arrête aux yeux,* [redacted] *peintre n'a* [redacted] » Il ne négligeait [redacted] qualité d'exécution, [redacted] on [redacted] trop [redacted] recher[redacted] l'unité [redacted] l'œuvre, [redacted] à [redacted] la partie [redacted]nique il faisait place [redacted] la partie [redacted] Il [redacted] voulait [redacted] critique, proposait [redacted] compositions, se donn[redacted] partie au [redacted] « [redacted] grande [redacted] peinture », [redacted] au dix-septième [redacted] : l'invention. Le [redacted] critique [redacted] depuis [redacted] constitué, [redacted]

Dans [redacted] d'art, [redacted] compte peut-être moins qu'un Félibien, qu'un Roger [redacted] Piles ; il [redacted] période intermédiaire, trop [redacted] ou trop tard, pour [redacted] pas se tromper [redacted] Fragonard, pour comprendre toute la nouveauté qui était [redacted] germe chez Vien, [redacted] David ; il admirait les « fanatiques » comme Winckelmann, mais il restait plus souple, il ne pouvait trouver [redacted] formule et s'y tenir. Il n'avait pu choisir [redacted] la réalité et l'idéal, [redacted] c'est toute sa force d'avoir [redacted] varier son œil et sa plume.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

★ E.-M. Bukdahl, [redacted] *critique d'art*, Rosenkilde [redacted] Bagger, [redacted] Copenhague, [redacted] pages.

la Ville de Paris
présente
FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS
en co-production avec le
FESTIVAL D'AUTOMNE
du 10 au 21 septembre
15 représentations exceptionnelles
THE NEW YORK CITY BALLET
chorégraphies
George Balanchine - Jérôme Robbins
TROIS PROGRAMMES
10-11-14-16 à 20 h 30 - matinée le 14 à 14 h 30
DIVERTISSEMENT : LE BAISER DE LA FÉE
MONUMENTUM PRO GESUALDO - CONCERTO POUR VIOLON
SYMPHONIE EN TROIS MOUVEMENTS
musiques Igor Stravinsky - chorégraphies George Balanchine
12-13-19-21 à 20 h 30 - matinée le 13 à 15 h
CAPRICCIO musique Igor Stravinsky chorégraphie George Balanchine
AGON musique Igor Stravinsky chorégraphie George Balanchine
LA CAGE musique Igor Stravinsky chorégraphie Jérôme Robbins
LES QUATRE SAISONS musique Giuseppe Verdi chorégraphie Jérôme Robbins
17-18-20 à 20 h 30 - matinées le 20 à 15 h, le 21 à 14 h 30
THE DREAMERS Opus 19 musique Serge Prokofiev chorégraphie Jérôme Robbins
KAMMERMUSIK N° 2 musique Paul [redacted] chorégraphie George Balanchine
APOLLON MUSAGETE musique Igor Stravinsky chorégraphie George Balanchine
TCHAIKOVSKY SUITE N° 3 musique P.L. Tchaikovsky chorégraphie George Balanchine
ORCHESTRE COLONNE
direction Robert Irving - Hugo Fiorato
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
LOCATION THEATRE TEL. 720.03.43 ET AGENCES

réouverture lundi 15 septembre à 10h30
COURS de l'ATHENEE-LOUIS JOUVET
direction d'acteurs Pierre Reynal
inscriptions - renseignements Théâtre de l'Athénée 24 rue Caumartin tél. 742.67.81

MARIGNAN PATHÉ - GAUMONT HALLES - LES NATIONS
[redacted] PATHÉ - OLYMPIC ENTREPOT - IMPÉRIAL PATHÉ
SAINT-GERMAIN-VILLAGE - LES PARNASSIENS - TRICYCLE Asnières

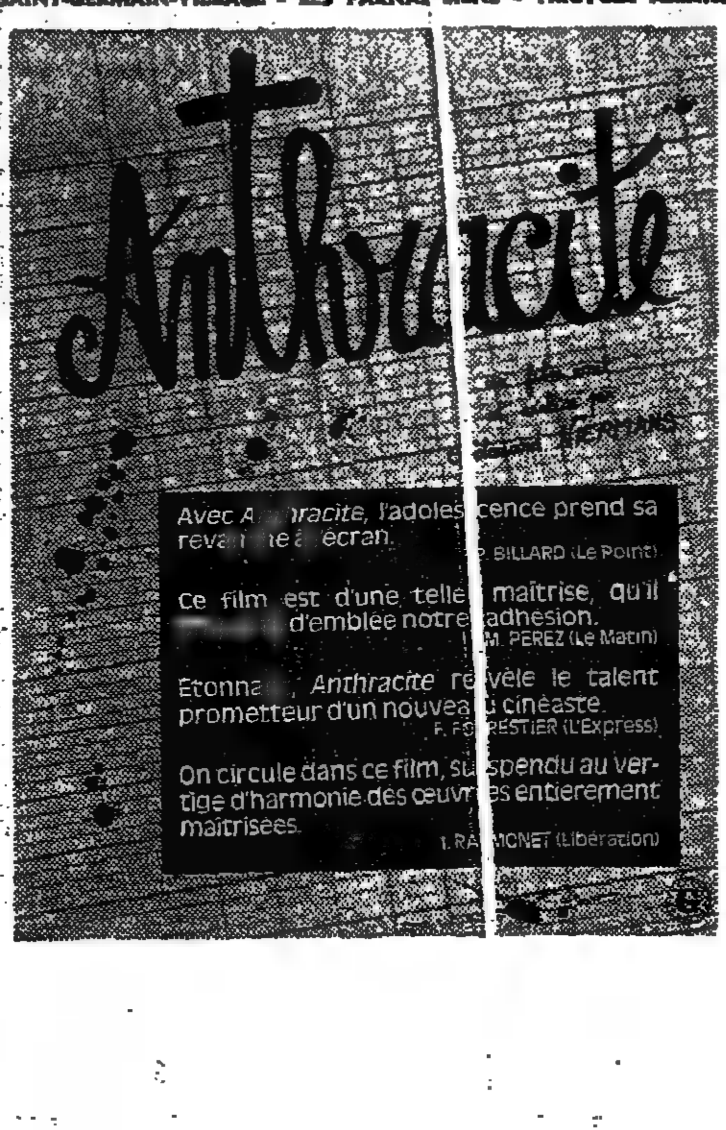

V.O. : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES - OLYMPIC SAINT-GERMAIN
SAINT-GERMAIN HUCHETTE - MOVIES LES HALLES
OLYMPIC ENTREPOT - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - 7 [redacted]
14 JUILLET BASTILLE

GAUMONT COLISEE - A.B.C. - QUINTETTE
CLICHY PATHE - [redacted] / ALPHA ARGENTEUIL

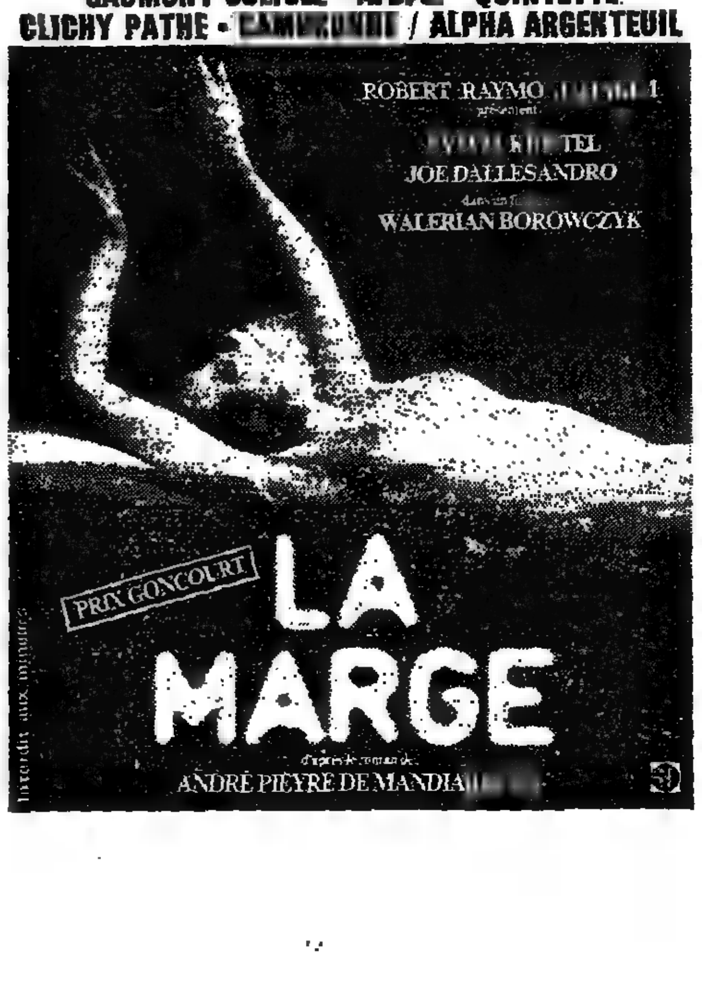

« LOULOU », UN FILM DE MAURICE PIALAT

La vérité des êtres

Tout [redacted] était épuisé à [redacted] Festival de [redacted] lorsque [redacted] présenté — [redacted] une copie hâtivement sortie [redacted] laboratoire [redacted] ni [redacted] ni [redacted] son n'étaient satisfaisants — *Loulou*, [redacted] Maurice [redacted] dernier [redacted] française. Si quelques critiques en [redacted] instinctivement l'importance [redacted] l'originalité, l'accueil général fut plutôt mitigé, [redacted] *même* [redacted] comme [redacted] temps qu'il faisait là-bas. Et pourtant, [redacted] bien [redacted] place [redacted] *d'Amérique*, d'Alain Resnais, [redacted] d'*Une semaine* [redacted] de Bertrand Tavernier. Il aurait dû, même, y cueillir [redacted] lauriers.

[redacted] remettre [redacted] place. [redacted] film, [redacted] copies [redacted] maintenant tirées [redacted] il faut [redacted] peut apprécier [redacted] modelage [redacted] couleurs [redacted] par [redacted] Jacques Loiseleux, [redacted] travail [redacted] la prise [redacted] admirable. [redacted] l'événement [redacted] la rentrée [redacted] cela [redacted] surprendra [redacted] qui, depuis *l'Enfance* [redacted] suivi [redacted] Pialat, [redacted] qui [redacted] s'est jamais [redacted] modes [redacted] écoles, [redacted] qui a poussé de plus en plus loin la création [redacted] langage cinématographique [redacted] toute description psychologique, [redacted] technique, pour [redacted] s'attacher qu'à [redacted] en [redacted] comportements.

[redacted] ressemble [redacted] autre, [redacted] celui [redacted] Jean Renoir, dont il [redacted] se rapprocher par certains côtés. [redacted] ceci pour [redacted] raison fondamentale : qu'il ait [redacted] non travaillé [redacted] des scénaristes, [redacted] s'est toujours inspiré [redacted] autobiographiques *(l'Enfance* [redacted] *Nous* [redacted] *vieillirons* [redacted] *ensemble*, [redacted] *Gueule ouverte)* [redacted] préoccupations personnelles [redacted] société *(Passe* [redacted] *d'abord)*. Une seule exception : [redacted] feuilleton *réalisé pour* [redacted] *télévision* [redacted] 1971, situé pendant la guerre [redacted] 1914 et porté [redacted] une intrigue romanesque. [redacted] y retrouve-t-on parfois [redacted] style : l'éclatement [redacted] douleur [redacted] Jacqueline Dufranne apprenant [redacted] mort [redacted] fils, tandis que [redacted] *Doris* [redacted] l'herbe [redacted] pousser [redacted] plainte, voilà une façon de filmer qui a ses correspondances [redacted] *ouverte* [redacted] *Loulou*.

[redacted] moderne, contemporain, Pialat [redacted] lui-même, [redacted] ses obsessions, un réalisme émotionnel qui capte [redacted] bien l'imprévu [redacted] situations [redacted] les [redacted] violence [redacted] physique. C'est ce qui [redacted] toute [redacted] œuvre, avec la [redacted] thématique, [redacted] profonde unité. C'est [redacted] qui [redacted] l'inconfort moral, [redacted] conformismes dramatiques, [redacted] timentaux, sociaux, qu'on peut éprouver [redacted] couples désunis, [redacted] démystification d'une agonie et d'une mort encombrant [redacted] une famille, ou [redacted] films [redacted] l'adolescence. *Pialat dénude, jusqu'à une banalité* « [redacted] » par [redacted] même, [redacted] vérité [redacted] que [redacted] cinéma-spectacle esquive ou [redacted] faux-semblants. [redacted] mise en scène est, pour lui, une catharsis. Mais ce [redacted] n'est [redacted] complaisance. Il nous atteint, [redacted] nous concerne parce qu'il enfante, [redacted] rigueur et [redacted] dépouillement, un [redacted] et des [redacted] humains.

« Comme toutes [redacted] femmes »

[redacted] est le plus fort, le plus étonnant, le plus novateur, le plus [redacted] des [redacted] de [redacted] *Nous ne* [redacted] *pas ensemble*, où [redacted] invisible qui séparait le couple [redacted] Yanne - Marlène [redacted] apparaîtrait, [redacted] position dominante.

Dans [redacted] pénombre et [redacted] bruyante [redacted] bal populaire, [redacted] Huppert), femme d'un publicitaire, danse avec *Loulou* [redacted] Depardieu) traîne-patins à cheveux longs et [redacted] carrure [redacted] boucher, [redacted] qui provoque la [redacted] d'André, son mari (Guy [redacted] fulgurant [redacted] aventure qui [redacted] comme [redacted] l'a dit un peu vite, [redacted] bourgeoise s'encanaillant avec un loubard. Pialat ne s'intéresse [redacted] au [redacted] classes à travers l'attirance sexuelle. [redacted] socialement [redacted] (on ne trouvera [redacted] autre [redacted] français autant d'informations sur la condition, l'habitat, la façon [redacted] s'habiller, le salaire, [redacted] liens familiaux, [redacted] fil [redacted] en scène), [redacted] personnages [redacted] existent d'abord [redacted] par [redacted] actes [redacted] *pulsions* intimes. Le conflit [redacted] ce [redacted] le [redacted] Loulou investit brutalement celui d'André [redacted] Nelly, [redacted]

[redacted] Loulou [redacted] pas un instable, un révolté, un asocial. C'est un [redacted] peau, vivant [redacted] plaisir, n'ayant [redacted] envie [redacted] travailler, tout juste [redacted] délinquant [redacted] un [redacted] sympathique, [redacted] sa mère, son frère, [redacted] copains. Il [redacted] impression de liberté [redacted] disponibilité qui pousse Nelly [redacted] lui. En [redacted] l'amour [redacted] Loulou, elle cherche [redacted] conquérir [redacted] *disponibilité* [redacted] ne [redacted] apporte pas [redacted] Mais ni [redacted] ni André ne le [redacted] de [redacted] érotiques, Nelly est *« comme* [redacted] les [redacted] attirée [redacted] son phallus. Pour le mari dépossédé, l'explication est la même.

De ce fait, ces [redacted] ne peuvent pas communiquer [redacted] le [redacted] Loulou, [redacted] à des injures [redacted] des [redacted] *crues chez André*, obsédé de jalousie. [redacted] et [redacted] langage auquel Nelly, pour aimer ou se défendre, [redacted] se [redacted] à l'unisson. Entre [redacted] jeux [redacted] lit [redacted] disputes, [redacted] reproches, il y a [redacted] une critique mordante [redacted] Pialat sur la préoccupation lancinante de [redacted] sexualité [redacted] la société moderne. De scène [redacted] scène, [redacted] film [redacted] pro-[redacted] avec parfois [redacted] modu-[redacted] subtiles où affleure ce qui [redacted] *peut être* [redacted] *(la* [redacted] réelle d'André, la [redacted] naturelle [redacted] Loulou, [redacted] aspirations [redacted] *Nelly)*, [redacted] la jeune femme et [redacted] deux attitudes masculines aliénantes. [redacted] semble [redacted] résigner à leur séparation, Nelly perd [redacted] *illusions* : [redacted] l'extra-[redacted] séquence du repas en banlieue, où, enceinte [redacted] Loulou, elle a, pour [redacted] première [redacted] milieu [redacted] familiales, [redacted] temps [redacted] regarder et [redacted] amant [redacted] qu'il [redacted] Elle [redacted] rêve. [redacted] un mot, [redacted] une explication préalable, [redacted] la [redacted] à la clinique où [redacted] faire avorter.

Tourné en [redacted] naturels, avec [redacted] très mobile, [redacted] film [redacted] n'a rien [redacted] « documentaire » ni d'improvisé. Les plans-séquences [redacted] magnifiquement réglés et, lorsque la caméra se déplace très vite, pour suivre les mouvements, les heurts [redacted] per-[redacted] les cadrages, [redacted] jours [redacted] précision, d'une [redacted] truction stupéfiantes. Il n'y a [redacted] un [redacted] mort, [redacted] une bavure [redacted] Stupéfiant [redacted] Pialat [redacted] interprètes. [redacted] Huppert, [redacted] nous [redacted] — [redacted] n'est pas d'aujourd'hui — *qu'elle* [redacted] grande comédienne, se trans-[redacted] complètement, [redacted] féminité, [redacted] passion, [redacted] lucidité. [redacted] Depardieu n'a jamais [redacted] vrai, [redacted] remarquable. Guy [redacted] devrait trouver [redacted] qu'il *mérite depuis longtemps*. [redacted] « second rôle » [redacted] passe inaperçu.

JACQUES SICLIER.

★ Voir [redacted] films [redacted]

La scène du repas, avec Isabelle Huppert et Gérard Depardieu.

Le déroulement d'un scénario

Un entretien [redacted] Arlette LANGMANN

[redacted] Langmann [redacted] la scénariste de « Loulou ». Elle a commencé [redacted] travailler [redacted] Maurice Pialat en 1968, [redacted] « l'Enfance nue » dont [redacted] a fait le montage. Depuis, [redacted] a monté [redacted] films, (sauf celui-ci), participant également aux scénarios [redacted] aussi « l'Elève Minkowski », [redacted] Pascal Thomas. Elle a également [redacted] scripte sur le tournage [redacted] « Un moment d'égarement », [redacted] Claude Berri.

« C'est simple, j'ai [redacted] le cinéma [redacted] jeune, *dit* [redacted] *Langmann*, [redacted] *quatorze ans je* [redacted] pour aller voir [redacted] par jour, [redacted] j'ai [redacted] le monde, j'ai fait un stage [redacted] ratoire, des stages [redacted] films. J'ai appris le montage.

» Je n'aime pas les cloisonnements [redacted] j'aide toujours [redacted] préparation des films, au casting. Ce qui m'intéresse, c'est suivre [redacted] film [redacted] m'occuper [redacted] de [redacted] publicité. [redacted] qui [redacted] convienne pas [redacted] *de scripte* — [redacted] d'huissier (vérifier les [redacted] cords, les costumes, les fenêtres ouvertes, les [redacted] fermées), [redacted] avec [redacted] la scripte [redacted] une complice [redacted] qu'une super-secrétaire.

» Truffaut dit [redacted] un handicap pour une [redacted] au tournage [redacted] qu'on [redacted] le [redacted] ce qui a [redacted] tourné, [redacted] je [redacted] pas. [redacted] je [redacted] un plan, il est [redacted] la scène écrite, [redacted] une matière [redacted] elle-même, et on oublie le scénario.

— Avant Loulou, vous aviez [redacted] *premier scénario, mais il n'a jamais* [redacted] *tourné.*

— Le film [redacted] difficile [redacted] faire, il [redacted] beaucoup [redacted] moyens [redacted] *il* [redacted] compliqué. [redacted] l'histoire [redacted] quatre ou cinq filles qui [redacted] gamines au début du film [redacted] la fin. [redacted] beaucoup [redacted] *moyens* [redacted] *se passait* [redacted] les [redacted] 60, [redacted] ne pouvait pas le transposer [redacted] jours, car [redacted] changé.

» Si le film [redacted] tourné [redacted] *réussi, il* [redacted] *lyrique*, [redacted] c'était [redacted] histoire [redacted] simple. C'est [redacted] prétentieux [redacted] dire, mais [redacted] *Filles* [redacted] *faubourg* aurait [redacted] *jeu* [redacted] des *Noces de Figaro*, je pense [redacted] l'opé[redacted] l'ampleur. Mais [redacted] ne pouvait [redacted] le réussir [redacted] un film fauché.

» « Faubourg », c'était so[redacted] tendu Faubourg - [redacted], [redacted] parents [redacted] à peine [redacted] écrire, ils travaillaient pour *leur faire faire* [redacted] au lycée avec l'espérance [redacted] faire [redacted] poussés.

— Comment [redacted] *une histoire ?*

— Quand on [redacted] une histoire, [redacted] ne [redacted] qu'on puisse la [redacted] s'il s'agit d'un sujet à thèse, si l'on part d'une [redacted] Pour moi, il s'agit de partir de la vie, [redacted] l'expérience, *il s'agit de ressentir* [redacted] l'intérieur, d'exprimer les [redacted] sans les énoncer, [redacted] qu'elles [redacted] dites. [redacted] la vie : il se passe beaucoup plus [redacted] qu'on en dit. [redacted] ne [redacted] le partage [redacted] la communication, mais, quoi, [redacted] qu'on dit un [redacted] *qu'on ressent ?*

» [redacted] vous lisiez le scénario, [redacted] verriez [redacted] peu de [redacted] sont [redacted] Comment expliquer ? Il [redacted] une grande complicité avec Maurice Pialat, avec [redacted] Et jamais [redacted] « [redacted] *ne ressent telle chose* ». J'indique le comportement, [redacted] dialogues. En [redacted] temps, [redacted] savais *ce que les* [redacted] ressentaient : ce n'était pas la peine [redacted] l'écrire.

» Des gens [redacted] reproché le personnage de Nelly : ils [redacted] pas [redacted] sympathique, parce qu'elle n'explique rien. [redacted] *elle ne* [redacted] *pas capable* [redacted] *s'expliquer*. Et elle n'avait pas [redacted] se justifier ni à plaire. [redacted] gens la [redacted] comme ils voudront. [redacted] n'est [redacted] une obligation [redacted] plaire. Le scénario, oui, on a [redacted] qu'il plaise. Si on vous dit : *« Ah, le personnage n'est pas sympathique »,* [redacted] la peine. [redacted] *plaire*, ce [redacted] un but.

» J'écris un déroulement : une [redacted] avec un [redacted] auquel elle [redacted] attachée mais qu'elle [redacted] supporte plus. [redacted] un [redacted] homme, tombe [redacted] réciproque, [redacted] *Elle* [redacted] soudain [redacted] rend compte [redacted] extravagant. [redacted] m'a dit [redacted] l'avor-[redacted] vient tout à coup, [redacted] la [redacted] du repas, juste avant, [redacted] la scène-clé. L'avortement [redacted] évident, [redacted] cheminement intérieur. [redacted] le [redacted] s'est [redacted] regarder [redacted] qui [redacted] Elle [redacted] histoire, [redacted] il vivait, d'où il sortait, qu'il [redacted] lui [redacted] égal. Là, [redacted] en [redacted] *réalité*, [redacted] le spectateur, oui.

» Je suis [redacted] une *histoire*, [redacted] *par* [redacted] j'écris. [redacted] par quelque [redacted] qui n'est pas une réflexion, [redacted] préméditation. [redacted] construction, mais un milieu, [redacted] qui s'écrivent comme [redacted] l'eau qui coule.

— [redacted] *choisir* [redacted] *plutôt que* [redacted] *dire*, [redacted] *une* [redacted] *le* [redacted] *quelle* [redacted] *aide-t-il à écrire* [redacted] *?*

— [redacted] on [redacted] qui [redacted] les collures, on sait qu'il y a une musique [redacted] plans, un *rythme*, [redacted] particulière, qui [redacted] qu'une [redacted] placée [redacted] ou après [redacted] n'a [redacted] la même charge [redacted]

» Le montage [redacted] et à être concis, à aller à l'[redacted] : [redacted] a pris l'[redacted] de repérer [redacted] les [redacted] que l'on *coupe, parce qu'il* [redacted] *s'y passe* rien.

» [redacted] scénario, ce n'est pas un roman. Le roman, je trouve [redacted] dangereux parce [redacted] l'on a la possibilité d'exprimer ces choses [redacted] le risque d'être ennuyeux, de se perdre, [redacted] raconter ses états d'âme. [redacted] me fait [redacted] peu fuir, [redacted] je [redacted] la littérature [redacted] est beaucoup plus dynamique qu'un roman : on sort de soi-même, ce sera interprété par les acteurs, il y aura les [redacted] qu'il faut *accrocher, au bon* [redacted] *mot*. Imaginez *Loulou* en roman. [redacted] personnage [redacted] fille serait expliqué [redacted] et la vie, ce n'est [redacted] ça (on a [redacted] comportements, on fait du bien et du mal, on ne s'arrête pour [redacted] que lorsque l'on [redacted] que). [redacted] il [redacted] un *grand auteur* : les gens, [redacted] Balzac, ne [redacted] qui ils sont, [redacted] a une [redacted] de ses [redacted]

— [redacted] *voyez-vous le personnage de Nelly ?*

— [redacted] je l'aime bien [redacted] je la juge [redacted] Mais je [redacted] plus. Lui [redacted] plus attachant, [redacted] quand [redacted] coupable. Elle a [redacted] excuse : ce milieu [redacted] Loulou, [redacted] connaissait pas. [redacted] réfléchir, elle s'est lancée, [redacted] n'a [redacted] de préjugés, [redacted] s'est offusquée [redacted] rien. Elle n'a pas réfléchi qu'elle lui [redacted] du mal. Dix ans [redacted] tard, *elle aurait fait attention* [redacted] ça, et [redacted] ne [redacted] arrivée.

— Pourquoi dites-vous « coupable » ?

— Parce [redacted] *Loulou* a rencontré, cette fille, [redacted] pour lui [redacted] sortie, [redacted] ça ne [redacted] pas durer (est-ce qu'on [redacted] comprend, à la fin du film ?). [redacted] tournages, il se [redacted] la [redacted] chose. [redacted] avec [redacted] gens, les jeunes, on est *une respiration pour eux*, et puis un jour on s'en va, et ils se retrouvent [redacted] seuls à Lens (1).

— [redacted] *connaissez bien le milieu* [redacted] *?*

— Il m'est arrivé [redacted] du milieu [redacted] Loulou. [redacted] qui m'a [redacted] misère, c'est le manque d'issue.

» Moi, j'aime [redacted] m'amuser, [redacted] j'ai plus [redacted] la rue qu'avec [redacted] gens du spectacle, qui [redacted] profondément *parce qu'ils ne sont pas dans* la vie, [redacted] s'ils ont [redacted] professionnels [redacted] ne vivent [redacted] projets. [redacted] fréquentent [redacted] voyeurs, toujours un peu extérieurs. [redacted] Pialat, l'est [redacted] avec n'importe qui. [redacted] que j'écris, ce qu'il a filmé, était [redacted] façon [redacted] s'exprimer [redacted] place [redacted] Loulou [redacted] pas d'un sujet, [redacted] de rencontres, [redacted] qui nous [redacted] *dans* [redacted] *milieu où* [redacted] *n'ont* [redacted] l'idée [redacted] la possibilité [redacted] s'exprimer. [redacted] film [redacted] eux, [redacted] une façon [redacted] donner une existence. [redacted] les magnifier, [redacted]

» [redacted] mal [redacted] milieu bourgeois, [redacted] ne [redacted] pas [redacted] riches sont moins intéressants que les gens pauvres, simplement, [redacted] n'ai [redacted] eu l'occasion de [redacted] rencontrer. Je [redacted] « pauvres », mais je ne pense pas à l'argent. [redacted] plutôt être intégré [redacted] Quand [redacted] *est* [redacted] *on est tout* seul, [redacted] va avec [redacted] manque d'argent. Quand on [redacted] on se débrouille mieux. Dans [redacted] ma, [redacted] amis sont des [redacted] mal intégrés, marginaux ; [redacted] lat, Jacques Rozier. [redacted] la [redacted] les [redacted] qui m'attirent, [redacted] ne [redacted] pas les [redacted] qui [redacted] d'aller au restaurant le [redacted] soir, [redacted] qui [redacted] peau. Je n'ai pas [redacted] avec ces gens-là.

— Vous vous [redacted] *tiendrez toujours* [redacted] *?*

— [redacted] a ses [redacted] ses limites. [redacted] ce qui me [redacted] le [redacted] d'effort et qui [redacted] Dans [redacted] qui se [redacted] aujourd'hui, [redacted] *ne sais pas ce qui n'est pas réaliste*. [redacted] peut [redacted] dans certains [redacted] qui deviennent [redacted] *fables* — [redacted] fables politiques, qui m'annulent, mais, par exemple, le [redacted] de *l'Argent* [redacted] *la* [redacted]

— A quel [redacted] *réalisation ?*

— Il *faudrait que j'écrive* [redacted] j'ai envie [redacted] la tourner. Je ne [redacted] pressée. Je suis plus orgueilleuse qu'ambitieuse, [redacted] pour moi, [redacted] n'est pas [redacted] en soi. Peut-être je [redacted] ferai, peut-être [redacted] ans, ou dans vingt ans. Il n'y *a pas d'âge*, [redacted] n'a [redacted] d'importance. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) « Passe ton bac d'abord ».

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - 14 JUILLET PARNASSE

Un piano d roit pour 8900 F ttc
Larges possibi lités de crédit personnalisé.

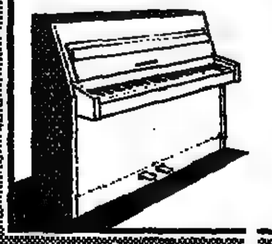

Venez [redacted] nos [redacted] d'exposition [redacted] plus grand [redacted] marques [redacted]
Neuf • [redacted] • Vente • [redacted]
• Réparations • [redacted] • Transport.
hamm
Le piano... [redacted] toute [redacted] musique.
135-139 r. [redacted] Rennes, 75006 Paris
Tél. : 544 38-66 - Parking près Montparnasse.

COSMOS 76, rue de Rennes Tél. 544.28.80
MERCI A LA PRESSE !
dont l'action incessante, courtoise et efficace nous a permis de présenter ce film
PASTORALE
Film d'Otar IOSSELIANI
Version géorgienne S.T. français
"Pour faire sortir un film comme le mien il faut dépenser de l'énergie pendant 3 ans." IOSSELIANI
"IOSSELIANI... l'un des phares du cinéma soviétique." Michel COURNOT

En V.O. - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE - RACINE

هكذا من الأصل

DES SPECTACLES

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).
LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 21 septembre.
MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 21 septembre.
DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.
MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 15 septembre.
DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.
CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.
DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu'au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Entrée [redacted] Jusqu'au 15 septembre.
LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.
CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.
LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, [redacted] 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.
ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP S[redacted] — [redacted] sition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée [redacted] Franklin-Roosevelt [redacted] Sauf mardi, de 10 h. [redacted] 17 h. Jusqu'au 18 septembre.
PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, [redacted] du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. [redacted] Entrée : [redacted] F. Le dimanche, 3 F. Jusqu'au 14 [redacted]cembre.
HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 [redacted] à 17 h 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au [redacted] septembre.
GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au [redacted] septembre.
BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, [redacted] de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.
L'AFFICHE EN BELGIQUE ([redacted] 1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à [redacted] h. [redacted] : 6 F. Jusqu'au 17 [redacted]
SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEUR[redacted] — Musée du [redacted] 19, [redacted] Vaugirard (033-95-00). De [redacted] h. à 18 h. 30. Du 5 au 28 septembre.
TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — [redacted] de Ville, salle Saint-Jean, entrée [redacted] Lobau (742-94-71). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée libre jusqu'au 17 septembre.
LA CAMPAGNE ROMAINE A PRO[redacted] D'UN TABLEAU D'HEBERT [redacted] LA MAL'ARIA. — [redacted] [redacted] rue [redacted] Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, [redacted] 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.
CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 [redacted]tembre.
BENN [redacted] LA MONNAIE [redacted] PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). [redacted] dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 [redacted]tobre.
HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle [redacted] nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F Jusqu'au 31 décembre.
APEL. [redacted] FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue [redacted] (705-01-34). Sauf mardi, [redacted] 10 h. [redacted] 12 h. et de [redacted] h. [redacted] h. Jusqu'au 29 septembre.
ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs [redacted] allumettes (1725-[redacted]) — Galerie du Seita, 12, rue [redacted] (555-91-50) De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.
[redacted] CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au [redacted] octobre. — IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Jusqu'au 2 novembre. — [redacted] Carnavalet, [redacted] rue [redacted] vigné (272-21-13). [redacted] (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.
VISIBLE - INVI[redacted] Aspects de la photogra[redacted]fique. — [redacted] lais de la [redacted], avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf [redacted] lundi, de 10 h. [redacted] h. Entrée : [redacted] F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

[redacted] ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du [redacted] Spitzner. — [redacted] de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) [redacted] lundi, [redacted] 11 h. [redacted] 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.
LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement [redacted] quelques symboles mystiques. — [redacted] culturel canadien, 5, [redacted] Constantine (551-35-73). [redacted] h. [redacted] 19 h. Jusqu'au [redacted] septembre.
LE CHIEN [redacted] LE CHAT DANS [redacted] — [redacted] antiquaires, 2, [redacted] du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, [redacted] 11 h. à 19 h. [redacted] : 8 F. Jusqu'au [redacted]
ANTHOLOGIE D'U[redacted]MOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847 - 1926. — [redacted] nationale des monuments historiques, [redacted] Saint-Antoine (274-22-22). [redacted] 12 h. 30 à [redacted] h. 30. Jusqu'au 7 septembre.
AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national [redacted] recherche pédagogiq[redacted] 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste [redacted]). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à [redacted] h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.
IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-92-50). Jusqu'au 7 septembre.
MAGNY - LES - HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.
NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. [redacted] 15 septembre.
[redacted]TOISE. Ferdinand Desnos. — Musé. Tavet - Delacourt, 4, rue Lemarcier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. [redacted] 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 [redacted]

En province

AIX - EN - PROVENCE. Exotisme, [redacted] textiles, [redacted] quinzième [redacted] du dix-neuvième siècle. Musée des tapisseries, [redacted] de la Molle (21-05-78). Jusq[redacted] 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre.
ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création : Maryan - Le pastel. — Château (52-36-27). Jusqu'au 14 septembre.
ANNECY. La statuaire religieuse en Haute-Savoie, collection du musée — Hommage à André Jacques, graveur savoyard (1880-1960). Jusque fin septembre. — Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1970-1980. Jusqu'en décembre. Château-musée (45-35-66). — Annecy, une ville et son patrimoine. Palais de l'Isle. Jusqu'à fin septembre.
ANTIBES. Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.
ARC-ET-SENANS. [redacted] architectes comtois du dix-huitième siècle. [redacted]qu'au 15 sep[redacted] — Le pain [redacted] le sel. Jusqu'au 15 septembre. — [redacted] à Paris. Jusqu'au [redacted]bre. [redacted] royales (80-25-43).
ARLES. Rome et le midi [redacted] la Gaule [redacted] Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 15 [redacted]bre. — [redacted] Chapelle [redacted]rité, 9, boulevard des Lices (96-49-76). Jusqu'au 21 septembre.
AUXERRE. Raymond Mason. Sculptures et dessins. Maison [redacted] tourisme. 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.
BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52). Jusqu'à fin septembre.
BEAULIEU - EN - ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980. Donation Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Eté.
BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, du seizième au vingtième siècle. — Château. Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Septembre.
BORDEAUX. L'art du métal en Aquitaine, [redacted] origines [redacted] septième siècle. — Restauration [redacted] d'Aquitaine, [redacted] cours [redacted] d'Albret (90-91-60). Jusqu'à fin décembre.
BOURG - EN - BRESSE. Sculptures contemporaines : œuvres d'Avoscan, Viseux, Lovato, [redacted] Caniato, etc. — Grand [redacted] de [redacted] (22-22-31). Jusqu'en octobre.
BRAUX - SAINTE - COHIERE. Dix ans d'animation au service du patrimoine. — Mathurin Meheut, peintre [redacted] du patrimoine. — L'art de la [redacted] médaille en France. — Château (60-83-51) Jusqu'au 15 septembre.
CAHORS. Vierges de [redacted] du Lot. — Cathédrale, grenier du Chapitre, [redacted] Saint-James. De 11 heures à 13 heures et de [redacted] heures à 20 heures. Jusqu'au 14 septembre.
CALAIS. Christian Boltanski, 1970-1980. — [redacted] (97-99-00). Jusqu'au 6 [redacted]
[redacted]-DE-PENE. Olivier [redacted] — Château [redacted] Jusqu'au 15 [redacted]tembre.
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. — Architecture [redacted] vie monastique au temps [redacted] Cluny. — Ancien cloître de l'église prieurale. De 10 h. 30 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.
CHARTRES. Bois polychro[redacted] — [redacted] (21-41-39). Jusqu'en sep[redacted]bre. Premier [redacted] du vitrail : le vitrail au vingtième siècle. Grenier de Loëns, 5, [redacted] Cardinal-Pie. Sauf mardi, [redacted] 10 h. à 18 h. ; vendr. jusqu'à 22 h. Jusqu'au [redacted] septembre.
CHENONCEAUX. André Brasilier. — [redacted]teau. Jusqu'au 15 octobre.
[redacted]OLET. La mission héliographique de [redacted] — [redacted] demeures [redacted] XIXe siècle. [redacted] municipal (62-21-46). Septembre.
CLERMONT-FERRAND. [redacted] ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin. [redacted] Baillainvilliers (91-37-31). Jusqu'au [redacted] septembre.
CLUNY. [redacted] — [redacted] Saint-[redacted] l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.
[redacted] (Haute-Vienne). [redacted] Chapiteau [redacted] l'enfant [redacted] Fontanelle. Jusqu'au [redacted] septembre.
DIEPPE. [redacted] du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.
DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, [redacted] Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des [redacted] Dijon. Musée Magnin, 4, rue [redacted] Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.
FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, [redacted] années [redacted] — [redacted] régional d'art contemporain. Château [redacted] Tremblay. Jusqu'au [redacted] septembre.
FONTEVRAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau [redacted] — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.
GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — [redacted] que (72-02-05). Jusqu'au 1er [redacted]
GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité [redacted] jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au [redacted]
GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - [redacted] Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe [redacted] XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de [redacted]dun (54-09-82). Jusqu'au 6 [redacted] — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — Hall municipal d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-04). Jusqu'en octobre.
GUERET. Ouverture de la salle Fernand-Mailland (1862-1948). — Musée, 22, avenue de la [redacted] (52-07-20).
HONFLEUR. Honfleur [redacted] Aspects de [redacted] ville. — Musée E.-Boudin, [redacted] (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.
LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... Chapelle [redacted] lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. [redacted] h. (41-46-50). Jusqu'au 9 [redacted]
LA VERNE (Var). [redacted] liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne [redacted] par B. [redacted] Ringuet, photograph[redacted] — Chartreuse de La [redacted]
LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardé[redacted]is, 1899-1978. Sculptures. — Petit [redacted] du bizarre (37-83-28).
LE CREUSOT. Dessin... [redacted] — Jusqu'en octobre. L'art et la manière. — Jusqu'en octobre. [redacted] Mémoire [redacted] l'industrie. Jusqu'au 15 septembre. Château de la Verrerie (55-01-11).
LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des [redacted]ux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 15 septembre.
LE MANS. [redacted] du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de [redacted] à Yvré-l'Evêque. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au [redacted] octobre.
LE PUY. Les [redacted] au [redacted] dans [redacted] 1900. [redacted] Crozatier, jardin [redacted] (09-38-90). [redacted] fin [redacted] — La sculpture française au dix-septième siècle. — [redacted] septième siècle. Baptistère Saint - Jean 1653-1694. Baptistère Saint - Jean (09-38-81). Jusqu'au [redacted] septembre.
LILLE. La peinture française des XVIIe [redacted] XVIIIe SIECLES. Trésors des [redacted] du Nord. — Musée [redacted] bea[redacted], place [redacted] la République (54-17-64). Jusqu'au 29 septembre.
LIMOGES. Biennale internationale [redacted] l'art de l'émail. — Chapelle [redacted] lycée Gay-Lussac. Francis [redacted] maître [redacted] (1879-1960). — [redacted] Meleden. Jusqu'au 4 [redacted]
LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal. Jusqu'en octobre.
LYON. [redacted] l'époque [redacted] philosophes et [redacted] Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue [redacted] (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. [redacted] la [redacted] Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre. — Europe 80 : Flanagan, Burgin, Tremblett, [redacted] Bincke. ELAC. Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.
MACON. De Sumer [redacted] Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre.
MARCQ-EN-BARŒUL. Splendeur des costumes du monde. — Fondation Prouvost, Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 5 octobre.
MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions [redacted] des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité Jusqu'au 26 octobre.
MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-83, [redacted]) Jusqu'au 15 octobre.
MONTAUBAN. [redacted] et sa postérité, jusqu'à Matisse [redacted] Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 [redacted]tembre.
MONTPELLIER. De Raphaël [redacted] Matisse, cent dessins du musée Fabre. — Musée Fabre, rue Montpellieret (72-93-76). Septembre. — Saveur [redacted] charme de la vieille épicerie. — [redacted] F.-Bazille (Théâtre municipal). Septembre.
MORLAIX. L'atelier Jean-Louis Nicol[redacted] ([redacted]2-1912). Soixante-dix ans d'art dé[redacted]tif [redacted] de vitrail dans le Finist[redacted] Jacobins, rue des [redacted] (88-38-96). Jusqu'au 30 novembre.
MOUILLERON-EN-PAREDS. Cle[redacted] du portrait [redacted] la caricature. — [redacted] national des [redacted] (00-31-49). Jusqu'au 29 septembre.
NANCY. Majolika, la manufacture de Karlsruhe. — Musée des Beaux-Arts (35-55-53). Jusqu'au 21 septembre.
NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion [redacted] son 150e anniversaire. — [redacted] Beaux-Arts, 10, rue [redacted]ges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre.
NARBONNE. [redacted] narbonnais. Du pastel à la photo [redacted] du seizième [redacted] à nos jours. — Musée des [redacted] arts (32-31-60). Jusqu'au [redacted] septembre.
NICE. — Pattern : Kushner, [redacted] Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai [redacted] Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 30 septembre. — Jean - Baptiste Carpeaux (1827 - 1875). Sculptures, peintures. [redacted] 77, quai [redacted] Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au [redacted] octobre. — Vivre [redacted] travailler [redacted] Chine sur [redacted] Cinquante photographies inédites [redacted]). Musée des beaux-arts [redacted] (88-53-18). Jusqu'à fin [redacted] — Esprit[redacted] dieux d'Afrique. [redacted] national [redacted] biblique [redacted] Chagall, avenue [redacted] Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au [redacted] novembre.
NI[redacted]RT. Costumes, [redacted] parures traditionnelles en Poitou-Charentes [redacted] Révolution à [redacted] Musée [redacted] (24-46-18). Jusqu'au 15 septembre.
[redacted] Souvenir [redacted] Courbet. — [redacted] G. [redacted]bet. Eté.
PERIGUEUX. Un caricaturiste périgourdin [redacted] Sem. Musée du [redacted]gord, cours Tourny ([redacted]-16-42). Jusqu'au 1er décembre.
PONT-A-MOUSSON. Les arts du fer en Lorraine. — [redacted] culturel [redacted] Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 20 [redacted]
QUIMPER. L'habitation romaine [redacted] le Finistère. — [redacted] des beaux-arts (95-45-20). Jusqu'au [redacted]
RATILLY (Yonne). Gérard [redacted] Rétrospective. — [redacted] d'art contemporain. Château. De 10 h. à 19 h. J[redacted] septembre.
RENNES. [redacted] gravures du dix-septième siècle français. — Collection du musée des beaux-arts. Musée des beaux-arts, 20, quai E.-Zola [redacted] 29 [redacted]tembre.
LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles [redacted] lithographies. — Musée [redacted] Sainte-Croix [redacted] (32-01-16). Jusqu'au [redacted]bre.
SAINT-ETIENNE. [redacted] Bio-pelle. — Musée [redacted] et d'industrie ([redacted]). Jusqu'au 15 septembre.
SAINT-MALO. Aspects de la vie au pays malouin. Ancienne chapelle Saint-Sauveur (56-41-36). Jusqu'en [redacted]
SAINT - MAXIMIN - LA SAINTE - BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et [redacted] populaire - Rétro[redacted] Jean Villeri, peintures et [redacted] papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.
SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — [redacted] Maeght (32-81-63) Jusqu'au 30 septembre.
SAINT-TROPEZ. Ziem en [redacted] — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.
SAINTES. [redacted] cité bi-millénaire. Dix [redacted] de recherches [redacted]ologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.
SOUILLAC. Quercy-bénédiction : objets religieux du douzième au dix-huitième [redacted] — Tour porche, abbatiale Sainte-Marie. Jusqu'au 15 septembre.
TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. [redacted] qu'en mai 1981. — Hélène Valentin. Jusqu'au [redacted] septembre. Musée, 20, bd [redacted] (93-15-54).
[redacted]. L'architecture civile [redacted] Tours des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin [redacted]vembre. — Peintures [redacted] après 1945. Jusqu'au 31 décembre. — [redacted] seizième et dix-septième siècles. Jusqu'au 28 septembre. Musée des beaux-arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73).
TROYES. Claude Domec, cinquante ans de peinture à la cire. — Centre culturel Thibaud de Champagne. Jusqu'au 10 septembre.
UZERCHE. [redacted] regardé. VIGEOIS. Le paysage [redacted] : Cueco. Jusqu'en septembre.
VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Si[redacted] Jusqu'au 7 septembre.
VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Mu[redacted] Jusqu'à [redacted]
VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramiques de Erdödl. — Centre d'art et de [redacted] - Maison Mi[redacted] — [redacted] Jusqu'au [redacted] novembre.
VASSIVIERE (Haute-Vienne). Tapisseries [redacted] Jean Lurçat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.
VENCE. Max Ernst. — [redacted] A. [redacted] 13, [redacted] Isnard (58-03-45). Jusqu'au 26 septembre.
VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'à fin septembre.
VILLENEUVE - LEZ - AVIGNON. [redacted] images [redacted] l'eau - Regards sur les jardins [redacted] la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée [redacted] Chartreux - Maison [redacted] jardins. Jusqu'au 30 octobre. [redacted] Chartreuse (25-05-46).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. [redacted] RIQUEWIHR 770-62-39 12, Faubourg-Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musi[redacted] spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace [redacted] MUTZIG, la Reine [redacted]

DINERS... DANS UN JARDIN ou TERRASSE

FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	19 h. à 22 h. 30. Vue agré[redacted] Jard. Spécialités [redacted] scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Fe[redacted] de saumon, Mignon [redacted] renne. Canard.
LA CREMAILLERE 1900 606-58-59 15, place du Tertre, 18e. T.l.j.	Poissons et Fruits de mer TOUTE L'ANNEE. Spécial. : Magret de Canard pommes rouergates. Diners. Soupers. Ambiance musicale.

DINERS

RIVE DROITE

LE BŒUF DU PALAIS ROYAL [redacted] 18, rue Thérèse, [redacted] 296-04-29	36 F : Salade aux fines herbes, FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes [redacted] à [redacted] Ses Desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. F/lundi	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées. Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui, Vin de Boulaouane. Salon. Salle climat. On sert j. 23 h 30.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs	Menu à 34,90 F s.n.c. Grande Carte. Desserts dont mousse au chocolat à volonté. Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Diners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
GASPARD DE LA NUIT 27[redacted] 6, rue des Tournelles, 4e.	Synthèse des Cu[redacted] Nouvelles et Traditionnelles. Menu : 90 F tout compris et [redacted]
PONTCARRAL 720-67-[redacted] 18, rue Quentin-Bauchart, 8e.	On y dine pour 100/120 [redacted] Une table digne de votre gourmandise, surtout si vous tenez compte des suggestions du Chef.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, rue Pierre-Demours, 17e.	Dans un pavillon de chasse, cuisine traditionnelle, cassoulet, magret, crêpes soufflées. Salons pour réceptions. Parking.
LA MAISON [redacted]U VALAIS F/dim. 30, rue Royale, 8e. 260-22-72	J. 23 h. Cadre typ., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisse et Franç. trad. MENUS des ARYENS av. viande séchée. Raclette et Fendant, 96 F. t.c.
RELAIS BELLMAN. F/s. et dim. 37, rue François-Ier, 8e. 723-54-42	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climatisée. [redacted] française tradit. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Soufflé [redacted]
DOUCET EST 206-40-52 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.j.	J. 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée. Brasserie, menus 32 F s.n.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses poissons.
LE LOUIS XIV 208-56-56, 200-19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/mardi	Déjeuner, Diner, Souper apr. minuit. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
LE BISTRO DE LA GARE 30, rue Saint-Denis	Propose trois menus au choix 34,90 F s.n.c., grande carte de desserts. Tous les jours jusqu'à 1 heure du matin.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. 30. Nouveau cadre 1930 confortable et douillet. Ses Grillades, ses Poissons et Plats du jour - PARKING proche.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT 227-61-50 23, avenue Wagram, 17e. T.l.jrs	J. 23 h. Terrasse d'été. Menu 105 F T.C. Carte Morue à l'espagnole, filet barbue à l'oseille, magret canard, paëlla langouste, soufflé aux framb.

RIVE GAUCHE

AU BŒUF GRILLE 326-22-19 13, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours jusqu'à 2 heures. Un Cadre Rustique pour une viande surchoix. Ambiance musicale. Environ 70 F T.T.C.
HIEP LONG 326-22-19 12, rue Montagne-Sainte-Geneviève	Tous les jours. Cuisine fine vietnamienne. Grande carte. Environ 60 F.
AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade. Chipirons à la basq. Sa cave P.M.R. 80 F.
LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, qu. Gds-Augustins, 6e. F/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu [redacted]Affaires 100 F. Menu Dégustation : 180 F. Salons de 2 à 50 couverts. [redacted] réputation mondiale.
LE SYBARITE 222-21-56 6, rue du Sabot, 6e. F/dim.	Nouveau à St-Germain-des-Prés. Garbure 15. Feuilleté aux poireaux 18. Queue de bœuf à l'estouffade 38. Rumsteak à la crème d'estragon 39.
AISSA FILS F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beu[redacted] 6e. 548-07-22	Réouverture le 4 septembre. Cuisine marocaine de FFS. Pastilla Couscous/Beurre - DESSERTS MAISON. Réservation à partir de 17 h.
LA BERGERIE 551-98-06 [redacted] Gds-Augustins, [redacted] F/dim.	J. 22 h. Repas d'affaires. Diners aux chandelles. Spéc. de POISSONS. Tripes aux morilles 38 F. MENU 47,50 F. S.C./B.N.C. P.M.R. 100.

HORS DE PARIS

SEBILLON 624-71-31, 71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du Gigot aux haricots, mais aussi son Banc d'huîtres et ses Poissons. Tous les jours.
CHATEAU DE LA CORNICHE Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres. F. le lundi. Tél. : 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE LOUIS XIV 208-56-56, 200-19-90. 8, bd Saint-Denis. F/mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Parking privé assuré par voiturier.

[redacted]RASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. [redacted] 606-72-90. Choucrou[redacted] G[redacted] - Bière Löwenbrau.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42

LA CHAMPAGNE 10bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h Huîtres - Coquillages tte l'année LE RESTAURANT DE LA MER

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-68 Au piano : Yvan Mayer

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

LA TOUR D'ARGENT 5, place de la Bastille. 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De midi à 1 h. 15 mat. Grill. Pois.

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

WEPLER 14, place Clichy. 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poisson

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24 80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées

BOFINGER 272-87-82. Ouv. dim. 5, rue de la Bastille. Salons pour réception. Parking facile. American Express.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er, 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 28, pâté en croûte à la strasbourgeoise 28, coq au riesling 38, ses 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

Pour [redacted] renseignements concernant l'ensemble [redacted] programmes ou [redacted]
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf [redacted] dimanches [redacted] jours fériés)

Danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56) jeud., vendr., sam. 21 h. : Les ballets historiques du [redacted] (dern. [redacted] 6).

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(329-37-57)

Conciergerie, les 4, 8, 9, [illegible] 18 h. 30 ; le 10, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : [illegible] ble Perceval, dir. : G. [illegible]
[illegible] Saint-Merri, le 4, [illegible] 20 h. 30 : J. [illegible] de Gambe, [illegible] Koopman, clavecin (Marin [illegible] Duphly, Forqueray) ; le 5, [illegible] 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique [illegible] Chœurs de Radio-France, dir. : Ch. Farncombe ([illegible]eau).
Station Auber - R.E.R., le [illegible] 16 h. 30 : Sext[illegible] Leblanc (Haydn, [illegible] Poulenc, Chaynes, Mozart).
Salle Gaveau, le 5, à [illegible] h. 30 : Trio Kantorow-Rouvier-Muller (Beethoven, Ravel) ; le [illegible] 20 h. 30 : P. Badura-Skoda (Mozart).
Ranelagh, [illegible] 18 h. 30 : [illegible] Novalis (Mozart, Baumgartner, Schumann).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 9, [illegible] 18 h. 30 [illegible] 20 h. 30 : Academia [illegible] (Gabrieli, Lassus, Galilei, [illegible]).

FESTIVAL D'ART MODERNE 80
Square [illegible] 4, [illegible] 21 h. : Piaf parmi nous ; le 7, [illegible] 21 h. : Spiel Klezmerl [illegible] et poésie yiddish.
La Maison verte, le 9, [illegible] 20 h. 30 : Mario Litwin, piano.

ALSACE

GUEBWILLER
[illegible] Dominicains, le 6 [illegible] 20 h. [illegible] : Orchestre [illegible] Vienne, dir. : P. Entremont (Haydn, Mozart).

AQUITAINE

Septembre [illegible]
SAINT-JEAN-DE-LUZ
Eglise, le [illegible] à 21 h. : Orchestre de chambre de [illegible] : P. Entremont (Mozart) ; le 6 à 21 h. : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, [illegible] : [illegible] Benzi, [illegible] : J. [illegible] (Berlioz).

BIARRITZ
Casino Bellevue, le 6 à 21 h. : P. Amoyal, J. Fonda, P. Fournier (Schubert, Brahms). Hôtel [illegible] Palais, le [illegible] 21 h. : Orchestre [illegible] Vienne, dir. : P. Entremont (Haydn, [illegible]).
[illegible]-SUR-NIVELLE
Eglise, le 5 à 21 h. : D. Ranski (Mozart, Schumann, Chopin).
[illegible]
Eglise, [illegible] 21 h. : Melos Quartet de [illegible] (Mendelssohn, Ravel, Brahms).
SAINT-LEON D'ANGLET
Eglise, le [illegible] à 21 [illegible] : Melos [illegible] de Stuttgart [illegible].

AUVERGNE

XIIIe Festival de [illegible]
LA CHAISE-DIEU
Abbatiale, le 3 à 21 h. : Orchestre philharmonique [illegible] dir. : K. Kord, sol. : L. Grychtolowna (Mozart, Honegger) ; le 4 à 21 h. : G. Cziffra, piano (Chopin, Liszt, Schumann) ; le 5 à 21 h. : Philharmonia Hungarica, dir. : T. Hungar, sol. : I. Gitlis (Ravel, Chausson, Lalo, Franck) ; le 6 à [illegible] h. : Philharmonia Hungarica, [illegible] : T. [illegible] : J.-P. Col[illegible] piano (Ravel) ; le [illegible] à 11 h. : H. Delorme, orgue [illegible] Jullien, Muffat, Couperin) ; à 21 h. : Philharmonia Hungarica, dir. : Cziffra junior, sol. : G. Cziffra, piano (Wagner, Chopin, Liszt, Moussorgski, Ravel).

BRETAGNE

IVe Festival national du [illegible] vivant
FOUGERES, couvent des Urbanistes, les 3, 4, 5, 6, 7 [illegible] 20 h. [illegible] : le [illegible] Bragelonne.

CENTRE

Eté en Loir-et-Cher
BLOIS, château, le 6 [illegible] 21 h. [illegible] : [illegible] Strings [illegible]
CHART[illegible] XXIXe Festival des [illegible] collégiale Saint-André, le 6 à 20 h. 30 : Cl. [illegible] le [illegible] Big Band.
Festival de patrimoine en patrimoine
CHATEAUDUN, [illegible] le 5, [illegible] 20 h. 30 : Ensemble polyphonique [illegible] C. [illegible] Bertrand).
BELLEGARDE, Château, le 6 [illegible] 20 h. 30 : voir Châteaudun le 5.
TALCY, [illegible] le 7 [illegible] 16 h. : voir [illegible] le 5

POITOU-CHARENTES

8e nuits musicales [illegible] D'OLERON
Eglise, le 6, [illegible] 21 h. 30 : P. Caire, [illegible]

PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR

ANTIBES
Pinède, les 4, 5 et 6, [illegible] partir de 10 h. : Festival mondial de la chanson française. [illegible] 21 h. : V. Lagrange, Zachary Richard, Mama Bea, M.-P. Belle, H. Auffray, Odeurs, Starshooter, D. Lavoie, C. Lenorman...
ARLES
Rencontres méditerranéennes
Théâtre Antique, [illegible] : A. [illegible] Ch. Aghjalese ; le [illegible] : Jacinta, El Mouvahidja ; [illegible] 7 : [illegible] Tall ; le 8 : Talip [illegible] ; [illegible] 9 : Fawzi Al Ayedi, Talip Ozkan, [illegible] Vesuviana, S. [illegible], K. Kapadakis.

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON
Eglise Sainte-Madeleine, le 5, à 20 h. 30 : Orchestre et Chœurs de la Philharmonie nationale de Varsovie, dir. : K. [illegible] (Mozart, Bruckner).
Casino, les [illegible] 7, [illegible] 9 h. 30 et 14 h. 30, et le 9, [illegible] 9 h. 30 : [illegible] philharmonique [illegible] lioz, [illegible] Wagner) ; le 8, [illegible] 14 h. 30, et le 8, [illegible] 9 h. 30 : [illegible] philharmonique [illegible] Lorraine (Brahms, [illegible] Schumann).
Eglise Saint-Just d'Arbois, le 6, à 15 h. 30 : Melos [illegible] Stuttgart [illegible] Brahms).
Eglise d'Ornans, le 6, à 20 h. 30 : Chœurs de la Philharmonie nationale de Varsovie, dir. : H. Wojnarowski (Palestrina, Bruckner, Liszt).
Maison des arts et loisirs de Sochaux, le 6, à 21 h. : Orchestre de la Philharmonie nationale de Varsovie, dir. : K. Kord, sol. : L. Grychtolowna (Mozart, Chopin, Honegger).
[illegible] de Montbenoit, le 7, à 11 h. : Manécanterie de Sainte-[illegible]ine, dir. R. Merillot : à 15 h. 30 : Melos Quartet de Stuttgart ([illegible] Chostakovitch, Schubert).
Théâtre, le 7, à 20 h. 30 : Richter (Beethoven, [illegible]umann) ; le 8, à 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Rameau, Bésard, Bach) ; le 10, à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine (Bartok, Rachmaninov, Ravel).
CHALAIN
Domaine, les 6 et 7, à partir de 12 h. : la Falaise des fous ; Saltimbanks 80.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

ANIANE
Eglise St-Sauveur, le 7, [illegible] 18 h. : J. Bétoulières, [illegible] (Lanes, Boëllmann, Alain).

MIDI-PYRÉNÉES

CASTRES
Eglise Notre-Dame de la [illegible] le 10, à 21 h. : G. Robert (Marchant, Grigny, Franck, [illegible] Severac, Litaize, Messiaen, Alain).
2e Festival [illegible] musique en Béarn
MORLANNE
Cour du Château, le 7, [illegible] 17 h. : R. de Sayas et [illegible] Perret.
ORTHEZ
Eglise Saint-Pierre, [illegible] 8, à 21 h. : Trio Vidom.

TOULOUSE
De messidor [illegible] vendémiaire. — Cloître des Jacobins, le 3, à 21 h. : Capella Coloniensis (T[illegible] Vivaldi, Bach, Schubert, Neruda) ; le 6, à 21 h. : Capella Coloniensis (Telemann, de Boismortier, [illegible] Hoffmeister, Bach) ; [illegible] 9, [illegible] 21 h. : D. Lively (Schumann, [illegible] Brahms, [illegible]vel, Fauré, [illegible] ; [illegible] 10, à 21 h. : A. Imaï (Mozart, Chopin, Bartok).

Concerts

MERCREDI 3 SEPTEMBRE
LUCERNAIRE, 19 [illegible] 30 : [illegible] Koleva, [illegible] ven, Sagaëv, Chopin).

JEUDI 4 SEPTEMBRE
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT, 21 h. : [illegible] de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Mozart, Telemann, Bach).

VENDREDI 5 SEPTEMBRE
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le [illegible]

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Michaël Rudy, piano (Liszt).

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : J.-B. [illegible] (Tournemire, [illegible] Alain, Parker, [illegible], Christiansen).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : C. Hugonnard-Roche, piano (Debussy, Bach, Beethoven, Brahms).
SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : Agrupacion [illegible] Criolla).
CHAPELLE [illegible]-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : M. Tissot, orgue (Bach).

LUNDI 8 SEPTEMBRE
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 3.

MARDI 9 SEPTEMBRE
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir [illegible] 3.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz (Telemann, Vivaldi, Bach, Barber).

Dans [illegible] parisienne

BRETEUIL, Château [illegible]052-03-11), le 7, à 17 h. : B. Engerer (Beethoven, Schumann, Brahms).
ROYAUMONT, [illegible] (035-30-16), le 5, à 21 h. : M. [illegible] baroque ; T. Koopmann, clavecin (Rameau).
SCEAUX XXIIe Festival (660-07-79), Orangerie du Château, le 5, à 21 h. : R. Flachot, violoncelle ; H. Sakai, piano (Boccherini, Schu[illegible] Debussy, Kodaly). — Le [illegible] 17 h. 30 : Duo G. et B. Picavet, pianos ; J. Barthe et [illegible] Besnard, violoncelles ; M. Garcin-Marrou, cor [illegible] Schumann, Liszt, Rachmaninov, Boccherini). — Le 7, à 17 h. 30 : les Ménestriers (musique française des XVe et XVIe siècles).

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), [illegible] 8 et 10, [illegible] 15 h. 30 ; les 6 [illegible] 7, [illegible] 14 h. et 16 h. [illegible] : Cirque Gruss [illegible] l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), [illegible] h. 30 : Délire [illegible] deux ; 22 h. : R. [illegible]
ARTS HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Bons bourgeois.
ASTELLE-THEATRE DU XIXe (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.
CONCIERGERIE (633-51-77) (J.), 21 h., mat. dim., 18 h. 30 : la Rose et le fer (dern. le 7).
DUNOIS (584-72-00), 21 h. : [illegible] innocent.
ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : [illegible] vraies.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire ; 22 h. 30 : la Révolte des [illegible]bes.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. [illegible] : Rufus ; (D.), 22 h. : [illegible] Vian.
HUCHETTE (874-76-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; [illegible] h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I : 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute [illegible]lance ; 22 h. [illegible] : Molly [illegible] ; II : 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double inconstance ; III : 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : [illegible] de [illegible]tique.
[illegible]PARNASSE (320-89-90) [illegible] soir, L.), 20 h. 30, [illegible] dim. 16 h. : la [illegible] (L.), 22 h. : Triboulet [illegible]
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
[illegible] GLACES (607-[illegible]) (D.), 20 h. 30 : le Farre siffiera trois fois.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses [illegible] partir du 9).
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. [illegible] L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. [illegible] : l'Aide-mémoire.
T.A.I. THEATRE [illegible] (274-11-51), 20 h. [illegible] : Compartiment non-fumeurs.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), [illegible] h. 30 : En plein dans le mille.
THEATRE [illegible] ROND [illegible] (D. [illegible] 30 : Huis clos.
THEATRE DE POCHE (548-92-97) (D.), 20 h. 30 : le Premier.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux [illegible] Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 30 : B. Sards Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier (D., L.) ; 22 h. 30 : les Belges.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D), I. : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. II. : 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : J. Charby
LE CLOWN (355-00-44), 22 h. 30 : Caf'Conc.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 22 h. 30 : J. Dabronckart ; 23 h. 30 : B. Barret.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 50 : Essayez donc nos pédalos.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : Talkie walkie ; 22 h., les 3, 4, 5, 6 : Melina, les 8 et 9 : P. Delettrez.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I. : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. II. : 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, D. 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cabaret chaud ? ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.

Variétés

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le [illegible] « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
DEUX ANES (606-10-26), (mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... [illegible]

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (dim. soir) 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Shalom Israël 80 (dern. le 7).
GALERIE [illegible] (326-63-51) (dim. [illegible] lund.) [illegible] h. [illegible] dim. 15 h. : Requiem.
OLYMPIA (742-25-49) 21 h., mat. dim. [illegible] h. 30 : Magic and Co (dern. [illegible] 7). [illegible] partir du 9, 21 h. : Peter Gabriel.

Les comédies musicales

BOUFFES [illegible] (296-60-24) (dim. [illegible] lund.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Ta bouche.
MOGADOR (285-28-80) les 5 et 6 à 20 h. 30, mat. les 6 et 7 à 14 h. 30 : Cent ans d'opérettes.
RENAISSANCE (208-18-50) les 5 et [illegible] 20 h. 30, le 7 à 16 h. 30 : Viva [illegible]

Jazz, pop, rock, folk

CAFE DE LA GARE (278-52-51) les 7, 8, 21 h. : S. Lacy, S. Potts, K. Carter, O. Johnson.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (dim.) jeud., lund. 20 h. 30 : L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau, J.-F. Jenny Clark, B. Lubat, H. Texier. Le 4 à 20 h. 30, avec J. Vidal, F. Sylvestre, F. Lemoal, E. Lelanne. Le 5 à 20 h. 30, avec F. Marmande, S. Guerineau. (dim.) 22 h. 45 : Los Salseros.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) le 3 à 20 h. 15 : Anches Doo Too Cool. A partir du 8 : Trio Caratini-Fosset-Delaporte. Les 4, 5, 6 à 20 h. 15 : Ethnic Duo.
GIBUS (700-78-88) les 5, 6 à 22 h. : D.K.P.
GOLF DROUOT (770-47-25) le 6 à 22 h. : Elixir.
DREHER (233-48-44) 21 h. 30 : J. Lyons Quartet (à partir du 6).
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 22 h. : D. Lockwood, Novos Tempos (jusqu'au 7).
RIVERBOP (325-93-71) (dim., lund.) 22 h. 30 : J.-F. Jedon, L. Jeanne, J.-L. Chapalon, M. Terier, P. Smadja ; le 9, à 22 h. 30 : C. Escoudé, D. Lockwood.
SLOW CLUB (233-84-30) (dim., lund.) 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

INTERDIT [illegible] MOINS DE 13 ANS

PARAMOUNT CITY TRIUMPH v.o. - STUDIO MÉDICIS v.o.
PARAMOUNT MARIVAUX v.f. - PARAMOUNT MONTPARNASSE v.f.
PARAMOUNT GALAXIE v.f. - PARAMOUNT MAILLOT [illegible]
SAINT-CHARLES CONVENTION v.f. - PASSY v.f. - VILLAGE Neuilly
PARLY-2

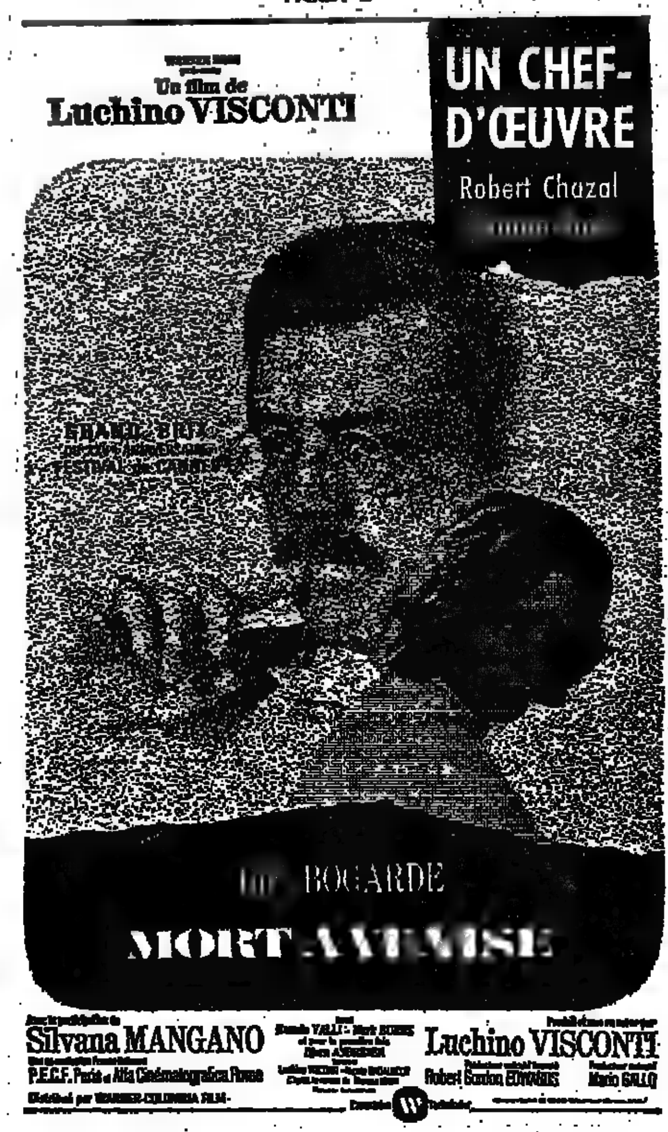

POUR [illegible] SALLES VOIR [illegible] PROGRAMMES

DES SPECTACLES

Cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

15 h. : Ramuntcho, de R. Barberis; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Tour, de R. Clair; Nogent, Eldorado du dimanche, de M. Carné ; A propos de Nice, de J. Vigo et B. Kaufmann ; [redacted] d'automne, de D. Kirsanoff ; Mer des Corbeaux, de J. Epstein ; 21 h. : Nosferatu, fantôme de la nuit, de W. Herzog.

JEUDI 4 SEPTEMBRE

15 h. : les Moineaux, de W. Beaudine ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Age d'or, de L. Bunuel ; 21 h. : Hello sister, d'E. von Stroheim.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

15 h. : Nez de cuir, d'Y. Allégret ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : David Golder, de J. Duvivier ; 21 h. : Shanghai-Express, de J. von Sternberg.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

15 h. : la Marquise d'O, d'E. Rohmer ; 17 h. : le Roman de Werther, de M. Ophuls ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Chienne, de J. Renoir ; 21 h. : Mes petites amoureuses, de J. Eustache.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

15 h. : les Lois de l'hospitalité, de B. Keaton ; 17 h. : le Cri du sorcier, de J. Skolimowski ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Nuit du carrefour, de J. Renoir ; 21 h. : Sweet Movie, de D. Makavejev.

LUNDI 8 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 9 SEPTEMBRE

15 h. : Paracelse, de G.-W. Pabst ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Fin du monde, d'A. Gance ; 21 h. : Rétrospective 1960-1980 du Festival d'Annecy.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Arabesque ; Disque 957 ; Thèmes et variations, de G. Dulac ; la Perle, de G. Hugnet ; Fleurs meurtries ; l'Histoire d'Agnès, de R. Livet ; 17 h. : les Frères et Sœurs Toda, de Y. Ozu ; 19 h. : Journeys from Berlin, de Y. Rainer (en [redacted] présence).

JEUDI 4 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : la Petite Lise, de J. Gremillon ; 17 h. : Vers le bonheur, de M. Stiller ; 19 h. : le Masque [redacted] fer, d'A. Dwan.

VENDREDI 5 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français ; L'Or [redacted] mers, de J. Epstein ; 17 h. : les Proscrits, [redacted] V. Sjostrom ; 19 h. : le Voleur [redacted] Bagdad, de R. Walsh.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Taris ou [redacted] Natation, de J. Vigo ; [redacted] Mlle, de J. Lods ; [redacted] du [redacted] Charbonnier et J. Aurenche ; 17 h. : la Caravane [redacted] l'Ouest, [redacted] J. [redacted] 19 h. : Cauchemars et superstitions, de V. Fleming ; 21 h. : Umberto, [redacted] V. de Sica.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : le Parfum de la dame en noir, de M. L'Herbier ; 17 h. : Fraternité, de K. Vidor ; 19 h. : le Prince étudiant, de E. Lubitsch ; 21 h. : le Baiser, de J. Feyder.

LUNDI 8 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Poil de Carotte, de J. Duvivier ; 17 h. : Loin vers l'Est, de T. Browning ; 19 h. : Histoire d'un acteur ambulant, d'Y. Ozu.

MARDI 9 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (325-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ANTHRACITE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Village, 5e (633-[redacted] ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

BABY CART, L'ENFANT MASSACRE (Jap., [redacted]) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BANQUIERE (F.) : Gaumont-Les [redacted] (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, [redacted] (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE BAR DU TELEPHONE (F.) (*) : U.G.C. [redacted]nton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-71-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, [redacted] (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CALIGULA (It.-Ang.) (**) v. ang. : Quintette, 5e (354-35-40). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Lumière, 9e (246-49-07). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CAN'T STOP THE MUSIC (A.) [redacted] : Paramount-Odéon, [redacted] (325-58-83). Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Elysées, [redacted] (359-49-34) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-79-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). [redacted]ramount-Orléans, [redacted] (540-45-91). Convention-Saint-Charles, [redacted] (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmar[redacted] (606-34-25).

LA CARABINE NATIONALE (Esp.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Haussmann, 9e (770-47-55).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.) v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40). Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A.) v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

CONTES PERVERS (Fr.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DOIGTS DU DIABLE (A.) (*) v.o. : Mercury, 8e (562-75-90) : v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIC CITY, film américain [redacted] Louis Malle (v.o.). — U.G.C. Danton, 6e ([redacted]) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) : U.G.C. [redacted] Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, [redacted] (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

LOULOU, film français [redacted] Maurice [redacted] (*) : Gaumont Les [redacted] 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse [redacted] 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-[redacted] ; Gaumont-Convention, [redacted] (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, [redacted] (522-46-01).

PASTORALE, film [redacted] Iosseliani (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, [redacted] (359-41-18) ; Bienvenue-Montparnasse, [redacted] (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 1[redacted] (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 1[redacted] (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

EXTASE (Tchéc., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : U.G.C.-Danton, [redacted] (329-42-62) ; Palais-des-Arts, 3e [redacted]-98) ; Espace-Gaîté, 14e (32[redacted]).

GIMME SHELTER, THE ROLLING [redacted] (A., v.o.) : [redacted] 6e (325-60-34).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., [redacted]) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, [redacted] (359-15-71) ; v.f. : [redacted] 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, [redacted] 89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

JE [redacted] CRAQUER (Fr.) : [redacted] 8e (723-69-23).

JE SUIS PHOTOGENIQUE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, [redacted] (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

[redacted] QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : [redacted]lieu, 2e (233-56-70) ; [redacted]nasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-[redacted] ; Gaumont-Convention, 15e [redacted]-42-27).

L[redacted] MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.f.) : [redacted]nt-Opéra, 9e [redacted]-56-31).

MANHATTAN (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE [redacted] BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, [redacted] (354-07-76).

MON [redacted] D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, [redacted] (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, [redacted] (359-36-14) : Saint-[redacted] Pasquier, [redacted] (387-35-43) ; [redacted] (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, [redacted]

LES [redacted] DE LA MER (A., v.o.) : Ermitage, [redacted] (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; [redacted] 14e [redacted] 89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) : v.f. : U.G.C.-Opéra [redacted] (261-50-32).

NEW-YORK CONNECTION (A., v.f.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA NUIT, UN RODEUR (Austr., v.o.) (*) : Movies-Les Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ODO TOUM (Suis.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, [redacted] (261-50-32) ; U.G.C.-[redacted] (325-71-08) ; Bretagne, 6e [redacted] 8e [redacted] ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, [redacted] (357-90-81) ; [redacted] (539-52-43) ; 14-Juillet-[redacted] 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e [redacted] 83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e [redacted] 50-32) ; Bretagne, [redacted] (222-57-97) ; [redacted] 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; [redacted] 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e [redacted]01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; [redacted]-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-[redacted] Secrétan, 19e (206-71-33) ; [redacted]mount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, [redacted] 50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A. v.o.) : [redacted] de [redacted] (354-35-40) : [redacted] 10-60).

LE ROI [redacted] L'OISEAU (Fr.) : Ci[redacted] Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, [redacted] (700-89-16) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

ROSY LA BOURRASQUE (Fr., [redacted]) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Epée [redacted] Bois, 5e [redacted] 57-47) h. sp.

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La [redacted], 5e (337-90-90) h. sp.

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; [redacted] 8e (359-92-82) Montparnasse-Pathé, [redacted] ([redacted]23)

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) [redacted] mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : [redacted]nes, 17e (380-10-41).

LE TONNERRE ROUGE (Can.) : Action Christine, [redacted] (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e [redacted]

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-[redacted] (326-58-00) ; 14-Juil[redacted] 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UNE SEMAINE DE VACAN[redacted] (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, [redacted] (742-56-31) ; Paramount-Montpar[redacted] 14e (329-90-10)

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). V., S., D., 20 h.

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gam[redacted]10-96).

LES [redacted] DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; [redacted]t-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, [redacted] 37-41).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

[redacted] FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, [redacted] (337-90-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

HAIR (A., v.o.) : Palais [redacted] Arts, 3e (272-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua [redacted] 5e (354-51-60).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

[redacted] JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, [redacted] (354-34-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

LA [redacted] (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MA FEMME EST [redacted] SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, [redacted] 42-34).

LA [redacted] (Fr.) (**) : A.B.C., [redacted] (236-55-54) ; Quintette, [redacted] (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Cli[redacted] 18e (522-46-01).

LE [redacted] (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRE[redacted] (A., v.f.) (**) : Capri, [redacted] (508-11-69).

MON ONCLE (Fr.) : [redacted] Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, [redacted] (354-20-12).

MORE (A., v.o.) (**) : [redacted] 17e (380-30-11).

MORT A [redacted] (Ang., v.o.) : [redacted] Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, [redacted] (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-[redacted]).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : [redacted] Bazin, 13e (337-74-39).

[redacted] OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, [redacted] (633-97-77) ; Elysées [redacted] 8e (325-67-29) ; [redacted] La Fayette, 9e (878-80-50).

PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, [redacted] (278-47-86) ; Saint-André des Arts, [redacted] (326-48-18).

LE [redacted] I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

QUINTET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : Saint-André [redacted] (326-48-18) ; [redacted] Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

[redacted] (A., v.o.) : Movies [redacted] Halles, 1er (326-71-72) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; [redacted] Saint-Germain, 6e (222-[redacted] ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, [redacted] (542-67-42) ; [redacted] 11) ; 14-Juillet-Bastille, 11e [redacted] 90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

LE SUCRE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)

TAXI [redacted] (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

THE GETAWAY (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LE TIGRE DU BENGALE (A.), LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) en alternance.

TOUT [redacted] QUE [redacted] AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR [redacted] LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche [redacted]-Germain, 6e (633-10-82).

TESS (Fr.-Brit., [redacted] ang.) : Templiers, [redacted] (272-94-56).

[redacted] TRIO INFERNAL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-[redacted]).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES [redacted] (Fr.) (**) : [redacted] 8e (561-10-60)

VOL AU-DESSUS D'UN [redacted] DE COUCOU (A., v.o.) : [redacted] 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

L'ARBRE AUX [redacted] v.o.) : Bonaparte, [redacted] (326-12-12).

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : [redacted] 5e (325-72-07).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, [redacted] (359-53-99). — V.f. : Impérial, [redacted] (742-72-52).

LA BLONDE [redacted] MOI (A., v.o.) : [redacted] Bertrand, [redacted] (783-64-66).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-[redacted] Show, 8e (225-67-29).

[redacted] DAMNES (It., v.o.) (*) : Quin[redacted] 5e (354-35-40) ; [redacted] 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : [redacted]ra-Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA DEROBADE (F.) (*) : [redacted]mann, [redacted] (770-47-55).

Les séances [redacted]

[redacted]TONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), [redacted] h [redacted] S., D.).

ACCIDENT (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h (sf S., D.).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 05.

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 20 h.

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J. [redacted] h., 21 h. 30.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., D. 16 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., [redacted]) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). Mer., 17 h. 50 et 22 h.

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). V., S., D. 17 h. 45.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, [redacted] (326-48-18), 0 h. 15

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), [redacted] h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 [redacted] D.).

[redacted] JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

[redacted] QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN [redacted] : Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

NORMANDIE vo - UGC BIARRITZ vo - UGC DANTON vo - UGC ODEON vo
CAMEO - REX - UGC OPERA - MIRAMAR - MAGIC CONVENTION
UGC GARE DE LYON - 3 MURAT - MISTRAL
CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - Artel Nogent - ARTEL Créteil - VELIZY II

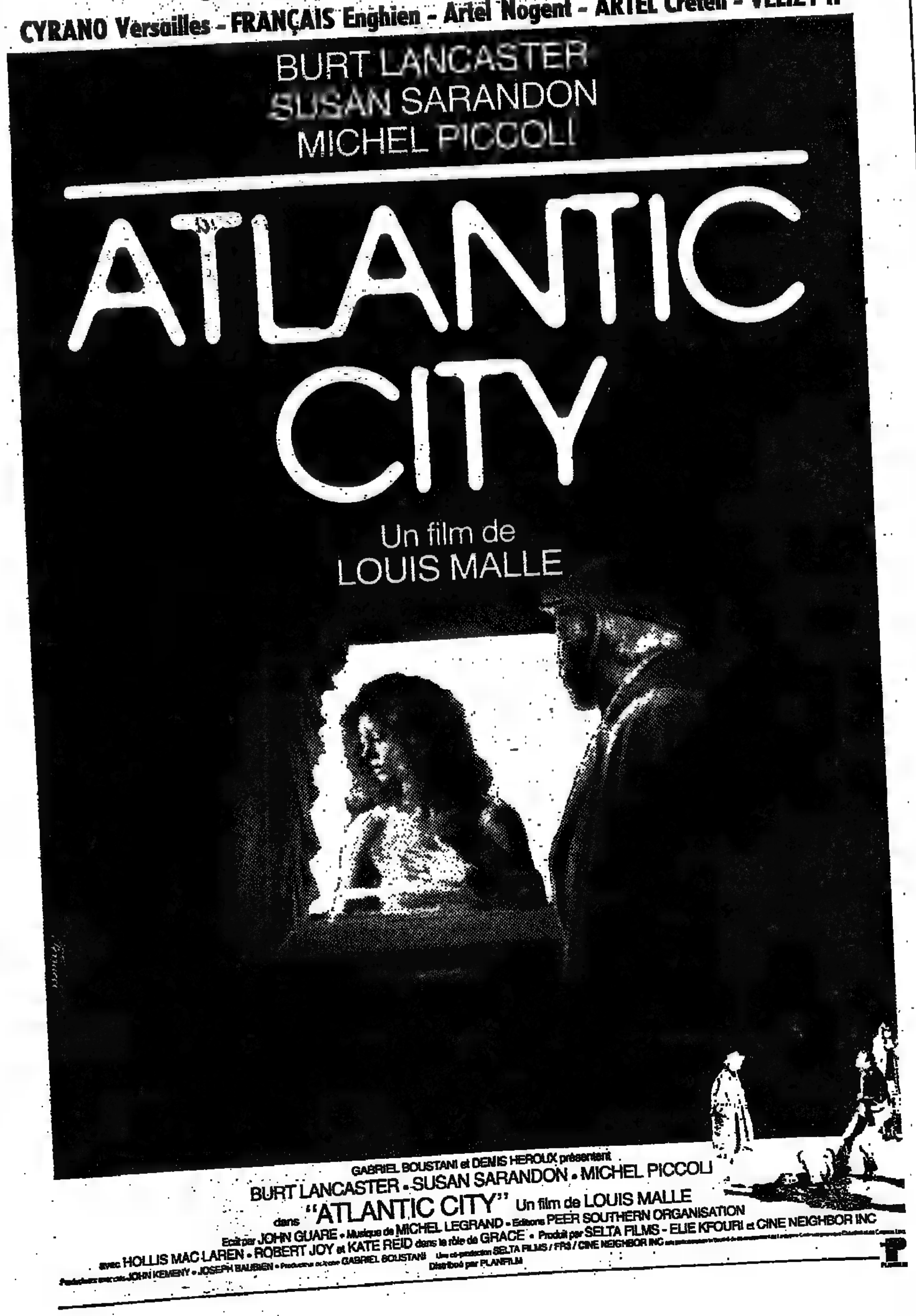

Cinéma

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LES LARMES [redacted] DE [redacted] VON KANT (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
LILY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. [redacted] S., D.).
LULU (All., v.o.) : Saint-André-[redacted] 6e (326-48-18), 12 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MACBETH (A., v.o.) : [redacted]-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 19 h.
MAHLER (A., v.o.) : [redacted] 5e (325-95-99), 14 h. 25.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : [redacted] 20 h. 10.
LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, [redacted] (542-67-42), 18 h. [redacted] S., D.).
LES SENTIERS DE [redacted] GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 25.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
TEX AVERY (A., v.o.) : Saint-Am[redacted] 11e (700-89-16), S., 0 h. [redacted]
TOMBE [redacted] FILLES ET [redacted] (A., v.o.) : Luxembourg, [redacted] 97-77), [redacted] h., [redacted] h., 24 h.

Les festivals

W.C. FIELDS, (v.o.), Action-Chris[redacted] (325-85-78). Mer. : [redacted] pour et [redacted] reproche ; jeud : Si j'avais un million ; vend. : [redacted] rire ; sam. : Passez muscade ; dim. : [redacted] de rien ; Lund. : Les joies de la famille ; Mard : Mon petit poussin chéri.
STUDIO [redacted] (v.o.) (606-36-07), [redacted] : American gigolo ; jeud. : Lulu ; [redacted] : Le plus [redacted] des agents secrets ; [redacted] : [redacted] Christ [redacted] : dim. (lundi : [redacted] mister Chance.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), (v.o.), [redacted] h. : Amarcord ; [redacted] h. 15 : Délivrance ; 16 h. 15 : Le [redacted] ; [redacted] h. : [redacted] nuit ; [redacted] 10 : Salo ; [redacted] h. [redacted] et 24 h. : Rocky [redacted] Picture Show.
L'INDE, RÊVE ET RÉALITÉ, v.o., Action-République, 11e (805-51-33), mer. : [redacted] Song ; jeud : Sha-[redacted] Wallah ; vendr. : Calcutta ; sam., dim. : [redacted] ; lund. : [redacted] nom [redacted] désert ; mard. : [redacted] d'une princesse.
JACQUES TATI, Grand-Pavois, 15e [redacted] h. 30 : Jour [redacted] fête ; 15 h. : Les vacances de M. Hulot ; [redacted] h. 30 : [redacted] oncle ; 18 h. 30 : Play-Time.
STUDIO DE L'ÉTOILE, 17e [redacted] (v.o.), la les jours (sf L.), 21 h. 45 : le [redacted] h. : l'An 1 ; Mar., 18 h. : [redacted] dans la tête ; Sam., Dim., 18 h. 30 : Sex o'clock U.S.A. ; Sam., 24 h. : la Grande Bouffe.
REGARD SUR LE JAPON (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Lun., 16 h. 45 : le Goût du saké ; 19 h. : la Vengeance d'un acteur ; 21 h. 15 : Kwaïdan ; Mar., 15 h. 45 : Fin d'automne ; 17 h. 45 : la Pendaison ; 20 h. : Nuit et Brouillard au Japon ; 22 h. 15 : la Cérémonie.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.), Dim., 19 h. 30 ; Mar., 19 h. : l'Île nue ; Mar., Mer., 21 h. 15, Jeu., 19 h., Dim., 17 h. 15 : Satyricon ; Mer., 19 h., Jeu. et Sam., 21 h. 15 : Music Lovers ; Ven., 19 h., Dim., 21 h. 15 : Délivrance ; Mer., 17 h. 15, Sam., 14 h. : The Kid ; Sam., 17 h. 15, Lun., 19 h. : Lisztomania ; Ven., Lun., 21 h. 15, [redacted] 19 h. : les Diables.
MARX BROTHERS (v.o.), [redacted]-Écoles, 5e (325-72-07), Mer. : [redacted] de cheval ; Jeu. : Chercheurs d'or ; Ven. : la Soupe au canard ; Sam. : Un jour aux courses ; Dim. : les Marx au grand magasin ; Lun. : Une nuit à l'opéra ; Mar. : Monkey [redacted]
HUMPHREY BOGART (v.o.), [redacted]-La Fayette, [redacted] (878-80-50), Mer., Jeu. : Passage to Marseille ; Ven., Sam. : le Trésor de la Sierra-Madre ; Dim., Lun., Mar. : le Port de l'angoisse.
CHATELET-VICTORIA, 1er [redacted] (v.o.), L. 14 h. : If ; 16 h. (+ [redacted] 0 h. 15) : le Dernier [redacted] à Paris ; 18 h. 05 : l'Épouvantail ; 20 h. 05 (+ vend. 0 h. 15) : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : American Graffiti — II. 14 h. 10 : À l'est d'Éden ; 16 h. 15 : les Hauts de Hurlevent ; 18 h. 15 : Un après-midi de chien ; 20 h. 10 (+ ven. 0 h. 25) : Marathon Man ; 22 h. 15 (+ sam. 0 h. 25) : [redacted]
FILM NOIR (v.f.), [redacted] Augustins, 6e (633-23-13), mer., jeu. : le Privé ; ven., sam. : [redacted] Baiser du tueur ; dim., lun. : Témoin à charge ; mar. : Manpower.
[redacted] D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Burt Reynolds et [redacted] : [redacted] dangers ; sam., jeu. : Délivrance ; ven. : [redacted] ciel ; dim. : [redacted] à la recherche de Mr. Goodbar ; lun. : [redacted] : Plein la gueule.
CALYPSO, 17e (380-30-11), [redacted] h. 15 : [redacted] (1re partie) ; 15 h. 30 : Molière (2e partie) ; 17 h. 45 : Tendre combat ; 20 h. 10 : Nos plus belles années ; 22 h. 10 : Une étoile est née ; ven., sam., 24 h. 20 : [redacted] Honte de la jungle.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I : 13 h. 45 : Glissements progressifs du plaisir ; 15 h. 45 : Easy Rider ; 17 h. 30 : Violence et passion ; 19 h. 50 : Macadam cow-boy ; 21 h. 50 : À la recherche de Mr. [redacted] ; [redacted] sam., 24 h. 10 : The song remains the [redacted] — II : 14 h. : Moderato [redacted] ; 16 h. : l'Autre ; 18 h. : [redacted] ciel ; 20 h. (+ ven., sam., 24 h. 15) : Déli[redacted] ; 22 h. : Midnight Express.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o., v.f.), mar. : Anna et les loups ; la Cousine Angélique ; jeud. : Le marchand de quatre-saisons ; [redacted] : [redacted] Rôti [redacted] ; [redacted] : Cul de sac ; Répulsion ; El Topo ; Damien ; la Malédiction ; sam. : le chagrin et la pitié ; J'irai comme un cheval fou ; Sweet Movie ; l'Exorciste ; Frissons d'outre-tombe ; Chair pour Frankenstein ; dim. : [redacted] Topo ; Ludwig, Requiem pour un roi vierge ; Damien ; [redacted] Malédiction ; [redacted] ; Suspiria ; lund. : la Roulette chinoise ; Gibier de passage ; la Troisième Génération ; le Droit du plus fort ; [redacted] amères de Petra von Kant ; Tous les autres s'appellent Ali ; mard. : la Ballade de Bruno ; les Mains aussi ont commencé petits ; l'Énigme de Kaspar Hauser ; le Couteau dans la tête.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), [redacted] Seine, 5e (325-95-99), mer. : Pink Narcissus ; jeud. : Outrageous ; vendr. : A Bigger Splash ; sam. : Myra Breckinridge ; dim. : Je t'aime, moi non plus ; lund. : Parlons-en ; mar. : Sébastiane.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

[redacted], L. Jou[redacted] : le Shérif et les extra-terrestres.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C (972-60-96) : le Bar du téléphone (*) ; les Guerriers de la nuit (**) ; Trinita ne pardonne pas.
LE CHESNAY, [redacted] II (954-54-00) : [redacted] Petite sirène ; [redacted] ; [redacted] Guerriers [redacted] nuit (**) ; Pile ou face ; le Bar du [redacted]éphone (*).
ÉLANCOURT, Centre (063-91-24) : James Bond contre Dr No ; Nimitz ; les Petites fugues.
LES MUREAUX, [redacted] (474-04-53) : [redacted] (*) ; Pile [redacted] ; [redacted] de la m[redacted] (*) ; l'Empire contre-attaque.
MANTES, Normandie (477-02-35) : les Dix Commandements — Domino : [redacted] : le Bar du [redacted] (*) ; la [redacted] ; l'Empire contre-attaque.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : [redacted]quière ; les Guerriers [redacted] (**) ; Loulou (*) ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu ?...
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : Pile ou face ; l'Empire contre-attaque.
VÉLIZY, CC (946-24-26) : Atlantic [redacted] ; Pile ou face ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque.
VERSAILLES, Cyrano (950-86-66) : Atlantic City ; Rien n'arrête la [redacted] ; la [redacted] ; [redacted] Monstres de [redacted] (*) ; Pile [redacted] face ; l'Empire contre-attaque. — V., S., 24 h. : le Shériff est en prison. — C2L (950-55-55) : Loulou (*). — Club (950-17-96) : les Nou[redacted]monstres ; le Retour de la [redacted]
LE VÉSINET, Cinécal (976-39-17) : l'Incroyabl[redacted]donnée ; les Sous-doués : le [redacted] est en prison. — [redacted]15) : The Rose. [redacted] (046-88-50) : [redacted]dam cow-boy.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-56-62) : la Banquière ; Pile ou face ; le Bar [redacted] téléphone (*) ; Rien [redacted] musique.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : [redacted] (*) ; les [redacted] Commande[redacted] ; [redacted] Guerriers de la [redacted] (**) ; [redacted] de la mer (*).
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Pile ou face ; le Bar [redacted] téléphone (*) ; l'Empire contre-attaque.
ÉVRY, Ge[redacted] (077-06-23) : Loulou (*) ; la Banquière ; l'Empire contre-[redacted] ; les Dix Commandements ; [redacted] que j'ai [redacted] au Bon Dieu [redacted]
GIF - SUR - YVETTE, Val-Courcelles (907-44-18) : [redacted] aux Caraïbes (**) ; Goldfinger ; Sacrés Gendarmes.
GRIGNY, [redacted] (906-78-60) : [redacted]
[redacted] (906-73-72) : Vol [redacted] nid [redacted] coucou (*) ; [redacted]
SAINTE - GENEVIÈVE - DES - [redacted] Perray (016-07-38) : [redacted] plats [redacted] le Nil ; Goldfinger ; [redacted] capitaine Grant ; [redacted] d'Arabie.
VIRY - [redacted]TILLON, [redacted] 28-41) : le Commando de Sa Majesté ; Deux Super-Flics.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIÈRES, Tricycle (793-02-13) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; Anth[redacted]
BAGNEUX, Lux ([redacted]-02-43) : Qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu... ?
CHAVILLE, Ciné (750-51-95) : Nimitz.
COLOMBES, Club (794-94-00) : [redacted] ou face ; le Bar [redacted] téléphone (*) ; Loulou (*) ; [redacted] n'arrête la musique.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Mort à Venise.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; [redacted] (742-19-47) : le Bar [redacted] (*) ; Pieds plats sur le [redacted]ldfinger.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Je vais craquer ; Prends l'oseille et tire-toi.
[redacted], Normandie (741-28-[redacted]) : l'Incroyable randonnée ; l'Étalon noir ; Mon oncle d'Amérique ; [redacted] M. Chance.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer (*) ; le [redacted] du [redacted] (*) ; [redacted] Dix Commande[redacted] Prado (866-90-60) : le Commando de sa Majes[redacted] J. soir : le Grand embouteill[redacted]
BAGNOLET, [redacted] (360-01-02) : Mon oncle d'Amérique ; Une femme italienne.
LE BOURGET, [redacted] (837-17-88) : la Banquière ; [redacted]ou (*) ; les Dix Commandements.
GAGNY, T.M.G. (302-48-23) : l'Étalon noir ; Kramer contre Kramer.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Caligula (*) ; Bons baisers de Russie ; les Guerriers de [redacted] nuit (**).
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : Pile ou face.
PANTIN, Carrefour (843-61-36) : le Bar du téléphone (*) ; la Femme intégrale ; Rien n'arrête [redacted] musique ; les Monstres de la mer (*) ; les Guerriers [redacted] (**) ; l'Empire contre-attaque.
ROSNY, A[redacted] (52[redacted]00) : l'Empire contre-attaque ; [redacted] Banquière ; le [redacted] (*) ; [redacted] face ; [redacted] ; Vaudou aux Caraïbes (**).

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, La Pléiade (665-13-58) : Bons Baisers de Russie ; mard. : Fantastica (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : [redacted] (*) ; l'Empire [redacted] ; [redacted] la nuit (**) ; [redacted] Dix Commandements ; la Banquière.
CRÉTEIL, Artel (898-92-66) : Atlantic City ; Pile ou face ; Goldfinger ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone (*).
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount [redacted] : Rien n'arrête la musique ; le Bar du téléphone (*) ; Pile ou face.
MAISONS-ALFORT, Club 123 (376-71-70) : Caligula (*) ; Borsalino ; les Sous-Doués.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Atlantic City ; les Monstres de la mer (*) ; Pile ou face ; les Guerriers de la nuit (**) ; Port : Rien n[redacted] la musique.
ORLY, Para[redacted] (726-21-69) : Rien n'arrête la musique ; le Bar du téléphone (*) ; Centre socio-culturel (687-33-88) : Que la spectacle commence ; Cinq soirées.
LE PERREUX, [redacted] parc [redacted] 17-04) : [redacted] Dix Commandements.
THIAIS, Belle-Épine (686-37-90) : Loulou (*) ; L'Empire contre-[redacted] ; les Enfants du capitaine Gran[redacted] ; les Dix Commandements ; Mais qu'est-ce que j'ai fait au [redacted] Dieu... ? [redacted] Banquière.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-58) : Barry-Lyndon ; Vaudou aux [redacted] (**) ; The Rose.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, [redacted] (389-21-21) : L'empire contre-[redacted] ; la Petite Sirène ; les C[redacted] Dracula.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : le Chaînon manquant.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : la Banquière ; Pile ou face ; les Guerriers de la nuit (**) ; les Monstres de la mer (*) ; la Petite Sirène ; Cicatrice de Dracula (*). — Gamma : l'Empire contre-attaque ; le Bar du Téléphone (*) ; les Dix commandements ; la Marge.
CERGY-PONTOISE, [redacted] 46-80) : la Banquière ; les Monstres de la mer (*) ; l'Empire [redacted] attaque ; Loulou (*).
ENGHIEN, Français (417-08-44) : la Banquière ; le Bar du Tél[redacted] (*) ; Pile ou [redacted] que [redacted] Dieu... ? ; l'Empire contre-attaque ; Atlantic City ; Loulou (*).
GONESSE, J.-Prévert (985-21-82) : le Shérif et les extra-[redacted]
SARCELLES, Flanades (981-80-56) : les Guerriers de la nuit (**) ; les [redacted] mer ; le [redacted] téléphone (*) ; [redacted] Banquière ; l'Empire [redacted]
ST-GRATIEN, Toiles (989-24-42) : le Guignolo ; Que le spec[redacted] commence ; Vol au-dessus [redacted] de coucou (*).

RADIO-TÉLÉVISION

—— *VU* ——

Le métier de l'éternel espoir

Un acteur, c'est quelqu'un qui [redacted] la [redacted] le talent ? [redacted] le plateau. Le talent, [redacted] public [redacted] reconnaître. L'acteur ne [redacted] choisit [redacted] qui, [redacted] jour, lui [redacted] : « Refais-nous ton truc, [redacted] rire [redacted] » Ou pleurer, [redacted] sur le [redacted] des « Dossiers de l'écran » [redacted] comiques, [redacted] paine d'Yves Robert, [redacted] Salut [redacted] de prétexte au [redacted] répéter [redacted] théâtre [redacted] de la synchro, [redacted] pub, [redacted] miteux... [redacted] ces [redacted] du [redacted] vivre en [redacted] grand [redacted] qui vient ou ne vient pas [redacted] le film, [redacted] abandonne [redacted] un [redacted] promotion [redacted] pâtes, Mastroianni, père [redacted] irresponsable, s'ancre [redacted] ringardise.

[redacted] le plateau [redacted] stars, [redacted] populaires : [redacted] Carmet, Roger Carel, Guy Pierauld, [redacted] Dalbrey qui [redacted] de La Fontaine [redacted] un parler [redacted] use [redacted] coquetterie. [redacted] de [redacted] une longue [redacted] bone [redacted] de vacheries, [redacted] perfidies [redacted] ni [redacted] regardés [redacted] la tête, [redacted] a [redacted] tranchant [redacted] santé, [redacted] chance... [redacted] parlé de [redacted]

D'instinct, [redacted] pièce [redacted] Dalbrey en [redacted] vivace, [redacted] philosophe [redacted] quoi, [redacted] bureau, [redacted] qui [redacted] scène, ici [redacted] bourgeoisés [redacted] grâce inquiète, [redacted] fragilité. L'acteur est disponible, patient, perpétuellement [redacted] en [redacted] mésaventures [redacted] par les regards [redacted] comique, [redacted] un héros, [redacted] à [redacted] pour [redacted] l'on aime, [redacted] carrière.

[redacted] parlent [redacted] tendresse, avec effroi, [redacted] un [redacted] quelqu'un qui a [redacted] tard, [redacted] pied, [redacted] œil, [redacted] quatre-vingt [redacted] pudiques, un peu [redacted] d'ar-[redacted] vulnérable, [redacted] « L'acteur, [redacted] quelqu'un qui [redacted] ble fille » a [redacted] Lui et [redacted] copains nous [redacted] « mélancomique », [redacted] qu'il [redacted] En y [redacted] sien, [redacted]

COLETTE GODARD.

MULTI CINÉ

LA BANQUIÈRE
LE STUDIO SAINT-GERMAIN
HAUTEFEUILLE
3 BAYONNE
SAINT-LAZARE PASQUIER
8 PARNASSIENS

SCARFACE
SAINT-GERMAIN HUCHETTE
[redacted]

ANTHRACITE
SAINT-GERMAIN VILLAGE
7 PARNASSIENS
3 NATION

MON ONCLE D'AMÉRIQUE
ELYSÉES LINCOLN
HAUTEFEUILLE
7 PARNASSIENS
SAINT-LAZARE [redacted]

Mercredi 3 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
Interview de M. Raymond Barre, premier ministre.
20 h 30 Série : « les Dames de cœur ».
Réal. P. Siegrist. Avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure...
Un émir riche et puissant est conduit à commettre un crime par passion de la peinture.
21 h 30 Magazine : « l'Événement ».
De E. Marque et J. Besançon.
Au sommaire : les travailleurs de la mer ; la famine en Ouganda ; l'extrême droite en France ; la situation en Italie après l'attentat de Bologne ; la voie polonaise ; Ronald Reagan et sa famille.
22 h 30 Série : « Grand-mères ».
Émission de J. Frapat, réal. L. de Kermadec.
Une grand-mère, qui a l'accent du Midi, qui est metteur en scène, qui a l'esprit clair, et qui est pudique. Une jeune « vieille dame » qui a le goût de la vie.
23 h 10 Sport : cyclisme sur piste.
Championnat du monde, à Besançon.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions [redacted]
[redacted] h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « En r'venant d'l'expo ».
De J.-C. Grumberg, réalisé par [redacted] Lilenstein et [redacted] par la [redacted] Théâtre du Campagnol, avec [redacted] François Perrier, Liliane Derval, Claude Merlin.
[redacted] d'une famille de comiques [redacted] piers entre 1900 et [redacted] La période de de l'Exposition univer[redacted] qui a eu lieu en 1900, jusqu'à la déclaration de la première guerre mondiale et la naissance du syndicalisme.
22 h 30 Variétés : Ritchie Family au Palace.
23 h 5 Histoires courtes : La confesse.
De P. Remy.
Un homme saute d'un train et entre dans une maison. Il raconte une histoire d'amour dont il veut se débarrasser à un inconnu assis devant un miroir.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek : Carroyage.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Don Camillo) : « Don Camillo Monseigneur ».
Film italien de C. Gallone (1961), avec Fernandel, G. Cervi, A. Rignault, G. Rovere.
Don Camillo, « monsignore » au Vatican, et Peppone, sénateur à Rome, regagnent leur ancien village pour y régler un conflit entre la paroisse et la municipalité.
Une recette comique épuisée, une réalisation essoufflée, des numéros de routine de Fernandel et Gino Cervi.
22 h 25 Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et [redacted] hommes : « l'Incontro improviso », opéra de Haydn, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. : A. Dorati.
22 h. [redacted] Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Chorégies d'Orange 1980 : « Symphonie n° 3 » de [redacted]ler, par l'Orchestre national [redacted] la London Choral [redacted], le Chœur d'enfants de la chapelle royale de Windsor.
23 h., Les Nuits d'été : Prague.

Jeudi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Garder la forme.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 35 Série : « King ».
14 h 45 Objectif santé : les crèches.
17 h 5 Wickie le Viking.
L'île de Robin Crusoé.
17 h 25 Croque-vacances.
Dessin animé ; 17 h. 30, Isidore le lapin ; 17 h. 35, Infos-magazine ; 17 h. 50, Samson et [redacted]
18 h Une femme, une époque : un itinéraire Chanel.
De E. Milcent ([redacted]).
18 h Caméra au poing.
Des manchots au travail.
19 h 20 Émissions régionales.
[redacted] h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Opérette : « [redacted] la Jamaïque ».
Livret de R. Vinci, musique de F. Lopez, réal. [redacted] Avec J. Villamor, M. Candido, N. Capri...
Un romancier à la mode, un séduisant planteur jamaïquain, des folles filles, une série de rencontres qui se terminent par la fête du rhum à la Jamaïque.
22 h 30 Des courts métrages racontés : l'avenir du court métrage.
Deux petits films, « Narcisse », de P. Foldes, « Drame de la forêt », de T. Mallinson, présentés par P. Braunberger. Et suivis de considérations sur le court métrage et l'évolution de l'écriture audio-visuelle.
22 h 45 Sport : cyclisme sur piste.
Championnat du monde à Besançon.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h [redacted] A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : « Une affaire pour Mannix ».
Un système supérieur.
14 h Aujourd'hui, madame.
Visiteuses de prison.
15 h 5 Feuilleton : « L'aventure est au bout de la route ».
Explosion.
15 h 50 Sports.
Tennis ; Cyclisme sur piste.
18 h Récré A 2.
Félix le chat ; Dino boy ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Na ».
Film français de J. Martin (1973), avec J. Martin, D. Evenou, M. Bouchez, B. Crémieux, L. [redacted]rg, G. [redacted]arat, T. Bilis.
Un ancien de la guerre d'Algérie, également ancien séminariste, cherche à remplir les [redacted], aidés [redacted]he, de Nice, et mattre [redacted] qu'une grève de la [redacted] sociale prive de leurs retraites.
Un film démagogique qui part un peu dans tous les sens et dont la fantaisie est souvent appliquée.
22 h 25 Fenêtre sur... : Quoi, ça existe encore ?
Le don gratuit de son temps, réal. F. Bouchet.
À l'heure où l'argent est roi, il est encore des gens pour défendre le geste gratuit. Lionel Jacob, [redacted] ans, ancien [redacted], aujourd'hui [redacted] Chelles, donne [redacted] heures chaque jour à la Croix-Rouge.
[redacted] Jazz : La grande parade.
De J.-C. [redacted]rty. John Lewis [redacted] Hank Jones.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
1[redacted] h 20 Émissions régionales.
1[redacted] h 40 Pour les jeunes.
Le jardin du voisin.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle C. Bronson) : « C'est arrivé... entre midi et trois heures ».
Film américain de F.D. Gilroy (1975), avec C. Bronson, J. Ireland, D.V. Fowley, S. Bazz, D. Douglas, H. Moralès.
Pendant que ses complices attaquent une banque et se font prendre, un bandit passe trois heures dans la maison isolée où se trouve, seule, une jeune veuve, qu'il parvient à séduire. Autour de ces trois heures, la femme va bâtir une légende.
Un film satirique prenant à parti les mythologies de l'Ouest et des romances sentimentales. Excellent, remarquablement interprété.
22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

14 h. 5, Un livre des voix : « la Banquière », de J. Noll.
14 h. 47, Départementale : A [redacted] Yvelines.
15 h. 50, Actualité : l'œil d'un photographe.
17 h. 32, Libre parcours récital : M.-C. Milan et [redacted] Bonnaton-Ibanez, pianos (Ravel, Milhaud, Poulenc).
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Dernier amour du prince Genghi », de M. Yourcenar, lu par R. Faure.
19 h. 30, La route et le fleuve.
20 h., Le journal occulte de Strindberg, de F. Ogar. Avec S. Scob, A. Cuny, P. Constant.
[redacted] h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

14 h., Les Paysans et Martin Luther : [redacted] de Paumann, Senfl, Isaac, Fabricius et des anonymes ; 15 h., Racines musicales : la Tchécoslovaquie et la Pologne ; 15 h. 45, Les fils de J.-S. Bach.
17 h. 30, Concert donné le 9 mai 1980 [redacted] Francfort par l'Orchestre symphonique de la radio [redacted] Francfort, Chœur John Alldis : Webern, Mozart, Tchaïkovski ; 19 h. 5, Kiosque soir.
20 h., Concours international de guitare : Œuvres d'Attaignant, Sor, Anido, Roncalli, Terzi.
20 h. 30, « Sinfonia n° 4 », de Gluck, par l'Ensemble instrumental C. Diederich ; « An die ferne geliebte », de Beethoven, par D. Fischer-Dieskau.
21 h., Semaines internationales de musique de Lucerne 1980 : « Ouverture de l'opéra « Axur re d'Ormus », de Salieri ; « Concerto pour piano et orchestre n° 21 », de Mozart ; « Mozart et Salieri », de Rimski-Korsakov ; « Kyrie en ré mineur », de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Bâle, dir. : M. Bamert ; Die Luzerner Vokalsolisten, dir. : H. J. Jans : le Luzerner Singen.
22 h., Les Nuits d'été : Prague.

هكذا من الأصل

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

XIII. — Vieillards pompettes

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Après avoir découvert l'Algérie en [illegible] d'émigrés et d'expulsés de France, le [illegible] Rieux a retrouvé son ami Saïd, qui hésite entre les deux pays, et il a subi l'assaut troublant d'une certaine Djamila.

Mercredi 3 septembre.

[illegible] Alger-Paris [illegible] Minorque. D'où Rieux est [illegible], l'aile semble [illegible] lame, effleurant les criques. Sur son épaule [illegible] Djamila. Il sort [illegible] poche le carnet à spirale où elle l'a vu griffonner une partie de la nuit dernière, et [illegible] leur pèlerinage [illegible] Notre-Dame d'Afrique, [illegible] hauteurs d'Alger.

« Je [illegible] », demande-t-elle en suivant du doigt la trace d'une veine sur sa main.

« Je préfère si c'est moi », dit-il.

Avec une force qui vise à couvrir le [illegible] réacteurs, mais aussi à [illegible] le souffle oratoire qu'il a cru mettre dans sa prose, Rieux lit :

« 2 septembre, [illegible] d'Afrique. [illegible] de brique que le dix-neuvième [illegible] mercantile, [illegible] de laisser [illegible] l'absolu, [illegible] d'ex-voto, [illegible] de dettes ! Adieu, [illegible] grises [illegible] Eugène, éboulées comme les rêves d'empire [illegible] pastèque qui dorment [illegible] pinceaux séchés des cyprès ! [illegible] toi, stade en [illegible] d'oreille, dont le clameur [illegible], quand [illegible] marque un but, n'a [illegible] fraternelle, je regrette, que lui trouvait Camus ! Adieu, ruissellement de toits, [illegible] bariolés [illegible] aux mollets [illegible] ! [illegible] attroupées [illegible] autour d'un nouveau-né qui n'est [illegible] dernier, que regardez-vous [illegible], qui [illegible] sur vos visages [illegible] paix résolue ? Serait-ce [illegible] que l'avenir, [illegible]cément, vous appartient ? Et toi, Djamila au [illegible] bombé et [illegible] comme un bouclier sarrazin, [illegible] le poids [illegible] de l'immémorial conquérant du Nord que tu retrouvais en moi, et qui nouait la gorge, qui changeait [illegible] plaisir [illegible] grimace ?... »

« C'est tout sur nous, s'excuse [illegible]. Je continue ? »

Djamila [illegible] oui en mordant ses lèvres et en montrant, sous [illegible] annonciateur d'Europe, le sillage d'un paquebot blanc.

« On dirait l'El Djezaïr, s'amuse Rieux. La boucle est bouclée.

Il se souvient de [illegible] dernière fois [illegible] est [illegible] d'Algérie par [illegible]. L'appareil [illegible] un Breguet Deux-Ponts : [illegible] le recul, un engin du temps de [illegible] Verne ! A côté de lui, à la place de Djamila, voyageait Edmond Michelet, alors [illegible]. *« Savez-vous que l'armée est contrainte à des méthodes qui ruinent toutes nos raisons [illegible] rester ? »*, disait Rieux. *« Je [illegible] que trop, répondait [illegible] par[illegible], nous ne pouvons qu'éviter le pire [illegible]. Je me fais l'[illegible] de l'ambassadeur de Vichy auprès [illegible] Allemands, une sorte [illegible] de Brinon ! »* [illegible] suivi une [illegible] sur un [illegible] que Rieux a [illegible] médité par la suite : il est des cas où la démocratie, si elle n'accepte [illegible] perdre, [illegible] perd elle-même.

الغريب

Il note en [illegible] de [illegible] carnet : *« Placer quelque part [illegible] »* Il continue [illegible] lecture, plus saccadée.

« Depuis un quart de siècle, j'avais [illegible] de ne plus penser à l'Algérie, las d'y avoir [illegible] pensé en pure perte. Un stupide [illegible] de père [illegible] m'a [illegible] sur son chemin. [illegible] famille de onze [illegible] à sa table sur la ferry, un émigré parisien m'a [illegible] yeux neufs ; [illegible] tout [illegible]. Après [illegible] de laboratoire, la réalité entrevue [illegible] l'engrenage miraculeux [illegible] m'a littéralement [illegible]. En [illegible] changé, [illegible] au quoi. Ainsi, le dégoût qui m'a saisi [illegible] le gourbi [illegible] Mansourah, [illegible] qu'il [illegible], à la veille de rentrer, [illegible] l'Europe repue et flapie qui m'attend. [illegible] que j'appelais [illegible] mon [illegible]chemar, [illegible] trouve une [illegible] d'os ; à notre [illegible] « patrimoine » : [illegible] odeur de révolu. L'[illegible] glacée [illegible] techniciens et [illegible] à attaché-case [illegible] (Développer [illegible] thème du génie saccagé, qui [illegible] la plume [illegible] le public semble raffoler.) [illegible] vieux continent, sous [illegible] que n'agitent [illegible] plus [illegible] valses ! (Reprendre [illegible] l'image du [illegible] employée [illegible] Saïd.) Paquebot [illegible] plus aucun [illegible] ! [illegible] veillons une [illegible] mourante, [illegible] jaune tonce, [illegible] jaune [illegible] pianos qu'on [illegible] plus... Plus rien à dire, nos hommes de paroles ! Et pourtant regardez-les s'accrocher à leur privilège, comme [illegible] les vieux de l'hôpital où je prenais ma première garde d'interne, un [illegible] de [illegible]... Plus rien à [illegible] que, éter[illegible] les Filles de Camaret [illegible] Digue du cul — [illegible] dent, sucée [illegible] l'intérieur, au [illegible] « oui » — [illegible] sant [illegible] se coucher ! Ce qui m'attend, au retour, [illegible] de dirigeants bronzés [illegible] rien ne prend [illegible] dépourvu : [illegible] gâteux [illegible] perdu le [illegible] réel, quoi qu'ils disent, [illegible] que l'art [illegible] ; rien que [illegible] pompettes !

» Leur [illegible] malice plâtre : croire qu'ils sombreront après [illegible] autres, [illegible] rêver [illegible] monde, [illegible] sans [illegible] trop, [illegible] qui ont eu le front de [illegible] passer d'eux... »

« Le [illegible], s'empêtre [illegible], ce ne [illegible] que [illegible] partirai d'[illegible] phrase [illegible] Braudel : « L'Europe » [illegible] incompréhensible [illegible] ses » [illegible]. Je chercherai [illegible] cachés d'assujettissement [illegible] par [illegible]. [illegible] esprit [illegible] de contrition périmé [illegible] louche, mais en chercheur furieux [illegible] dupe, même [illegible] ce qui l'arrange. J'y [illegible] le [illegible] que je [illegible] de publier sur autre chose que [illegible] ! Je le [illegible], mon premier livre [illegible] ! [illegible] je vois : la Dernière ruse, [illegible] le Tiers-Monde et [illegible]. Je l'écrirai ? »

Djamila [illegible] assoupie. Pas au [illegible] de ne pas suggérer :

« Pourquoi pas : Saïd et moi ? [illegible] dirait la même [illegible], et ça [illegible] davantage. Au fait, il y [illegible] quoi, entre Saïd et toi ? »

Rieux [illegible] tout [illegible]. Il [illegible] d'abord eu l'étonnement [illegible] pouvoir parler [illegible] quelqu'un [illegible] vingt ans, ce qui ne lui était pas [illegible] depuis longtemps. Ensuite sont venues [illegible] fatigue de [illegible] retrouver une [illegible] de plus du [illegible] vaincus, [illegible] par procuration [illegible] amours commençantes [illegible] Saïd [illegible] de [illegible] peuple.

Djamila marque un [illegible]. [illegible] convenus hier soir qu'ils ne se reverront [illegible] à Paris ; jamais. L'avion amorce [illegible] Orly. Le temps [illegible]. La [illegible] à [illegible] parenthèses minutées.

« Moi aussi, dit Djamila, leur [illegible]tion, [illegible] »

Un aveu suit, qui [illegible] Rieux pantois. En réalité, Djamila s'appelle [illegible] Mollard ; Lelette pour [illegible] famille, « Fran[illegible] comme [illegible] permis ». [illegible] mois qu'elle [illegible] infiltrée à [illegible] avec [illegible] identité empruntée d'Algérienne, plus précisément de Kabyle. Elle ajoute, [illegible] cachant [illegible] :

« Mon psychanalyste prétend [illegible] j'ai [illegible] me faire [illegible] qu'aux [illegible] Française ça [illegible] d'on [illegible] quelle tare. [illegible] de réprouvée, [illegible] joue [illegible]...

— [illegible] tu... [illegible] psychanalyser ? Tu y [illegible] ?

— A cause de mes vols, j'ai tout essayé. Pourquoi ? [illegible] dégoûte ? Ça [illegible] oublier ! »

[illegible] quand [illegible] roues touchent terre ; [illegible] jusqu'à ce que [illegible]teurs s'éteignent...

الغريب

[illegible] en titubant le couloir mobile [illegible] débarquement. Il [illegible] la main le [illegible] par [illegible] père de Saïd pour son [illegible] Mustapha. [illegible]dain, il [illegible] Caroline [illegible] sur la [illegible] du hall d'arrivée, sa [illegible] haut [illegible] bronzées, [illegible] comme [illegible]. Il [illegible] retourne pour voir si Djamila le suit : [illegible] a disparu ! A la recherche [illegible] son billet, [illegible] son porte-feuille : disparu [illegible] ! La seconde disparition le soulage [illegible], tant elle garantit la première. Il réserve à plus [illegible] de se demander [illegible] quoi l'ont atteint [illegible] heures de passion truquée entre [illegible] jaloux du [illegible].

[illegible] prend [illegible] par [illegible] taille. *« [illegible] et comique, mais [illegible] côté Père de [illegible] ! »*

Elle ne le laisse pas placer un mot. Elle sent bon. Il avait oublié la musique apaisante d'aéroport que font [illegible]lages.

« Mamiche [illegible] un malaise cardiaque. Son nez se pinçait comme jamais vu. [illegible] beau [illegible], [illegible] fait quelque chose. J'ai appelé Gonthier-Bonneuil : en [illegible], bien entendu. [illegible] Binet [illegible] le 1er septembre. Paris [illegible] vide. D'ailleurs, [illegible] repartir quinze jours [illegible] Anne-Sophie. [illegible] magazine et [illegible] émission de [illegible] attendront. J'espère [illegible] tu [illegible], c'est le remariage de ton patron, à la cam[illegible] petite [illegible] vingt-six [illegible]. Tu verras : Anne-Sophie m'a [illegible] partout. Faut bien amortir mon [illegible] intégral ! »

الغريب

[illegible] passent devant [illegible] d'affichage [illegible] départs. [illegible] plus. Ce mariage [illegible] parisien lui [illegible] l'esprit. Il [illegible] ce qu'il a [illegible] d'autre, de plus important. [illegible] Mustapha lui scie [illegible] mains. [illegible] projets :

« Si [illegible] déménageait ? A Passy, [illegible] plus [illegible] proprets [illegible] qui [illegible] de [illegible] roi. Maintenant, ça [illegible], Anne-Sophie [illegible] hangar dément, [illegible] en poutrelles... »

Elle [illegible] l'oreille.

« Et Saïd », demande-t-elle.

Rieux montre [illegible].

« [illegible] Alger jusqu'à [illegible] soir. [illegible] avons rendez-vous [illegible] pour porter [illegible] cousin, [illegible] quinzième.

— [illegible] d'œuvre, [illegible] présent ! Je t'adore. »

[illegible] sait enfin [illegible] qu'il oubliait :

« Et Isabelle ? »

Caroline [illegible] rire. [illegible] regarde [illegible] bouger librement [illegible] la robe, comme [illegible] ne [illegible] avait jamais vus.

« Rentrée ! [illegible] ! [illegible] renseigner [illegible] Dakar, [illegible] prévoir [illegible] à ton voyage.

— ... ?

— Le nouveau s'appelle Diop. [illegible] en [illegible] que [illegible] a eu son malaise.

— ... ?

— Il [illegible] noir comme un Steinway. »

Demain :

CRAVATE NOIRE

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre [illegible] mercredi 3 septembre à 0 heure et le jeudi 4 septembre à 24 heures :

Les conditions anticycloniques persisteront sur l'ensemble de la France. Elles atténueront l'activité d'un front froid venant de l'Atlantique, qui touchera nos régions du Nord-Ouest et du Nord, tandis que nos régions méridionales demeureront en bordure des masses d'air humide et instable qui recouvrent l'Espagne et la Méditerranée occidentale.

Jeudi 4 septembre, les régions situées au nord de la Loire auront un ciel un peu plus nuageux que les jours précédents. Le temps deviendra également plus nuageux sur nos régions pyrénéennes et méditerranéennes avec un risque d'orages en fin de journée dans le Sud-Ouest et le Sud. Les périodes ensoleillées prédomineront toutefois sur l'ensemble du pays et, après une matinée plutôt fraîche, localement brumeuse, les températures enregistrées l'après-midi seront du même ordre que celles de mercredi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 27 et 13 degrés ; Biarritz, 30 et 18 ; Bordeaux, 28 et 14 ; Bourges, 24 et 10 ; Brest, 24 et 10 ; Caen, 23 et 8 ; Cherbourg, 20 et 10 ; Clermont-Ferrand, 24 et 9 ; Dijon, 23 et 9 ; Grenoble, 24 et 11 ; Lille, 22 et 7 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 20 et 4 ; Nantes, 25 et 11 ; Nice, 26 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 8 ; Pau, 28 et 15 ; Perpignan, 24 et 15 ; Rennes, 24 et 9 ; Strasbourg, 21 et 5 ; Tours, 25 et 10 ; Toulouse, 27 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 19 et 8 ; [illegible] 21 et 7 ; Bruxelles, [illegible] et 9 ; Le Caire, 35 et 24 ; îles Canaries, 30 et 22 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 29 et 17 ; Londres, 22 et 10 ; Madrid, 34 et 18 ; Moscou, 7 et 4 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 34 et [illegible] ; Palma-de-Majorque, 29 et 15 ; Ro[illegible] 28 et 15 ; Stockholm, 19 et 13 ; [illegible]héran, 37 et 32.

Pression atmosphérique réduite [illegible] niveau de la mer, à Paris, le 3 septembre, à 8 heures : 1 020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SITUATION LE 03-09-80 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4-IX-80 DÉBUT DE MATINÉE

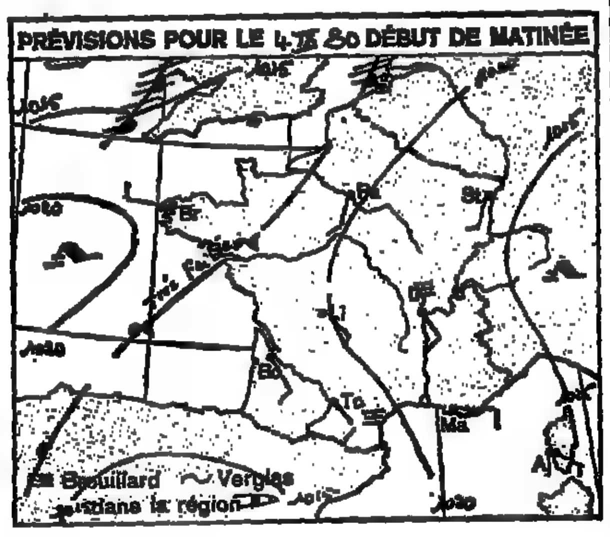

PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

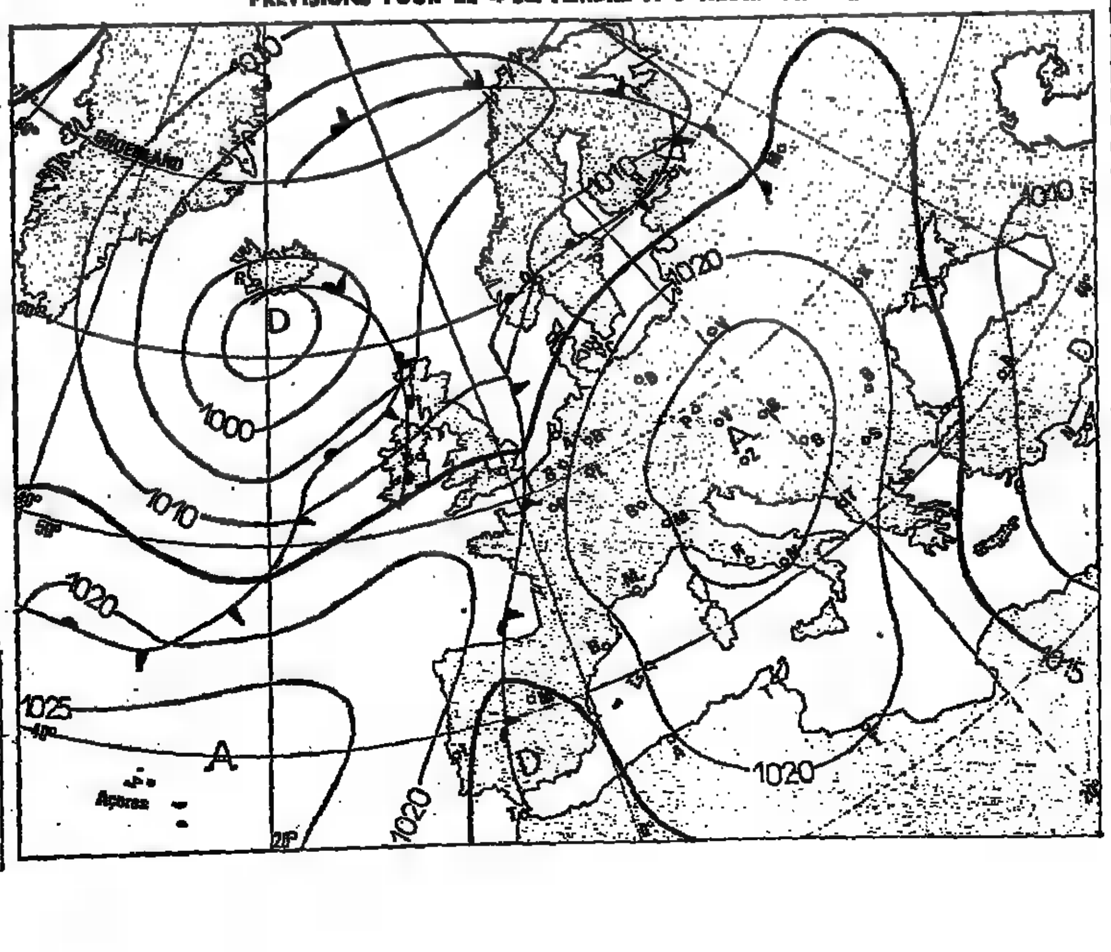

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 749

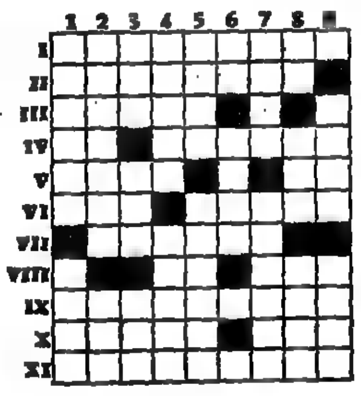

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui peuvent déplorer de ne pas avoir de garçons. — II. Qui peut donc cogner. — III. Capable de rouler. — IV. Participe ; Qui a donc trop attendu. — V. On lui doit un célèbre passage ; Dieu. — VI. Coule à Londres ; Un langage qui manque de pureté. — VII. Qui risque d'être accueilli par des éclats. — VIII. Peut courir dans les champs ; Ne rumine plus. — IX. Faire revenir. — X. Peut être miellée ; Possessif. — XI. Ne fait jamais la manche.

VERTICALEMENT

1. Utile [illegible] serrer les [illegible] ; Souvent pris en grippe. — 2. Ce n'est pas jouer ; Est difficile à plaquer. — 3. Comme un prix vraiment élevé ; Poème ; Empire en grandissant. — 4. L'enfer ; Inquiète toujours celui qui a des boutons. — 5. Circulait en Chine ; Dompte. — 6. Préfixe ; Endroit où l'on peut poser la culotte. — 7. Bon quand il n'y a rien de cassé ; Peut s'affoler quand ça va mal. — 8. Note ; Opération postale ; Crier comme un pauvre hère. — 9. Nom de roi ; Anneau.

Solution du problème n° 2 748

[illegible]

I. Honnêtes. — II. Ivoire ; Io. — III. Râteliers. — IV. Sie ; Al ; Es. — V. Ur ; Enlisé. — VI. Té ; Agen. — VII. Bue ; Tue. — VIII. SAR ; Nient. — IX. Main ; Bris. — X. Domino. — XI. Fée ; Sens.

Verticalement

1. Hirsutisme. — 2. Ovaire ; As. — 3. Note ; Bride. — 4. Nie ; Eau ; [illegible]. — 5. Erlangen. — 6. Teille ; Ibis. — 7. Interne. — 8. Sires ; Union. — 9. Osselets.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 SEPTEMBRE

« Le quartier de la Défense », 14 h. 30, hall du R.E.R., devant le tabac, Mme Allaz.

« L'église russe orthodoxe », 15 h., 12, rue Daru, Mme Bachelier.

« Musée Georges-Pompidou », 15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons.

« Saint-Germain-l'Auxerrois », [illegible] l'église, Mme Zujovic (Caisse nati[illegible] monuments historiques).

« [illegible] d'art moderne », 15 h., 11, [illegible] de l'art).

« [illegible] », [illegible] métro Cardinal-Lemoine [illegible] d'ici et d'ailleurs).

« Le [illegible] 15 h., [illegible] rue Saint-[illegible] Fleuriot).

« La Cité », 15 h., métro Cité (M. de La Roche).

« Les [illegible] 15 h., 42, [illegible] des Gobelins (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des [illegible]. Le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal o[illegible]* du 3 septembre 1980 :

DES DECRETS

● Portant publication [illegible] l'échange [illegible] franco-britannique du 29 mai [illegible] concer[illegible] l'application à [illegible] ciale du 10 juillet [illegible] ;

● Relatif [illegible] personnels [illegible] direction et d'enseignement [illegible] écoles nationales d'ingénieurs des travaux dépendant du ministère de l'agriculture et portant statut particulier [illegible] professeurs et chefs de travaux [illegible] ces éta[illegible] (modification) ;

● Portant [illegible] parmi [illegible] pittoresques [illegible] dépar[illegible] Charente-Maritime [illegible] de [illegible] Dordogne.

UN ARRETE

● Relatif au budget du [illegible] national [illegible] la [illegible]

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUX

Problème n° 29

« La chat-rade »

Le mot [illegible] vient, [illegible] Dauzat, du languedocien [illegible] provençal *charrado* : « bavardages, causeries [illegible] les veillées », de *charrà* : « [illegible] ».

[illegible] de [illegible] n'accueillit le [illegible] que [illegible] l'édition [illegible] 1793, [illegible] ce [illegible] divertissement [illegible] déjà [illegible] vogue. En [illegible] n'est qu'avec [illegible] dernières [illegible] du dix-huitième [illegible] s'imposa, en particulier dans [illegible] du [illegible].

La [illegible] une [illegible] d'énigme qui [illegible] la décomposition d'un mot en syl[illegible] ou parties [illegible] chacune une signification. [illegible] partir de définitions plus ou moins vagues, [illegible] degré de difficulté que [illegible] veut conférer [illegible] l'énigme, il [illegible] du [illegible], puis [illegible] tout entier.

Les parties [illegible] découpé [illegible] désignées successivement par les [illegible] *premier*, *mon deuxième*, *etc.*, jusqu'à [illegible] *dernier* — le [illegible] pris dans son en[illegible] étant dénommé [illegible] ou [illegible]

La charade peut [illegible] simple, [illegible] celle-ci, [illegible] *Voltaire* :

[illegible] premier marche;
[illegible] nage ;
Mon [illegible] vole.
Réponse : [illegible] (âne-thou).

Ou [illegible] autre, [illegible] *Ampère* :
[illegible] premier [illegible] voiture ;
[illegible] second [illegible] ;
[illegible]
Réponse : [illegible] (car-rosse).

Une charade est, [illegible] plus [illegible] vent, décomposée [illegible] syllabes, mais il arrive que le mot soit découpé en éléments de longueur différente, très différente si [illegible] réponse constitue non un mot, [illegible] une phrase. [illegible] son remarquable volume, *l'Art* [illegible] *charade à tiroirs* (J.-J. Pauvert; Livre de poche, 1972, n° 3431), Luc Etienne cite la désopilante (et introuvable) charade ci-dessous :

Mon premier est un oiseau ;
Mon second [illegible] que disait Alexandre [illegible] fils à *son* père, quand il lui [illegible] de faire voir l'heure à leurs domestiques *sans ouvrir la porte*.
Mon [illegible] est ce qu'on dit quand on [illegible] perdu [illegible] *Nogent-le-Rotrou*.

Réponse : J'ai [illegible] ma montre à Nogent-le-Rotrou (geai- « [illegible] *Dumas*, montre [illegible] nos [illegible] l'heure [illegible] trou » [= par le trou de la [illegible]]).

La charade dite « *à tiroir* » [on écrit aussi « à tiroirs »] est [illegible] sur [illegible] calembours. [illegible] titre d'exemple, [illegible] voici une, due [illegible] Victor Hugo :

[illegible] premier [illegible] été volé ;
[illegible] deuxième se bourre [illegible] [une pipe ;
Mon [illegible] cent [francs ;
[illegible] tout [illegible] une voiture [légère.

Réponse : tilbury. (Mon premier [illegible] *til*, parce qu'*alcali* [illegible] [Alcali [illegible] Til] ; [illegible] *bu*, [illegible] que *Bucéphale* [illegible] que *Phalsbourg* [Bu, [illegible] Phale, [illegible] s'bourre] ; mon [illegible] parce que *Rivoli*, que *lycée Saint-Louis*, [illegible] *cinq louis*, [illegible] *francs* [ry [illegible] ry, [illegible] cinq louis...].)

[illegible] teurs trois [illegible] (dont [illegible] « [illegible] tiroir ») et aussi un rébus « [illegible] image », car [illegible] divertissement [illegible] pouvait [illegible] être oublié [illegible] « Jeux [illegible] » [illegible].

I. — [illegible] *classiques* (la première, déjà ancienne, n'est [illegible] nous, mais [illegible] *au plaisir* [illegible] lecteurs, car c'est [illegible] exemple) :

1) [illegible] premier est ce que [disaient les Corses [illegible] [Napoléon ;
[illegible] ce [illegible] [disait Napoléon en voyant [illegible] Corses ;
[illegible] ce [illegible] [une [illegible] pour inciter [illegible] [enfant [illegible] dormir ;
Mon quatrième [illegible] que [répond [illegible] à [illegible] mère.
[illegible] [pharmacie.

2) [illegible] premier fatigua ;
[illegible]
[pardonné [illegible] empereur [généreux ;
[illegible] un [illegible] [pair ;
Mon quatrième [illegible] aime pas [faire [illegible] bien ;
Mon cinquième ne suit pas [toujours son cours, en [Italie ;
Mon sixième cause ;
Mon *septième n'est pas* [cultivé ;
Mon huitième est toujours [*voûté, même jeune* ;
[illegible] neuvième est feuilleté ;
Mon dixième [illegible] petit [carré ;
Mon dernier arrose [généralement [illegible] [de langue espagnole ou [portugaise.
Mon [illegible] un fait di[illegible] [tragique survenu [illegible] la [décennie 1890-1900.

II. — Charades « à tiroirs » :
Mon premier protège les mains;
Mon deuxième est né à [Biarritz ;
Mon troisième a quelqu'un dans [son collimateur ;
[illegible] joue à la roulette.
Mon tout fut académicien et [h[illegible] politique (XIXe-XXe [siècle).

III. — [illegible] *image* :
DANS LE GRNDoooo, MA NECE DEV I SE, DE FAON, LIS
——— AVEC LE BUCERON.
100 C'

Ce [illegible] *décrit* [illegible] *sérieuse* [illegible] *une parente* [illegible] *pieds* [illegible] *l'auteur et un homme* [illegible] *désarmé portant* [illegible] *patriarche byzantin*.

J.-P. COLIGNON.

Solution du problème n° 28

« Tosca à Ascot... ou l'anagramme à l'Opéra »

1. « Les Palais » : *Paillasse* [*I Pagliacci*], opéra en un prologue et deux actes du compositeur italien Ruggero Leoncavallo (1858-1919), également auteur du livret. Première représentation : Teatro Dal Verme, à Milan, le 21 mai 1892.

2. « Oreille » : *Loreleï* [*Die Loreleï*], opéra en quatre actes du compositeur allemand [illegible] Bruch [pas de tréma sur l'u] sur [illegible] d'Emanuel Giebel. Première représentation : le 14 juin 1863 au Hoftheater de Mannheim.

3. « Loyers nets » : *les Troyens*, poème lyrique en deux parties et cinq actes d'Hector Berlioz, qui en écrivit le livret d'après l'*Enéide* de Virgile. Première représentation [sous la direction du compositeur] : Théâtre lyrique de Paris, 4 novembre 1863 [mais seule la seconde partie fut jouée].

4. « Jardinée » : *Déjanire*, tragédie lyrique en q[illegible] de Camille Saint-Saëns (1835-1921) sur un livret de Louis Gallet. Première représentation : Théâtre du Casino, Monte-Carlo, 14 mars 1911.

5. « Cher élu » : *Hercule* [*Hercules*], *drame musical en trois* actes de Georg Friedrich Haendel [graphie plus usuelle que Händel ; on ne colle pas *l'a et l'e* : « *Haendel* »]. Livret de Thomas Broughton. Première représentation : King's Theatre de Londres, le 5 janvier 1745.

Rappelons que le rôle d'Hercule doit être tenu par un contre-ténor, [illegible] qui [illegible] même plaisant. On attendrait plutôt une basse !

6. « Le Pâté » : *Platée*, comédie-ballet de Jean-Philippe Rameau, sur un livret de Jacques Autreau [ou : Hautreau] et A.J. Le Valois d'Orville. Première représentation : le 31 mars 1745 à Versailles.

Cette œuvre fut reprise au Festival d'Aix-en-Provence, [illegible] 1956, avec l'excellent ténor Michel Sénéchal dans le rôle-titre.

7. « Idole à cuire » : *l'Oie du Caire* [*l'Oca del Cairo*], œuvre oubliée de Mozart sur un livret de Giambattista Varesco (1783).

Cet opéra en deux actes n'a pas été achevé, Mozart ayant peut-être délaissé un livret peu étoffé.

8. « Plate ire » : *le Pirate* [*Il Pirata*], opéra en deux actes du compositeur italien Vincenzo Bellini, sur un livret de Felice Romani, d'après le drame *Bertram de T.C. Maturin*. *Le titre a* peut-être été adopté à partir d'un roman de Walter Scott : *The Pirate*.

Première représentation : Scala de Milan, le 27 octobre 1827, avec de très grands interprètes (Henriette Méric-Lalande, Giovanni Battista Rubini).

9. « *Le Vert Roué* » : *le Trouvère* [*Il Trovatore*], fameux drame en quatre actes de Giuseppe Verdi. Livret de Salvatore Cammarano [achevé par L.E. Bardare après la mort de Cammarano], d'après la tragédie *El Trovador* de l'Espagnol Antonio Garcia Gutierrez. Première représentation : Teatro Apollo de Rome, 19 janvier 1853.

10. « Le Sidi gris » : *Grisélidis*, opéra en trois actes de Jules Massenet. Livret de Paul Armand de Silvestre et Eugène Morand, d'après *le Fresne*, un des lais de Marie de France. Première représentation : Opéra-Comique de Paris, le 20 novembre 1901.

11. « Délester » : *le Désert* [*Il Deserto tentato*], mystère [illegible] un [illegible] de l'Italien [illegible] (1883-1947) [illegible] Corrado Pavolini. [illegible] représentation : [illegible] Emanuele [illegible] mai [illegible].

12. « [illegible] » : *Tarare*, opéra [illegible] un prologue et cinq [illegible] compositeur [illegible] Salieri (1750-1825), [illegible] un [illegible] de Beaumarchais. [illegible] représentation : [illegible] juin 1787.

A la demande [illegible] l'empereur Joseph II, [illegible] adaptation [illegible] l'Opéra [illegible] de [illegible] version reçut [illegible] *Axur*, [illegible] *d'Ormus*.

13. « Ingrate ! » : *Tigrane* [*Il Tigrane* [illegible] *L'egual* [illegible] *d'amore* [illegible] *fede*], opéra [illegible] un livret [illegible] Lulli. L'argument [illegible] *philippiques* [illegible] (IIe [illegible] après J.-C.).

Première représentation : Teatro [illegible] de Naples, le 16 [illegible] 1715.

14. « Savanes » : *Vanessa*, opéra en quatre [illegible] compositeur [illegible] sur un livret [illegible] Menotti. Première représentation : Metropolitan Opera [illegible] New-York, [illegible] janvier 1958.

15. « le Monde » : [illegible] *Démon*, opéra en trois actes du compositeur russe Anton Grigorievitch Rubinstein (1829-1894), qui fonda les conservatoires de Saint-Pétersbourg [illegible] de P.A. Viskovatov, d'après l'œuvre poétique [illegible] même [illegible] Mikhaïl [illegible].

Première représentation : [illegible] impérial [illegible] Saint-Pétersbourg, le 25 janvier 1875.

16. « [illegible] ride » : *Armide*, opéra en un prologue [illegible] cinq [illegible] Jean-Baptiste Lully [l'orthographe [illegible] également correcte], sur un livret de Philippe Quinault. Première représentation : Académie royale de musique, à Paris, le 15 février 1686.

On doit aussi un *Armide* [*Armida*] au compositeur italien Tommaso Traetta (1727-1779). Il s'agit d'un opéra en un acte sur un livret de Giacomo Durazzo et G. Migliavacca, inspiré du texte de Quinault. Première représentation : Burgtheater de Vienne, 3 janvier 1761. Le compositeur allemand Christoph Willibald Gluck [pas [illegible] tréma sur l'u] s'inspira éga[illegible] un *Armide*, [illegible] héroïque en cinq actes [illegible] fut donné pour [illegible] première fois à Paris, lors d'un [illegible] de Gluck dans la capitale française, [illegible] l'Académie royale de musique, le 23 septembre 1777.

17. « Garde ! » : *Edgar*, opéra en quatre actes de Puccini sur un livret [illegible] Ferdinando Fontana, d'après [illegible] *Coupe* [illegible] *les Lèvres*, drame en vers d'Alfred de [illegible]. Première représentation : Scala [illegible] avril 1889. Cet opéra fut un échec, et Puccini le remania, la [illegible] le réduisant à [illegible].

18. « [illegible] » : [illegible] [*Tancredi*], [illegible] héroïque en deux actes, première œuvre importante de Gioacchino Rossini. Livret de Gaetano Rossi d'après la tragédie du même nom de Voltaire écrite en 1760. Première représentation : Teatro La Fenice, à Venise, le 6 février [illegible].

J.-P. C.

MODE

Du 5 au 27 septembre au Forum des Halles

UN SHOW TÉLÉVISÉ POUR LE PRÊT-A-PORTER

Le [illegible] inaugurera pour [illegible] premier anniversaire une opération [illegible] communication publique appliquée [illegible] l'un [illegible] secteurs [illegible] plus typiquement français : [illegible] mode. Du 5 [illegible] septembre, grâce [illegible] l'utilisation [illegible] vidéo, [illegible] émission d'information [illegible] points [illegible] l'enceinte.

Le programme « *Video-collection* », d'une durée [illegible] cinquante-huit minutes, [illegible] séquences [illegible] d'une trentaine [illegible] présentations [illegible] collection automne-hiver, [illegible] séquences *complémen*[illegible] prises [illegible] Forum, [illegible] juillet dernier. Les plus grands [illegible] de [illegible] *haute couture y présentent plu*[illegible] de leurs [illegible] prêt-à-porter, ainsi [illegible] des magasins qui *exposent* [illegible] *Forum*.

[illegible] patronage de SERETE-aménagement, une équipe américaine a [illegible] *télévisé*, [illegible] quelques [illegible] inter[illegible] grands couturiers [illegible] de *commentaires visuels présentant* les grandes tendances de la mode.

La diffusion publique du programme sera assurée en perma[illegible] aux heures d'ouverture du Forum :

— Sur cinq « *points forts* » ins[illegible] (niv. 1), [illegible] (niv. 1), porte Berger (niv. 3), [illegible] (niv. 3), rue Basse (niv. 3) ;

— *Dans deux* [illegible] (niv. 1, [illegible] Balcon, et niv. 2, porte Rambuteau) ;

— *Dans* [illegible] vitrines de magasins.

[illegible] quarantaine [illegible] magné[illegible] télé-projecteurs [illegible] quarante téléviseurs [illegible] nécessaires à cette diffusion.

Durant la même période, des rencontres de créateurs et de sociologues, des interventions de journalistes, des émissions de télévision [illegible] projections intégrales sur [illegible] seront diffusées.

Le groupement [illegible] Forum [illegible] expérience [illegible] communication qui, [illegible] concluante, pourra [illegible] reprise [illegible] d'autres occasions.

Pour [illegible] qui [illegible] ce show télé[illegible] française compte l'utiliser plus largement aux *Etats-Unis*, [illegible] *elle a* [illegible] premier [illegible] au grand public : [illegible] *Quartety*.

CLAUDE DURIEUX.

TRANSPORTS

Du rail à l'autocar

LA S.N.C.F. SUPPRIME HUIT LIGNES OMNIBUS

La S.N.C.F. vient d'annoncer le transfert [illegible] route — en services d'autocars — [illegible] huit lignes omnibus déficitaires du réseau ferroviaire, à partir [illegible] 28 septembre. Ces 497 kilomètres [illegible] représentent [illegible] 0,45 [illegible] l'ensemble du [illegible] omnibus. [illegible] font [illegible] au transfert, [illegible] 1er juin dernier, [illegible] 439 [illegible] lignes déficitaires.

Ces mesures concernent les lignes suivantes : Thouars-Niort, 33 km (22 passagers en moyenne par train) ; La Roche-sur-Yon - La Rochelle, 103 km (22 [illegible]) ; Poitiers-Parthenay, 50 km (18 passagers) ; Ballan-Chinon, [illegible] km (30 passagers) ; Cahors-Capdenac, 70 km [illegible] passagers) ; Draguignan - Les Arcs, [illegible] km (14 passagers) ; Pont-de-Dore - Arlanc, [illegible] km (19 passagers) ; Rodez-Severac-le-Château, 44 km (15 passagers).

La ligne Buzançais - Luçay-le-Mâle, 35 km (6 [illegible]) [illegible] supprimée [illegible] remplacement, [illegible] charges étant vingt-quatre [illegible] supérieures aux [illegible].

[illegible] routières [illegible] substitution seront supprimées : Bar-le-Duc-Lérouville ; Igney - Avricourt - Moussey ; Dunkerque - Bray - Dunes.

DOCUMENTATION

Se loger à Paris

On peut obtenir de la Ville [illegible] Paris, sous-direction *du logement*, bureau [illegible] logement [illegible] études générales, 50, rue de Turbigo, [illegible] Paris Cedex 03, tél. : 274-21-21 (ouvert du lundi au vendredi de 8 h. 45 à 17 heures).

DES NOTICES [illegible]

— Les travaux ne [illegible] locaux inhabitables [illegible] nécessitant [illegible] autorisation administrative (notice n° 1) ;
— Les travaux rendant les locaux inhabitables et nécessitant une autorisation administrative (notice n° 2) ;
— La vente par appartement [illegible] droit de reprise (notice n° 3) ;
— Les loyers des locaux anciens après travaux *d'amélio*[illegible] (notice n° 4) ;
— Les travaux [illegible] exécuter [illegible] d'entretien courant qui [illegible] incombent (notice n° 5) ;
— Le calcul du prix des loyers des locaux soumis à la loi du 1er septembre 1948 (notice n° 6) ;
— Le droit au maintien dans les lieux (notice n° 7) ;
— La révision du coefficient d'entretien des locaux soumis [illegible] *loi* du 1er [illegible] (notice n° 8) ;
— Le sursis aux expulsions (notice n° 9) ;
— Le droit de reprise (notice n° 10) ;
— Les échanges d'appartements (notice n° 12) ;
— Les personnes âgées face à leur problème de logement à Paris (notice n° 13) ;
— [illegible] charges locatives (notice n° 19) ;
— Les [illegible] à loyer libre [illegible] (notice n° [illegible]) ;
— Droits [illegible] occupants d'immeubles anciens en cas [illegible] congé, travaux, [illegible] du logement occupé ;
— L'aide personnalisée [illegible] logement (A.P.L.) ;
— *Le prêt conventionné (P.C.)* ;
— Le prêt [illegible] à [illegible] à [illegible] propriété (PAP) ;
— [illegible] que la Ville [illegible] éventuellement [illegible] octroyer [illegible] logement.

DES DEPLIANTS [illegible]

— La prime [illegible] déménagement [illegible] réinstallation ;
— L'allocation [illegible] logement (familles, [illegible] infir[illegible] jeunes [illegible] vingt-cinq ans) ;

DIVERS DOCUMENTS :

— [illegible] protocole [illegible] l'Etat [illegible] organisations représen[illegible] propriétaires d'immeubles ;
— Les rapports [illegible] propriétaires [illegible] locataires ;
— [illegible] technique [illegible] chargée [illegible] entre propriétaires [illegible] ;
— [illegible] législatifs et réglementaires [illegible] le logement.

CARNET

Naissances

— M. Norbert CARRASCO-[illegible] Mme, née [illegible] Burban, Thomas et Servan ont la [illegible]

Eléonore.

Châtellerault, [illegible] 1980.
Représentation [illegible] auprès l'O.A.A. [illegible].

— Jürgen WALTER [illegible] Mme, née Marie-Claude [illegible] Annette ont la *joie* [illegible] part [illegible] la naissance de

Dominique, Pierre,

le 2 août 1980.
24, rue d'Orbey, 67100 [illegible].

Mariages

— M. [illegible] Jean-Claude DUBOST,
[illegible] Jean [illegible],
[illegible] plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,
[illegible] et Olivier.
Nîmes, [illegible] 6 septembre [illegible].

— On nous prie d'annoncer le [illegible]

Mlle Anne POTEZ,
fille du docteur
et [illegible] Henri Potez,
avec
[illegible] DESMOULIÈRE,
fils de Mme André Desmoulière.

Saint-Jean-[illegible] 6 septembre 1980.

Décès

— [illegible] Jacques Aron,
M. [illegible] et ses enfants,
M. et Mme Michel Aron,
M. et Mme Daniel [illegible]
M. et Mme Denis Le Conte et leur fils,
[illegible] du [illegible] de

M. Jacques ARON,
membre [illegible]
du Rotary Club de Nancy,
survenu à Monte-Carlo le 28 août [illegible].

Les obsèques ont eu lieu dans la plus [illegible] intimité [illegible] septembre [illegible] de Nancy.
Cet [illegible] faire-part.
25, boulevard Albert-Ier,
[illegible]

— Nous apprenons [illegible] décès, [illegible] 1er septembre [illegible] Orsay, de

Pierre BOITEAU,
professeur [illegible] l'université d'Antananarivo.

[illegible] 3 décembre [illegible] (Charente), Pierre Boiteau devient, en 1935, directeur [illegible] parc botanique et zoologique de Tananarive. Interdit de [illegible] à Madagascar en 1946, il rentre [illegible] en métropole et sera élu, en 1947, [illegible] le groupe communiste. En 1968, il devient directeur du laboratoire d'identification des végétaux du Centre national [illegible] la recherche scientifique (Muséum [illegible] d'histoire naturelle). Depuis 1972, [illegible] professeur de botanique à [illegible] d'Antananarivo. Auteur d'une « Contribution [illegible] l'histoire de la nation malgache », [illegible] Boiteau était [illegible] la flore malgache et néo-[illegible] ; il fut notamment à l'origine de la découverte d'une plante malgache, Centella Asiatica produisant une substance naturelle, l'asiaticoïde, très utilisée en dermatologie. Membre de l'Académie malgache, Pierre Boiteau était commandeur de l'ordre national malgache.]

— Mme Claude Gligseliger,
M. et Mme Michel Frydman,
Mlle le docteur M. Gligseliger et M. D. Chemla,
Rafaele et Jérémy Frydman,
M. et Mme Louis Lévy,
M. et Mme Raphaël Salmona,
M. et Mme Jean Dasque,
M. et Mme Jean-Pierre Knaler,
M. et Mme René Ambus,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, sœur, beau-frère, beaux-parents, neveu, nièce, cousin, cousine, parents et alliés, ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès, [illegible] 1980, de

M. René GLIGSELIGER,
[illegible] volontaire,
[illegible],
chevalier de [illegible] du Mérite,
médaille d'argent
de la Ville de Paris,
expert près la cour d'appel de Paris,
membre du bureau national
et vice-président
de la Chambre syndicale
des détaillants en chaussures
de Paris et de l'Ile-de-France,
chef de relais de la Protection civile,
membre du bureau national
et vice-président
de la Fédération de Paris du M.D.S.,
membre du bureau de Paris
et vice-président
du Comité du 8e arrondissement
de l'U.D.F.,
trésorier des Amitiés radicales.

La levée de corps aura lieu le jeudi 4 *septembre 1980, à 8 h. 30, à la* clinique de l'Orangerie, 11, boulevard Anatole-France, Aubervilliers (93).

Les obsèques seront célébrées au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale du cimetière [illegible] division).
Ni fleurs ni couronn[illegible].
Le présent avis tient [illegible] de faire-part.
26, [illegible] Leningrad, 75008 Paris.

— Mme Rémy Lemaire, son épouse,
M. et Mme Robert Caille,
M. [illegible] Mme Michel Lemaire,
M. et Mme Pierre Jollois,
M. et Mme Eric Lemaire,
[illegible] enfants,
Ses petits-enfants, frères, sœurs,
[illegible] sa famille,
ont la tristesse [illegible] décès du

capitaine [illegible] (E.R.)
Rémy LEMAIRE,
[illegible] de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre [illegible] Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
survenu subitement à Lisbonne, le 18 août 1980.

[illegible] Invalides à Paris, le vendredi 12 septembre 1980, à 18 h. 30.
[illegible] avis [illegible] lieu [illegible] faire-part.

— Les familles Liberman, Richard, Baer, Genty, Aviel et Pinhas ont la [illegible] part [illegible]

M. David LIBERMAN,

leur époux, père, beau-frère, oncle [illegible] survenu à [illegible] soixante-quinze ans, le [illegible] 1980.

L'inhumation [illegible] lieu au cimetière parisien de Bagneux, avenue Marx-Dormoy, le jeudi 4 septembre, à 9 heures.

— Nous apprenons le [illegible], survenu [illegible] 1er [illegible] Saint-Renan (Finistère), [illegible]

M. Lucien THUILLIEZ,
compagnon [illegible] la Libération,

dont les obsèques [illegible] mercredi matin 3 septembre à Saint-Renan.

[*Né le 25 janvier 1915* [illegible] *Bar-le-Duc* [illegible] Lucien Thuilliez est sous-officier de [illegible] coloniale au [illegible] lorsque, se ralliant à la France libre, il passe au Tchad dès juin 1940. Il [illegible] du Gabon et, avec la colonne du [illegible] maréchal Leclerc, [illegible] campagnes du *Fezzan*, de *Tripolitaine* et de *Tunisie*. Il débarque en Normandie avec la 2e division blindée en juin 1944, contribue à libérer Paris en [illegible] notamment [illegible] les officiers [illegible] de [illegible], où siégeait l'administration d'occupation, [illegible] il participe [illegible] aux [illegible] en [illegible].

Le 2 juin 1943, l'adjudant Lucien Thuilliez est fait compagnon de la Libération [illegible] 1re division française libre.

[illegible] la guerre, il reste dans [illegible] et sert en Afrique, principalement au Cameroun et [illegible] Tchad jusqu'en 1960, [illegible] il quitte [illegible] avec [illegible] de capitaine.]

— Mme Jacqueline Pillet-Will a la tristesse *de faire part du rappel* [illegible] son père,

le marquis
de VASSAL-MONTVIEL,

pieusement décédé [illegible] le 27 août 1980.
[illegible] Monceau, 75008 Paris.

— Mme [illegible] Zahar,
M. [illegible] Jean-Claude Zahar et leurs [illegible] Nicolas, [illegible] et Caroline,
M. et Mme André Zahar et leurs enfants [illegible] et Alexandre,
Mlle [illegible] Zahar,
M. et Mme [illegible] Plianthos [illegible] enfants,
M. et Mme de Laroche [illegible]
Toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Nicolas Dimitri ZAHAR,

survenu subitement le dimanche 31 août 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques [illegible] lieu [illegible] l'intimité [illegible] 3 septembre 1980, [illegible] l'église Saint-Julien-le-Pauvre à Paris.

10, rue Duphot, Paris (1er).

Anniversaires

— Pour l'[illegible] du décès de

Maria CARITA,

une messe sera dite le samedi 6 septembre, à 8 h. 30, en l'église de la [illegible] à Paris.

SCHWEPPES :
un homme [illegible] en veut deux,
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « [illegible] du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

DEMANDEURS D'EMPLOI
STAGE D'ALLEMAND
rémunéré par l'état
8 SEMAINES [illegible] LYON
+ option 4 semaines dans une entreprise en Allemagne
[illegible] STAGE :
du 15 SEPTEMBRE au 31 OCTOBRE
Consultez-nous :
R.A.E.U.

Listes de Mariage
260.39.30 — poste 233
AUX TROIS QUARTIERS

OPÉRATION SPÉCIALE
3 costumes (2 pièces)
1200 F
1 costume à partir de 500 F
pure-laine, laine et polyester, velours coton, etc.
3 pantalons 350 F
pure-laine, laine et polyester, velours coton, etc.
3 chemises 140 F
polyester et coton
CLUB DX 131
TOUT LE PRÊT A PORTER MASCULIN
ouvert tous les jours sauf dimanche de 10 h à 18 h 30
CLUB DX 131
131, rue du Fg St Honoré
75008
Mo St Philippe du Roule

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,49

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
[illegible] D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES [illegible]	[illegible]	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	[illegible]	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Télécommunications MARSEILLE
INGENIEUR COMMERCIAL

[illegible] Société conçoit, produit et commercialise, des systèmes et [illegible] télécommunications mettant en œuvre des techniques de pointe.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons : [illegible] INGENIEUR COMMERCIAL.

Assisté d'une petite équipe et disposant d'une large délégation, il sera responsable du lancement d'un produit nouveau appelé [illegible] un grand développement.

Ce [illegible] implique des contacts [illegible] haut niveau sur le plan régional, un goût [illegible] l'animation commerciale (notamment auprès de distributeurs) et un sens profond de l'organisation.

[illegible] poste est basé [illegible] MARSEILLE.

Le candidat retenu [illegible] diplômé de l'enseignement supérieur et [illegible] d'au moins 28 ans.

Il possédera des connaissances approfondies en électronique.

[illegible] dimension de [illegible] de larges possibilités d'évolution [illegible] pour un homme [illegible] valeur.

Adresser C.V., photo [illegible] prétentions [illegible] No [illegible] CONTESSE Publicité 20, [illegible] l'Opéra, [illegible] PARIS [illegible] 01, qui transmettra.

Important groupe industriel français fabriquant des produits électromécaniques en grande série recherche le

GESTIONNAIRE

de l'une de ses usines située région Rhône-Alpes

Ce poste comporte principalement le suivi, l'analyse et le contrôle :
- des budgets
- des prix de revient et des [illegible]
- [illegible] investissements
- des stocks

Les candidats devront être diplômés d'une école d'ingénieurs et avoir une formation complémentaire en gestion type IAE.
Débutant ou ayant quelques années d'expérience, le candidat retenu pourra développer sa carrière dans une autre branche du groupe après avoir passé [illegible] ou [illegible] ans sur le poste.

Ecrire avec CV détaillé et photo sous Nº 2382 [illegible]
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert [illegible] Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SECTEUR TERTIAIRE
RÉGION OUEST

recherche

HEC, ESSEC

[illegible] développer le [illegible] DE GESTION, l'audit, [illegible] économiques, [illegible] filiales..., la Direction financière [illegible] s'adjoindre un jeune [illegible] ayant [illegible] première expérience.

Il s'agit en fait, [illegible] avec la Direction, [illegible] participer [illegible] la gestion [illegible] du groupe ; c'est-à-dire, dans une perspective marketing, de suivre [illegible] près l'élaboration [illegible] le contrôle [illegible] prévisions.

Belles perspectives d'avenir, [illegible] d'une filiale par exemple, [illegible] qui réussira.

comes

Envoyer C.V. détaillé, [illegible] manuscrite, photo [illegible] prétentions [illegible] réf. [illegible] au Département Recrutement [illegible] rue [illegible]

DISCRÉTION ET [illegible] ASSURÉES.

IBM

recherche pour son Centre d'Etudes de La Gaude, près de Nice,

jeunes ingénieurs grandes écoles

hommes ou femmes

pour activités de DEVELOPPEMENT ELECTRONIQUE et, à terme, de MANAGEMENT.

- Une bonne connaissance de l'Anglais sera demandée.
- Une formation complémentaire Technique ou Economique acquise à l'étranger serait appréciée.
- Les candidats(tes) peuvent être débutants(tes) ou avoir 3 / 4 ans d'expérience professionnelle.
- La mobilité sera un des éléments importants de la carrière.

Ecrire avec détails à J.-J. Segal, [illegible]
IBM — 06610 LA GAUDE

[illegible] une [illegible] Services [illegible] Informatique à [illegible] fort [illegible] d'expansion. Nous recherchons pour assister rapidement l'un [illegible] nos [illegible] gros clients dans la conversion de ses programmes [illegible] partir [illegible] traitement situés [illegible] Lorient, Nantes et Angoulême :

10 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ils [illegible] avec [illegible] matériels SIEMENS [illegible] H.B. [illegible] DPS, objets [illegible] la conversion.
- Connaissances nécessaires : PROTEE et COBOL
- Expérience appréciée : GIP [illegible] STRATEGE.

Cette mission d'un an environ donne la possibilité à [illegible] candidats [illegible] valeur d'être réintégrés par [illegible] suite dans notre équipe parisienne.

Envoyez votre [illegible] de candidature [illegible] précisant la ville retenue [illegible] réf. 1119 M à :

SOURCES

[illegible] rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra.

Urgent
[illegible] DE CONSEILS
recherche pour AVIGNON

JEUNES INGÉNIEURS EN GESTION ET ORGANISATION

[illegible] écoles : [illegible], T. P. ou équivalent)

- Désireux d'aborder [illegible] dans ses [illegible] ;
- [illegible] aux études générales [illegible] T. P., audiovisuel) ;
- [illegible] dynamiques, esprit de synthèse prononcé.

Adresser C.V. + prétentions + photo avec [illegible] de disponibilité [illegible] :
QUOTA - [illegible], Centre d'affaires de Cap - Sud, [illegible] Orion - 84000 - Avignon.

RECHERCHONS
VENDEUR HAUT NIVEAU
Matériels terrassements
Région Marseille.
Envoyer C.V. [illegible] nº 27-64
13100 AIX

Industriel fabriquant
Meubles Design
[illegible] aluminium
haut de [illegible]
propose poste d'

ATTACHÉ (E) CCIAL (E)

pour rég. Paris et Nord
2 ou 3 ans d'expérience
de vente souhaitée.
Salaire fixe + intéress. au C.A.
Ecrire RIVINOX M.R.B.
49160 LONGUE

Impte S.S.C.I. recherche pour région Marseille
PROGRAMMEURS EXPERIM.
1) IBM 34 (GAP II), 8100, 38
2) CII/HB [illegible] (Cobol, [illegible]
3) [illegible] (PL [illegible] SOS,
[illegible] Mlle MARTIN,
B.P. 165
[illegible] MARSEILLE [illegible]

---

offres d'emploi

Instrumentarium oy
Finnish International Group
Net Sales [illegible] U.S. dollars
is looking for its [illegible] DATEX Division [illegible] manufactures [illegible] markets through [illegible] distributors a [illegible] of electronic [illegible] X-Ray equipment, for [illegible]

area manager
"FRANCE AND SPAIN"

Aged 30 (minimum) — Fluent knowledge of the English language

The Position will be [illegible] to [illegible] top level [illegible] applicant having a few [illegible] experience of [illegible] hospital and medical equipment market, a [illegible] practice [illegible] and high level negociations [illegible] the characteristics [illegible] a [illegible] Marketing Manager.
Living in France, he [illegible] International Director of Marketing.
Secondary responsibility [illegible] : Spain.
For more information [illegible] possible interview, call: [illegible] CARRIERE 763.11.15
reference : 929
[illegible] you prefer, send your application to :

INFORMATION CARRIERE SVP — SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue [illegible] Logelbach
75017 [illegible]

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE PEINTURES ET REVÊTEMENTS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU BATIMENT

Pour fonctions technico-commerciales, lancement et promotion de systèmes techniques auprès des prescripteurs et entreprises à échelon régional.
POSTE BASE A MARSEILLE
Déplacements [illegible] courte durée.

Envoyer lettre man., C.V., et photo à nº 69.748 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra Paris 1er.

---

emplois internationaux

ASSISTANT CONTROLLER
SALARY : F.F. 140 000 +

One of [illegible] 20 [illegible] American industrial groups (dealing in high technology equipment) requires [illegible] financial executive for its European headquarters located in Paris (turnover US $ 800 M). He will assist in the financial control of several [illegible]bsidiaries throughout Europe.

This involves review of financial forecasts and plans, monitoring of financial performances and assistance to help solve local operating problems.

[illegible] position is based in Paris but implies a certain amount of travelling.

Candidates should be aged minimum 27-28, have a recognised accounting qualification or expertise with two to three years experience in a company working with operational problems.

French, European or US business school diploma appreciated.

Nationality is u[illegible]portant but candidates must be fluent in Frenc[illegible] English.

This position will provide [illegible]lent career opportunities for ambitious good performers.

Please send C.V. to A.M.P. sous référence 9896/S 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS.

Une des premières sociétés françaises pour les grands projets d'hydraulique et d'équipement de complexes industriels, en France et [illegible] l'Etranger recherche pour faire face à son expansion

jeunes ingénieurs de fabrication
formation type ARTS & METIERS

Ils prendront en charge les problèmes [illegible]cation d'une usine [illegible] niveau techniques.
Postes à pourvoir à [illegible] et à Montpellier.

jeunes ingénieurs travaux
formation type T.P.

Ils seront responsables de chantiers de pose de canalisations et assureront leur suivi.
Postes [illegible] pourvoir dans [illegible] Sud-Est et [illegible] Tunisie.

Pour les candidats performants, la formation assurée par la Société ouvrira de larges perspectives [illegible] France qu'à l'Etranger.

bonna

Ecrire avec c.v. et photo à Société des Tuyaux Bonna [illegible] 371-08 75365 Paris Cedex 08.

THOMSON-CSF

Division des ACTIVITÉS SOUS-MARINES à BREST
recherche

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
GRANDE ÉCOLE

[illegible] d'expérience en [illegible] électroniques. Techniques [illegible] numériques pour [illegible] matériel [illegible] conception et [illegible] de maquettes d'expérimentation. [illegible] Dépouillements statistiques sur [illegible] appréciées.

Envoyer C.V., photo + prétentions à THOMSON CSF - DASM
[illegible] Conquet - 29200 BREST.

UN(E) JURISTE
[illegible]

[illegible] une [illegible], l'une des [illegible] d'un important Groupe [illegible]

[illegible] équipe [illegible] un [illegible] Juridique [illegible] niveau Licence [illegible], ayant plusieurs [illegible] d'expérience [illegible] - Pratique [illegible] appréciée.

[illegible] au sein du Groupe.

[illegible] C.V. [illegible] prétentions à [illegible] Recrutement [illegible] réf. [illegible]

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue [illegible] Paris

Partenaire pour la France [illegible] Consult-Eur

Société Industrielle filiale d'un groupe international situé à 100 km à l'Ouest de Paris
recherche

SON CHEF DU PERSONNEL

Expérience [illegible] la même [illegible] serait appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. [illegible] 453, [illegible] 26, rue Bennequin, 75017 Paris, qui [illegible]

ÉVREUX
[illegible] moyenne [illegible]

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER
EXPERIMENTE

[illegible] C.V. [illegible] prétentions, photo [illegible], sous [illegible] à :

LAMCO Conseils d'Entreprises
78 Champs-Elysées 75008 PARIS

[illegible] d'un [illegible] important [illegible] sa DIRECTION DE VENTES un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Anglais souhaité, diplômé [illegible] VIOLET, SUDRIA ou équivalent ;
- Expérience d'au moins 3 ans dans le [illegible] pétrolier ;
- [illegible] en [illegible] CND.

Le [illegible] pour [illegible] développer sa clientèle.

[illegible] curriculum vitae, photo [illegible] prétentions à
PETROCONSULT 41, rue Ybry, 92522 NEUILLY.

REPRODUCTION INTERDITE

Créer la fonction Communication-Image de marque

dans une entreprise industrielle française [illegible] renommée internationale.
[illegible] le challenge [illegible] nous offrons à un

SPECIALISTE CONFIRME DE L'AUDIOVISUEL

capable [illegible] vendre [illegible] et [illegible] les faire appliquer dans un [illegible] difficile.
Nous [illegible] souhaitons pas un philosophe, mais un *praticien qui imagine et réalise.*
Il [illegible] en place [illegible] moyens de communication : montages audiovisuels, films, photos, [illegible], journaux internes, plaquettes, [illegible] de publicité, etc. . .
[illegible] étudierons les candidatures d'horizons divers, *mais nous préférerions un professionnel* de la publicité [illegible].

[illegible] un dossier [illegible] candidature sous [illegible] 8788 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

LA COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des *sociétés de conseil et de services* par le développement et les résultats, offre à

Ingénieurs Grandes Ecoles

(X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Télécom).

Débutants [illegible] expérimentés,

formation théorique [illegible] pratique
- aux disciplines de l'informatique ;
- aux méthodes et outils de la CGI ;
- aux techniques de gestion.

carrière personnalisée dans des domaines avancés
- télématique ;
- mini et micro-ordinateurs ;
- bureautique ;
- gestion de l'entreprise.

[illegible] C.V. et photo à Madame JAMET, CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

HAVAS CONTACT

---

régie presse

[illegible] produits [illegible] argumentation [illegible], un équilibre [illegible] épreuve, [illegible] adaptation [illegible] une clientèle variée. [illegible] simples pour communiquer. [illegible] dynamique [illegible] procédé, joignez-vous [illegible] équipe [illegible]

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

[illegible] 85 [illegible] Paris, qui [illegible]

électronique professionnelle — PARIS

INGENIEUR COMMERCIAL

Notre [illegible] commercialise en France [illegible] d'équipement électronique [illegible] à une clientèle variée.

[illegible] [illegible]hons pour seconder notre Directeur Régional Ile [illegible] France UN INGENIEUR COMMERCIAL [illegible] niveau.

Il [illegible] responsable dans un premier temps du développement d'un portefeuille de *clientèle composé [illegible] grandes sociétés. Il devra également éla*borer [illegible] propositions complexes et [illegible] la maîtrise d'œuvres des affaires importantes.

[illegible] poste évoluera rapidement [illegible] l'animation d une équipe commerciale [illegible] d'un [illegible] de distributeurs.

Le candidat retenu sera diplômé [illegible] l'enseignement supérieur (ingénieur d'une gra[illegible] à vocation électronique) et [illegible] au moins 3 à 4 [illegible] d'expérience industrielle et commerciale.

Adresser C.V., photo [illegible] prétentions à no [illegible] CONTESSE PUBLICITE 20, avenue [illegible] l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

RECHERCHE

UN CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat sera âgé de 30 ans environ, de Formation Supérieure (école de commerce, école d'ingénieur), et aura une expérience de deux à trois ans dans le domaine de [illegible] distribution.

Il sera chargé, après un bref séjour au Service Central de gestion au siège social du groupe, d'assurer le contrôle de gestion et l'organisation de l'activité de la distribution.

Le poste est situé à PARIS

Adresser curriculum [illegible], photo et [illegible] sous [illegible] nº 87.653 à CONTESSE [illegible], 20, avenue [illegible] l'Opéra, 75040 Paris Cedex [illegible], qui [illegible]

---

jeunes ingénieurs grande école

Ingénieurs conseils en propriété industrielle «brevets d'invention et protection [illegible] innovations, [illegible] légale [illegible] des transferts [illegible] technologie [illegible] France et à l'étranger» nous sommes un cabinet [illegible] groupe.
Nous cherchons, pour PARIS, [illegible] ingénieurs grande école, débutants ou [illegible] deux à trois ans d'expérience de l'industrie. Ces ingénieurs [illegible] rapidement [illegible] de profession libérale. Il faut parler l'anglais, lire l'allemand, avoir [illegible] sûr le goût du droit [illegible] être résolument attiré par l'exercice [illegible] de [illegible] profession.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, [illegible] la réf. 150 LM/2.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris

HAVAS CONTACT

ORGACONSEIL

[illegible] pour [illegible] activité

LOGISTIQUE

INGENIEUR-CONSULTANT

Ingénieur diplômé ayant au minimum 3 ans d'expérience en conception de systèmes de manutention, stockage et expédition.

[illegible] à candidat [illegible] Ingeniérie/ensemblier ou Service études logistiques

Adressez curriculum vitae détaillé à ORGACONSEIL
64, rue du Ranelagh 75016 PARIS

Contrôleur de Gestion Expérimenté 140 000 F/an +

[illegible] sommes une [illegible] très orientée [illegible] l'exportation (C.A. 400 [illegible] de francs - 3 [illegible] et filiales [illegible] l'étranger), un des leader en notre [illegible] pour notre siège social [illegible] un CONTROLEUR DE [illegible].
Rattaché au Directeur Financier, et [illegible] liaison étroite avec les dépar[illegible] opérationnels, il sera responsable de [illegible] du [illegible] de gestion [illegible] en place [illegible] jouer un rôle moteur dans son évolution.
[illegible] formation supérieure (Sup. de Co. ou équivalent), [illegible] d'au [illegible] 30 ans, il a une expérience effective des techniques de contrôle de gestion [illegible]rielle, acquise pour partie en usine.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80 221 M [illegible] François CORNEVIN, qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier [illegible] PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

[illegible] de [illegible] microprocesseurs pour constituer des équipements de traitement [illegible] données et de l'élaboration des logiciels correspondants.

Ils auront une bonne connaissance du matériel et du logiciel et si possible une expérience de 2 [illegible] ans mais pas exigée.

Lieu [illegible] travail : Banlieue SUD

Adr. C.V. et prétent. s/nº 68.624, [illegible] Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

[illegible] COMPTABLE [illegible]

CHEF DE MISSION

Ayant deux [illegible] ans [illegible] dans [illegible]
Travail sur [illegible] (C.A.C. [illegible] R.C.)
[illegible] l'anglais [illegible]
Envoyer C.V. [illegible] TO 21854 M, REGIE-PRESSE, [illegible]

JACQUES RIBOUREL recherche UN INGÉNIEUR EN INFORMATIQUE DE HAUT NIVEAU

Conseiller de la direction générale pour :
- le plan informatique
- le choix des systèmes
- la conception des réseaux de télécommunications.
- la préparation et l'évaluation des budgets.

Responsable de :
- la rédaction des cahiers des charges des applications.
- la négociation des applications avec les sociétés de service.
- la réception des applications.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant exercé au moins la responsabilité de chef de projet ou dirigé l'informatique d'une importante organisation.
Il faudra faire preuve de très réelles qualités de négociateur.
Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre manuscrite (réf. 610) + C.V. détaillé + photo et prétentions à :

Jacques Ribourel S.A. — 120, Champs-Elysées 75008 Paris.

JACQUES RIBOUREL recherche UN JEUNE INGÉNIEUR CONNAISSANT LA NCR 8250

- pour superviser l'exploitation de ces systèmes installés en province.
- pour former les utilisateurs.
- pour conseiller les responsables sur l'organisation des services informatiques.
- pour assurer la maintenance [illegible] applications.

De nombreux déplacements de courte durée sont à prévoir.
Lieu de travail : Paris.

Adresser lettre manuscrite (réf. 620) + C.V. détaillé + photo et prétentions à :

Jacques Ribourel S.A. — 120, Champs-Elysées 75008 Paris.

LABORATOIRE DE RECHERCHES DU C.N.R.S.

[illegible]

UN DESSINATEUR PROJETEUR

[illegible] ou équivalent dégagé des O. M., pour études d'appareillages expérimentaux (systèmes en ultra vide, techniques optiques et mécaniques fines).

Poste stable 5 × [illegible] heures, [illegible]

[illegible] avec C.V. ou téléphoner pour rendez-vous C.N.R.S., Laboratoire Lure, bât. 209 C., [illegible] Paris Sud, 91405 ORSAY Cedex. Téléphone : 941-82-70, poste 694.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES recherche

2 FISCALISTES 1 SPECIALISTE EN DROIT DES SOCIETES

POUR GRANDES VILLES DE PROVINCE

Formation universitaire et expérience professionnelle indispensables.
Situations intéressantes, stables offrant de larges perspectives d'avenir.
Ecrire C.V. avec photo et prétentions s/réf. 8018 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

UN ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL

ayant en charge notamment [illegible] entreprises [illegible] (Sociétés [illegible] niveau employant au [illegible]

DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SOCIALES ET HUMAINES

PARIS — 140.000 F +

Dépendant directement du [illegible] Général, il sera chargé, au [illegible] d'une petite équipe de [illegible] Dirigeants des [illegible]prises adhérentes :
- de suivre l'application [illegible] les adaptations [illegible] Convention Col[illegible] ;
- d'animer les [illegible] paritaires [illegible] groupes de travail ;
- d'informer, renseigner et conseiller les entreprises des pro[illegible] concernées sur tous les problèmes de personnel et sociaux.

Ce poste de responsabilité [illegible] ne peut [illegible] qu'à un Diplômé d'Etudes Supérieures, [illegible] minimum, ayant acquis [illegible] entreprise, puis [illegible] dans un organisme professionnel, l'expérience [illegible] droit [illegible] des [illegible] syndicats [illegible] et de la négociation.

Adresser [illegible] manuscrite [illegible] C.V. [illegible] à [illegible] 69.417 [illegible] Publicité, 20, avenue de l'Opéra, [illegible] Paris, qui transmettra.

GROUPE MULTINATIONAL
(3000 personnes)

en pleine expansion. Occupant une place prépondérante sur son marché, recherche pour renforcer l'une de ses divisions de composants électroniques

UN TECHNICO COMMERCIAL

EXPERIMENTE

Pour assurer le développement et le suivi de la clientèle en Région Parisienne.

De formation technique, le candidat retenu devra avoir de réelles aptitudes à la vente.

L'importance [illegible] et son expansion assure à des candidats de valeur des possibilités d'évolution intéressante.

Envoyer C.V. [illegible] prétentions à No [illegible] CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 [illegible] CEDEX 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEURS PROJET

Formation GRANDES ÉCOLES

avec expérience [illegible] laboratoire et/ou chantiers et maîtrise des techniques :
- digitales ;
- traitement du signal (microprocesseurs) ;
- radar, départ des informations et visualisation.

Ces ingénieurs [illegible] pour tâche :
- [illegible] besoin du client.
- [illegible]boration d'un projet [illegible] relation avec les services techniques.
- La participation aux négociations au niveau technique.

Anglais exigé.
Déplacements fréquents.
Lieu de travail banlieue SUD-OUEST.

Envoyer C.V. et photo à nº 69.791 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieur grande école pour futur poste de direction
référence LB 133 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, LEADER DANS SON DOMAINE, *poursuit une politique active de diversification et étoffe ses structures dans cette optique.*

Nous recherchons un **Ingénieur Diplômé Grande École,** ayant [redacted] à [redacted] ans d'expérience comme chef de projet (études et réalisations), capable d'effectuer, avec autonomie, les études préalables à la création d'une filiale, puis d'assurer le démarrage et la [redacted] d'une de celle-ci. Situation très intéressante pour un candidat ayant qualités de rigueur, de contact et de dynamisme.

Ingénieur marketing et promotion des ventes
[redacted] UE 127 CM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU SECTEUR MÉCANIQUE (600 personnes) offre une intéressante opportunité de carrière à un **Ingénieur AM** ou école équivalente (formation complémentaire en économie appréciée), ayant une première expérience professionnelle (ou débutant si formation et stages intéressants).

Rattaché [redacted] Général, il aura la responsabilité :
- des études de marché,
- de l'assistance au réseau de ventes : élaboration de méthode de ventes, établissement des prévisions, formation des technico-commerciaux...,
- des liaisons avec les fournisseurs.

Poste formateur, impliquant qualités d'homme d'études [redacted] de terrain et permettant d'accéder ultérieurement à des responsabilités plus importantes.
Connaissance de l'anglais [redacted].

Poste à Paris.

Ingénieur service équipements
référence JT 118 CM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS étoffe son service central des matériels (chargé d'étudier, faire réaliser et installer les équipements de fabrication) et recherche un **Ingénieur Électro-Mécanicien.**

Dans le cadre d'objectifs définis, cet ingénieur sera responsable de projets depuis l'étude jusqu'à [redacted] dans le domaine du formage des métaux et de l'automatisation de lignes [redacted] fabrications. Poste actif et varié pour un ingénieur diplômé AM ou équivalent, ayant [redacted] à 5 ans d'expérience en bureau d'études dans un domaine similaire, capable d'initier des progrès techniques.

Poste : ville 100 km Paris.

Responsable vente export haut niveau
référence SS 148 AM

L'AIR LIQUIDE
recherche pour sa Division Engineering un **Responsable de Ventes Haut Niveau.** Il sera chargé de promouvoir dans une grande [redacted] géographique, la vente de grands ensembles de génie chimique et de négocier les contrats correspondants.

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, ayant 5 à 10 ans d'expérience de ventes de biens d'équipement (de préférence dans le domaine du génie chimique). Situation très active et intéressante pour candidat dynamique, ayant des qualités marquées de vendeur [redacted] négociateur.
Connaissance de l'anglais nécessaire et de l'espagnol très souhaitable.

Base : banlieue Est Paris.

Ingénieur chimiste confirmé
référence PZ 128 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL DU SECTEUR INDUSTRIE LOURDE recherche un **Ingénieur Chimiste** (P.C. ou école de niveau équivalent), ayant une première expérience en production. Après avoir acquis une solide expérience des produits, il assur[redacted] **des responsabilités importantes** [redacted] **domaine de la qualité et de** [redacted]**mation d'équipes de chimistes.**

Ce poste implique de nombreux contacts, tant avec les laboratoires des usines du groupe qu'avec les clients et les organismes officiels. La réussite dans ces fonctions nécessite les qualités d'un opérationnel alliées à de très solides compétences techniques et à de bonnes capacités de contact.

Poste : Rhônes-Alpes.

Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F +

etap — 4, rue Massenet [redacted]

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur des affaires sociales et juridiques
référence TB 126 CM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DU SECTEUR MÉTALLURGIQUE, siège à Paris, plusieurs établissements en province, *effectif d'environ 3.000 personnes, recherche son* **Directeur des Affaires Sociales** [redacted]**diques.**

Poste de haut niveau qui conviendrait à un candidat, de formation supérieure, minimum 40 [redacted] disposant [redacted] solides connaissances juridiques et environ 15 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions analogues lui ayant permis d'acquérir de réelles compétences afin d'être en mesure : de proposer la politique sociale et de veiller à son application, de mener les principales négociations, de traiter les questions juridiques (assurance, contentieux...).

Poste à Paris.

HEC, ESSEC, ESCP... débutant
[redacted] MC 134 AM

PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS, *plu*[redacted] *France et étranger, offre dans le cadre de sa gestion prévisionnelle,* [redacted] *un Jeune Cadre Financier débutant, la possibilité de se former au contrôle de gestion.*

son intégration impliquerait de travailler au siège ou sein de différents services financiers et de se préparer [redacted] assurer dans une des filiales du groupe ou au siège, un poste de Contrôle de Gestion. Ce poste conviendrait [redacted] HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, débutant, intéressé par les études financières et le contrôle de gestion.

Lieu de travail : [redacted] **Centre France.**

Cadre organisation
référence KS 184 AM

UN TRÈS IMPORTANT ÉTABLISSEMENT A VOCATION INDUSTRIELLE (études, fabrication, réparations), plus [redacted] 5.000 per[redacted] propose [redacted] situation stable de **Cadre Organisation.**

[redacted] **fonction s'exercera** [redacted] **l'ensemble** [redacted] par [redacted] simplification des procédures, amélioration [redacted] d'information, mise en place de méthodes [redacted] solutions nouvelles.
Ce poste conviendrait [redacted] **un ingénieur diplômé grandes écoles, ENSI** [redacted] équivalent, ayant exercé [redacted] 5 ans dans des fonctions d'organisation générale acquises en milieu industriel. [redacted] bonne connaissance [redacted] possibilités offertes par l'informatique est nécessaire.

Lieu [redacted] **travail : ville** [redacted] **méditerranéenne.**

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS INDUSTRIE LOURDE, NOMBREUSES USINES, accueillerait [redacted] production la plus récente dotée de moyens technologiques évolués, de JEUNES INGÉNIEURS à [redacted] POTENTIEL, [redacted] **s'associer à l'effort** [redacted] **développement des technologies** [redacted] **pointe** [redacted] **des conditions économiques compétitives.**

Nous recherchons :

Études industrielles Mines, ECP, AM, IDN...
référence RB 124 AM

pour le Service Études Industrielles, *un* **Ingénieur grande** *école Mines, ECP, AM, IDN... disposant d'une première expérience professionnelle dans l'industrie lourde.*
Il sera chargé des études à caractère général *concernant l'évolution des outils et des procédés à MT et LT ainsi que de l'élaboration des dossiers d'avant-projet d'investissement.*

Sections progrès techniques Mines, ECP, AM, IDN débutants
référence SC 125 AM

pour poursuivre la création et la mise en œuvre des sections de progrès techniques dans [redacted] branches de fabrication, [redacted] **Ingénieur grande école débutant intéressé** [redacted] un rôle d'assistance auprès des opérationnels *afin :*
- *d'analyser les méthodes de fabrication et d'entretien,*
- *d'améliorer les outils et procédés à CT* [redacted] *MT,*
- *d'effectuer les essais sur le site.*

Développements intéressants [redacted] **des** [redacted] **production à larges responsabilités pour des candidats dynamiques** [redacted] **performants.**

Lieu de travail : ville Nord France – logement assuré.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

LABORATOIRES INDUSTRIELS
recrutent
polytechnicien
Cette fonction de de très haut niveau dans domaine **énergies nouvelles**
exige :
- Expérience d'un établissement industriel de l'armement
- Intérêt pour la mécanique et la thermique
- Qualités de décideur et d'animateur efficace
- Aptitude aux contacts extérieurs.

[redacted] pourvoir REGION PARISIENNE.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions sous référence HN 80 à CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
reche[redacted]
INGENIEURS DIPLOMES
sortant école
- célibataires, [redacted]
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans
L'INFORMATIQUE
dans le cadre d'un contrat de travail avec stage de formation rémunéré au départ.

Adresser lettre de candidature avec C.V. [redacted] + photo en [redacted] la date [redacted] No 63.537, [redacted] Publicité 20, av. Opéra [redacted]5040 [redacted] CEDEX 01, [redacted] transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
activités internationales
recherche
CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
135.000 F

LE POSTE :
Diriger un service de 12 personnes ayant responsabilités comptabilité générale informatisée de la société mère et de trois filiales.
LE CANDIDAT (E) :
— D.E.C.S. complet exigé,
— 10 ans d'expérience,
— Pratique fiscale indispensable,
— Anglais apprécié.

Merci d'adresser C.V., photo récente et salaire actuel s/nº 69.321, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er)

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE LEADER DANS SA BRANCHE
recherche
UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
[redacted] l'autorité [redacted] de plate-forme, il sera chargé avec une équipe de techniciens, [redacted] la mise au point et de la maintenance des différentes maquettes d'intégration d'un sys[redacted] nouveau de [redacted] de technologie avancée. Ce poste sera confié à un ingénieur possédant 2 à 3 ans d'expérience dans le développement du matériel électronique.

Envoyer C.V. détaillé et photo avec prétentions sous référence BAD à No 68.638 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE FRANCAIS UNE SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche
3 techniciens électroniciens
BTS - DUT ELECTRONIQUE
Ils seront chargés [redacted] la mise [redacted] point [redacted] l'intégration HARDWARE de maquettes de systèmes électroniques.

Ces postes conviendraient à des techniciens ayant 1 à 2 ans d'expérience en électronique.

Envoyer C.V. [redacted] avec photo et prétentions sous réf. BAD3à No 69239 CONTESSE Publicité 20, [redacted] Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour poste
Banlieue Sud région Parisienne
INGÉNIEUR
DE BUREAU D'ÉTUDES
- Formation [redacted]
- Expérience 5 ans minimum [redacted] hydro-pneumatique, électro-technique domaine aéronautique.

[redacted] C.V., photo [redacted] prétentions [redacted] réf. [redacted] M à BLEU Publicité 17, [redacted] Lebel - [redacted]

GLAENZER SPICER
SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
RÉGION DE POISSY (YVELINES)
2.200 PERSONNES - 600 MILLIONS DE [redacted]
recherche
DIPLOME D.E.C.S.
ayant une expérience de 5 ans minimum. Après une mission ponctuelle d'environ 6 mois en province, l'intéressé se verra confier au sein du Service Comptable le suivi d'un certain nombre de comptabilités nécessitant des déplacements en province.

Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue Jean-Pierre-Timbaud, 78300 POISSY.

ASSUREUR - CONSEIL
[redacted]
DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS
- 1 poste :
Expérience 2 ans minimum, si [redacted] sur HB [redacted] ou 66.
- 1 poste :
[redacted] libéré O.M.

[redacted] D.U.T. minimum
[redacted] COBOL

Lieu de travail :
[redacted] Pariféric, [redacted] de la Villette.

Envoyer C.V. et p[redacted] à
GRAS SAVOYE
Service du Personnel
B.P. 129, 92202 NEUILLY

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

[illegible] appartenons à un groupe de [illegible] en Informatique [illegible] Bureautique. Notre [illegible] est de mettre à la disposition des premières entreprises [illegible] des [illegible] spécifiques et l'assistance technique leur permettant de faire face rapidement à leurs nouveaux besoins.

Le rôle de nos informaticiens (dont 50 % sont ingénieurs) va de l'analyse programmation jusqu'à la conception de systèmes.

Pour faire face à notre expansion dont le taux dépasse 50 % par an, nous recherchons des

INFORMATICIENS CONFIRMES

diplômés de grandes écoles, maîtrise ou DUT d'informatique..., pouvant justifier de 1 [illegible] d'expérience dans le domaine Bases de données et Télétraitement et sensibilisés par les larges possibilités de développement qu'offre la fonction de conseil.

GIS — GROUPE DATAID

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature sous référence IC 80 A.

48, avenue Raymond Poincaré 75116 - Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

CADRE DE PERSONNEL

[illegible] ou [illegible] quelques [illegible] d'expérience.

[illegible] : Supérieure ou [illegible] Technique.

Collaborateur [illegible] du [illegible] du Personnel, il participera [illegible] d'une équipe, à l'ensemble des [illegible] de gestion et d'administration du Personnel.

Disponibilité [illegible] statistiques, aptitude [illegible] seront des qualités appréciées.

Le poste [illegible] des possibilités [illegible] au sein d'un [illegible] important.

Lieu de [illegible] : [illegible]

[illegible] C.V., photo et prétentions à [illegible] 30, [illegible] de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Près Porte de Saint-Cloud étendant ses activités de Recherches et Développement

IMPORTANTE SOCIETE DE METALLURGIE ET DE MECANIQUE recherche

INGENIEUR ARTS et METIERS

pour créer un laboratoire d'[illegible] et de mesures

Le candidat :
dégagé des O.M. pourra [illegible] une première expérience de l'industrie.
Anglais nécessaire.

Le poste :
le titulaire sera chargé de concevoir [illegible] d'animer un laboratoire d'essais et de métrologie.
- Il participera en outre, aux activités de [illegible] à la clientèle [illegible] groupe
- Formation initiale [illegible]
- Il pourra évoluer vers des activités de production ou vers [illegible]
- Déplacements en [illegible] en clientèle.

[illegible] lettre manuscrite, C.V., photo [illegible] prétentions sous référence 2478 à Madame LAMY

ARIAN VRIVIN 35, rue du Rocher 75008 PARIS

Analystes programmeurs

LA DIRECTION INFORMATIQUE DU PRINTEMPS propose [illegible] postes d'Analystes Programmeurs dans le domaine [illegible] la gestion. Ces postes s'adressent à :
- des MIAGES DEBUTANTS.
- des titulaires du DUT INFORMATIQUE.
- [illegible] titulaires d'une MAITRISE DE MATHEMATIQUES (formation assurée).

Evolution possible [illegible] un poste d'analyste concepteur [illegible] de projets.

Adressez CV, photo et prétentions au Service Recrutement des Cadres 60 rue Caumartin - 75009 PARIS.

Printemps

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS [illegible] conception [illegible] systèmes [illegible] équipements en communications civiles [illegible] militaires

ingénieurs grandes écoles

ENST, [illegible]
CONFIRMES [illegible] DEBUTANTS

Connaissance en transmission - radio - [illegible] - fibres optiques, traitement [illegible] signal, micro-informatique, simulation [illegible] systèmes, codage [illegible] traitement [illegible] la parole.

Nationalité française exigée.

Ecrire [illegible] C.V. [illegible] prétentions sous [illegible] au Laboratoire Central [illegible] Télécommunications B.P. [illegible] rue Grange [illegible] Rose [illegible] Velizy Villacoublay.

---

engineering

recherche

3 ingénieurs de projets

AM - ENSI - CHIMIE - ENSM...

[illegible] leur confier l'organisation et le suivi de projets industriels [illegible] les [illegible] pétrochimique, chimie organique [illegible] minérale.

Ces postes doivent mener des candidats [illegible] forte personnalité à prendre rapidement des responsabilités de chefs de projets.

3 [illegible] d'expérience [illegible] dans une [illegible] similaire.

Lieu de travail : La Défense.

Adresser CV [illegible] indiquant prétentions, sous réf. 10174, [illegible] System 104 [illegible] Réaumur [illegible] Paris, qui [illegible]

SOCIETE ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE [illegible] pour faire [illegible] à une [illegible] expansion

ingénieurs chefs de produits

pour promotion et vente de matériel informatique et de contrôle de processus Grandes Ecoles souhaitées, large autonomie.

ingénieurs technico-commerciaux

1) POUR VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE

2) POUR [illegible] ET [illegible] D'INSTRUMENTS ELECTRONIQUES DE MESURES ET DE COMPOSANTS ACTIFS ET PASSIFS.

POUR TOUS [illegible] POSTES CI-D[illegible], UNE CONNAISSANCE [illegible] DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE

La rémunération (salaire + primes) sera à la hauteur des candidats.

Envoyer curriculum-vitae détaillé à : E.S.S.A – B.P. [illegible] GARCHES.

IMPORTANTE SOCIETE BIJOUTERIE OR PARIS recherche

JEUNE

CADRE-EXPORT

Il devra, [illegible] équipe [illegible] responsable de l'exportation et la Direction générale, participer à toutes les activités de promotion des produits de la Société à l'étranger : prospection [illegible] suivi de *clientèles, recherche, sélection et soutien* des [illegible] commerciaux..., plus particulièrement en Allemagne dans un premier temps.

Ce poste convient à un jeune de niveau Ecole Supérieure de Commerce ayant déjà *prouvé* sa [illegible] première expérience commerciale [illegible] ou à l'étranger.

La [illegible] parfaite de l'anglais et de l'allemand [illegible] indispensable. [illegible] japonais [illegible]

[illegible]ives d'avenir très [illegible] pour qui [illegible] à ce poste.

Envoyer C.V. [illegible] manuscrite, photo [illegible] prétentions au Département [illegible] COMES, 19, [illegible]

[illegible]

DISCRETION ET REPONSE [illegible]

COMES

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE leader dans sa spécialité, recherche un :

Ingénieur commercial expérimenté

pour suivre clientèle de constructeurs Auto (CA. 130 MF)

Le poste comporte :
- négociation de prix
- suivi et développement des affaires
- liaisons avec usines.

Le candidat devra justifier d'une expérience commerciale réussie auprès de grandes entre[illegible] de fabrications grandes séries (Auto, Electroménager).

L'importance du groupe auquel nous appartenons [illegible] de réelles perspectives de [illegible]

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Assurée d'une discrétion absolue, votre [illegible] (CV et prétentions) est à adresser sous réf. 7155 M à : mcg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE (Filiale d'un groupe financier) recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRES

Ce cadre [illegible] 28 ans min. devra être diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de Commerce + I.C.H.) et, en outre, avoir une expérience de 3-4 ans dans cette même fonction. Il assurera la gestion complète des opérations du [illegible] de [illegible] à leur [illegible] sous les [illegible] :
- juridiques (S.C.I., assemblées, rapports de gé[illegible]) ;
- fiscaux (recherche des solutions les mieux adaptées) ;
- financiers (bilans, prévisions de [illegible] des [illegible] d'objectif) ;
- techniques [illegible], marchés, [illegible] chantiers) ;
- [illegible] des vendeurs, mise en place [illegible] publicité) ;
- gestion des dossiers acquéreurs.

[illegible] C.V. manuscrit, [illegible] et prétentions [illegible] le n° 68.988, Co[illegible] Publi[illegible] [illegible] av. [illegible] l'Opéra, [illegible] 01, qui transm.

Une des premières sociétés d'ingénierie située à [illegible]

Ingénieur Débutant

(Option automatisme et informatique)

Pour participer à la conception et à la réalisation d'installations d'automatisation [illegible] d'instrumentation appliquées au domaine du pétrole (EXTRACTION et TRAITEMENT).

Intégré [illegible] sein d'une équipe, [illegible] ingénieur [illegible] aux [illegible] d'avant-projets [illegible] de projets.

Une bonne connaissance [illegible] l'anglais [illegible] indispensable.

[illegible] C.V., photo sous réf. 4914 à : S.C.S. JONCTION 9, rue [illegible] Halles 75001 Paris qui [illegible]

Etablissement d'enseignement Secondaire et supérieur hors contrat recherche

PROF[illegible] AGRÉGÉS PHYSIQUE, CHIMIE, BIOLOGIE pour [illegible] préparatoires [illegible]. Ecrire Publicité Meesters, sous n° 9019, 113, rue de Reuilly. 75012 Paris, qui transmettra.

CHEF COMPTABLE CONFIRME. Expérience P.M.E. *Rémunération attrayante.* [illegible] lettre manuscrite, C.V., [illegible] et prét. s/no T 021800 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société recherche, pour sa branche pharmaceutique DOCUMENTALISTE possédant de bonnes notions de biologie et connaissant les systè[illegible]. Anglais indispensable. Niveau : agent de maîtrise. Ecr. n° 5.876 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Cdx 09.

BILINGUAL SECRETARY. Bilingual (french/english) secretary [illegible] mother tongue) is need for the small international [illegible] of a US scientific computer company. Working with the Manager (US nationality) and a technical support engineer, she will need the experience and versatility to fill a variety of roles and to maintain the flow of work during the Manager's frequent world wide travels. Working place : Asnières. Send resume to : CSPI c/o METROLOGIE Tout d'Asnières 92606 ASNIERES Cedex.

Cab. d'expertise comptable Paris Saint-Lazare, rech. STAGIAIRES travaux variés et formateurs, DECS + 2 ans exp. cabinet. Env. C.V. + prétentions à INTERCONSEIL, 37, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

Sté location véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche J.H. AGENTS COMPTOIR dégagés O.M., notions comptabilité et commerciales, référ. exigées. Libre de suite. Permis V.L. Ecrire no 99733 M, BLEU 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Société ELECTRONIQUE banlieue Sud Paris recherche UN ACHETEUR ayant connaissance composants électroniques. UN TECHNICO-CCIAL en travaux de bureau d'études électronique et en études de Micro [illegible]. Ecrire avec C.V. no 3.480, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS [illegible]

GE[illegible] plate-forme offshore INGÉNIEURS Tuyauterie pétrole machine tournante, électricité. Tél. : 246-42-01.

Société électronique banlieue sud Paris recherche UN A3 ou ATP Etudes Hard et Soft. Ecrire avec C.V. sous no 3485 L.T.P. 31, bd [illegible]ne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAUX PUBLICS 5[illegible] personnes chiffre d'affaires 1,4 [illegible] recherche JEUNE CADRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE. Afin de lui confier diverses missions juridiques administratives et de gestion financière et comptable. Les candidats âgés de 28 ans minimum auront une formation supérieure (ESSEC - E.S.C. - Sciences Eco ou équivalent) et [illegible] possèderont quelques an[illegible] d'expérience acquise en entreprise. [illegible] manuscr. C.V., photo et prétent. sous réf. 391 [illegible] PUBL. LAROCHE, 39, rue Périer, 92120 Montrouge, q. tr.

SOCIETE PHONOGRAPHIQUE [illegible] DIRECTEUR FINANCIER ayt expérience contrôle de gest. cabinet d'audit et informatique légère. Disponibilité immédiate requise. Envoyer C.V. détaillé incluant prétentions à Mme G. FILLON, 32, r. François-1er, [illegible]

URGENT, Société recherche AGENT DE VOYAGES CONFIRMÉ (E) T. [illegible] 51-15-87 M. Montourcy.

Organisation professionnelle industrie biens de consommation recherche ANALYSTE FINANCIER 2 à 4 ans d'expérience [illegible] sens des relations humaines en vue négociation et rapprochements d'entreprises. Déplac. en province fréquents. Envoyer C.V., [illegible] et prétent. ss T 021.815 M Régie-Presse, 85 bis, r. [illegible] 75002 Paris.

BANQUE INTERNATIONALE PLACE [illegible] PARIS recherche GRADÉ (ÉE) POUR SERVICE ETRANGER ayant 5 à 10 ans de pratique documentaire. Adr. lettre manusc., C.V., photo, no T 21.336 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Collège banlieue sud recherche PROFESSEURS MATHS PHYSIQUE CHIMIE ALLEMAND Expérience pédagogique exigée. Véhicule indispensable. Tél. : 484-34-36/35-81 Collège international de Bonnelles 78830 BONNELLES.

SOCIETE FRANÇAISE 1 200 personnes rech. pour comptabilité centrale, un (e) CHEF COMPTABLE cadre position 2 expérimenté précis méthodique, niveau DECS, pour centralisation comptes départements, déclarations fiscales et travaux d'Audit. (travail avec un comptable) Adr. C.V., photo, pré[illegible] TISSEMETAL, 312, [illegible] Colline, 92213 Saint-Cloud ced[illegible] tél. pour R.-V. à [illegible] CONIN - 602-56-50

GROUPE GESTION INFORMATISÉE DIVISION G. - INFO
INGÉNIEURS TEMPS REEL connaissant le traitement de texte.
INGÉNIEURS CONFIRMÉS systèmes transactionnels de gestion à base de mini-micro
INGÉNIEURS SYSTÈMES IRIS 80 - HB 66 - IBM 43/31
INGÉNIEURS LOGICIELS [illegible]
INGÉNIEURS étude téléphonie, confirmés
INGÉNIEURS MICROS MOTOROLA 6800 INTEL 80/86
INGÉNIEURS MINI 6
[illegible] 100 000 à [illegible] F/an. [illegible] ETRANGER. Ecr. à no 282 [illegible] Réunies [illegible] transmettra

Administration Paris recrute CHARGÉ (E) D'ÉTUDES niveau DEA ou gestion [illegible] des travaux statistiques et [illegible] industrie[illegible]. Une bonne capacité d'analyse et synthèse et de rédaction, bonnes connaissances statistiques économiques compt. et financières exigées. Env. C.V., prétent. et liste des travaux réalisés sur réf. 1030 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, [illegible] Paris Cedex 02 qui transmettra.

CHEF CONTROLEUR D'AGENCES pour région parisienne permis VL et PL Connaissance matériel roulant, [illegible] du [illegible] Notions cciales et compta[illegible]. Ecrire sous le no 99.736 M, BLEU, 17, rue Lebel 94300 Vincennes

Urgent. P.M.E. 8e arrt Paris recherche COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ 30 ans, pour [illegible] rapidement le poste de chef de service de la comptabilité. Adr. C.V., photo récente et prét. sous le no 99.892 M BLEU, 17, r. Lebel - 94 Vincennes

IMPORTANT CABINET de révision comptable français recherche pour ses différentes équipes COLLABORATEURS 2 ans expérience minimum. Connaissance [illegible]ptable de base devant être cons[illegible]. Pratique d'une [illegible]. Ecrire à Mlle KERMORVANT, 66, rue Caumartin 75008 Paris

Entreprise Bât. rech. ADJOINT TECHN. DIR. Agence [illegible] C.V. + photo, à J.-C. SAVOIE, B.P. 113, 37170 CHAMBRAY.

Ecole Militaire, ch. Personne pr enfant 3 ans lundi au vend. de 16 à 19 h (+marc. tte jour.). 705-91-89 - av. 10 h, après 20 h.

Organ[illegible] OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ. Envoyer C.V. à S.V.B.M. 49, av. Hoche - 75008 Paris

IMPORTANT GROUPE spécialiste des traitements de surfaces, chimiques, électrolytiques, revêtements organiques, leader européen 15 USINES [illegible] AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX EXPERIMENTES Pour contacts industriels Travail intéressant Entreprise [illegible]. Ecrire no 32.343, sur enveloppe, J.R.P. 30, rue de l'Arcade (8e) qui [illegible]

WABCO-WESTINGHOUSE recherche pour sa Division FERROVIAIRE COMPTABLE qualifié [illegible] B.T.S., ayant quelques années d'expérience en comptabilité industrielle. Envoyer C.V. détaillé, à Mme GRELE, réf. 5.109, Directeur du Personnel, B.P. No 2, 93270 Sevran.

P.M.E., Bureau d'Etudes Electroniques recherche : Pour ADJOINT P.-D.G. UN INGÉNIEUR E.S.E. ou formation équivalente, avec connaissances informatique, [illegible] 2 ans d'expérience. Téléph. : 749-89-11

OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES embauche :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES. Domaines d'activité :
- Mécanique du vol [illegible]que (guidage e[illegible] d'engins) ;
- A[illegible]ique appliquée (avions, hélicopt., missiles) ;
- Aéroélasticité (hélicoptères). Contrôle du vol [illegible] ;
- Traitement du signal en mécanique des vibrations;
- Aérodynamique des turbomachines ;
- Thermodynamiques et mécanique des fluides.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ou DOCTORATS
- Métallurgie physique.
- Physico-chimiste.
- Chimie macromoléculaire.

Adresser C.V. et photo à la Direction du Personnel 29, av. de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON.

P.M.E. BATIMENT filiale groupe international recherche à BAGNEUX. URGENT : CHEF COMPTABLE
- B.T.S. ou niveau D.E.C.S.,
- 30 ans environ,
- Solide expérience et goût de la gestion,
- Connaissance bâtiment appréciée.

Adr. C.V. + lettre + prétent. à M.M.N., 113, rue Jean-Marin-Naudin - 92220 Bagneux

secrétaires

BANQUE [illegible] Cham[illegible] recherche d'urgence SECRÉTAIRES-DACTYLOS niveau BAC ou équivalent. Pour différents services :
- Crédit documentaire, expérience anglais indispensable ;
- Trésorerie, change, anglais
- [illegible]ité (connaiss. de comptabilité appréciée).
TEL. : [illegible]

SECRETAIRE de DIRECTION 25 [illegible] Bilingue franc.-anglais + ital., arabe, esp. 4 a. expér. dont 3 a. au Moyen-Orient (secrétariat, contacts clients, traduction et suivi de contrats), rech. poste au sein d'une DIRECTION INTERNATIONALE Base Paris. Disp. pr déplacem. Libre à partir du 1-10-1980. Ecrire à Mlle N. MICHON, 23, av. J.-Jaurès, 75014 Paris.

CABINET CHAPELLE 45, av. Trudaine 75009 (285-72-77) recherche STÉNODACTYLO exp. petit secrétariat.

SECRETAIRE TRILINGUE ANGLAIS-ALLEMAND. Adr. C.V., photo et prét. à Comité Français des Expositions 22, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e.

Recherchons SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO Bilingue anglais. Tél. pr R.-V. 563-92-99

représent. offre

Editions Glénat cherche représ. [illegible] exp. Rég. Rhône-Alpes. Env. C.V., 6, rue [illegible] [illegible]RENOBLE.

proposit. com. capitaux

Société hôtelière [illegible] sous [illegible] mer » cherche participa[illegible] pour [illegible] techniques et commerciales. VIAGER IMMOBILIER 6, r. Gal-Ducrot, [illegible] Strasbourg Téléphone 16/88/60-63-46.

Sté parisienne de distribution production [illegible] en [illegible] traite pour l'équipement [illegible] l'habitat [illegible] sociétés ou partenaires disposant de capitaux pour accroître son développement France et Export. [illegible] propositions sous réf. DIFF à M. Thiébault, 108, r. Garenne 91230 Montgeron.

Homme de terrain, 30 ans, autodidacte, réussite prouvée, disposant petit capital, rech. [illegible] activité dans secteur art, spectacle, loisir. YVIN, 11, rue des Ormes, 94220 CHARENTON.

[illegible] en matériel [illegible] cède affaire [illegible] et clientèle, rayon d'activité 93 et 95. Tél. pour r.-v. 988-76-45.

Docteur en psychologie recherche associé (e) pour créations structures nouvelles. - Téléphone : 755-98-15.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE GLE PEINTURE STE L.D.P. exécute rapidement Ts TRAVX PEINTURE, décoration, agenc. Personnel qualifié. DEVIS GRATUIT - 885-14-38

automobiles

divers

CONCESSIONNAIRE B.M.W [illegible] 92 CLICHY. Tel. 731-05-05

ACHETER OU LOUER VOTRE BMW PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME NEUVES, DISPONIBLES NOMBREUSES [illegible] GARANTIE BMW

BMW OCCASIONS 320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 Mod. 80 peu roulé garanties Auto Paris XV. - 533-69-95 68, r. Desnouettes, Paris-15e

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	67,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,48
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. [redacted]	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
[redacted] D'EMPLOI	[redacted]	[redacted]
DEMANDES D'EMPLOI	[redacted]	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

REPRODUCTION INTERDITE

demandes d'emploi

Homme, 38 ans, marié, 6 ans expér. prof. ch. emploi

TRADUCTEUR

Dipl. trad. gestion comm. Intern. Couramment [redacted]glais, allemand. [redacted] italien, néerlandais.

DISPONIBILITÉ TOTALE

Ecrire n° [redacted] MONDE » Publicité, 5, rue [redacted] Italiens, 75427 [redacted] CEDEX [redacted]

CADRE SUPÉRIEUR 47 ans, ex-Directeur général établ. financier (170 pers.)

— Homme de caractère, dynamique, décisionnaire, goût des contacts ;
— Expérience : économie et gestion des entreprises, relations humaines, négociations avec partenaires sociaux, secrétariat général, marketing.

Recherche poste de responsabilité exigeant fort engagement personnel — Déplacements acceptés.

Ecrire n° 8.883 LE MONDE Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

25 ANS

- Maîtrise d'enseignement/lettres modernes.
- Expérience : 7 ans surveillant d'externat.

CHERCHE EMPLOI

PROFESSEUR LETTRES MODERNES

de préférence dans premier cycle

- Etudierait [redacted] propositions :
  - SURVEILLANT.
  - CONSEILLER D'EDUCATION.
  - PROFESSEUR.

Ecrire [redacted] « le Monde » Publicité, [redacted] Italiens, 75427 [redacted] Cedex 09.

J.F. 25 ans, licence anglais + chambre commerce britannique, 3 a. exp. enseignement + 1 a. exp. Canada angl., cherc. emploi secrét. bilingue ou trad. Paris ou banl. proche. Ecr. n° 2536 « le Monde » P., 5, r. It., 75427

CADRE DE BANQUE CLASSE 7 spécial. financ. sur base march., négoce internat., crédits docum., opérations back to back. Rech. poste à resp. dans banque désir. de dévelop. ce genre d'opérat. Réponses n° 2574 « le Monde » P. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F. 29 a., bilingue anglais, 6 a. ens. France et étranger, exp. édition journalisme, conn. dact. cherche emploi presse rédaction, traduction, étudie ttes proposit. 271-33-47 le matin ou après 18 h.

J. F. sérieuse, 21 ans, expér. 3 ans milieu médical, recherche emploi stable secrétaire assist. ou médicale. Salaire minimum : 3 500 F. Téléphoner après 20 h au 473-99-40.

J.F., 34 ans, parl. angl., conn. allem., très b. expér. secrétar., aimant voyager, rech. travail indép. avec initiat., responsab. Ecr. n° 2.578 « le [redacted] » Pub., 5, r. Italiens, 7542[redacted] ced. 09.

LICENCIE droit, DES, 31 ans, expér. cciale, étudie offre emploi outre-mer. Roseow 234, av. rue [redacted] Lanterne, 82 NICE.

MARSEILLE [redacted]
32 ans, 5 ans d'expérience Transport et Import-Export, Anglais c[redacted], cherche [redacted] Direction co[redacted]ale. Téléphone : (91) 77-03-05.

INGENIEUR méc. spéc. [redacted] sanit., 29 ans, nationalité [redacted], expérience 3 [redacted] arabes, angl.+allem., [redacted] Afrique ou Moyen-Orient, préférence sur site éventuell. [redacted] eng.
Ecr. ss [redacted] 5 [redacted] à PUBLICITAS, CH-1211 Genève 3.

25 ans, trilingue, enseignement supérieur, exp., rech. situation attachée relations extérieures, modes, disques, cosmétiques ou représentation, groupe solide. Ecr. n° 97.335 M, Régie-Presse, 85 bis, r. [redacted]

Cadre de banque, classe 5, spécialiste financements sur bases marchandises, négoce international, créd. docum., opérations back to back., recherche poste à responsabilités dans banque désir. de dév. ce genre d'opérat. Ecr. n° 6.976 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09, qui transmettra.

Jeune femme cherche emploi secrét. ou dactylo-aide-compt., avec de bonnes notions sténo, standard, région Sud de Paris (Evry, Corbeil). Tél. : 943-50-52.

Rédacteur journal, 29 ans, rech. poste stable presse/édition/privé desk (vacations de nuit poss.), rewriting info, techn., littér., préparat., adapt. copie, rapports techn., synthèse, rech. et enrichissement documentaire. Ecr. n° 977.330 M, à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre supérieur, expér. approf. création, production, administr. programme radio et [redacted] rech. emploi impliquant dynamisme et respons. Koultchenko, 19, r. Eugène-Varlin, 75010 Paris, Téléphone 239-37-21.

Pharmacien, 30 ans, nat. franç., expér. hospit., parlant français-anglais-arabe, étudie toutes propositions France et étranger. Ecr. n° 97.348 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Commercial de terrain et de gestion, capable d'augmenter rapidem. votre C.A., introduit depuis 20 ans ds les meilleures firmes françaises. Prétentions modestes en raison 53 ans. Ecr. n° T 021801, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 29 ans, Maîtrise Philo. Conn. anglais, italien, dactylo, bonne présentat. Libre de suite. Etudierait toutes propositions. Téléphone 329-04-62.

Prof. certifiée lettres angl., 3 a. d'enseign. en collège et lycée, cher. à enseigner à Paris et banlieue proche [redacted] dans institut. [redacted] Télépit. Mme Colin : 7[redacted]-729-75-87.

Cadre ccial, 57 ans, licencié pr cause économique, 20 ans exp. domaine véhicules industriels, rech. poste à responsabilités. Tél. pour rend.-vs : 928-61-44.

J.F., 26 ans, niveau DECS 6 ans expérience, cherche place comptable mi-temps. TEL. : 360-50-95.

J.H., 23 ans, rech. emploi Tech. BTS électronique Dég. O.M. Libre de suite. Tél. 780-32-49 à partir de 17 h.

Jeune femme comptable, 8 ans [redacted]ce, O.B., B.O., C.C.M.C. [redacted] emploi P.M.E. 4.500 F. par mois, 13 mois. Tél. 875-07-70

HOMME, 32 ans
6 ans chef des ventes, presse périodique, grande expérience gest. abonnement, publi-postage, opérat. promotionn., salon, etc. CHERCHE EMPLOI Ecr. n° 6.974 Le Monde Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

DIRECTEUR COMMERCIAL
36 ans, formation juridique et Sciences Politiques. EXPER. market., publ., Cciel, Impt-expt, juridiq. et assuranc. Anglais, espagnol, conn. Marché espagnol et Amérique latine. Capacités de direct. et de gest. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux. Libre de suite. Ecr. n° 6.975 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 2, rue de Montyon, Paris 9e

L'immobilier

appartements vente

CHANTILLY GOUVIEUX en forêt à 28 minutes PARIS-NORD

Immeubles à la "Mansart"
appartements 1 à 6 pièces - Duplex avec cheminée
3 tennis - piscine proche golf et chevaux
le parc des aigles
sur place : (4) 457.32.82
au siège : 387.52.11

5e arrdt.

BD [redacted] ire vend DBLE LIVG + 2 [redacted] TT CFT, 118 m2, refait neuf. Immeuble [redacted]ractère. 950.000 F - [redacted]

Part. vd 3 pces 75 m2 + cave + [redacted]rras. Terrasse. Tél. : 325-87-13. Prix 800.000 F.

CENSIER 4 P. + 5 P. en [redacted] ou en 2 appts séparés de 90 m2, asc., bon état. - 331-89-46.

6e arrdt.

RUE BREA DANS LUXE, RENOVATION 2 p., cuis., wc, bains. A partir de 490.000 F - 322-95-28

VANEAU - Ds imm. pierre de t. BEAU 2 P., cuis., bains, chff. centr. Refait neuf, 380.000 F. URGENT - 325-75-42.

PRES LUXEMBOURG
MAISON 230 m2. Jardin 100 m2. Calme. Profess. libér. [redacted]

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS Double réception, 2 chambres, [redacted], en duplex, grande terrasse Sud-Ouest. 785-61-91

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. [redacted] Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

9e arrdt.

AVENUE TRUDAINE Vue imprenable [redacted] Part. à [redacted] 200 m2. 7 pces, 2 s. de [redacted] chauffage indépend. Très bon état, 5e étage. Intermédiaire s'abstenir. T. 526-54-53, apr. 20 h.

TRES BEAU 5 p. 160 m2. Imm. pierre de taille, asc., gd standg. 1.470.000 F - 340-72-06

10e arrdt.

950.000 F [redacted] - 6 [redacted]
DONT 4 chbres, 2 bains [redacted] nes, 2 wc, cuis., chff. central. [redacted] de caract., état [redacted]. Moquette. Bel imm. avec ascens. [redacted] Voir le pptaire : 5, bd de MAGENTA, mercr., [redacted], 14 h. 30 à 19 h.

14e arrdt.

MAINE [redacted] dans très belle rénovation

2 DUPLEX
[redacted] aménagés [redacted] (poutr., cheminée, marbre, asc.) EUROVIM PROPRIETAIRE [redacted] acceptée) 555-92-72.

15e arrdt.

RUE SAINT-CHARLES TRES BEAU 2 P. CONFORT. Prix : 285.000 F - 577-96-85.

129, r. St-Charles, calme, soleil, appt 3/4 p. symp., c. équ., s. b., s. d., wc. 516.000. V. 3/6, 14-19 h

FRONT DE SEINE
VUE IMPRENABLE S/SEINE Moderne 3 p. 75 m2. [redacted] et REYL au [redacted]

16e arrdt.

Vends, Bd MURAT (16e), grand Duplex [redacted] m2, tout confort, 6 P., 2 bains. Prix : 1 M. 16. [redacted]
[redacted]ion Immobilière 6, fg National, Strasbourg Tél. (16-88) 32-00-57 (le matin).

MUETTE Imm. réc., ét. élevé, balcon, verdure, élégant living, chbre, parking. H. LE CLAIR - 359-69-86

TROCADERO, vue imprenable [redacted]. 170 m2. Magnifique [redacted] 2 400 000 francs. [redacted] à Télex P.A. 34, boulevard [redacted], 75009 Paris, qui [redacted] D. 161.

Près Mairie 16e, 5e étage. [redacted] living, 2 chambres, 2 bains. Chbre [redacted]. Parking. 705-84-10.

17e arrdt.

Wagram/Pereire, Pierre de T. Appt 220 m2 environ + serv. [redacted] division 175 m2 + 45 m2 environ. [redacted]

PEREIRE
DS IMM. PIERRE DE TAILLE 5e ETAGE. [redacted]
GRAND 5 P. : LIVING + 3 CHAMBRES A RENOVER - SERVICE
PRIX 1.050.000 F
Vis. jeudi, vendredi, 14 à 18 h : 4[redacted], BOUL. PEREIRE 723-96-06

20e arrdt.

20e, [redacted] original, ancien atelier aménagé, cour et jardinet privatif. 325-86-86.

77 Seine-et-Marne

CHELLES 77
15' gare Est, superbe appt dans résidence, F5, surface habitable 105 m2, cuis., s. bains, séjour 35 m2, 3 chbres + balcon. Cave. Prix : 300.000 F Tél. : 020-85-46, après 19 heures.

78 - Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS
95 M2, tout confort, [redacted]ractère
4 PIECES Prix 550.000 F [redacted]

92 Hauts-de-Seine

92 — BOULOGNE
11 bis, rue Neuve - St-Germain entrée 105, rue Point-du-Jour. Pptaire vd beau studio 41 m2 + balcon. Visite jeudi de 16 h à 19 h. Tél. 504-02-52.

Idéal célibataire, couple seul. appart. 72 m2, décoration soignée avec poutres, moquette, tissus, belle terrasse 25 m2. Soleil. Limite Neuilly-Levallois. 800 000 F. Tél. 255-01-44 H.B.

NEUILLY SABLONS
Directement propriétaire Imm. standing, pierre de taille, 116 m2. Living double + 2 ch. + [redacted] serv. Px : [redacted] F. Sur place ce jour, 11 h. à 17 h., 17, rue Angélique-Verien

BOULOGNE Imm. stand., 3 P., cuis., w.-c., bains, park. 755.000 F. [redacted], 226-15-19.

NEUILLY Résidentiel 265-12-85
Prestig[redacted] triplex 850 m2 + terrasse, [redacted] fabuleuse. Conviendrait à personnalité.

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS, proche R.E.R. et bois Im. 3e étage, hal, séj., bureau, 2 chbres, cuis., w.-c., s. bains, balcon, boxe. 760 000 F. 345-83-72.

Province

HOULGATE ds villa normande prix exceptionnel, grand appt. 770-79-37.

HTE-SAVOIE - PRAZ-DE-LYS Station été-hiver près les Gets Studios à partir de 190 000 F. Avec 19 000 F compt. + crédit. Location et gestion assurées par société spécialisée. ERIGE-VENTE B.P. 18 74440 GAILLARD (50) 38-32-91.

appartem. achat

[redacted] RECHERCHE 5/7 pièces tt. cft. 8e, 16e, 17e, [redacted] gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL 265-90-05

RECH. appts 1 à 2 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. comptant chez notaire. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE COMPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces, Paris, bon quartier, avec ou sans conf. Mme LEULIER T. 261-48-81 ou téléphoner le soir : 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e, téléph. 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pr bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement compt.

POUR VENDRE
votre appartement à Paris
GRIMALDI FRANCE
124, bd Haussmann, Paris (8e)
522-32-64

locations non meublées Offre

Paris

Proxim. GARE SAINT-LAZARE 4 p., s. de bains, wc. Prix : 2.700 F - Téléph. : 242-84-67.

TRES GRAND STANDING Vidéophone 100 mètres environ CHAMPS-ELYSEES STUDIOS et [redacted]PTS à partir de 3.200 F ch. compr. - 562-69-81.

PTE TERNES - Stdg. 120 m2. Gd livg, 2 [redacted] cuisine équipée, tout confort - 344-23-25.

LIBRE IMMEDIATEMENT PR. BOIS VINCENNES et Mo (Pte-Charenton et Michel-Bizot), 2 PIECES 45 M2. Neuf. Sur jardin planté. Tt confort. 1.750 F + charges - Téléph. : 344-75-97 entre 11-12 h. et 18-19 h.

AV. MOZART. Beau living double + 2 chbres, cuis., bains + douche. 3.800 F net. 579-17-38.

Région parisienne

SYNDIC LOUE : studettes, studio, duplex, 2 p. dans luxueuse rénovation, jamais habité. Réf. exig. 25 bis, rue R.-du-Temple, Vincennes, 150 m Mo et bois. Sur place de 11 h. à 19 h.

locations non meublées Demande

Paris

[redacted] toulousain ch. à [redacted] studio à PARIS. - Ecrire : 951, [redacted] « Dépêche », 42 bis, r. d'Alsace-Lorraine, 31000 Toulouse

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 pièces pour banques et [redacted] - 705-54-78.

Région parisienne

[redacted] Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-82.

locations meublées Demande

Paris

[redacted] AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS [redacted] par [redacted] ou Ambassades - Tél. : [redacted]

[redacted] préparant [redacted] Ecole [redacted] recherche pr rentrée septembre chbre ou studio (prix modéré), Paris 13e (pl. d'Italie ou porte d'[redacted] préfér. [redacted] 14e. Tél. (16) 65-36-00-11 ou écrire s/n° 6.973, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

immeubles

Vous désirez [redacted] VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97 [redacted] 21, rue Le Peletier, PARIS-9e

bureaux

19e, Bureaux 100 m2. Loyer 450 F h.t./m2/an. Charges : 800 F/mois. Sogestimo 772-67-39.

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois. CONSTITUTION DE SOCIETES G E I C A 56 bis, rue [redacted] Louvre, Paris-2e. Téléphone : 296-41-12 +

ILE DE LA CITÉ
QUAI [redacted] FLEURS Proprié[redacted] vend directement bureaux libres en toute ppté. 9 P. 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. Prix : [redacted] F. [redacted]

Votre [redacted] SIEGE SOCIAL
BUREAUX MEUBLES, TELEX PARIS 8e, 9e, 15e.

CONSTITUT. STES
prix compét., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT BURX MEUBLES, SIEGE STES [redacted] Secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88 +

Boutiques

CENTRE Saint-Germe[redacted] mag. 30 m2, tte ppté. [redacted] F. Tél. : 973-74-00 [redacted]

fonds de commerce

Part. vend Strasbourg centre, fonds Tabac - Presse - Cadeaux [redacted] - Papeterie, affaire except., C.A. 5,5 millions en const. progress. Emplac. prem. [redacted] confort. [redacted] pces. Prix 1,5 million justifié. Téléphone 88 - 97-04-14.

Cédons cause double emploi [redacted] affaire en S.A.R.L. ECOLE [redacted] CONDUITE MOD. sur carrefour [redacted] important [redacted]au de récep[redacted] m2, [redacted] projection [redacted] m2 env., cab. de toil., w.-c., et 2 pièces à usage de bureau ou logement, [redacted] marbre, agc. compl. [redacted] gr. C.A. prouvé (act. 5 monit.) Px 195.000 F. T. 830-48-41 de 12 h. à 13 h. ou après 20 h. ou écrire Mme SALVATORE, 38, r. A.-Ri[redacted], 93300 Aubervilliers.

C[redacted] de 2 baux neufs [redacted] dans Paris-10e De 45 et 100 m2 Tél., chauffage, [redacted] Tél. : [redacted] à part. de 20 h.

pavillons

[redacted] pavillon [redacted] plain-pied, liv. [redacted] + 2 chbres combles aménagés, [redacted] jard. Prix 400 000 F, + C. F. Monel 050-28-15.

maisons individuelles

NATION VENTE
5 p., 3 [redacted] toil., 1 salle de bains, [redacted] garage 2 voit., grand sous-sol. - Tél. 340-35-83.

villas

Var - Saint-[redacted] vençale. Très belle vue sur mer. Séjour, 3 chambres, 3 [redacted] bs. Garage. Piscine, Beau jardin. DUMONT (94) 95-19-61 repas.

BOIS-D'ARCY, 180 m2 [redacted] compr. : entrée, sél. 40 m2, cuis. équipée, 5 chambres, [redacted] bains, 3 w.-c., buan[redacted] garage 2 voitures [redacted] m2 terrain. [redacted] AFFAIRE 975 000 F I.N. 045-29-09.

LE VÉSINET
Résidentiel - Très agréable PPTE, [redacted], 4 chbres, bains, chbre service, Gar. 3 voit. Confort. Jardin boisé 1.450 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - [redacted]

10 km VERSAILLES VILLA 1972
plain-pied, 175 m2, séj. 40 m2, [redacted], 4 chbres, [redacted] garage 2 voit., chauffage gaz, jardin 800 m2, calme, soleil. Prix 735.000 F - 954-68-00.

COLOMBES
RESIDENTIELLE
style Mansart, 6 pièces, 180 m2 gard. 3 pces. Jardin 1.000 m2. [redacted] travaux. [redacted] 242-89-77.

viagers

Rég. MONFORT-L'AMAURY propriété 5 pièces + grenier [redacted]able, 1 518 m2, parc, occupé 230 000 — 3 300 F rente Lodel 355-00-44.

Boulogne près Mo, appt neuf 5e ét. 40 m2, occupé, 33 000 F 2 500 F rente, Lodel 355-00-44.

MONTIGNY-LES-CORMEILLES PAV. 4 P., bains, joli jard. 680 m2, gar. Sera libre au décès, 82.000 F CPT + rente 2.000 F - 885-33-97.

[redacted] MONTIGNY-LES-CORMEILLES PAV. 5 P., jard. 1.700 m2, gar. 240.000 F + rente 2.500 F. Impeccable - [redacted]

propriétés

Strasbou[redacted] 2 mn par autoroute partic. [redacted]d superbe manoir, 12 pces, 560 m2 habit. objet rare sur parc 30 ares, 1,2 million F justifié. Tél. (88) 97-04-14

BELLE DEMEURE 1 h. 30 PARIS-SUD 10 p. conf. parc 31.000 m2 1.000.000 F. (86) 63-64-39

Landerneau [redacted] Mais. en pierre 7 pièc[redacted]00 m2. Tél. (98) [redacted] (le [redacted]

77 BARBIZON
— Près centre, directement sur forêt doman. Parc 6.000 m2.
— MAISON PRINCIPALE.
— MAISON [redacted]
— ECURIE.
— Discothèque, etc.

Visites sur rendez-vous : 864-02-00 - 852-34-40.

TARN
DEMEURE SEIGNEURIALE 13e, 16e et 18e siècle, [redacted] d'Albi, entièr. [redacted] tt cft, vue magnifique, calme, terrain 2.900 m2. Px 680.000 F. Docum. Dr F. VOOREN, MIDDENDUINENDAALSEWEG 29, Bloemendaal, Holland.

NORMANDIE (près Lisieux)
[redacted] maison amé[redacted] m2, 2 [redacted] Prairie de 6.000 m2. 1[redacted] vue. Prix 450.000 F. Tél. à Me PERRON, St-Julien-le-Faucon - T. : [redacted]

VAUCRESSON Belle propriété 1900
[redacted] 2.700 m2 terrain, réception [redacted] 7 [redacted] prof. libérale. Très [redacted] Près [redacted] : [redacted]000 F. [redacted] Régionale - 741-70-78

2 H PARIS
Magnifique PROPRIETE Site des ALPES MANCELLES Grande maison granit 380 m2 habitables, sur 1 HA bordé rivi[redacted] et forêt. [redacted] F, avec 120.000 F comptant.
C.I.O. 8, rue [redacted] 72000 LE MANS Tél. (16-43) 24-79-16

URGENT
DANS MONTS [redacted] BEAUJOLAIS Part. [redacted] CHATEAU (ancien monastère) + nombr. dépend.
— Avec 1 ha : 700.000 F ;
— [redacted] 10 ha + pièce d'eau : 1.100.000 F.
DOLIVEUX - Tél. [redacted]

100 km de PARIS
Particulier vend (près de Château-Thierry) presbytère XVIIIe, 200 m2 habit., poutres apparent., gde cheminée, four à pain, chf. électr., tout conf., tél., dé[redacted], sur jdin clos 1,100 m2, 630.[redacted] F. [redacted] W.-E. Tél. en semaine : (1) 880-31-20 entre 20 h. et 22 h. ou vendredi : (23) 71-43-31.

maisons de campagne

Hameau Luberon, [redacted] exposé, particulier vend 700 000 francs bergerie restaurée, cuis., salon, 3 chbres, 2 s. de bains, 120 m2 utiles, gar., remise, cave, cour. Tél. (90) 75-23-36, 20 h à 21 h.

domaines

[redacted] acheteur vaste DOMAINE Bois et plaines. [redacted] km maxi sud Paris. Ecrire [redacted] 200633 ORLET, [redacted] aven. Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

châteaux

BOURGOGNE
Particul. vend [redacted] XVIIIe, région [redacted] à Pouilly, 15 pièces principales, nombreuses dépend. Verger, parc, rivière 4 ha. [redacted] F, Tél. (80) 90-06-73.

l'agenda du Monde

Animaux

[redacted] jeune chien (4 [redacted] Pinscher nain. Vacciné, en parfaite santé. Ecr. n° [redacted] « le [redacted] » Pub. 5, r. des Italiens, [redacted] Paris.

[redacted] CHATONS CHARTREUX pedigree, vaccinés, 4 mois. T. : (16-54) [redacted] 20 h.

Artisans

POUR TOUS VOS [redacted] maçonnerie, carrelage, chauff., plomb., électricité, menuiserie. TEL. TRU. 80-75.

Auto-radios

FLASH AUTO-RADIO
[redacted] av. [redacted] 93120 La Courneuve. Téléphone 836-18-36 propose à des px superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie cinq [redacted]. Crédit simplifié, montage 1 h. sans [redacted]

Bateaux

Péniche 27 m., 180 m2, aménagé tt confort, Diesel, 50 CV, perm. navig. Vis. Paris. T. 684-63-47.

Beauté

SOINS ESTHETIQUES solarium U.V.A. Institut J.N. 70, r. de Ponthieu, 562-98-94.

Collections

ACHAT CARTES POSTALES avant 1920 et actions anciennes. TEL. : 548-73-39.

Cours

[redacted] : stages de [redacted] semaine à [redacted] sept. 80 [redacted] 16 mm professionnel. Téléph. : 255-94-44 et 367-03-77.

Fourrures

VISON FONCE « LAPIDUS » Collection récente, T. 40, petite femme. Téléphone : 525-82-42.

Livres

Particulier achèterait le(s) livre(s) lettres complètes « ABELARD ET ELOISE » parues Editions Garnier Frères. Textes français uniquement. Tél. : (97) [redacted] bur., ou 57-63-33. [redacted]

Psychologie

LA [redacted] ET SES PROBLEMES PROFESS. et PERSONNELS exige de vous
UN BILAN SINCÈRE
et un plan de campagne
POUR VAINCRE LA PSYCHOLOGIE EST LA [redacted] VOUS AIDER :
psychologue [redacted] privé et conseill[redacted] à votre écoute.
Téléphoner pour rendez-vous : 255-98-15.

Occasions

Vends très beau TECK MANOIR 1 fauteuil, 1 canapé non convertible, recouv. [redacted] + 1 table [redacted] + 4 cha[redacted] Px 3.500 F. à débattre. Téléphoner heur. b. [redacted] MUTELET : 246-52-34.

VACANCES - TOURISME - [redacted] Mer - Montagne - Campagne

CLUBS WEEK-END A DEAUVILLE
deux formules [redacted] économiques de location de studio occupé.
— Club 6 + 1 - [redacted] 2.000 F, [redacted] 7e gratuit.
— Club 43 pour 8.000 F. : week-end illimités de sept. 80 à fin juin 81.
Inscriptions [redacted]
[redacted] à
LOCATIONS ORION
[redacted] Surène, 75008 PARIS. TEL. : 266-33-36.

Croisières

[redacted] SHEHERAZADE COTES TURQUES
Croisière à la voile. [redacted] octobre, 14 jours : 3.000 F pers.
FORCE 4 11, rue Boudreau 75009 PARIS. TEL. : 742-33-57.

Photos

V[redacted] Vitau Sprint, diam. cylindre : 70 × 70 [redacted] table 220 V.
Thermostat [redacted] bon état 800 F. Téléphone : [redacted]

La belle saison va commencer
AUX ANTILLES
ALPHEE, voilier 16 m., propose croisière avec skip., 1.600 F. jour 4 pers., 1.200 F 2 pers., nourriture comprise.
FORCE 4, 11, rue Boudreau, [redacted]

Tennis

TENNIS ROYAL COURT Location tennis couvert. Quelques heures libres saison 80-81. Renseignements 631-09-58.

Dès le 1er Oct. 80
TENNIS
UNE FORMULE DE STAGE ADAPTÉE À LA VIE PARISIENNE
- Choisissez votre heure hebdomadaire journée ou soirée
- 5 centres - Tous niveaux

S.I.T.T. 246.16.55 +
20, r Richer 75009 Paris

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

économie

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

Les grévistes de Boulogne-sur-Mer se prononcent sur les suites à donner au mouvement

Après une nuit [illegible] négociations-marathons [illegible] Paris [illegible] syndicats [illegible] marins-pêcheurs [illegible] Boulogne-sur-Mer, [illegible] représentants des pouvoirs publics, on [illegible] mercredi matin, vers [illegible] heures, [illegible] un projet d'accord que la C.F.D.T. hésite [illegible] avaliser et que la C.G.T. a, pour sa part, complètement rejeté. Ce sont les marins-pêcheurs eux-mêmes qui [illegible] de leur réponse dès cet après-midi puisqu'ils [illegible] réunis en [illegible] générale à Boulogne.

De leur côté, les artisans pêcheurs ont manifesté leur colère hier après-midi dans les rues de Paris, où la seule réponse qu'ils ont obtenue a [illegible] l'intervention [illegible] de l'ordre. [illegible] brefs mais violents incidents ont eu lieu à la porte du ministère des transports, où des élus du littoral étaient reçus, sans résultat, par M. Bertrand Landrieux, chef [illegible] cabinet de M. Joël Le Theule, ministre des transports. Les pêcheurs sont repartis dans la soirée [illegible] annonçant qu'ils entreprendraient de nouvelles actions.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES NÉGOCIATIONS

Pêche industrielle : un salaire minimum pour les marins débarqués

[illegible] de la pêche industrielle [illegible] Boulogne-sur-Mer [illegible] prononcer [illegible] bulletin [illegible] 3 septembre, sur le projet [illegible] la nuit [illegible] mardi [illegible] au mercredi 3 lors [illegible] la [illegible] liation.

La C.G.T. [illegible] déjà [illegible] indiqué qu'elle [illegible] prononcerait [illegible] C.F.D.T. [illegible] une [illegible] tion moins tranchée. « *Nous présenterons le projet plus objectivement aux marins ; c'est eux qui se prononceront.* » En fait, le conseil syndical du syndicat C.F.D.T. des marins de Boulogne doit se réunir avant l'assemblée générale pour tenter de mettre au point une position précise.

La décision ne sera pas facile à prendre. Quel accueil pourront faire les marins — qui sont sans ressources financières depuis au moins sept semaines — au texte qui leur sera soumis ? Ce texte prévoit une sortie immédiate des chalutiers avec vingt-deux hommes à bord, c'est-à-dire les effectifs traditionnels, mais il indique aussi clairement que ce nombre diminuera à partir du 1er octobre prochain. Et jusqu'alors les pêcheurs salariés ont toujours refusé d'envisager une telle réduction.

La C.F.D.T. voulait trouver une porte de sortie. Mardi, à l'ouverture de la troisième réunion de la commission nationale de conciliation *qui se tenait sous* la présidence de M. François Essig, directeur général de la marine marchande, M. Louis Copin, le secrétaire fédéral de l'union maritime C.F.D.T., s'est immédiatement déclaré convaincu qu'une solution était possible. Il maintint cet optimisme malgré les aléas de quatorze heures de négociations.

La C.G.T. affirmait le contraire. D'abord parce qu'elle ne pouvait admettre l'éventualité d'une réduction des effectifs ; ensuite, parce qu'elle continuait à affirmer qu'il fallait une négociation globale sur les difficultés de la pêche française et sur l'octroi d'une [illegible] qu'elle [illegible] ne pouvait [illegible] d'une [illegible] discussion. Il ne [illegible] donc jamais question pour la C.G.T. d'approuver un protocole d'accord. D'où son embarras quand, un moment, il apparut que le texte proposé par M. Essig pouvait donner largement satisfaction aux demandes syndicales.

Le directeur général de la marine marchande chercha, en effet, tant en réunion plénière qu'au cours de longues suspensions de séance, à trouver une formule pouvant satisfaire tout le monde. Il lui fallait fournir à la C.F.D.T. assez d'arguments pour convaincre les marins boulonnais *qu'il était temps d'arrêter* leur mouvement. Pour ce faire, il dut plusieurs fois taper du poing sur la table face aux armateurs. Ceux-ci tenaient à avoir un engagement précis sur une réduction progressive des équipages.

A 5 heures du matin, un « procès verbal » était enfin mis au point que les délégués des marins et des armateurs se sont *contentés d'« enregistrer »*. Plusieurs points :

● *Les chalutiers de la pêche* industrielle de [illegible] reprendre la mer avec dans l'immédiat vingt-deux hommes à [illegible] par le passé. C'est ce que voulaient les syndicats. C'est une [illegible] armateurs ;

● D'ici au 1er octobre, les uns et les autres vont négocier des [illegible] à [illegible] convention collective. C'est un délai court qui convient aux [illegible] ;

● Ces négociations prévoient qu'il n'y aura aucun licenciement, que l'organisation du travail à bord sera revue et que seuls les trois plus hauts salaires seront diminués ;

● « *Les effectifs seront aménagés* », ce qui en clair veut dire qu'ils seront réduits. C'est la grande conception de la C.F.D.T., mais aucun chiffre précis n'a été avancé ;

● Des marins resteront à terre à tour de rôle, mais un salaire minimum leur sera garanti. De l'ordre de 3 600 F par mois contre 6 500 F en moyenne quand ils sont en mer. M. Essig s'est *engagé* [illegible] ce que l'État prenne en charge la plus grande partie de cette somme par l'intermédiaire du Fonds national de l'emploi, qui aide le chômage partiel. C'est la seule concession du gouvernement mais elle est importante.

Les sept cents marins de la pêche industrielle boulonnaise vont donc devoir se prononcer ce mercredi après-midi sur ce projet d'accord. Pour la première fois depuis le début du conflit, les responsables locaux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont eu une attitude différente. Cela aura des conséquences importantes. Certes, la C.F.D.T. est majoritaire à Boulogne, mais, justement, la C.G.T. lui conteste cette suprématie. La centrale d'Edmond Maire peut-elle prendre le risque, dans le contexte politique et syndical actuel, de se voir désavouée par ses troupes boulonnaises ?

L'évolution actuelle de l'ensemble du conflit de la pêche industrielle et artisanale aura probablement de sérieuses répercussions sur les rapports syndicaux. Les pêcheurs artisans, qui, pour l'instant, sont les grands perdants, auront quelque raison de reprocher [illegible] leur leader de les avoir laissés se lancer dans cette aventure, voire de les [illegible] avoir poussés.

Pour eux, le gouvernement ne veut rien céder. Les mesures annoncées le 26 août par M. Le Theule ne coûteront pas un sou [illegible] l'État dans l'immédiat. Et le premier ministre a fait clairement savoir aux différents représentants des pouvoirs publics, qui continuent à discuter avec les marins-pêcheurs, qu'il n'était pas question d'accorder quoi que ce soit de plus que ce qui a déjà été donné... Même par le biais d'aménagements techniques.

Pêche artisanale : une avance de 24 millions de F

Pour ce qui concerne la pêche artisanale, M. Essig a indiqué, mardi matin, aux membres du conseil de gestion du FIOM (Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche) que les mesures qu'il leur annonçait, et qui avaient été mises au point la veille à Matignon, étaient à prendre ou à laisser. Pourtant, les représentants de l'administration sont en minorité dans ce conseil ; mais le gouvernement dispose d'un droit de veto. Il a suffi de menacer d'en faire usage. La C.G.T. était absente, la C.F.D.T. s'est abstenue, les autres professionnels ont accepté le plan gouvernemental même s'ils l'ont jugé tout à fait insuffisant. Que prévoit-il ?

● Le FIOM garantissait jusqu'alors que les revenus que les marins tiraient de la pêche de trois espèces choisies par les organisations locales de producteurs augmenteraient tous les ans de 10 %. Pour les quatre prochains mois, la hausse sera de 15 % et s'appliquera à dix espèces. Mais pas question de garantir, comme le demandaient les professionnels, leurs revenus « toutes espèces confondues ». C'est contraire aux « principes » du gouvernement de garantir la totalité d'un revenu.

● Normalement, les organisations de producteurs doivent [illegible] 55 % des [illegible] ainsi attribuées aux pêcheurs. [illegible] elles n'ont plus d'argent, le [illegible] leur avancera d'ici à la fin de l'année 24 millions de francs, dont 4,5 millions dès cette semaine et autant avant la fin du mois.

● En janvier, on examinera comment cette avance sera remboursée. Cela pourra être l'occasion d'un « geste ».

● L'État fournit à peu près les deux tiers du budget du FIOM. Le reste provient d'une taxe parafiscale dont la *moitié* est payée par les producteurs eux-mêmes. Ils vont donc financer une partie du « cadeau » qui leur est fait.

● Pour le reste, on grattera les fonds de tiroir du FIOM. On utilisera ainsi le reliquat (8 millions de francs des 25 millions que M. Jacques Chirac, alors premier ministre, avait accordés en 1975 au FIOM pour qu'il crée un fonds de garantie à l'occasion d'une précédente *crise* de la pêche. Le « laxisme » financier que M. Barre reproche tant à son prédécesseur a des « restes » parfois bien utiles.

Le gouvernement ne pourra pas prétendre avoir été financièrement généreux avec les pêcheurs artisans.

THIERRY BRÉHIER.

Dix minutes de fureur pour une journée de dupes

Ils étaient plus d'un millier, en tenue de travail, chandail rayé sous vareuse bleue ou ocre, venus à Paris pour manifester, pour dire leur colère. Mardi, les artisans pêcheurs arrivés de tous les ports de Normandie, de Granville à Fécamp en passant par Port-en-Bessin, *s'étaient* regroupés en fin de matinée au pied de la tour Eiffel.

Peu après 14 heures, les marins-pêcheurs partaient *en* direction du ministère des transports, précédés de nombreux élus locaux, députés, maires, conseillers généraux, au premier rang desquels — était-ce l'heure de la réconciliation ? — M. Guy Guermeur (R.P.R., Finistère), M. François d'Harcourt (U.D.F., Calvados), M. Claude Willequin (P.S., Pas-de-Calais). Des slogans rythment la marche : « *Le Theule au poteau !* », « *Barre-Giscard, assassins !* », « *Nous voulons vivre de la mer !* »...

Très vite, la manifestation atteignait la rampe d'accès qui relie le pont de Bir-Hakeim à l'avenue du Président-Kennedy, où un cordon d'une quinzaine de policiers, en simple chemise et képi, était chargé d'interdire *l'accès au ministère. Comme* la police refusait de laisser avancer le cortège, les marins-pêcheurs, à l'appel de M. Jean Bardol (député P.C.F. de Boulogne), [illegible] culaient le petit cordon à coups de poing et à coups de pied, auxquels répondaient les premiers coups de matraque.

Ainsi, ils devaient se retrouver à l'entrée du ministère, où s'engageaient les pourparlers avec le commissaire du 7e arrondissement. « *Je peux vous faire une vacherie,* dira le policier. *Je vous laisse entrer et je coffre tout le monde. Reculez, je vous laisse les quais.* »

Les marins reculèrent et firent face aux forces de l'ordre tout en bloquant en contre-bas la voie express rive gauche. Dans le même temps, une délégation d'élus entrait au ministère, où elle était reçue par M. Landrieu, chef de cabinet de M. Le Theule. A l'extérieur, les policiers interdisaient l'accès du ministère. C'en était trop pour les pêcheurs, qui, après avoir brûlé le drapeau tricolore, enfonçaient le barrage, jetaient des pierres, attaquaient les forces de l'ordre avec les hampes — de gros calibre — de leurs banderoles. Cet affrontement qui ne devait pas durer plus de dix *minutes*, fit six blessés du côté de la police.

Une demi-heure plus tard, la délégation sortait du ministère. MM. Guermeur et d'Harcourt annonçaient que, une fois de plus, on n'avait rien obtenu. Les artisans pêcheurs, furieux, repartaient malgré tout vers la tour Eiffel en criant : « *Rendez-vous à Antifer !* » Plus de trois cents d'entre *eux décidaient* de bloquer le quai Branly et le pont d'Iéna en renversant sur la chaussée des barrières *métalliques*. Peu après 18 heures, tout était terminé.

Qu'elle était furibonde, la mine des pêcheurs derrière les vitres des cars qui les ramenaient vers les ports normands ! Personne ne pouvait dire vers quels nouveaux affrontements s'en allaient les artisans, convaincus, s'il en était encore besoin, qu'on s'acharnait à « *les faire crever* »...

OLIVIER SCHMITT.

PARMI LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE LA MER DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Aide au carburant : de 10,5 centimes à 35 centimes par litre

Les députés membres du groupe de la mer, réunis mardi 2 septembre à l'Assemblée nationale, ont demandé la création d'une *commission d'enquête parlementaire* sur la crise des pêches maritimes, ainsi qu'un débat public du Parlement dès la première semaine de la prochaine [illegible].

M. Guy Guermeur, député (R.P.R., Finistère), [illegible] présenté [illegible] propositions après avoir rejeté la responsabilité du [illegible] sur [illegible] gouvernement, qui [illegible] *pas pris à temps les* [illegible] *ceptibles d'arrêter* [illegible] Soulignant [illegible] « *cette crise, qui* [illegible] *permanente* [illegible] *affectait profondément* [illegible] *des pêches françaises, n'était pas le reflet d'un problème de type de pêche ou de* [illegible] *de port* », [illegible] indiqué M. Le Theule, M. Guy Guermeur a proposé une série de mesures destinées à sauver les pêches maritimes françaises.

Elles concernant notamment une augmentation de l'aide au carburant, qui passerait de 10,5 centimes à 35 centimes par litre ; l'indemnisation des dégâts subis par les bateaux lors de l'intervention de la marine nationale ; la création d'un ministère de la pêche ou d'un secrétariat d'État rattaché au ministère de l'agriculture.

Elles visent également à [illegible] prendre en charge par les pouvoirs publics le coût des infrastructures portuaires, supportées aujourd'hui à 65 % par les pêcheurs et les mareyeurs, ainsi que la mise en place à Bruxelles d'une véritable politique communautaire de la pêche comprenant une clause de sauvegarde face aux importations des pays tiers.

[illegible] représentants du groupe socialiste, [illegible] se [illegible] d'accord sur ces mesures immédiates, ont regretté que le groupe de la mer ne vote pas un texte qu'ils avaient proposé. Ce texte soulignait que « *le gouvernement avait la plus large responsabilité dans l'impasse actuelle en refu*[illegible] *voir des négociations sereines avec la profession, en provoquant délibérément* [illegible] *pêcheurs et en essayant de tromper l'opinion sur les enjeux du conflit* ». Le gouvernement a, selon eux, « *volontairement poussé au durcissement du conflit et au pourrissement de la situation* ». Quant aux communistes, ils avaient annoncé dès lundi qu'ils ne participeraient pas aux travaux du groupe de la mer (*le Monde* du 3 septembre 1980).

URBANISME

A Paris

Le permis de construire du centre des sports de Bercy est signé

M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, vient de signer [illegible] permis [illegible] du centre [illegible] des sports qui doit [illegible] réalisé sur une partie des anciens entrepôts [illegible] Bercy dans [illegible] douzième arrondissement.

L'État vient [illegible] feu vert au projet [illegible] architectes [illegible] Guvan. « *Nous avons voulu faire un centre des sports qui respecte le site de la Seine. Nous avons donc choisi des matériaux simples : béton, charpente métallique et verre. Nous espérons pouvoir attaquer le chantier dans un* [illegible] *afin* [illegible] *sports* [illegible] », [illegible] 1979 les architectes après [illegible] remporté le [illegible] organisé par la Ville [illegible] Paris.

[illegible] le [illegible] la hauteur ne dépassera pas 30 mè[illegible] aura l'allure d'une pyramide tronquée entourée [illegible] plan[illegible]. Il [illegible] situé sur un [illegible] de 4 hectares, entre le boulevard de Bercy et la rue de Chalon, et son coût ne devrait pas dépasser, selon la mairie de Paris, 200 millions de francs. La R.I.V.P. (Régie immobilière de la Ville de Paris) ser- chargée de la construction, et les premiers coups de pioche seront donnés au mois d'octobre prochain.

Dans ce futur centre sportif, vingt-trois disciplines pourront être pratiquées. Le 21 avril dernier, le Conseil de Paris a approuvé les propositions du maire concernant l'aménagement des 33 hectares restants. Ce plan prévoit la réalisation d'un parc d'environ 15 hectares situé au centre des entrepôts et aux abords du Palais des Sports. Il sera composé de l'essentiel des plantations existantes et des bâtiments intéressants à conserver. Cela suppose donc le respect de l'ancienne trame [illegible] dix-huitième [illegible] comprenant [illegible] principaux [illegible] rieur [illegible] entrepôts.

Le plan approuvé par [illegible] prévoit également la [illegible] mille logements à caractère social, situés en partie au nord des entrepôts et en partie [illegible] terrains S.N.C.F. limitrophes. Enfin, [illegible] de la rue de Dijon, c'est-à-dire au-delà du parc, [illegible] à l'opposé [illegible] Sports, sera maintenue une activité vinicole. Une activité traditionnelle du quartier qu'il aurait été dommage de supprimer définitivement.

JEAN PERRIN.

ÉNERGIE

LE MEXIQUE EST DEVENU LE CINQUIÈME PRODUCTEUR MONDIAL DE PÉTROLE

Mexico. — Le président mexicain, M. José Lopez Portillo, a annoncé le lundi [illegible] septembre que son pays *disposait de réserves potentielles de* pétrole atteignant 250 milliards de barils (1). Dans son message annuel au Parlement, le chef de l'État mexicain a précisé que les réserves prouvées atteignaient 60,1 milliards de barils et les réserves probables 38,1 milliards, ce qui assure au Mexique une marge de sécurité de plus de soixante ans, la plus importante au monde.

La production maximale du Mexique atteindra, dès l'année prochaine, 2,7 millions de barils par jour (135 millions de tonnes par an), objectif qui ne devait, à l'origine, être atteint qu'en 1982. Actuellement, le Mexique extrait plus de 2,3 millions de barils par jour (115 millions de tonnes par an). Il occupe la cinquième place mondiale pour la production et la sixième pour les réserves certifiées.

(1) Il y a en moyenne 7,3 barils dans 1 tonne de pétrole.

Faits et chiffres

Affaires

● *Commande pour C.I.I.-H.B. en Algérie.* — La compagnie C.I.I.-Honeywell Bull vient d'obtenir une commande groupée du ministère des P et T algérien pour l'installation d'un réseau informatique de traitement des comptes chèques postaux. Trois ordinateurs de moyenne puissance, sept mini-ordinateurs, des imprimantes et des terminaux seront ainsi livrés à l'Algérie. Le *contrat (matériel plus services)* représente une vingtaine de millions de francs.

● *Manufrance :* le Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.) demande au ministre de l'économie de *favoriser* le plan *proposé* par le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance en débloquant l'aide de 150 millions de francs prévue par les pouvoirs publics.

Dans un communiqué publié mardi 2 septembre, le S.N.P.M.I. indique que les mille deux cents entreprises déjà victimes du premier dépôt de bilan de la société « [illegible] *admettre de voir définitivement disparaître* [illegible] *200 millions de francs de créances.* [illegible] *disposée à favoriser la mise sur pied d'un pool de fournisseurs et à rechercher les industriels susceptibles de gérer les services de production* [illegible] *de* [illegible] *Manufrance* », [illegible] niqué.

Etranger

● *Vers un « plan papier » en Grande-Bretagne.* — L'industrie papetière *britannique* connaît, elle aussi, une très grave récession. Les déficits s'accumulent, les licenciements se multiplient, et le géant papetier Bowater n'est pas épargné. Aussi les « *pressions* » se font de plus en plus vives sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures de *soutien en faveur* de cette industrie. Il serait donc envisagé, d'une part, de raccourcir les délais d'attribution aux entreprises papetières, de certaines aides financières régionales et, d'autre part, de réduire le montant d'une taxe indirecte (« *National Insurance Surcharge* »).

POUR DEVANCER DEMAIN

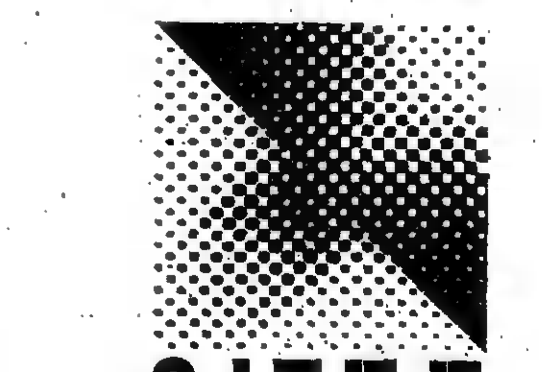

S.I.T.E.F

SALON INTERNATIONAL DES TECHNIQUES ET ENERGIES DU FUTUR DECIDE PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Domaines concernés

ENERGIE · MATERIAUX · COMMUNICATIONS TRANSPORTS · AERONAUTIQUE · INGENIERIE · INFORMATIQUE · SPATIAL · BIOLOGIE · ELECTRONIQUE · MEDICAL · HABITAT & CADRE DE VIE · AGRO INDUSTRIE · MECANIQUE, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

TOULOUSE du 20 au 25 OCTOBRE 1981

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse (direction industrie) BP 1506 Toulouse Tél. (61) 25.21.00

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIAL

La Maglum en Franche-Comté : «Choisissez entre 265 et 857 licenciements»

De notre correspondant

Vesoul. — Comme beaucoup de ses camarades de Ronchamp et de Conflans-sur-Lanterne (Haute-Saône) et de Giromagny (Territoire de Belfort), M. Claude Lemercier, laveur de pièces, gagnant 2 400 francs par mois, a déjà, malgré ses vingt-huit ans, connu les affres du licenciement. Les trois établissements de fabrication d'accoudoirs et de pare-soleil de la S.A. Maglum, qui travaille en sous-traitance surtout avec le groupe Peugeot, étaient en effet jusqu'aux années 60 des houillères et des usines textiles.

Voilà quelques années, ils étaient mille cinq cents à la Maglum, société qui a son siège à Neuilly-sur-Seine et qu'on n'a jamais présentée comme un modèle de gestion. Ils ne sont plus que huit cent cinquante-sept. Après le dépôt de bilan, l'administrateur provisoire vient d'annoncer *deux cent soixante-cinq congédiements, « prix à payer »* pour que le seul nouveau partenaire éventuel, la SEIM-Rottin de Romans (Drôme) accepte de reprendre l'affaire en gérance libre. A l'annonce du règlement judiciaire le 27 août, la quasi-totalité du personnel s'était *mis en grève* ; après celle *du plan de licenciement*, les trois usines sont occupées depuis lundi soir.

Pourtant, la SEIM-Rottin, spécialisée dans les équipements électriques automobiles, a fait savoir que dès les premiers *« troubles sociaux »* elle se retirerait, entraînant alors la liquidation de biens. Et, le lundi 1er septembre, ce qui reste de l'*ancienne direction* de la Maglum a exhorté les ouvriers à reprendre le travail *« dans les quarante-huit heures »*. Le préfet lui-même, M. Pierre Costa, a, de son lieu de vacances, mis en garde les grévistes : *« Tout prolongement de l'arrêt d'activité dans les établissements aurait des conséquences très graves sur la mise en œuvre de la solution permettant le maintien de six cents emplois. »*

L'argumentation est juridique : le paiement des salaires par l'association pour la garantie des salaires n'est possible que jusqu'à la fin août. Pour la période de l'administration provisoire, qui va jusqu'au *6 septembre*, le 1,2 million de francs, représentant les rémunérations des six cents non-licenciés, doit être assuré par les fonds propres de l'entreprise. Or la quasi-totalité des ouvriers étaient en grève jusqu'à l'occupation.

Le secrétaire de la section C.G.T. d'*entreprise de Ronchamp*, M. André Ruiz, parlait, mardi soir, de *« chantage odieux »*, et la C.G.T. *« attend fermement »* la réunion du comité central d'entreprise le 4 septembre, à Neuilly-sur-Seine, qui doit entériner le dernier choix de la SEIM-Rottin entre la gérance libre avec deux cent soixante-cinq licenciements et la liquidation de biens avec huit cent cinquante-sept lettres recommandées.

Quant à la C.F.D.T., qui n'a pas davantage été invitée à négocier par le candidat à la reprise, elle dénonçait le 3 septembre, par son secrétaire fédéral, M. Pierre Emann, *« l'inadmissible atteinte au droit de grève »*. L'U.D. C.F.D.T. devait être reçue ce mercredi après-midi à la préfecture, *« car il est impensable que les pouvoirs publics accordent 1,5 milliard d'aide à la SEIM pour reprendre, sans assurance à moyen terme, une entreprise qui licencie le tiers du personnel »*.

Après avoir voté contre l'occupation comme une bonne partie du personnel de Giromagny, la C.G.C., quant à elle, a choisi : *« Il faut tirer les suites logiques de ce qui se passe. »*

ANDRÉ VIVIAN.

LE TRAVAIL A REPRIS A L'EX-FRANCO-BELGE

(De notre correspondant.)

Lille. — Le travail a repris ce mercredi 3 septembre à l'ex-Franco-Belge, à Raismes, reprise en location-gérance par la Soferval (Société ferroviaire du Valenciennois). Mardi, les dirigeants de la nouvelle société, MM. Jacques Bedel, président, et Claude Vacherot, directeur général, ont participé à un comité d'établissement qui avait été convoqué par les syndics pour expliciter les conditions du redémarrage de l'usine. Des explications ont été données sur la constitution de la société de location-gérance (*le Monde* du 3 septembre).

Le capital, qui est de 20 millions de francs, se répartit comme suit : Alsthom - Atlantique : 6 millions ; Ateliers du Nord de la France : 5 millions ; De Dietrich : 3 millions ; Arbel : 2 millions, et la Compagnie électro-mécanique : 4 millions.

En ce qui concerne les conditions de reprise, il a été précisé que les horaires seront de trente-quatre heures par semaine, au lieu de quarante heures, les heures perdues étant indemnisées à 50 %, et que les licenciements seront limités à vingt et une personnes, dont quinze en préretraite à *cinquante-sept ans*. Le personnel gardera les mêmes conditions de rémunération que précédemment, y compris les gratifications mensuelles et les primes de vacances. — G. S.

(Publicité)

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
Subdivision des Etudes Foncières et de Topographie
32, quai Galliéni - 92151 SURESNES CEDEX
ROUTE NATIONALE 186
Tête Rive Gauche du Pont de CHATOU
Echangeur avec la Route Nationale 190

(dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique pour la réalisation de l'autoroute A-86)

ENQUÊTE PARCELLAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON

Le Préfet des HAUTS-de-SEINE,
Officier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre 1939-1945,
Vu le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, notamment ses articles L.12-1 à L.12-6 et R.11-19 à R.11-31,
Vu le décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 modifié portant réforme de la publicité foncière et notamment ses articles 5 et 6,
Vu la liste des commissaires enquêteurs établie par arrêté préfectoral du 31 décembre 1979,
Vu le décret en Conseil d'Etat en date du 18 décembre 1970, qui a déclaré d'utilité publique la construction de l'autoroute A-86 entre le Pont de Rouen à NANTERRE et la R.N. 190 à RUEIL-MALMAISON,
Vu le décret en date du 7 janvier 1976 qui a prorogé les effets de la Déclaration d'Utilité Publique susvisée jusqu'au 31 décembre 1980,
Vu le plan parcellaire des terrains à acquérir sur le territoire de la commune de RUEIL-MALMAISON, ainsi que la liste des propriétaires dressée en application de l'article R.11-19 du Code précité, sur la proposition du Secrétaire général,

ARRETE

ARTICLE PREMIER. — Il est procédé à l'enquête parcellaire prescrite par les articles R.11-19 à R.11-31 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique sur le projet relatif à l'aménagement de la Route Nationale 186 à la Tête Rive Gauche du Pont de CHATOU — échangeur avec la Route Nationale 190 — sur le territoire de la commune de RUEIL-MALMAISON, dans le cadre de la réalisation de l'autoroute A-86 entre le Pont de Rouen à NANTERRE et la Route Nationale 190 à RUEIL-MALMAISON.

ARTICLE 2. — Est désigné en qualité de Commissaire Enquêteur : M. MERLIN Pierre, Inspecteur divisionnaire hors classe à la S.N.C.F., demeurant 1, rue Pissaro, 75017 Paris.

ARTICLE 3. — Le plan parcellaire et la liste des propriétaires seront déposés à la Mairie de RUEIL-MALMAISON pendant VINGT ET UN jours consécutifs, du 10 septembre au 30 septembre 1980 inclus, où ils pourront être consultés :
— du lundi au vendredi : de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. ;
— le samedi : de 8 h. 30 à 12 h. (dimanches et jours fériés exceptés).

ARTICLE 4. — Pendant le délai et aux heures indiqués à l'art. 3, chaque intéressé pourra éventuellement consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Pendant ce même délai, les intéressés pourront, s'ils le souhaitent, adresser leurs observations par écrit au Commissaire Enquêteur ou au Maire, qui les joindra au registre.

ARTICLE 5. — A l'expiration du délai fixé à l'article 3, le registre sera clos et signé par le Maire et transmis dans les VINGT-QUATRE HEURES avec le dossier d'enquête au Commissaire Enquêteur, qui transmettra dans les TRENTE JOURS le dossier et le registre au Préfet des HAUTS-DE-SEINE - Direction Départementale de l'Equipement - Subdivision des Etudes Foncières et de Topographie, accompagnés de son avis sur l'emprise des ouvrages projetés et du procès-verbal de l'opération.

ARTICLE 6. — Le présent arrêté sera affiché à la porte de la Mairie de RUEIL-MALMAISON et publié par tous autres procédés en usage dans cette commune pendant toute la durée de l'enquête. Il sera, en outre, inséré en caractères apparents dans l'un des journaux publiés dans le département. Ces formalités devront être effectuées avant le 9 septembre 1980 et justifiées par un certificat du Maire qui sera annexé au dossier à la clôture de l'enquête.

ARTICLE 7. — M. le Secrétaire Général des HAUTS-DE-SEINE, M. le Maire de RUEIL-MALMAISON, M. le Commissaire Enquêteur et M. le Directeur Départemental de l'Equipement des HAUTS-DE-SEINE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
Le Préfet des HAUTS-DE-SEINE,

Fait à NANTERRE,
le 20 juin 1980,

Signé : Jean TERRADE.

ÉTRANGER

AGGRAVATION DU DÉFICIT DU COMMERCE EXTÉRIEUR ITALIEN

Le déficit de la balance commerciale italienne pour les six premiers mois de l'année a atteint 7 784 milliards de lires (38,2 milliards de francs), contre 1 345 milliards de lires (6,6 milliards de francs) pour le premier semestre de 1979. Au cours de cette même période, les exportations n'ont augmenté que de 16,7 %, tandis que les importations croissaient de 38,4 %.

Alors que, au premier semestre 1979, l'Italie avait un excédent commercial avec les autres pays de la C.E.E., la tendance s'est complètement renversée et le déficit atteint cette année 1 932 milliards (9,5 milliards de francs). Le déficit de l'Italie dans ses échanges avec la France a été multiplié par dix, atteignant 641 milliards de lires, soit 3,1 milliards de francs.

Avec les pays de l'OPEP, le déficit a presque doublé, passant de 1 824 milliards à 3 286 milliards, soit de 9 milliards de francs à 15,7 milliards de francs.

● *La production mensuelle d'automobiles japonaises a dépassé un million d'unités* pour la première fois en juillet, atteignant exactement 1 039 770 unités, soit 23,5 % de plus qu'en juillet 1979. Au cours des six premiers mois de l'année la production japonaise a *atteint 5,464 millions* d'automobiles, dépassant ainsi la production américaine (4,271 millions).

LES BÉNÉFICES DES COMPAGNIES ÉTANT « EXORBITANTS »

La fiscalité pétrolière va être alourdie en R.F.A.

Bonn (*A.F.P.*). — Les autorités ouest-allemandes veulent alourdir sensiblement la fiscalité frappant les compagnies qui extraient du pétrole et du gaz du sol allemand. Actuellement, ces entreprises acquittent une taxe à la production de 17 %. Le ministre des *finances*, M. Matthoeffer, estime que l'impôt devrait être *plus que* doublé et porté à 40 % pour taxer « les bénéfices exorbitants » réalisés par ces compagnies, qui profitent de l'envol des prix de l'énergie sur le marché mondial.

La proposition du ministre n'a toutefois valeur que de recommandation, car seuls les Laender sont compétents pour fixer le niveau de cette taxe. Ils en reçoivent le *montant intégral*, soit 447 millions de marks en 1979, a précisé le ministère des finances.

Le Land de Basse-Saxe, sur le territoire duquel sont extraits 95 % du gaz et du pétrole ouest-allemands, est le principal intéressé par cette majoration des impôts. C'est son gouvernement qui ouvrira, jeudi 4 septembre, des négociations avec les représentants de la Fédération ouest-allemande des industries pétrolières et gazières.

Pour l'instant, les principales compagnies pétrolières se refusent à la moindre déclaration, ne voulant *vraisemblablement* pas abattre leurs cartes avant l'ouverture des négociations avec les autorités de Basse-Saxe. Tout au plus, les industriels font-ils remarquer que le taux de la taxe de production a déjà été porté, le 1er janvier, de 15 % à 17 %.

En 1979, la R.F.A. a extrait de son sol 26,9 milliards de mètres cubes de gaz (34 % de son approvisionnement), et 4,8 millions de tonnes de pétrole brut (4 % de ses besoins). Pour cette année, les autorités estiment que la taxe à la production, à son niveau actuel, devrait rapporter *entre 600 et 700 millions de marks*

● *Les premières enchères de pierres précieuses* se sont déroulées à Colombo fin août. Plus de trois millions de dollars de pierres — saphirs, rubis (...) — ont été proposés aux acheteurs, locaux et étrangers, en particulier japonais, américains, singapouriens et thaïlandais. Le ministre des finances, M. Ronnie de Mel, a déclaré vouloir faire de son pays un centre international de vente des pierres précieuses, dont Sri-Lanka est un important producteur. Il souhaite ainsi lutter contre une contrebande qui a permis, jusqu'à présent, l'exportation illégale des plus belles pierres de l'île. — (*A.F.P.*)

● *Le groupe Alsthom-Atlantique vient d'obtenir un contrat* de plus de 100 millions de francs pour la construction d'une centrale électrique Diesel, en Indonésie.

RÉVISION EN BAISSE DU DÉFICIT 1979 DE LA BALANCE DES PAIEMENTS BRITANNIQUE

L'Office central des statistiques britannique annonce qu'après révision en hausse des recettes « invisibles », qui ont totalisé 1.54 milliard de livres (15,4 milliards de francs) et non 993 millions de livres comme il avait d'abord été indiqué, la balance des paiements courants a enregistré un déficit de 1,86 milliard de livres en 1979, au lieu de 2,32 milliards (voir « le Monde » du 8 mars 1980). En 1978, la balance des paiements s'était soldée par un excédent de 629 millions de livres.

Ces statistiques définitives, contenues dans un « Livre rose » officiel, signalent que les recettes au titre du « shipping », de l'assurance, du tourisme, de la banque, ont totalisé 3,55 milliards, contre 3,49 milliards de livres en 1978. Les corrections apportées montrent en revanche que la balance commerciale de la Grande-Bretagne a été déficitaire de 3,40 milliards de livres, et non pas de 3,31 milliards de livres, comme annoncé précédemment. — (Agefi.)

● *Ford investit en Grande-Bretagne.* — Ford va investir 352 millions de dollars (1,4 milliard de francs environ) en quatre ans dans son usine de Halewood près de Liverpool, dans laquelle est montée sa nouvelle voiture Escort.

NEW YORK, MONTREAL, ATLANTA, DETROIT, CHICAGO

Le réseau d'affaires que seule la Sabena vous offre

L'Amérique du Nord par Sabena

Cinq destinations-clés pour atteindre, le même jour, la plupart des villes américaines.

Le 15 août 1980, la Sabena inaugurait la première liaison directe entre Bruxelles et Chicago, enrichissant ainsi, à nouveau, son réseau en Amérique du Nord.
New York, Montréal, Atlanta, Détroit et aujourd'hui, Chicago, un réseau unique spécialement conçu pour le voyageur d'affaires, un choix de destinations et des horaires soigneusement étudiés qui permettent de relier Bruxelles au quatre coins du continent nord-américain le jour même du départ.
Dans le Nord, la Sabena offre une alternative intéressante. Elle dessert, bien sûr, New York et Chicago, les points d'entrée traditionnels aux Etats-Unis, mais aussi Détroit (Michigan), un aéroport moins encombré que ses grands voisins, qui offre cependant un éventail aussi large de correspondances.
Dans le Sud, la Sabena a choisi Atlanta, le principal aéroport de transit aux USA, et le centre d'une région en plein essor économique.
Outre Anchorage en Alaska, Montréal renforce ce réseau desservi hebdomadairement par plus de vingt liaisons directes.
Mais la Sabena ne se contente pas de vous amener à destination. Elle met également à votre disposition une trentaine de bureaux, répartis dans l'ensemble du continent nord-américain, pour rendre votre séjour plus agréable, organiser votre retour ou simplement vous venir en aide.

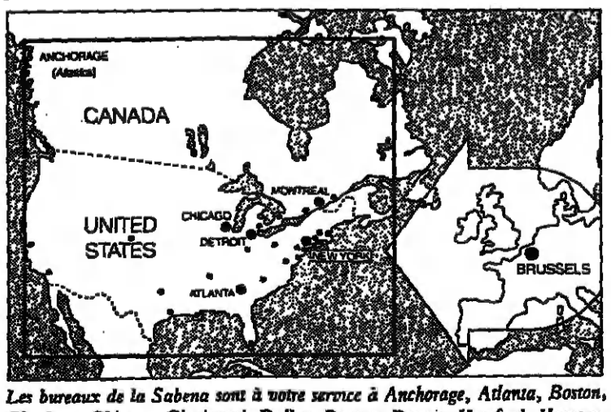

Les bureaux de la Sabena sont à votre service à Anchorage, Atlanta, Boston, Charlotte, Chicago, Cincinnati, Dallas, Denver, Detroit, Hartford, Houston, Long Island, Los Angeles, Manhattan, Memphis, Miami, Montreal, New Jersey, New Orleans, New York, Ottawa, Philadelphie, Pittsburgh, Quebec, San Francisco, Toronto, Washington, Westchester,...

Le réseau aérien de la Sabena : un réseau sur mesure pour les voyageurs d'affaires.

SABENA
belgian world airlines

IMPAL-T-PUB Belgium/SN/1316

AFFAIRES

Des intérêts malaisiens sont en passe de prendre le contrôle de Dunlop

Il se confirme que des intérêts malaisiens sont en passe de prendre le contrôle de la firme britannique Dunlop Holdings, quatrième fabricant mondial de pneumatiques (*le Monde* daté 27-28 juillet). Selon des informations en provenance d'Extrême-Orient, ces intérêts détiendraient, d'ores et déjà, 40 % du capital de Dunlop, des sources britanniques ramenant ce pourcentage à 20 % environ. Toujours est-il que des achats massifs de titres Dunlop ont été enregistrés depuis quelques mois à la Bourse de Londres. Les principaux acheteurs sont deux groupes animés par M. Ghafar Baba, ancien ministre de l'agriculture de Malaisie : Kompleks Kewangan, société d'investissement contrôlée par l'Etat, qui gère les intérêts des indigènes d'ethnie malaise (*Bumiputras*), et Goudzield Holdings, propriété personnelle de M. Ghafar Baba.

Ce dernier est également vice-président de la United Malays National Organisation, et secrétaire général du Front national, parti politique au pouvoir.

Cette double appartenance indique bien que l'opération en cours, visant à la prise de contrôle de Dunlop, s'inscrit dans le cadre d'une « malaisianisation » des entreprises étrangères opérant en Malaisie. Dunlop y possède en effet plus de 23 000 hectares de plantations d'hévéas, sans compter une usine de pneumatiques, de gros intérêts dans l'huile de palme et d'importantes sociétés d'investissement.

Conséquence logique de l'opération, les représentants des acheteurs malaisiens se sont rendus en Suisse, le mois dernier, pour conférer avec les dirigeants du fabricant de pneumatiques italien, Pirelli, qui est associé à Dunlop en Grande-Bretagne.

L'ÉTAT ACCORDE AU GROUPEMENT EUROPÉEN DE LA CELLULOSE (GEC) UNE AIDE FINANCIÈRE SUBSTANTIELLE

Les pouvoirs publics ont accordé au Groupement européen de la cellulose (G.E.C.) une aide financière. Ce soutien « *provisoire* » pourrait atteindre le montant maximum de 40 millions de francs. Il revêtira diverses formes (prêts, subventions, etc.).

Premier producteur européen de pâte à papier, le G.E.C connaît depuis dix ans, des difficultés endémiques. Ses pertes et son endettement s'accumulent. Son actionnaire principal (34,4 %), le groupe papetier canadien Mac Millan Bloedel, a l'intention de se retirer, et le 19 août, le GEC a été admis au bénéfice de la suspension provisoire des poursuites (*le Monde* du 21 août).

Cette décision donnait aux pouvoirs publics et aux divers intéressés un délai pour trouver une — ou des — solution industrielle. Mais les difficultés de trésorerie du G.E.C. ont inquiété ses fournisseurs. Nombre de ces derniers (notamment les forestiers qui approvisionnent l'usine de pâte à papier de Strasbourg) avaient donc décidé de ne plus livrer de bois tant que leurs anciennes factures n'étaient pas réglées. Pour éviter l'asphyxie et l'arrêt des activités, il fallait donc accorder un « ballon d'oxygène » au G.E.C. C'est ce que viennent de faire les pouvoirs publics.

Reste maintenant à mettre à profit ce répit pour mener à bien les négociations en cours pour une reprise du G.E.C. En fait, aucun industriel ne s'étant manifesté pour reprendre le groupement dans son ensemble, on s'oriente vers un éclatement du G.E.C. Les trois usines françaises seraient reprises en location-gérance par des industriels différents.

Services publics

● *Les syndicats mettent en cause le monopole des distributeurs d'eau.* — La Fédération C.G.T. des services publics et la Fédération C.F.D.T. des services communaux ont publié le lundi 1er septembre un communiqué commun dans lequel, à l'occasion du congrès international des distributeurs d'eau, elles dénoncent le « *monopole des deux sociétés privées qui assurent la distribution d'eau en France* ». Selon les syndicats, cette situation apporte des restrictions au droit de grève des salariés et ne garantit pas la sécurité de l'emploi.

Le groupe Agache-Willot s'apprête à supprimer deux mille emplois

Boussac-Saint-Frères, principale filiale du groupe Willot, devrait annoncer à la mi-septembre un plan de près de deux mille suppressions d'emplois touchant essentiellement le secteur confection du groupe. Les ateliers Rousseau de Montluçon (Allier), ceux de la Manufacture de Blainville à Tombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), ceux de Cyclone à Avranches (Manche), de Ted-Lapidus à Flines-lès-Raches (Pas-de-Calais), seraient touchés par ce plan, ainsi que le tissage « Napoléon » de l'usine de Masevaux (Haut-Rhin), qui serait fermée.

Depuis la reprise, il y a deux ans, de l'ex-groupe Boussac par le groupe Willot, près de quatre mille emplois ont été supprimés, notamment dans le Nord, dans l'Ouest, et aux sièges parisiens de l'ancien groupe Boussac. Pourtant, Boussac-Saint Frères continue de perdre de l'argent, certains secteurs faisant figure de véritables « *gouffres* » (la confection à elle seule perdrait près de 80 millions par an). Le nouveau plan de « restructuration » paraissait donc, faute d'une gestion véritablement dynamique, inévitable. Sera-t-il suffisant pour endiguer l'hémorragie ? Déjà, des rumeurs circulent à l'intérieur du groupe, annonçant un nouveau train de suppressions d'emplois (dans le Nord surtout) au début de l'année prochaine.

Les frères Willot s'apprêtent ainsi à rompre avec l'habitude qui leur a fait jusqu'ici préférer aux coupes claires des dégraissages « *en douceur* » — les suppressions d'emplois réalisées depuis deux ans sont passées quasiment inaperçues, — au risque de se voir rappeler les engagements, non écrits il est vrai, pris lors du rachat du groupe Boussac (maintien de l'activité industrielle et de l'emploi, etc.). Pourquoi ? Il y a longtemps que la branche industrielle du groupe Agache-Willot souffre, à l'exception de quelques « fleurons » (Peaudouce, par exemple), d'un manque endémique de rentabilité. Mais jusqu'à présent ces pertes étaient amplement compensées par les bénéfices tirés des entreprises commerciales (Conforama, le Bon Marché, la Belle Jardinière) du groupe. L'ennui c'est que depuis deux ans la branche commerciale a, elle aussi, ses « *canards boiteux* ». Les galeries Anspach, en Belgique, sont certes sur la voie du redressement, mais elles n'ont pu, du fait de la vigilance des banquiers belges, dégager assez vite les sommes d'argent sur lesquelles le groupe Willot comptait pour redresser le second canard boiteux, américain celui-là, la chaîne des magasins Korvettes.

Et c'est là que le bât blesse. Les lois américaines n'ont, en effet, pas permis aux frères Willot d'appliquer outre-Atlantique les méthodes qu'ils avaient jusque-là employées avec succès pour redresser le Bon Marché ou Conforama. Lourdement déficitaire — 20 millions de dollars de pertes pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards, — la chaîne Korvettes n'a pu, en dépit de la fermeture de quinze magasins sur cinquante, parvenir à améliorer ses résultats de façon suffisante pour convaincre les fournisseurs et les banquiers de patienter.

Les frères Willot sont certes parvenus à réunir la première tranche des 28 millions de dollars (110 millions de francs) exigés par les banques américaines, grâce à une ponction sur le fonds de roulement de Conforama. Mais l'explication avec les banquiers français a été orageuse. Ceux-ci, lourdement engagés (le groupe aurait 500 millions de francs d'endettement à court terme non gagés) et alarmés de surcroît par la démission successive de deux des principaux « managers » du groupe, Jacques Darmon pour B.S.F., et Alain Mathieu pour la branche commerciale (Conforama puis Korvettes), ainsi que par l'enquête lancée par la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les comptes du groupe, ont exigé que les frères Willot « *rétablissent un fonds de roulement décent* » dans Boussac-Saint-Frères. En clair, ils ont exigé que le groupe réalise une part de ses actifs afin de consolider ses dettes, solution à laquelle les frères Willot avaient toujours répugné.

L'ennui est que ces fameux « actifs », dont la valeur réelle s'établirait à 3 milliards de francs environ, ne sont pas tous aisément réalisables. Ainsi, les terrains industriels, les magasins, les maisons ouvrières (deux mille dans l'Est), ne peuvent-ils trouver acquéreur rapidement. De surcroît, un certain nombre de biens immobiliers, récupérés lors de la reprise de Boussac, ont d'ores et déjà été cédés (les sièges sociaux des sociétés Dior et Rousseau, notamment). Seules sont réalisables immédiatement quelques propriétés (la chasse de Mivoisin, qui appartenait à Marcel Boussac, entre autres), quelques terrains dans Paris, et surtout la société Dior, fleuron de l'ex-groupe Boussac, hautement rentable grâce à ses nombreux contrats de licence, et qui a fait déjà l'objet de nombreuses propositions de rachat. Les Willot, mis au pied du mur par leurs banques, qui ont pris des nantissements sur les titres de Dior et de Conforama, en attendant la réalisation d'une partie des actifs, se résoudront-ils enfin à vendre la célèbre maison de couture ? Ils affirment officiellement que non. Mais, selon d'autres sources, il paraît certain qu'ils commencent à examiner les offres. Parmi celles-ci figurent au premier rang celle faite par le groupe Moët-Hennessy, propriétaire des parfum Dior, et celle d'un groupe américain, Norton Simmons, propriétaire de Max Factor.

Cette vente, qui pourrait donc se réaliser rapidement, suffira-t-elle à apaiser les banquiers ? Tout dépendra de la suite donnée à l'« affaire Korvette ». Le pire a pu être évité, mais la liquidation à l'amiable de la chaîne, qui semble désormais la seule issue possible pour le groupe français, pourra-t-elle se réaliser dans des conditions satisfaisantes ? Les banques américaines ont certes été réglées, mais pas les fournisseurs. L'aventure américaine du groupe Willot pourrait dès lors lui coûter fort cher.

VERONIQUE MAURUS.

TOYOTA S'INTÉRESSERAIT A LA SEAT

La SEAT, première firme espagnole d'automobiles passera-t-elle sous le contrôle d'un constructeur japonais ? On le murmure à Madrid, où le nom de Toyota est le plus souvent prononcé.

La SEAT, actuellement contrôlée par l'INI, une holding d'Etat, traverse actuellement une passe difficile. Les autorités espagnoles avaient proposé à Fiat, la firme italienne, de porter sa part dans le capital de 32,3 % à 51 % avant la fin de 1981, mais la firme italienne avait refusé.

Madrid cherchait donc un nouveau partenaire industriel. Les Français avaient été discrètement approchés, sans succès semble-t-il. D'où l'appel aux constructeurs nippons, qui pourraient être intéressés par une firme leur donnant accès prochainement au marché de la Communauté européenne. L'affaire se fera-t-elle ? Les négociations, en tout cas, sont engagées.

CONJONCTURE

La hausse du salaire horaire a été de 4,2 % au deuxième trimestre

Le gain annuel en pouvoir d'achat (1,7 %) est le plus faible depuis onze ans

Le taux du salaire horaire ouvrier, en France, a progressé de 4,2 % au deuxième trimestre, contre 3,9 % au trimestre précédent, et 3,3 % durant le deuxième trimestre de 1979, indiquent les premiers résultats de l'enquête du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre. Comme la durée du travail n'a globalement pas varié d'avril à juin, la hausse du salaire hebdomadaire a été du même ordre, ce qui représente un progrès de 1,5 % du pouvoir d'achat ouvrier au deuxième trimestre.

Ce mouvement fait plus que compenser la baisse du pouvoir d'achat hebdomadaire constatée au premier trimestre (— 0,1 %). Les salaires ont, en effet, augmenté plus vite au deuxième trimestre et le coût de la vie sensiblement moins (2,7 % d'avril à juin, contre 4,2 % de janvier à mars).

En un an (juillet 1979 à juillet 1980), précise le ministère, les salaires horaires ont augmenté de 16 %, et les salaires hebdomadaires, compte tenu de la diminution de la durée du travail des ouvriers (— 0,4 %), de 15,4 %. Soit une hausse du pouvoir d'achat ouvrier de 1,7 %, le coût de la vie ayant augmenté de 13,5 % en un an (juin 1979 à juin 1980).

Cette progression annuelle est la plus faible constatée à pareille époque depuis onze ans. Il faut, en effet, remonter au second trimestre 1969 pour trouver une hausse annuelle de pouvoir d'achat inférieure (1,1 % à l'époque). Mais elle faisait suite alors au relèvement de 10 % du pouvoir d'achat consécutif aux « événements » de mai 1968. L'an dernier, la hausse annuelle du pouvoir d'achat avait été de 3 % au second trimestre ; elle avait été de 2,5 % en 1978 et de 2 % en 1977. Ces taux ne tiennent pas compte, évidemment, de l'alourdissement des cotisations sociales intervenu ces dernières années.

Les effectifs salariés dans les établissements industriels et commerciaux employant plus de dix personnes ont augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre. L'accroissement avait été de 0,6 % à la même époque l'an dernier.

	TAUX DE SALAIRE HORAIRE	GAINS HEBDOMAD. (1)	HAUSSE DES PRIX A LA CONSOM. (Ind. INSEE)	EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT HEBDOMAD.
1er trimestre 1975	3,7	3,4	2,7	0,7
2e trimestre 1975	4,8	5,1	2,4	2,6
3e trimestre 1975	4,8	2,2	2,2	0
4e trimestre 1975	2,7	1,8	2	— 0,2
1er trimestre 1976	4	4,9	2,7	2,2
2e trimestre 1976	4	4	2	1,9
3e trimestre 1976	3,4	2,8	2,8	0
4e trimestre 1976	2,9	1,7	2,1	— 0,4
1er trimestre 1977	2,3	2,5	1,9	0,6
2e trimestre 1977	2,3	3,1	3	0,1
3e trimestre 1977	3,1	2,9	2,3	0,6
4e trimestre 1977	2,9	1,32	1,6	0,49
1er trimestre 1978	3,8	2,44	2,1	0,33
2e trimestre 1978	4,2	4,45	2,8	1,6
3e trimestre 1978	2,9	2,3	2,5	— 0,2
4e trimestre 1978	2,7	2,7	2	0,7
1er trimestre 1979	2,8	3,2	2,5	0,7
2e trimestre 1979	3,3	2,7	2,9	— 0,2
3e trimestre 1979	3,6	3,6	3,2	0,4
4e trimestre 1979	3,4	3,4	2,6	0,8
1er trimestre 1980	3,9	4,1	4,2	— 0,1
2e trimestre 1980	4,2	4,2	2,7	1,5

(1) En tenant compte de l'évolution de la durée du travail des ouvriers.

LES MESURES SOCIALES

(Suite de la première page.)

M. Matteoli a aussi fait le point du troisième pacte national pour l'emploi des jeunes et confirmé son intention d'effectuer prochainement une série de déplacements en province pour le relancer auprès des employeurs. Ces voyages devraient coïncider avec le lancement, à la radio et à la télévision, d'une campagne de sensibilisation en faveur de la nouvelle phase du troisième pacte, fixé par le gouvernement à trois ans, 1979-1980-1981.

Au départ, l'objectif était d'offrir aux jeunes 450 000 emplois chaque année. M. Matteoli avait cependant haussé la barre pour 1980, en recommandant l'emploi de 534 000 jeunes au lieu de 313 000 en 1978-1979 et 579 000 en 1977-1978. Selon les estimations officielles de juin dernier, 48 900 personnes avaient déjà bénéficié de ces mesures d'aide à l'emploi pour la période 1979-1980.

Le conseil devait, d'autre part, être saisi du projet de réforme de la fiscalité pétrolière qui sera inséré dans la loi de finances de 1981. Ce projet vise, comme nous l'avons expliqué (*le Monde* daté 24-25 août), à faire retomber progressivement dans le droit fiscal commun les règles applicables aux sociétés pétrolières produisant en France. Différentes dispositions très favorables (notamment la provision pour reconstitution de gisements) aboutissent, en effet, actuellement à exonérer d'impôts sur les bénéfices une société comme Elf, qui bénéficie pourtant largement du renchérissement des prix pétroliers et accumule donc les bénéfices.

Différents conseils restreints avaient d'autre part mis un point final aux dernières dispositions dont le détail serait définitivement approuvé la semaine prochaine dans le projet de budget pour 1981 et qui concernent, notamment, une aide fiscale durable à l'investissement.

● *M. Georges Marchais*, qui avait écrit au premier ministre pour réclamer une prime de rentrée de 1 000 F par enfant et une majoration des allocations familiales de 50 %, a reçu une réponse lui indiquant que le gouvernement prendra les mesures nécessaires qui lui paraîtront compatibles avec les possibilités de l'économie française. Le secrétaire général du P.C. a envoyé une nouvelle lettre à M. Barre pour lui suggérer de financer ces mesures par un prélèvement exceptionnel sur les profits et fortunes et une majoration de la cotisation patronale aux allocations familiales.

● *La C.G.T. annonce des actions pour la défense des libertés et des conseils de prud'hommes.* Le bureau confédéral de la C.G.T. dénoncent les atteintes aux libertés syndicales, les dangers du projet de loi Peyrefitte, et les entraves au fonctionnement des nouveaux conseils de prud'hommes, vient de lancer un appel pour « *agir avec détermination* ». Des initiatives de « *dimension nationale* » sont annoncées pour « *la défense de la justice prud'homale* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1380	4,14	+ 35	+ 58	+ 25	+ 45	— 25	+ 20
$ can.	3,5814	3,5840	+ 62	+ 76	+ 60	+ 100	+ 110	+ 175
Yen (100)	1,9965	1,90	— 32	— 10	— 32	— 10	+ 100	+ 140
DM	2,2242	2,2260	+ 43	+ 58	+ 100	+ 120	+ 370	+ 410
Florin	2,1352	2,1375	+ 12	+ 32	+ 35	+ 50	+ 142	+ 180
F.B. (100)	14,4689	14,4755	— 38	+ 75	— 140	+ 5	— 495	— 135
F.S.	2,5245	2,5265	+ 110	+ 130	+ 235	+ 260	+ 765	+ 815
L. (1 000)	4,8797	4,8850	— 640	— 510	—1260	—1130	—3580	—3250
£	10,0015	10,0105	— 405	— 410	— 890	— 828	—1985	—1830

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/4	9 3/8	8 3/4	9 1/8	8 1/2	9	8 1/2	8 7/8
$ E.-U.	9 7/8	10	10 1/4	10 3/8	11	11 1/8	11 7/8	12 1/8
Florin	10 1/8	10 3/8	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 1/2	10 3/8	10 7/8
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	11	11 1/2	11 1/2	12	12 1/8	12 7/8
F.S.	6 1/4	6 3/4	5 1/2	6 1/8	5 1/2	6	5 3/4	6 1/8
L. (1 000)	18	20	24	27	26	27 1/2	26	27 1/2
£	16 1/4	16 3/4	16 3/4	17 3/8	16 7/8	17 1/8	16 1/8	16 1/2
Fr. franc.	11	11 1/2	11 5/8	12	11 3/4	12 1/8	12 1/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

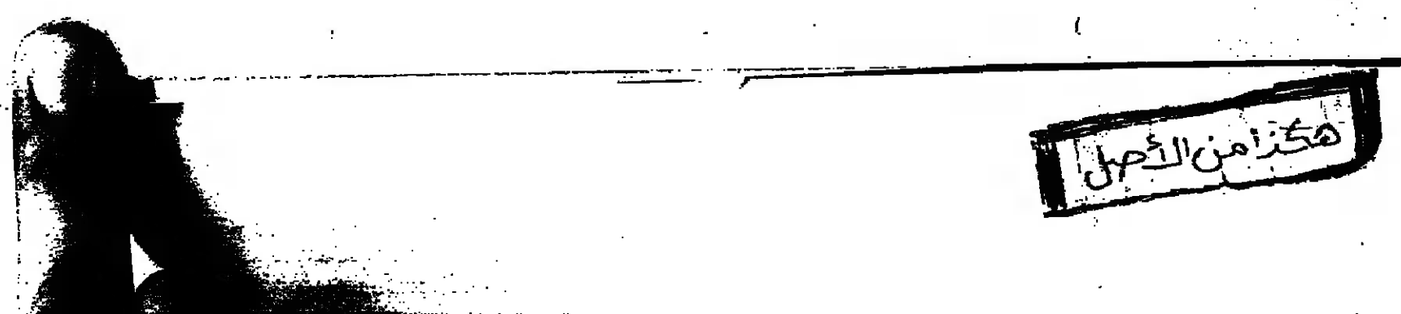

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 SEPTEMBRE

Toujours soutenu

Sur la lancée du début de la semaine, le marché progresse à nouveau. L'indicateur de tendance termine la séance à + 0,30 %.

Les acheteurs potentiels sont toujours aussi nombreux. Les vendeurs se font toujours aussi rares. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les valeurs françaises ne pouvaient que continuer leur ascension. La révision en baisse des prévisions de l'INSEE relatives à la croissance du P.N.B. n'a pas affecté l'optimisme actuel des investisseurs. Il est vrai que ceux-ci ont anticipé depuis quelques mois ce ralentissement économique.

Les propos confiants de M. Yves Flornoy, syndic des agents de change, sur l'avenir de la Bourse et des sociétés françaises étaient par ailleurs mieux accueillis sur le marché.

Au chapitre des hausses, on note Marine-Wendel (+ 6,9 %), la Navigation mixte (+ 4,4 %), qui atteint son plus haut cours de l'année, Valourec (+ 4,1 %), Imétal (+ 3,7 %), Alsthom-Atlantique (+ 3,4 %), qui atteint lui aussi un cours record. Printemps (+ 6,5 %) se distingue. Autour de la corbeille certains tiraient, à tort ou à raison, ce bon comportement du Printemps à la fermeté de Vinipriz.

Parmi les plus importantes baisses, on remarque le Crédit industriel de l'Ouest (— 2,7 %), BIC (— 1,9 %) et SANOFI (— 2,2 %).

Le marché de l'or s'est un peu étoffé (12,3 millions de francs contre 11,9 millions de francs). Le lingot est stable (84 995 francs), le napoléon perd quelques francs (775 francs).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	1er sept.	2 sept.
Valeurs françaises ..	110	110,2
Valeurs étrangères ..	112,1	112,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,5	111,2

LONDRES

LA HAUSSE SE POURSUIT

La hausse du marché s'est poursuivie à la faveur de la reprise de Wall Street la veille. Permanté des industrielles, des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 595 75 contre 540 ..

VALEURS	CLÔTURE 2/9	COURS 3/9
Boschan	146	149
British Petroleum	342	342
Courtaulds	53	53
De Beers	8 1/2	8 13/16
Imperial Chemical	369	384
Rio Tinto Zinc Cor.	447	453
Shell	406	408
Vickers	126	127
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 1/2
Wilfert Brisbane	93	94
Western Holdings	93 1/2	94 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE. — Les résultats du premier semestre 1980 s'inscrivent en hausse sensible : 71,75 millions de francs contre 50,72 millions de francs (+ 41,5 %). Cette hausse a, apparemment, été anticipée par le marché, puisque le cours de l'action C.C.F. est passé de 189 francs à 188 francs en un mois.

Ce résultat s'entend après constitution de provisions générales qui ont supporté l'impôt sur les bénéfices et que la banque a jugé opportun de faire en raison des risques accrus que comporte l'évolution économique mondiale.

COMPAGNIE DES LAMPES. — Le chiffre d'affaires de la première partie de l'année s'élève à 506,27 millions de francs, soit une progression de 13 %.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS. — Pour le premier semestre 1980, le chiffre d'affaires du secteur ferroviaire est en hausse de 14 %, celui du secteur hôtelier en hausse de 28 % et celui du secteur restauration en hausse de 13 %. Les résultats financiers devraient, pour cette même période, être en nette amélioration.

I.C.I. — Le groupe anglais enregistre un bénéfice semestriel en baisse de 15 %. Ces résultats médiocres s'expliquent par la réduction des ventes et des marges dans les secteurs des produits pétrochimiques, des plastiques, des fibres et des colorants.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/9	3/9
1 dollar (en yens) ...	216 ..	218 40

NEW-YORK

Fermeté

Au lendemain du long week-end du Labor Day, Wall Street ouvre la semaine sur une note ferme. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne plus de 8 points. Les investisseurs retrouvent un certain optimisme : les commandes à l'industrie pour le mois de juillet s'inscrivant en augmentation de 5,7 %. C'est la première hausse mensuelle enregistrée depuis le début de l'année. Par ailleurs, la crainte d'un resserrement de la politique du crédit, menée par la Réserve fédérale, semble s'éloigner.

Les gains les plus notables ont été enregistrés sur les secteurs de l'informatique, du bâtiment, de l'industrie chimique, de l'automobile et du tabac.

Au chapitre des hausses, on remarque Dome Mines (+ 3 1/2), Asarco (+ 3 5/8), Southern Pacific (+ 3 1/8). La plan de restructuration d'American Telephone and Telegraph a stimulé le titre (+ 1 1/4). Sony Corp revient au premier rang des valeurs les plus actives.

Au total, le nombre des hausses (1 032) est supérieur au nombre de baisses (511). Le volume de titres échangés est en légère augmentation par rapport à la séance de vendredi (35,39 millions de titres contre 33,51 millions de titres).

L'adjudication hebdomadaire des effets commerciaux à quatre-vingt-dix jours de la Citibank s'est effectuée au taux de 10,88 % contre 10,71 % la semaine précédente.

VALEURS	COURS 29/8	COURS 2/9
Alcoa	57 3/4	58 1/8
A.T.T.	53	54 1/2
Boeing	33 1/8	33 1/4
Chase Manhattan Bank	42 1/8	42 1/2
Du Pont de Nemours	44 1/2	45 3/8
Eastman Kodak	63 7/8	64 3/4
Exxon	70	71
Ford	27 5/8	27 7/8
General Electric	54 1/2	55 1/8
General Foods	31 1/8	31 1/4
General Motors	53 1/2	54 5/8
Goodyear	15	15 3/4
I.B.M.	65 1/8	65 1/4
I.T.T.	33 1/2	33 3/4
Kennecott	23 1/8	23 1/2
Mobil Oil	75	69 1/2
Pfizer	41 1/4	41 3/4
Schlumberger	132 7/8	135
Texaco	27 1/8	27 3/8
U.S.I. Inc.	20 1/2	21 3/8
Union Carbide	45	46 1/4
U.S. Steel	22 1/2	22 3/4
Westinghouse	25 1/2	26
Xerox	58 1/8	59 1/8

Taux du marché monétaire

Effets privés de 2/9 ..... 11 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 3 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	..	2 778		
5 %	41 40	2 351		
5 % 20-50	..	2 234		
3 % amort. 62-64	71 ..	0 278		
4 1/4 % 1963	91 50	4 499		
Emp. N.Eq.5 % 65	113 70	4 394		
Emp. N.Eq.6 % 68	..	5 557		
Emp. N.Eq.6 % 67	97 50	1 662		
Emp. 7 % 1973	8598			
Emp. 6,60 % 77	98 20	2 667		
Emp. 6,80 % 78	95 85	1 450		
EDF 7,60 % 81	113 ..	4 782		
EDF 14,5 % 80-82	109 50	4 584		
Gaz (Etat) Contr.	692	685		

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Cie France 3 %	196 50	196 ..
A.G.F. (Ets Cent.)	319	327
Ass. Gr. Paris-Vie	2329	2329
Concentric	358	360
Epargne France	336	353
Financ. Victoire	358	348
France I.A.R.D.	180	175

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.R.	220	221
U.A.P.	574	572
Abeille-Paix	360	362
Banque Hervet	202 20	203 20
Bque Hypot. Eur.	317	313
Bques Nat.Paris	283 20	283 20
B.N.P.C.	20	25 30
(Lf) B. Scalb. Bqp.	122 50	122 50
Banque Worms	286	286
C.B.I.B.	95 90	40 50
C.A.M.E.	91	91
Crédital	135	132 20
Créd. Gén. Ind.	210	208
Crédit Lyonnais	274 50	274 20
Electro-Banque	164	
Eurobail	149 90	147 30
Financière Sofal	321	312
Fr. Cr. et B. (Cie)	125	122 50
France-Bail	294	
Hydro-Energie	28 20	21
Immobail S.I.F.	228	222
Immobanques	318	318
Immofica	273	279 50
Interbail	256	251
— (oblig. conv.)	247	243
Lambe-Bail	169 50	

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Locindus	349	340
Loca-Expansion	148	141
Locafrance-Cie	189	187 20
(Ly) Lyon Dép. Cl.	148	152
Marseille Créd.	272 50	272 50
Paris-Réescompte	436	458
Séquanaise Banq.	277 50	277
Sicetal	137	134
SLIMINCO	320	323
Sté Cent. Banq.	78	80 90
Société Générale	256	255
SOFICOMI	258	259
Soumbail	235	
UCIF-Bail	155	155 10
— (obl. conv.)		
Unibail	320	315
Un. Ind. Crédit	288 50	281
Cie Foncière	178	178
C.G.V.	357 10	357 90
Fonc. Ch.-d'Eau	663	668
(M.) S.F.F.I.P.	82	82 90
Franc. Lyonnaise	1698	1699
Immob. Marseille	1385	1320
Lauren	357	348
SINVIM	157	157
Cogifi	213	220
Fonciac	175	174
Gr. Fin. Constr.	132 20	132 20
Immobail	178	186

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	161	162
Cie Lyon. Imm.	136 50	136 50
Immeubail	112 30	113 40
Immobanque	177	178 60
Unies Habit.	290	290 10
Un. Imm. France	248 50	246
Acier Investiss.	128	128 50
Setragi	275	276
Applic. Hydraul.	295 20	270
Arbois	235 50	236
Centre. Blanzy	455	459
(NY) Contrast.	185	185
(NY) Champer.	118 50	118
Cour. Rém. (p.)	4000	
Comindex	530	530
Cie Industrielle	320	315
(Lf) Dév. R. Nord	128	125
Electro-Finanz	380	382
(M) Et. Particip.	57	56 50
Fin. Bretagne	91 50	89
Fin. Ind. Gaz Eaux	647	649
Fin. et Mar. Part.	98	97 30
Fin. Seine-Maint.	98 ..	99
France (La)	660	662
La Marve	83	85 50
Labos et Cie	266	265
(NY) Lordex	116	116 50
Cie Marocaine	28	28

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lambert Frères	125	125
Lazard	74 70	75
Oriany-Desvroise	166 40	162
Parcher	278	275
Rougier	184	187
Sabalières Selec.	162	155
S.A.C.E.R.	38 10	38 10
Salarayt et Drice	182	189
Sevelsienne	95	100
SIAAC Acierolid	136	136
Spie Batignolles	74 80	72
Dunlop	18	17 50
Hutchinson	52	52 50
Saffa-Alsac	205	213
Comiphos	128	128
Eaux de Vichy	1020	1030
Saffisa	46 10	
Vichy (Firmin.)	395	395
Vittel	477	475
Aussedat-Rey	62 20	63 60
Darblay S.A.	45 40	
Didot-Bottin	400	400
Imp. G. Lang	6	
Papet. Rastogne	90 90	100
La Rizla	22 40	23
Rochette-Cenpa	44 95	44 60
A. Thiery-Sigrand	96	
Bon Marché	120	121
Dumart-Servip	795	795
FNAC	295	295
Marc. Modagasc.	51	50
Monoprix	59	
Nouvelles Galer.	165	156 50
Paris Inamovibl.	200	200
Quiriz	64 10	64
Europ Accessoi.	208	201
Ind. P (CIPEL)	212	218
Langer	152 20	152 20
Merlin-Gerin	389	385
Mors	187 50	110
Pilas Wonder	262	270
Radiolegie	125	129
SAFT. Ass. fixes	278	285
S.F.I.M.	1300	1320
S.I.N.T.R.A.	319	321
Unidel	152 50	152 90
Clerfond S.A.	89 50	90
Escaut-Meuse	227	225 50
Guyenne (F. de)	45	45
Pratiles Tubes Et.	17	17
Tissaatlal	61 50	63 50
Vincent-Bourget	34 80	34 90
Sucres	272	
Klots	350	360
Makta	335	480
Aarep S.	860	870
Eli-Aquitaine	348	332
Hydroc. St-Gobin	183 50	193 70
Lille-Bonnières-C.	312 50	315
Carbone-Lorraine	75 90	76 50
Delalande S.A.	229 50	230
Finalsec	77	77 80
FIPP	117	
(Lf) Gerland	390	386
Gévelot	82 70	82 40
Grande-Pardoise	143	143
Rhône-Poulenc	121 50	121 10
Roussel-Uclaf	252	260
Rouz. Cokes	468	476
Roche Pic.	435	429
Rue Imp.	910	915
Sadlier	19 15	19 15
Sade	164 50	165
Sagnes	976	975
Saint-Gobain	125 30	126 10
St-Louis-B.	172	177
Sanofi	4 7	387 50
SAT	380	389
Saulnes	62	62 40
Sauplaquet	298	298
Schneider	165 20	166
S.E.D.A.	46 50	48
— (obl.)	91 70	91 50
Sen	170 50	174
Serfimg	193	197
S.I.A.S.	467	458
Sign. L. Ed.	750	748
S.I.I. Ld	276 10	270 30
Simco	291	295
S.I.M.R.O.B.	124 50	123
Ski Rossignol	184	170
Sogarap	197	188 50
Sommer-All.	375	393 50
Suez	287 50	286
Tele-Uaz	268	261 90
T.R.T.	1.6	988

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
B. Magasat	58 50	58 30
M.L.E.	178	180
O.F.P.-Dn.F.Paris	347	347
Publicis	693	695
Salan	76	382
Sajiter-Lebiane	256	248 50
Waterman S.A.	252	221
Brass. du Marac.	221	
Brass. Quest-Atl.	53	53 20
A.E.G.	52	53 10
Akza	46 50	48
Alcan Alum.	138	130
Algemene Bank.	670	678
Am. Petrofina	240	
Arbed	210	
Asturienne Mines	64 80	
Bqe Pop. Espagn.	52	
B. N. Mexique	34 50	35 40
B. Régl. Inter.	41500	40850
Barlow-Rand	39	
Bell Canada	69 50	68 50
Bilyvoor	73	74 20
Bowater	15	15 85
Bowring C. I.	15	15 85
British Petroleum	32 90	33 30
Br. Lambert (GBL)	186	2193
Cabinet Holdings	45 20	46 50
Canadian-Pacific	100 50	100
Cockerill-Ougrée	38	
Comiaco	238	230
Commerzbank	355	356
Courtaulds		
Cart. Industrie	180	188
De Beers (port.)	45 50	42 10
Dow Chemical	145	149 50
Dresdner Bank	419	420
E.M.I.		
Est-Asiatique	26	26
Femmes d'Aujo	95	
Finoutremer	128 10	
Finindex		
Fosses	15 50	
Gde Belgique	210	205
Gevaert	178	
Glaxo	23	25
Goodyear	63	
Grace and Co.	177 50	185
Gulf Oil Canada	118	110
Hartebeest	329	331 50
Honeywell Inc.	355	
Hoogovens		
I.C. Industries	182 80	181
Johannesburg	285	1290
Kabufa	8 50	8 8
Lonrho	186 40	185 20
Maatschappij	253	295
Merks-Spanjaar	9 60	9 60
Metrobkin	14 50	14 40
Mineral-Resourc.	35	
Nat Nederlanden	258	255
Norenda	180 20	184 90
Olivetti	8 20	8 95
Pakhoed Holding	86	86
Petrofina Canada	217	
Pfizer Inc.	164 20	167 50
Phoenix Assurance		
Pirelli	4 25	
President Steyn	210	213 50
Procter Gamble	310 10	322
Rallaco	362 50	367 10
Robeco	283 50	290
Shell Tr. (port.)	29 20	
S.F.F. Aktienbelg	63	67
Sperry Rand	216 10	218 10
Steel Cy of Can.	122 50	122
Stiffontein	96	97
Sved. Allumettes	81	80 50
Tanneco	178	174
Thorn Electrical	32 40	
Thyss e 1 000	135 90	
Vaal Reefs	339	351 50
Vieille Montagne	182	
Wagons-Lits	127	129
West Rand	28	28 95
C.E.C.A. 5 1/2 %		

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Interbrasilique	325	325
Interoceanique	188	183
Lacoste	168	168
Cellulose Pin.	53	1 57
Copenez	704	780
Général Alimenta.		
Idea Industrie		
Métall. Minière	109	
Océanic		
Pétrofrance		
Primaptic	239	
Sab. Nor. Cors.		
Sq Fin. Gerz Gu.	214	
Tetal G.F.H.	92	
Ufinex	238	
Voyer S.A.	2 70	
Ocu v Grintal	241	
Rorento NV	240 20	241 70

SICAV

1er cotiforis : 8702 64 | 9318 37

2/9	Emission (cour. fonc.)	Rachat net
Actions France	182 48	185 11
Actions Selec.	196 13	197 24
Andifrance	241 25	238 31
A.S.F. 5800	186 63	189 62
Agrimo	288 74	294 74
Alfati	144 55	138
A.L.T.B.	178 02	169 95
Amérique Gestion	228 58	213 45
Bonrec-Invest	192 65	183 91
C.I.P.	535 40	511 12
Convertibac	158 32	161 52
Cortexy	552 78	527 71
Crediatac	200 83	191 72
Croiss. Immobil.	248 56	237 31
Drouot-France	178 74	171 59
Drouot Invest.	368 19	353 12
Energie	187 13	178 54
Epargne-Croiss.	726 81	696 72
Epargne-Infosfr.	312 95	297 91
Epargne-Iutes	956 68	340 43
Epargne-Oblig.	140 85	134 48
Epargne-Ubis	483	442
Epargne-Valeur	258 97	235 69
Euro-Croissance	227 44	217 13
Financière Privée	498 40	476 75
Foncier Investiss	484 95	463 38
France-Epargne	245 32	233 15
France-Garantie	251 38	248 46
France-Invest.	228 71	210 78
Fr.-Obl. (nouv.)	342 08	326 57
Franpia	139 30	138 73
Fructidor	178 92	163 17
Fructifrance	322 97	309 18
Gestion Mobilière	277 74	285 15
Gestion Rendem.	282 72	271 18
Gest. Sél. France	278 48	286 83
I.M.S.I.	248 19	236 94
Indo-Suez Valeurs	345 91	331 88
Interrenaissance	182 69	166 31
Interobli	5568 78	5318 18
Internatact Fr.	284 49	195 22
Inter Valeurs Inc.	388 76	294 78
Invest. St-Honoré	339 97	324 17
Laffitte-France	157 36	150 21
Laffitte-Obllg.	138 64	132 25
Laffitte-Rend.	143 65	137 14
Laffitte-Tokyo	367 43	350 32
Livret Portef.	274 38	261 94
Multi-obligations	201 37	287 70
Multirendement	131 13	125 15
Mondial Invest.	220 11	219 86
Natio-Inter	459 15	446 83
Natio-Valeurs	377 23	360 12
Obligam	133 94	127 87
Paribas Rentim	266 34	254 25
Pierre Investiss.	296 97	283 50
Rothschild-Exp.	427 99	409 30
Sécur. Mobilière	232 69	246 45
Sélec. Mobil. Div.	229 43	218 62
S.P.I. Privinter	162 52	145 69
Sélection Rend.	143 86	137 15
Sélection val. fr	161 81	154 47
S.F.I. FF et ETR	245 22	234 18
Shearsmme	383 99	366 58
Sicav 5 000	149 81	142 75
S.I. Est	564 64	538 23
Silvestrance	285 24	253 21
Silvesa	196 19	157 81
Silvereuta	164 47	157 81
Silvister	187 02	180 82
S.I.S.	396 45	377 18
S.M.I.	640 69	611 56
Sogépargne	288 76	275 66
Sogevar	488 34	467 15
Sogiuce	159 24	152 82
Soginter	538 42	514 ..
Soleil-Investiss.	292 86	279 59
U.A.P. Investiss.	184 41	176 85
Unifrance	177 74	1.9 61
Unifonder	459 71	439 12
Unipierre	317 17	302 78
Uni-Roche (Vers.)	341 48	325 98
Uni Japon	268 47	256 47
UNI-M 7 (Verses)	1074 75	1025 02
Uni-Obl. (Verses)	2881 80	2001 93
Unipram (Verses)	2206 22	2101 17
Univerte	1135 58	1155 29
Univic (Verses)	237 23	228 43
Valorem	220 36	210 37
Warem Investiss.	363 68	347 12

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier un cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2569	4,5 % 1973	2575	2582	2584	2568 50
3718	C.N.E. 3 %	37.5	3700	3729	3718
415	Afrique Occ.	423 50	424 ..	417	420
465	Air Liquide	461	462 50	466 10	462 50
99	Als. Part. Ind	100	100	104	100
429	Als. Supercal.	430	428	429	428
79	Alsthom-Atl.	72 80	75 10	77 10	76 90
235	Applic. gaz	248	246	245	250
195	Arjom. Prieur	182	182	182	195
605	Ass. Entrepr.	582	536	537	539
328	Av. Dass-Br.	334	335	338	330
205	Bail-Equip.	212 ..	213 90	212 90	213 50
228	— (obl.)	222	222	222	220 40
365	Bail-Invest.	389	385	385	378
149	B. Rothschild	154 10	154 60	154 60	151 80
96	Bazar H.-V.	98 90	98	98	98 50
111	B.C.T.Méd.H.	118 90	118 80	118 50	119 90
205	Beghin-Say	208	202 40	202 50	208 90
535	Bic	614	592	603	580
530	Bis	563	565	565	580
665	Bouygues	790	785	782	805
1900	B.S.N.-B.D.	1935	1930	1930	1936
1010	— (obl.)	1020	1020	1020	1020
1750	Darblay	1695	1725	1725	1719
320	— (obl.)	320	312	312	309
1250	Casino	1281	1316	1315	1280
48	CEM	51 30	52	52	51
186	Cetelem	187	189	189 ..	186
210	Chargeurs	208	205	203	205 10
13 60	Chèvre - Chat	13 30	13	13 30	14 20
143	Chim. Rhône	142 50	142 10	142	139 50
144	— (obl.)	143	144	144	143
158	Cim. franç.	155 50	157 90	157 5	157
152	— (obl.)	152 10	155	155	155
940	C.I.I. Alcatel	952	935	978	995
386	Club Méditer	424	425	425 50	424 50
510	C.M. Industr.	510	525	525	525
495	— (obl.)	512	500	501	500
120	Codetel	118 20	119	118 10	119 10
154	Cofimeg	153 50	152	152	152
380	Cie Bancaire	384	386	387	387
380	C.S.E.	393 90	393	393	393
395	— (obl.)	400	402	402	397
124	C. Entrepr.	127 2	127 40	127 40	127
425	Comp. Mod.	445 50	444	444	445 50
194	Créd. Com. Fr	186 60	191 50	191 40	190 ..
265	— (obl.)	272	280	280	280
445	Créd. Fonc.	433	435	435	431
250	C. F. Immob.	261	251	256	251
275	Cr. Ind. Al.-L.	272 1.	278	278	279
148	Créd. Indos.	142	142 50	143	142 50
125	C. Lyo. Dauf	129	125	126 50	125
330	Créd. Nat.	345	354	354	353
92	Créd. Nord	62 60	62 5	62 50	62 50
76	Creusot-Loire	77	77	77	79 20
318	Crouzet	305 50	313	313	311
456	C.S.F.	482	485 10	485 10	480
520	— (obl.)	568	561	561	561
515	Darty	537	540	541	540
940	Docks France	940	949	944	940
56	Dollfus-Mieg	58	56	56	56
830	Dumez	838	835	830	800
465	Cie Gle Eaux	475 90	482	482 ..	482

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1133	Eli-Aquitaine	1137	1142 ..	1148 ..	1145 ..
220	— (certific.)	214 80	217 ..	217 ..	214 ..
334	E. J. Lefebvre	313 50	313 10	313 10	314 ..
136	E. Sue.-Denai	137 50	137 30	137 30	140 ..
938	Esalor	960	960	960	959 ..
276	Esso S.A.F.	282	280	280 ..	281 ..
360	Eurafrance	364 ..	364 90	364	364 ..
900	Europe n° 1	1018	1018 ..	1018	1005
436	Facom	449 50	465	465	450
66	Fin. Dév. Ent.	68 20	68 50	68 50	68 90
380	Fin. Paris BP	261 50	269 80	263	263 ..
395	— obl. conv.	308	3.3 60	309 60	304 ..
155	Finarbel	159 ..	159 30	159 90	158 ..
191	Fives-Lille	135 ..	135 ..	135 ..	137 70
48	Francolor	58 ..	58 ..	58	48 50
230	Fr. Pétroles	232 ..	235 ..	235 10	235 ..
235	— obl. conv.	233 ..	231 50	232 ..	234 ..
57	— (certific.)	57 20	58	58	59
132	Galeries Laf.	134 ..	135 2.	135 2.	132 60
192	Gle d'Entr.	215 ..	218 ..	216 ..	213 70
190	Gle Fonderie	191 ..	191 ..	191 ..	197 20
148	Gle Ind. Par.	148 10	151 80	152 ..	154 ..
350	Générale Oc.	348 90	349 50	348 ..	352 ..
488	Gr. Tr. Mars.	510 ..	506 ..	512 ..	506 ..
365	Guyenne-Gas.	384 90	388 ..	393 ..	396 ..
285	Hachette	254 40	253 ..	253 ..	252 20
25	Imétal	34 ..	37 50	37 5	37 50
760	Inst. Mérieux	852 ..	858 ..	852 ..	852 ..
142	J. Borel Int.	146 50	146 50	146 50	147 ..
138	Journaux Ind.	148 ..	148 ..	148 ..	148 ..
113	Kali Ste-Th.	114 ..	112 50	113 ..	112 10
88	Kléber-Col.	88 ..	88 ..	88 ..	88 ..
445	Lab. Dallas	449 ..	449 ..	449 ..	449 ..
285	Lafarge	281 ..	284 ..	284 ..	282 20
295	— (obl.)	368 ..	386 ..	386 ..	386 ..
429	Le Nickel	415 ..	415 ..	415 ..	420 ..
1540	Legrand	1696 ..	1705 ..	1705 ..	1705 ..
2288	— (obl.)	2436 ..	2418 ..	2418 ..	2418 ..
585	Lesieur	588 ..	594 ..	594 ..	592 ..
215	Locatrance	220 10	224 50	220 50	216 50
408	Locindus	412 ..	412 ..	412 ..	407 ..
315	L'Oréal	724 ..	725 ..	718 ..	718 ..
3288	— obl. conv.	3285 ..	3300 ..	3300 ..	3300 ..
70	Lyon. Eaux	417 ..	420 ..	42 ..	42 ..
656	Mach. Bull	58 50	66 ..	66 ..	66 ..
729	Mais. Phénix	734 ..	734 ..	734 ..	734 ..
1510	(Ly) Majorel	1627 ..	1627 ..	1627 ..	1627 ..
936	Manurhin	938 ..	938 ..	935 ..	935 ..
43	Mar Wendel	44 ..	44 ..	45 50	44 ..
47	Mar. Ch. Bas	47 ..	47 ..	47 ..	48 10
5	Martell	611 ..	611 ..	611 ..	5 8
582	— (obl.)	582 ..	582 ..	582 ..	582 ..
76	Mat. Téléph.	771 ..	771 ..	771 ..	780 ..
9700

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. FAIM : « Désertification : l'humanité solidaire », par Henri Ferretti ; « Une vision d'apocalypse », par Tahar Ben Jelloun ; « Les repas du monde », par Bertrand de Jouvenel.

ÉTRANGER

3-4. LA SITUATION EN POLOGNE ET SES PROLONGEMENTS INTERNATIONAUX
— LIBRE OPINION : « Les communistes français et le socialisme réel », par Eddy Kenig.
4 et 6. EUROPE
— ALLEMAGNE FÉDÉRALE : la rivalité électorale s'accentue entre libéraux et socialistes.
6. PROCHE-ORIENT
6. AMÉRIQUES
6-7. AFRIQUE
— LIBÉRIA : les nouveaux dirigeants n'ont pas réussi à emporter l'adhésion de la population.
8. DIPLOMATIE
— Le séjour à Paris de M. Chissano, ministre mozambicain des affaires étrangères.
— La visite en Tunisie de M. François-Poncet.
8-9. ASIE
— VIETNAM : M. Pham Van Dong dénonce les insuffisances de la gestion économique.

POLITIQUE

10. POINT DE VUE : « La logique de l'élection présidentielle », par Nicolas Bernard-Georges et Louis Fauvrier.

SOCIÉTÉ

11. JUSTICE : l'avocat général se prononce pour l'extradition de M. Affatigato.
12. MÉDECINE : « Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ? » (III), par Claire Brisset.
— DÉFENSE : la France choisit l'avion brésilien Xingu.
13. ÉDUCATION : « Nous sommes tous des Macciocchi », par Maurice Duverger ; le coût de la rentrée pour les familles.
14. SPORTS
— Les Internationaux de tennis des États-Unis.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

15. THÉATRE : les Misérables de Robert Hossein, par Claude Fléouter.
16. PATRIMOINE : « Fortunes et infortunes des Acadiens en France », par André Fermigier.
16-17. EXPOSITION : Gromaire, au Musée d'art moderne, par Jacques Michel.
18. CINÉMA : Loulou de Maurice Pialat, par Jacques Siclier ; un entretien avec la scénariste Arlette Langmann, par Claire Devarrieux.

JOURS D'ÉTÉ

23-24. « Soïd et moi », roman-reportage de Poirot-Delpech ; Météorologie ; Informations « services » ; Jeux.

ÉCONOMIE

30. LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS : les principaux résultats des négociations.
31. SOCIAL
32. CONJONCTURE : la hausse du salaire horaire a été de 4,2 % au deuxième trimestre.
32. ÉTRANGER

RADIO-TELEVISION (22)
Annonces classées (25 à 29) ; Carnet (24) ; Journal officiel (23) ; Programmes spectacles (18 à 22) ; Mots croisés (23) ; Bourse (33).

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1980 a été tiré à 560 726 exemplaires.

OFFRE SPÉCIALE WEEK-END DUBLIN
du 3 au 5 octobre 790 F *
* + 200 F min. prestations terrestres
Lic. A 1193
Mac Bride Voyages
122, rue d'Assas Paris 16e
325-02-90 633-28-72 30-58
Un Irlandais à Paris...

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

APRÈS LE DÉPART ANTICIPÉ DU GÉNÉRAL LAGARDE

Le général Delaunay devient chef d'état-major de l'armée de terre

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre a élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général Jean Delaunay, nommé à compter du 1er octobre chef d'état-major de l'armée en remplacement du général d'armée Jean Lagarde, qui a décidé (le Monde du 9 août) de quitter son poste six mois avant la limite d'âge. Sauf imprévu, le général Delaunay, qui était précédemment commandant les écoles de l'armée de terre, devrait occuper ses nouvelles fonctions jusqu'en janvier 1984.

Le départ anticipé et, à ce jour, officiellement inexpliqué, du général Lagarde — à qui le président de la République a rendu hommage, — a compliqué le problème de sa succession.

Une ascension rapide

Parmi les noms avancés figurait bien celui du général Delaunay, que M. Valéry Giscard d'Estaing avait eu l'occasion d'apprécier en mai 1975 lors de la présentation, au camp de Mourmelon (Marne), au chef de l'Etat, de la 10e brigade mécanisée que commandait alors le futur chef d'état-major de l'armée de terre. Le président de la République avait, du reste, demandé au général Delaunay de présenter son unité aux Parisiens lors du défilé du 14 juillet 1976.

Si le choix du général Delaunay n'est pas réellement une surprise, cette nomination, qui a eu nécessairement l'aval de l'Elysée, a contraint le ministre de la défense à promouvoir, en deux mois, l'intéressé du grade de général de division (trois étoiles) au rang de général d'armée (cinq étoiles). Le général Delaunay était « divisionnaire » jusqu'en juillet dernier. Il a reçu sa quatrième étoile le 1er août 1980, et sa nomination au poste de chef d'état-major de l'armée de terre s'accompagne de son élévation au rang de général d'armée à compter du 1er octobre prochain.

Cette ascension rapide du général Delaunay, qui a occupé d'importantes fonctions dans la hiérarchie militaire, et qui est considéré comme un grand spécialiste des chars, n'est pas le seul aspect singulier de la décision gouvernementale.

M. Giscard d'Estaing a, en effet, retenu le nom du général Delaunay de préférence, apparemment, à un autre candidat possible, son propre chef d'état-major particulier à la présidence de la République, le général Bertrand de Montaudouin. Comme le successeur du général Lagarde, le général de Montaudouin appartient à l'arme blindée et à la cavalerie, et, de surcroît, il est plus ancien que lui, de plus de sept mois, dans le rang de général de corps d'armée.

Une tradition veut que le chef d'état-major particulier de l'Elysée soit appelé ensuite à de très hautes fonctions hiérarchiques ou opérationnelles. Les généraux Guy Méry et Claude Vanbremeersch, qui se sont succédé à l'état-major des armées, en ont administré la preuve. Depuis le début de cette année, à son poste de l'Elysée, le général de Montaudouin a vu le général Jacques de Barry prendre le commandement de la Ire armée, le général Varbremeersch devenir chef d'état-major des armées et, depuis ce mercredi, le général Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre.

[Né le 27 janvier 1923 à Paris et ancien saint-cyrien, Jean Delaunay, après son année (1945) à l'école d'application de l'arme blindée et cavalerie de Saumur, sert dans un régiment de cuirassiers en Extrême-Orient, puis au Maroc et à l'état-major de la division du corps d'armée d'Oran, en Algérie. En 1965, avec le grade de lieutenant-colonel, il commande le 8e régiment de hussards. Chargé d'études en 1968, avec le grade de colonel, au Centre d'études tactiques de l'armée de terre, il sera affecté ensuite à l'état-major de la 5e région militaire (Lyon). Promu général de brigade en 1974, il commande la 10e brigade mécanisée et, en 1975, l'école de l'arme blindée et cavalerie de Saumur. Il est promu général de division en octobre 1978 et commande les écoles de l'armée de terre. Il était général de corps d'armée depuis cinq semaines.]

∴

Le même conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre a élevé au rang et à l'appellation de général d'armée le général de corps d'armée Jacques de Barry, récemment nommé commandant la Ire armée et gouverneur militaire de Strasbourg.

Le général de division André Sciard a été nommé commandant des écoles de l'armée de terre, en remplacement du général Delaunay.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre fera un voyage officiel à Vienne*, en Autriche, du 24 au 26 septembre, à l'invitation de M. Bruno Kreisky, le chancelier fédéral, a-t-on annoncé, mercredi 3 septembre, à l'hôtel Matignon. Le premier ministre sera accompagné de MM. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères. Georges Pompidou fut, en septembre 1967, le dernier premier ministre français à se rendre en Autriche. — *(A.F.P.)*

● *Un chauffeur, M. Antonio Fernandez Urban*, a été tué, ce mercredi 3 septembre, dans un attentat à Santurce, en Espagne. L'attentat n'a pas encore été revendiqué, mais des douilles de parabellum 9 millimètres, arme utilisée par l'ETA, ont été trouvées sur les lieux. — *(A.F.P.)*

M. SAHUT D'IZARN REMPLACE M. PELISSOLO A LA TÊTE DE LA DIRECTION DES INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES ET DE L'INFORMATIQUE

Le conseil des ministres de ce mercredi 3 septembre a approuvé la nomination comme directeur des industries électroniques et de l'informatique au ministère de l'industrie de *M. Philippe Sahut d'Izarn*, en remplacement de M. Jean-Claude Pelissolo.

Nommé directeur de la DIELI en octobre 1974, M. Pelissolo avait participé activement à la fusion, en 1975, entre C.I.I. et Honeywell-Bull. De 1976 à 1980, il avait « veillé » à la bonne application de la convention quadriennale entre l'Etat et C.I.I.-H.B., notamment à ce que les administrations « *donnent la préférence* » *dans leurs achats aux matériels* de la compagnie. Directeur de la DIELI, M. Pelissolo était également l'un des deux représentants de l'Etat au conseil d'administration des Machines Bull.

M. Pelissolo avait manifesté, voilà plusieurs mois, son intention de quitter son poste. Restait à lui trouver un successeur, ce qui a pris un certain temps.

M. Pelissolo devrait être chargé d'une mission interministérielle sur la bio-technologie placée sous l'autorité de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche.

A l'issue de cette mission, il pourrait entrer à la direction générale d'un grand groupe. On parle de C.D.F.-Chimie, filiale des Charbonnages de France.

[Né le 11 octobre 1938, M. Jean-Claude Pélissolo est ancien élève de l'Ecole Polytechnique. En 1969, il entre comme conseiller technique au *cabinet de M. Debré, ministre d'Etat* chargé de la Défense nationale. Directeur technique du Centre d'achèvement et d'essais des propulseurs en engrais, de 1973 à octobre 1974, il est nommé à cette date directeur des industries électroniques et de l'informatique au ministère de l'industrie.]

[Né le 28 juillet 1935, M. Philippe Sahut d'Izarn est ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Il était administrateur-directeur général de la CERCI (Compagnie d'études et de réalisation de cybernétique industrielle), une société de services informatiques.]

CRÉATEURS D'ENTREPRISE
Votre siège à Paris
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIETES G.E.I.C.A.
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris
Tél. : 296-41-12 +

17, avenue Franklin-Roosevelt
LASSERRE
EST OUVERT
359-53-43 - 67-45

PRUNIER Madeleine
est ouvert
TOUS LES JOURS
9, rue Duphot (1er), 260-36-04.

ELEMENTS EN VRAI BOIS
Avec nos ensembles (en latté) toutes les combinaisons sont possibles : rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, alcôves. Style ou contemporain, toutes essences.

CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
37, AV. DE LA REPUBLIQUE ■ PARIS XI
Métro Parmentier ■ Parking assuré
TEL. 357.46.35

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
3e CYCLE MANAGEMENT AVANCÉ
8 mois de formation de haut niveau
7 mois de missions opérationnelles en entreprise
L'admission est réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, I.E.P., maîtrise, écoles scientifiques) et à des jeunes cadres
RECRUTEMENT SEPTEMBRE 80
dossiers de candidatures et brochures détaillées
I.G.S. - PROGRAMME MANAGEMENT AVANCÉ
25, rue François-Ier 75008 Paris

En Israël

Le retour à Jérusalem de M. Primor semble marquer l'échec de la politique qu'il préconisait au sein de la communauté juive de France

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est la fin de ce qu'il était convenu d'appeler depuis plusieurs mois « *l'affaire Primor* ». M. Adraham, « Avi », Primor, délégué en France de l'Organisation sioniste mondiale, doit rentrer prochainement en Israël. Il retourne au ministère des affaires étrangères, où il est *nommé directeur du département* de l'Europe de l'Ouest. Pour mettre un terme au conflit qui opposait M. Primor aux principaux dirigeants de la communauté juive française et aux remous que son action avait provoqués, les autorités israéliennes du mouvement sioniste ont préféré écourter une expérience originale dans laquelle elles *fondaient de grands* espoirs. Commencée en 1979, la mission spéciale confiée à M. Primor — donner un élan nouveau aux relations entre la communauté juive de France et Israël — n'aura donc duré guère plus d'un an et semble dans une certaine mesure se solder, pour l'instant du moins, par un échec.

L'affaire avait éclaté au grand jour après la manifestation des « *Douze heures pour Israël* » organisée à Paris par le mouvement Renouveau juif (*le Monde* du 29 avril). Les animateurs de ce mouvement, soutenus et encouragés par M. Primor depuis son arrivée à Paris, avaient très *vivement critiqué l'attitude*, à leurs yeux « *passive* », des dirigeants des institutions centrales de la communauté juive. Des membres de la famille Rothschild étaient particulièrement visés. D'autre part, Renouveau juif voulait promouvoir l'idée d'un « *lobby juif* » et d'un « *vote juif* » à l'élection présidentielle pour « *sanctionner* » la politique du gouvernement français à l'égard d'Israël. C'est alors que M. David de Rothschild, après *consultation* avec plusieurs membres du conseil représentatif des institutions juives de France (C.R.I.F.) avait demandé le rappel de M. Primor à Jérusalem.

Devant cette situation, dès la fin de mai, on avait envisagé au sein de l'exécutif sioniste de « *convaincre* » *M. Primor de* revenir en Israël et, en même temps, des membres de la commission pour l'immigration de l'Organisation sioniste mondiale reprochaient dans un communiqué à M. Primor de s'occuper en France davantage de politique que de l'émigration vers Israël (*le Monde* du 23 mai). Fin juin, M. Primor et M. David de Rothschild se sont rendus à Jérusalem pour présenter et défendre *chacun son point de vue*. M. Primor avait auparavant remis au président de l'Organisation sioniste mondiale une *lettre* qui était un violent réquisitoire contre plusieurs dirigeants de la communauté juive française (notamment le baron Guy de Rothschild), qu'il appelait les « *notables* » et qu'il accusait d'avoir parfois une *attitude « antisioniste »*. Pour sa part, M. David de Rothschild nous avait laissé *entendre quel était l'objet* de sa venue à Jérusalem, et il avait déclaré : « *Le rôle de la communauté juive en France est d'exprimer par de multiples moyens concrets sa solidarité envers Israël, mais il faut savoir que cette communauté est politiquement pluraliste. Vouloir, comme certains, agir sur les relations de la France et Israël sur un plan très politique est une erreur (...). Pour cela, il y a une ambassade d'Israël à Paris.* »

FRANCIS CORNU.

● *L'Iran n'est pas favorable à la tenue d'un sommet de l'OPEP* à Bagdad, en novembre, pour discuter de la fixation des prix et de la stratégie à long terme de l'organisation. « *L'Iran est opposé au choix de Bagdad comme à l'ordre du jour de la réunion* », indique-t-on au ministère iranien du pétrole, où l'on pense qu'il n'y a pas lieu d'étudier des plans à long terme quand des problèmes immédiats tels que les niveaux de production n'ont pas été résolus. — *(Reuter.)*

UN MÉDECIN ANESTHÉSISTE EST INCULPÉ A PARIS

Mme Nida Bertolini, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé le 2 septembre d'homicide involontaire le docteur Joseph Falk, soixante-trois ans, anesthésiste, qu'elle a laissé en liberté. Le magistrat *était saisi* depuis le 20 novembre 1979 d'une information ouverte contre X... par le parquet en raison du décès intervenu le 7 juin précédent à l'hôpital Beaujon de Mme Solange Martinez, trente-trois ans, mère de deux enfants, qui avait subi le 3 juin à la clinique Prony, 41, rue de Prony à Paris (17e), une intervention de chirurgie esthétique consistant en la pose de prothèses mammaires. Au cours de l'opération pratiquée par le docteur Jean Vidal, le cœur s'arrêta. La patiente tomba dans le coma. Transportée d'urgence à l'hôpital Beaujon, elle décéda au bout de quatre jours sans avoir repris connaissance.

Le mari de la défunte, M. Antoine Martinez, concessionnaire d'une marque d'automobiles à Perpignan, s'étant constitué partie civile le 30 novembre avec l'assistance de Me Charles Libmann, Mme Bertolini désigna des médecins experts, le professeur Thibaut, les docteur Fraisler et Pizon. Ceux-ci ont estimé que des négligences et des imprudences avaient été commises. La patiente qui s'était présentée à la clinique une heure avant l'intervention, un dimanche matin, n'avait été soumise à aucun interrogatoire sur ses antécédents et avait simplement montré un bilan de santé d'un médecin privé remontant à près d'un an. Aucun examen préalable n'avait été pratiqué. La manière dont furent administrés les produits anesthésiants est également discutable.

ECOLE DE DIRECTION D'ENTREPRISES DE PARIS
Cycle de formation supérieure d'une durée de 3 ans de généraliste de la gestion.
Préparation aux diplômes d'état
● D.E.C.S.
● B.T.S. d'action commerciale
Examen d'admission - Niveau Bac
27 septembre 1980.
Documentation gratuite sur demande :
130, rue de Clignancourt
75018 PARIS - 252.27.27
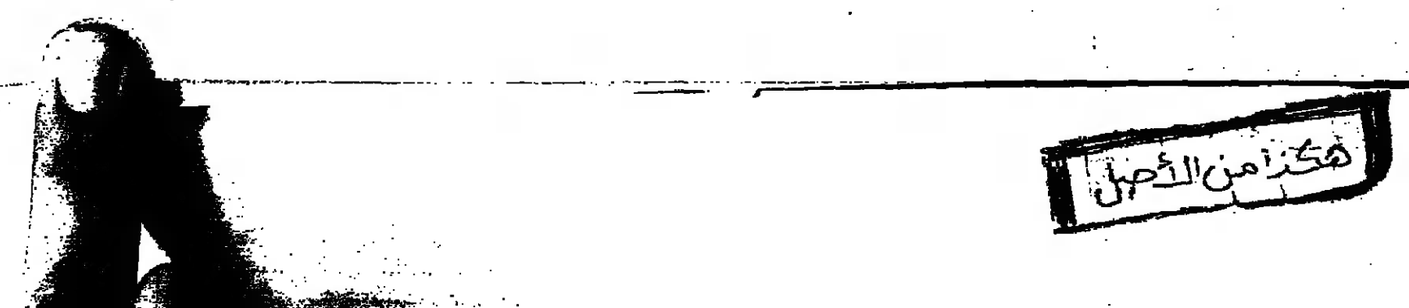
"BAC SPORTIF" : C'EST PARTI
LES ÉTUDES
73 % de réussite au BAC (A, B, C, D), c'est déjà la meilleure preuve de rigueur. Le cours secondaire Sport-Etudes de Saint-Mandé accueille les élèves de la 6e à la terminale après examen d'entrée : 20 à 28 h de cours par semaine sont assurés par d'excellents professeurs dans des classes de 20 à 25 élèves.
Des contrôles périodiques assurent la progression régulière de chaque élève.
LE SPORT
Sport-Etudes est aussi rigoureux pour le sport que pour les études.
L'entraînement (8 à 10 h de tennis, foot ou équitation par semaine) est assuré l'après-midi par des entraîneurs de haut niveau dans des installations parmi les plus belles de la région parisienne.
Et nos sportifs les plus doués arrivent au niveau national.
Conclusion :
Sport Etudes à Saint-Mandé, c'est vraiment le "bac sportif" avant la lettre.
RENSEIGNEMENTS et inscriptions : Philippe Ackermann (directeur), 18/20 rue Paul Bert - 94160 SAINT-MANDÉ, - Tél. 328.80.51
SPORT ETUDES
COURS SECONDAIRE SAINT-MANDÉ